

Arts et Spectacles : le jeune cinéma français

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15294 – 7 F — JEUDI 31 MARS 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Poussée islamiste en Turquie

A son tour, la Turquie, pourtant ancrée dans la laïcité depuis le règne d'Ataturk, enregistre une poussée islamiste. Certes, la victoire du Parti de la prospérité (RP) aux élections municipales de dimanche dernier était attendue. Ce qui l'était moins, c'est l'ampleur de ce succès qui permet à cette formation de conquérir les deux plus grandes villes, Istanbul et Ankara.

Les 82 % de Turcs qui, à l'échelle nationale, n'ont pas voté pour le RP, doivent-ils se lancer dans des manifestations pro-kémalistes, comme celles organisées durant la campagne électorale ? Cela ne ferait qu'aggraver les antagonismes au sein de la population. En fait, si le RP est la force politique qui grandit le plus rapidement en Turquie, cela prouve surtout que le laïcisme inflexible de l'État n'est tout simplement plus adapté aux conditions actuelles du pays. Comment, sans revenir en arrière, faire leur place dans la Turquie moderne, à la fois aux musulmans traditionalistes et aux Kurdes, qui réclament la reconnaissance de leur différence ?

IL ne faut pas surestimer la portée pratique du succès islamiste. Le pouvoir des municipalités, dont les revenus sont contrôlés par le gouvernement central, est en effet relativement limité : il ne s'étend ni à l'éducation ni à la police. La vie des grandes villes n'en sera donc pas bouleversée Mais la conquête par les islamistes d'un tiers des chefs-lieux de province fournit au RP un tremplin qui pourrait le transformer en un véritable parti de masse, capable de remporter les élections générales de 1996 si les formations du centre ne réagissent pas rapidement.

Paradoxalement, le résultat de ces élections pourrait donc ouvrir la voie à une évolution positive. La sonnette d'alarme a été tirée et l'on entend partout des appels à l'unification des deux principaux partis de la droite et des trois partis de la gauche. Sans doute fallait-il un choc pour que cette nécessité s'impose.

LE succès islamiste a en outre remis à l'ordre du jour la réforme électorale et l'examen d'un scrutin à deux tours. La question avait pourtant été soulevée au sein de la coalition gouvernementale il y a quelques mois, mais les deux partis qui la forment, aussi bien celui du premier ministre Tansu Ciller que les sociaux-démocrates, craignant de ne pas franchir la barre du premier tour, s'étaient prononcés pour le statu quo.

Manipuler les forces démocratiques s'avère, en Turquie comme ailleurs, un jeu dangereux. Ainsi, dans le Sud-Est anatolien, le pouvoir a favorisé la victoire du parti islamiste pour faire contrepoids aux nationalistes kurdes. Les politiciens d'Ankara seraient bien mal inspirés de se servir de la « menace islamiste » pour retarder le processus de démocratisation que le pays attend.

M 0147 - 0331 - 7,00 F

En vue de l'adhésion de l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède

M. Major a été contraint d'accepter le compromis sur l'Union européenne

Le conflit qui divisait les Douze à propos du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne dans la perspective de son élargissement a été réglé mardi 29 mars. Tous les gouvernements concernés, y compris ceux de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, ont en effet accepté un compromis, dégagé il y a quelques jours, sur la pondération des voix au moment des prises de décision. Les quatre pays candidats à l'entrée dans l'Union au 1er janvier 1995 (Autriche, Finlande, Norvège, Suède) vont ainsi pouvoir organiser chez eux les référendums de ratification du traité d'adhésion.

L'acceptation de ce compromis représente pour la Grande-Bretagne une reculade. Le premier ministre britannique, John Major, qui avait lancé l'offensive pour tenter de rendre plus ardues les prises de décision dans l'Union, s'en trouve contesté plus vivement par les « eurosceptiques » du parti conservateur.



Silence en France

Silence sur l'Europe : qui a expliqué aux Français l'enjeu de la crise dont les Douze viennent de sortir ? Personne.

La polémique qui agitait l'Union européenne depuis quelque temps s'est réglée en apparence de la bonne manière : les Britanniques, qui prétendaient rendre plus difficile le fonctionnement de l'Union en compliquant les prises de décision, ont reculé. Le règlement de cette question rend possible le respect du calendrier prévu pour l'élargissement de l'Union à quatre nouveaux membres au 1er janvier 1995. Mais pour bien des Européens, cet épisode n'aura été une fois de plus qu'une incompréhensible querelle de technocrates. Et les dirigeants de l'Union qui, comme un seul homme, au lendemain de l'adoption du traité de Maastricht, juraient qu'on en avait fini avec cette construction communautaire bureaucratique et indéchiffrable, semblent avoir oublié leurs promesses.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite et nos informations page 6

Trésors de guerre

Les restitutions des œuvres d'art saisies par l'armée rouge en 1945 font l'objet de négociations difficiles

Après des années de silence, la Russie commence à lever le voile sur l'énorme trésor de guerre culturel récupéré en 1945 au moment de la chute du IIIe Reich. Nombre de ces œuvres, tirées des musées allemands, parfois prélevées dans le butin amassé par les nazis ou raflées dans les pays libérés par l'armée rouge, dormaient jusqu'ici, ignorées, dans les réserves des musées russes.

Aujourd'hui, Moscou hésite entre la restitution et la conservation de ce patrimoine. Ainsi, des archives ont-elles été restituées à Paris, au début de 1994 (*le Monde* du 3 février). Après de longues négociations et avec une solide contre-partie financière, les Russes vont achever le transfert en Allemagne de la bibliothèque de la ville de Gotha (ex-RDA), ainsi qu'une partie des tableaux et dessins ayant appartenu au Musée de Brême.

Moscou prévoit également de rendre aux Pays-Bas l'essentiel de la collection Konigs. Il s'agit ici de dessins de maîtres – Rembrandt, Tintoret, Véronèse... – ayant appartenu à Franz Konigs, juif allemand ayant émigré aux Pays-Bas dans les années 30. Le Musée de Rotterdam avait été contraint de les vendre aux Allemands pendant l'occupation. Ils se sont retrouvés à Moscou, où l'on commence à murmurer qu'il est difficile de prouver le caractère léonin de la vente. La Russie négocie enfin avec la Hongrie à propos de tableaux provenant de collections privées. La plupart des anciens propriétaires, qui ont péri dans les chambres à gaz, n'ont pas d'héritiers. A qui appartiennent ces toiles, « confisquées » par Eichmann : à la Hongrie, qui s'est battue aux côtés de l'Allemagne, ou à la Russie, vainqueur du fascisme ?

Parmi les découvertes inespérées, le « Trésor de Priam » est celui qui fait le plus rêver. On se perdait en conjecture sur la disparition de ces pièces découverts à la fin du siècle dernier par l'archéologue Heinrich Schliemann sur le site de l'ancienne Troie. Détruits au cour d'un bombardement ? Discrètement emportés aux Etats-Unis ? Moscou a reconnu, en 1993, qu'elle détenait bien ce fonds archéologique inestimable. L'Allemagne souhaite récupérer ces œuvres vieilles de près de dix-sept siècles. Le gouvernement russe ne semble pas pressé. Il entend, avant toutes choses, dresser un inventaire précis de la collection et préparer une série d'expositions. Sous l'œil sourcilleux des nationalistes, pour qui la détention de ce trésor est une prise de guerre légitime.

Lire dans « Arts et Spectacles » pages I à III

Crédit national : M. Haberer révoqué

Le conseil des ministres a révoqué, mercredi 30 mars, Jean-Yves Haberer de la présidence du Crédit national, en raison de sa gestion du Crédit lyonnais de 1988 à 1993. Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a fait valoir que des « fautes de gestion ont été commises ». L'Elysée a fait savoir que François Mitterrand avait demandé au gouvernement de mettre en place une commission d'enquête. Le gouvernement est « tout a fait prêt à accepter » cette demande, a précisé M. Sarkosy.

page 26

Un substitut au contrat d'insertion professionnelle

Issue probable de la mission confiée à Michel Bon, directeur général de l'ANPE, le gouvernement pourrait substituer au contrat d'insertion professionnelle (CIP) une formule inspirée de l'« exo-jeunes » instaurée par les socialistes et supprimée depuis.

Cette mesure consisterait à réduire une partie des charges sociales des moins de vingt-six ans nouvellement embauchés. Par ailleurs, la loi quinquennale sur l'emploi est en difficulté.

pages 8 et 9

POINT DE VUE

Attention, populisme

par Laurent Fabius

AU moment précis où nos partis politiques se félicitent – avec des raisons inégales – de leurs résultats cantonaux, voici que paradoxalement tout s'organise pour une montée du populisme en France. Les Italiens, eux aussi, viennent de voter et nous multiplions les commentaires sur le berlusconisme triomphant. Mais sommes-nous sûrs, flamboyance et spécificités transalpines en moins, d'être à l'abri de cette dérive.

Au commencement du populisme, en effet, il y a le mal de vivre. Or, depuis vingt ans s'accumulent chez nous les ravages du chômage, plus forts qu'ailleurs et qui frappent désormais toutes les couches de la société. Depuis vingt ans, nous n'avons su ni faire échec à ce fléau ni mobiliser réellement contre lui. Aujourd'hui encore, on n'explique pas avec assez de franchise les vraies causes et les remèdes possibles. L'un disserte avec componction sur les conséquences de la baisse éventuelle des taux d'intérêt, l'autre jure qu'avec seulement une forte réduction de la durée du travail... La vérité, c'est que les trente années glorieuses de l'après-guerre constituaient non pas une règle mais l'exception. La vérité, c'est que la croissance ne sera plus jamais comme avant et qu'elle ne résorbera pas le chômage. Il faut certes tout mettre en œuvre pour la nourrir davantage, mais il faut aussi savoir qu'elle ne suffira pas.

D'autant plus que là où on pourra créer des emplois en grand nombre, là où les besoins sont immenses (formation, santé, environnement, sécurité, développement humain...), la crise des finances publiques exigera de nouveaux modes de fonctionnement et de financement pour rendre solvables ces besoins. L'essentiel est dans ce double constat : d'un côté, le freinage des taux de croissance ; de l'autre, l'usure de l'Etat-providence, leur combinaison rendant extraordinairement difficile la solution, pourtant indispensable, du chômage. Et on n'apporte pas de réponse sérieuse quand on galège sur « la reprise qui va venir et arrangera tout » : oui, elle viendra mais ce sera une reprise sans embauche. On ne commence à répondre que lorsqu'on trace des pistes précises pour le redressement ; un plan français pour le logement social, des projets européens concrets pour les grands équipements, le développement des emplois de proximité, la redistribution du temps de travail et des revenus, une exonération totale de charges pour les emplois non qualifiés. Ce qui signifie, qu'on le veuille ou non, une autre logique de développement. Tant qu'on n'aura pas convaincu les Français de ces solutions-là, tant qu'on ne les aura pas mises en place, le chômage s'étendra et avec lui l'insécurité, la drogue, la violence, l'exclusion, la porte ouverte aux démagogues de tout poil et parfois de grand talent.

Lire la suite page 4 et nos informations sur l'Italie pages 4 et 5

► Ancien premier ministre, Laurent Fabius est député PS de Seine-Maritime.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

ANNIVERSAIRE

Condorcet contre les charlatans

Parce qu'il avait une vision modérée de la Révolution, Condorcet, mort il y a deux cents ans, était tombé dans l'oubli. Après l'*effondrement* des régimes communistes, sa pensée retrouve toute sa force.

par Robert Badinter

QU'EST-CE donc qui donne à Condorcet, à sa pensée et à son exemple, une si remarquable actualité ? Depuis le début de ce siècle, et jusqu'à la dernière décennie, Condorcet avait cessé d'inspirer les républicains. Celui dont Jaurès disait que sa pensée faisait partie du patrimoine de la *République n'intéressait plus* guère que le cercle étroit des érudits. Cette méconnaissance, ou cet oubli, ne tenait pas seulement au fait que, comme ses amis girondins, Brissot ou Vergniaud, Condorcet était d'une certaine manière un vaincu de l'Histoire. Cette indifférence découlait du fait qu'à la grande question qui occupait les *esprits : la Révolution,* pour s'accomplir, doit-elle être totalitaire ? Condorcet avait répondu par la négative. Et cette vision modérée le ramenait au rang des idéologues « bourgeois » dont la pensée ne pouvait inspirer d'authentiques révolutionnaires.

Il est donc significatif que la résurgence de Condorcet coïn*cide avec l'effondrement* des régimes communistes. Il fallait que l'Histoire donnât la preuve qu'un Etat totalitaire, même inspiré à l'origine par une volonté de libération de l'humanité, ne pouvait engendrer qu'une société d'arbitraire et d'injustice, voire de terreur. Il fallait aussi le triomphe des droits de l'homme comme principe fon*damental* de l'organisation de la société pour que la pensée de Condorcet retrouvât toute sa force.

Message moral

Celui qui définissait la République comme *« le régime où les droits de l'homme sont conservés »,* celui qui le premier parmi les grands de la révolution s'était proclamé Républicain, celui qui avait soutenu les droits des femmes à l'égalité, le droit des protestants et des juifs à la citoyenneté, le droit des esclaves à l'émancipation, le droit des criminels à conserver la vie, apparaissait comme un précurseur. En vérité, cette *fin de siècle n'a pas ressuscité* Condorcet. Il est de notre temps, au premier rang des luttes pour de justes causes.

Cette identité retrouvée entre les valeurs de notre époque et un philosophe des Lumières ne suffit pas à prendre toute la mesure de la modernité de Condorcet. Au-delà du combat pour les droits de l'homme, elle s'exprime aussi dans la foi de Condorcet en l'instruction, son refus de toute démagogie, son exigence de la morale en politique. Par là demeure présente *l'inspiration du disciple de Tur*got, de l'ami de Voltaire, du maître à penser de Jules Ferry. Alors que certains ne conçoivent plus l'école que comme un lieu de formation professionnelle, il est bon de rappeler qu'il y a deux siècles Condorcet posait déjà les fondements de l'école de la République.

Celle-ci *ne doit être asservie* à aucune doctrine politique ou partisane : c'est le principe de neutralité de l'école. Elle ne doit être assujettie à aucune autorité confessionnelle ou philosophique : c'est le principe de laïcité. Elle ne doit être soumise à aucun dogme intellectuel ni pédagogique : c'est le principe d'objectivité. Enfin, la première mission de l'école républicaine n'est pas de former des travailleurs, mais de préparer des citoyens.

La foi de Condorcet en la raison éclairée par l'instruction comme fondement de la cité trouve aussi son expression dans sa détestation des démagogues, établissant leur pouvoir sur les passions qu'ils flattent dans le cœur des citoyens. Regardons s'agiter autour de nous ceux que Condorcet appelait les *« charlatans politiques » : « Tous ne sont pas des César ou des Cromwell. Mais en ce genre, il suffit d'un médiocre talent et souvent d'un bien petit intérêt pour faire beaucoup de mal. »*

Reste enfin le message moral de l'homme. Quand Condorcet, arrêté sous une fausse identité, sait qu'il ne lui reste plus d'espérance, il peut sans honte contempler le chemin parcouru. Combien sont-ils, parmi les hommes de la Révolution, qui comme lui, n'ont jamais cédé au vertige du sang, de la corruption et du reniement ? Parce que, dans la tempête de l'Histoire, son action est demeurée conforme à ses principes, qu'il *a toujours refusé le recours à la* violence mortelle, qu'il n'a jamais trahi ses convictions ni confondu pouvoir et enrichissement, Condorcet demeure un *héros de la République.* Et l'exemple qu'il nous a laissé n'a pas perdu de sa force en nos temps d'incertitude.

▶ Président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter est l'auteur, avec Elisabeth Badinter, de *Condorcet : un intellectuel en politique* (Fayard, 1989).

▶ A l'occasion du bicentenaire de la mort de Condorcet, une soirée d'hommage était organisée mercredi 30 mars à la Sorbonne.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

EMPLOI

Jeunesse républicaine

La jeunesse a fait siennes les valeurs de la République « liberté, égalité, fraternité ». Aux adultes d'entendre son message et d'y répondre.

par Jean-Michel Gaillard

REVOILA le printemps, saison par excellence des grandes envolées politiques. Certaines ont marqué l'Histoire, du printemps des *peuples de 1848 au printemps* de Prague en 1968, du temps des cerises de 1871 à celui de 1936. Et toujours, aux avant-postes du rêve, la jeunesse, parce que c'est son âge de rêver et qu'elle est, à chaque génération, l'avenir du monde. Et, en ce printemps 1994, elle revient sur le devant de la scène française, en rangs ser*rés, pour adresser son mes*sage. Aux adultes de l'entendre, de le comprendre, et d'y répondre. A la différence de celle de 1968 qui croyait pouvoir faire table rase du passé, et espérait, en fille de Marx et de Coca-Cola, concilier révolution et individualisme hédoniste, la jeunesse de 1994, loin des utopies aujourd'hui disparues, *demande d'abord au capita*lisme d'être intelligent et à la République d'être juste.

Vainqueur d'un bras de fer presque séculaire avec le com*munisme, le capitalisme n'est* plus rejeté par la jeunesse. Economie de marché et société de consommation font partie de son horizon. Elle les accepte et cherche simplement à y trouver place, c'est-à-dire un emploi en rapport avec la qualification obtenue, rémunéré en conséquence et porteur de chances raisonnables de promotion. Or c'est précisément ce que le capitalisme triomphant lui offre de moins en moins. D'où l'angoisse du chômage, quel que soit le niveau d'études, la conviction d'être, à cause de ce fléau, une génération sacrifiée et cette pathologie du désespoir qu'il est urgent de traiter.

Si l'on n'y prend garde, cette demande d'intégration dans le circuit du travail, non satisfaite, pourrait se transformer demain en révolte sociale et en rejet politique. *La France a suffisam*ment de réformes à faire pour se passer de l'une et de l'autre. A quoi serviraient le franc fort, les excédents du commerce extérieur, les records de productivité s'ils étaient obtenus au prix de l'exclusion de la jeunesse, au détriment des forces vives de la nation ? L'intelligence en économie et l'effica*cité en politique, c'est aujour*d'hui se mobiliser pour trouver le gisement d'emplois que la jeunesse attend. Cet indicateur mesurera demain la performance du pays : les « grands équilibres » macro-sociaux seront aussi importants, sinon plus, que les « grands équilibres » macro-économiques.

Un profond sentiment d'injustice

Depuis bientôt deux décennies, tous les pouvoirs ont mis en avant l'impératif éducation, *l'obligation formation.* Dans la compétition internationale, notre richesse suprême, c'est le travail qualifié. Et le message a été reçu. L'école et l'université *se sont attelées à la tâche.* Elles ont réussi, bien plus qu'on ne le dit : formations alternées, bacs professionnels, IUT, maîtrises scientifiques et techniques et autres mastères, écoles professionnelles de toute nature, promotion des langues étrangères, des stages hors de nos frontières, etc., tout cela est devenu réalité.

Les jeunes, confortés par les parents et les éducateurs, n'ont pas été en reste.

De gaieté de cœur, ou parce que nécessité fait loi, ils ont placé la réussite scolaire et la formation professionnelle au cœur de leurs préoccupations. Contesté en 1968 par ceux qui dénonçaient « l'école des patrons » et « l'université capitaliste », le système éducatif bénéficie aujourd'hui dans la jeunesse d'un consensus rare*ment atteint. Il est, pour elle,* le vecteur de l'emploi, de la promotion sociale et de l'intégration démocratique auxquelles elle aspire. Mais qu'en sera-t-il si les efforts consentis et les diplômes obtenus *le sont en* vain, si la porte de l'emploi, dont elle croyait avoir la clé, se ferme parce que l'on a changé la serrure ? Il en résultera un *profond sentiment* d'injustice et de défiance qui pèsera lourd sur l'avenir.

Pour la première fois depuis longtemps, la jeunesse a ren*dez-vous avec* la République. Les valeurs qui sont les siennes, « liberté, égalité, fraternité », sont ses valeurs. Elle y croit, avec la conviction de son âge, mais avec la volonté de les voir s'inscrire dans les faits plus que dans les discours, dans les actes et plus seulement dans des professions de foi énoncées le temps d'une élection. Et *ce besoin d'intégration est par*tagé par les jeunes des banlieues et des quartiers sociaux, par ceux qui cherchent un emploi et ceux qui poursuivent une formation.

Il appelle une réponse qui ne soit pas de circonstance. Le problème n'est pas telle ou telle mesure, bonne ou mauvaise, concernant l'emploi ou l'insertion professionnelle. Il est d'élaborer enfin une réponse globale aux questions qu'elle pose sur son avenir, de lui proposer des mécanismes d'intégration d'une autre nature que les remèdes homéopathiques prescrits à la hâte pour éviter un accès de fièvre ou éteindre un incendie. Telle est l'ardente obligation de cette fin de siècle. Les adultes, qui détiennent les pouvoirs de décision dans les instances politiques nationales et locales *comme dans les entreprises,* ont le devoir de tout mettre en œuvre pour redonner de l'espoir à la jeunesse. Certes, il y faudra de l'imagination, de la générosité et bien des remises en question pour les pouvoirs établis dont le conservatisme en ces domaines est le dénominateur commun, quelles que soient les couleurs politiques. *Pourtant, alors que se profilent* des échéances électorales décisives, personne ne pourra éluder ce problème, ni les candidats aux fonctions électives ni *les décideurs économiques.* S'il en était autrement, le fossé qui se creuse ne pourrait que s'agrandir, avec les risques de vivre à nouveau des lendemains qui déchantent, ce dont pâtirait l'économie autant que la République.

On veut réhabiliter la politique. On parle d'entreprise citoyenne. L'occasion est offerte aux responsables de donner vie à ces intentions. Aux élus de convaincre qu'en effet la politique mérite mieux que « Les guignols de l'info ». Aux patrons de prouver que l'économie-casino des années-fric, faite d'envolées boursières et de charrettes de licenciements, n'est pas l'horizon indépassable du capitalisme *triomphant. Si tel est* le cas, alors, la jeunesse d'aujourd'hui, étonnamment républicaine, n'aura pas en vain accordé sa confiance à des valeurs que contestaient bruyamment ses aînés parvenus aujourd'hui aux postes de commande d'une société à qui seule elle pourra insuffler la vigueur et la générosité qui lui manquent.

▶ Ancien directeur général d'Antenne 2, Jean-Michel Gaillard vient de publier *Tu seras riche, mon fils ! Les Français et l'argent* (Plon).

Un devoir national de formation

Pour réconcilier les jeunes avec le monde du travail, il faut faire de la formation professionnelle *en entreprise un véritable devoir* national.

Par Guy Sorman

LES « jeunes », nouvelle catégorie sociale, prolétariat contemporain, désorientés, se révoltent contre les fausses promesses prodiguées *par les adultes. Ceux-ci ont pris* deux engagements qu'ils ne peuvent pas tenir. Le premier porte sur l'enseignement : faire croire que les études garantissent un véritable droit à un emploi bien rémunéré. Les étudiants découvrent qu'ils ont été trompés, non parce qu'ils font des études mais parce que, faute de sélection, l'université n'est plus une *université. Le premier cycle de* l'enseignement supérieur n'est qu'un triage pagailleux avant l'entrée dans la véritable université. Les étudiants qui n'en sont pas, à l'issue de ce premier cycle qui n'en est pas un, constituent le gros des protestataires. Ils ont raison ; il ne fallait pas leur faire croire que leurs études ont une valeur.

Le second mensonge est d'ordre économique. Il attribue le chômage à la « crise », un accident provisoire. Or ce qui dure depuis vingt ans et croît quelle que soit la conjoncture n'est ni provisoire ni économique. La seule approche raisonnable du chômage des jeunes relève d'une analyse politique et même électorale.

Les partis de gouvernement, de même que les syndicats, vivent d'une clientèle salariée ou retraitée ; la considération rhétorique qu'ils accordent aux chômeurs ne peut inclure des mesures qui réduiraient le chômage mais mécontenteraient les électeurs. Les salariés, confortablement installés dans la citadelle de l'emploi, résistent donc à toute remise en cause de leurs avantages acquis, même si celle-ci réduisait le nombre des chômeurs. Le SMIC, les conventions collectives, le droit social en général, constituent une muraille qui protège ceux de l'intérieur, adultes, contre ceux de l'extérieur, jeunes. Les syndicats hostiles au « SMIC-jeunes » ne font que défendre leur clientèle salariée contre ceux qui ne le sont pas ; cette logique ne saurait leur être reprochée. Pour *apaiser ceux de l'extérieur et qui* y restent, les assiégés sacrifient quelques miettes de leur pouvoir d'achat par la distribution de RMI et autres allocations-chômage.

A cette muraille des avantages acquis s'ajoute un fossé culturel. La jeune génération, exclue, a créé sa culture, sa langue, ses mœurs ; toutes sont étrangères au monde de l'entreprise et les en éloignent. L'employeur est conduit à voir en tout jeune un casseur potentiel et lui préférera un robot. Tout *jeune tend à considérer les* employeurs comme exploiteurs. Ce divorce culturel me paraît plus sérieux encore que les obstacles strictement économiques au recrutement.

La sortie du chômage de masse n'est donc envisageable que sur le terrain politique et culturel ; oublions les règles de l'économie classique, il est trop tard pour les appliquer. Comment réconcilier le monde de l'entreprise et les jeunes exclus ? N'attendons pas la reprise aux effets hypothétiques. N'attendons pas une refonte des universités, nécessaire, mais qui prendra des années. N'attendons pas une réduction des charges sociales puisque celle-ci est impossible, sauf à faire *disparaître la Sécurité sociale ou* à remplacer un impôt par un autre. La seule voie qui reste ouverte et dont les résultats seraient visibles passe par le volontarisme d'Etat. L'école est obligatoire, le service militaire aussi. Pourquoi la formation professionnelle en entreprise ne le deviendrait-elle pas ? Ceci reviendrait à instaurer un véritable devoir national, contraignant à la fois pour les entreprises et pour les demandeurs d'emploi. Les employeurs devraient être invités fermement et, au minimum, incités à prendre en stage de formation de longue durée, deux ou trois ans, tous les demandeurs d'emplois indemnisés ou non.

Les entreprises qui accepteraient verraient leurs charges sociales allégées ; elles seraient alourdies pour les employeurs *qui refuseraient d'entrer dans le* système. Les demandeurs d'emploi pourraient s'en dispenser, mais n'apparaîtraient plus alors comme chômeurs et perdraient leurs indemnités. Ce principe général devrait être géré de manière décentralisée, par exemple au niveau du bassin d'emploi ; les entreprises, solidaires, se répartiraient entre *elles un quota de stagiaires, en* fonction des effectifs de chaque employeur.

L'entreprise citoyenne

Cette généralisation d'un tutorat en entreprise serait pour l'employeur un jeu à somme nulle : les fonds actuellement *consacrés au traitement social* du chômage seraient affectés aux employeurs pour compenser leurs charges de formation et aux stagiaires en guise d'indemnisation ; un chômeur indemnisé recevrait une somme équivalente à ce qu'il perçoit actuellement, mais serait nécessairement en stage en entreprise.

Cette formation volontariste *contournerait le débat mytholo*gique autour du « SMIC-jeunes », puisque le stage serait une formation indemnisée et pas un travail. A l'inverse des ateliers nationaux ou des travaux d'uti*lité collective à la française ou à* la suédoise, le stage en entreprise privée contribuerait à la production réelle de biens et services ; si la formation coûte aux entreprises, on peut estimer aussi qu'elle dégagerait de la plus-value. Les stagiaires contribueraient à la croissance au lieu d'attendre qu'une hypothétique croissance ressuscite l'emploi.

On peut estimer que sur les un ou deux millions de stagiaires, nombre d'entre eux auront démontré leur utilité et seront recrutés en fin de stage. Un autre contingent, fort de l'expérience acquise, créera sa propre entreprise ; cet effort de création pourrait être facilité par *l'instauration d'un plan* d'épargne-entreprise, à l'image du plan d'épargne-logement, avec droit à un prêt automatique à taux réduit pour tout créateur. Le stage en entreprise devrait particulièrement modifier la culture des PME, qui sont aujourd'hui les plus rétives pour recruter et qui auraient le plus à gagner en augmentant leurs effectifs et en les qualifiant.

La cohabitation par le stage sur les lieux de travail réconciliera la génération de ceux qui travaillent avec la génération de ceux qui ne travaillent pas ; l'entreprise retrouvera ainsi sa vocation traditionnelle de lieu d'insertion sociale, en particulier pour les jeunes gens et jeunes *femmes les moins qualifiés, les* moins socialisés et souvent issus de l'immigration. La violence urbaine, le tumulte des cités-dortoirs, devraient en être atténués, dès l'instant où les stagiaires participeraient au monde réel plutôt qu'à un univers de fantasmes d'adolescents.

Qui résistera au devoir national de formation ? Sans doute les syndicats d'enseignants, qui considèrent qu'ils détiennent le monopole de la formation. Mais rien ne leur interdirait de cogérer avec les entreprises l'éducation dispensée en cours de stage. Les employeurs protesteront aussi. A tort. Car la contrainte qu'ils géreront eux-mêmes, sous la surveillance d'un Etat garant, *bénéficiera à l'activité économi*que tout entière et, plus encore, elle réhabilitera le capitalisme aux yeux de la nation. En effet, c'est le capitalisme lui-même qui finira par être l'objet de la vindicte adolescente. C'est donc l'économie de marché qui est en jeu et pourrait ainsi être sauvée, quitte à imposer aux entrepreneurs un nouveau devoir : l'entreprise devenue citoyenne.

▶ Economiste, Guy Sorman a notamment publié *En attendant les barbares* et *Sortir du socialisme* (Fayard).

EMPLO
républicaine

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

L'accord serbo-croate de cessez-le-feu ouvre la voie à des négociations sur le statut de la Krajina

Croates et Serbes séparatistes de Krajina ont signé, mercredi 30 mars à l'ambassade russe de Zagreb, un accord de cessez-le-feu, de désengagement des troupes et de retrait de l'artillerie lourde, sous supervision de la Force de protection des Nations unies qui devrait s'interposer entre les belligérants. Cet accord, conclu sous l'égide russe et avec la participation des Etats-Unis, est présenté comme le premier pas d'un règlement politique de la question de la Krajina.

ZAGREB

de notre correspondant

Après une première réunion sans résultats, une semaine de *«réflexion»* et, de nouveau, plus de dix-sept heures de pourparlers, les négociations entre les autorités de Zagreb et les représentants des Serbes de Krajina se sont conclues, mercredi 30 mars à l'aube, à l'ambassade de Russie, en présence des diplomates américains et de l'ONU, par une poignée de main entre ennemis et la signature d'un cessez-le-feu.

Ce dernier a plus de chances d'être respecté que ses nombreux prédécesseurs, même si rien ne garantit encore qu'il s'agisse des prémices d'une vraie paix en Croatie : la question fondamentale du statut de la Krajina, ce tiers du territoire croate sur lequel les Serbes sécessionnistes exercent leur contrôle depuis la guerre de 1991, et sur lequel Zagreb entend rétablir sa souveraineté, reste en suspens. Vitali Tchourkine, l'envoyé spécial du président russe, qui a pris l'initiative d'organiser ces discussions à Zagreb, s'est refusé à toute *«euphorie»*. Mais il a souligné que, cette fois, le respect de l'accord sera *«attentivement suivi par les Etats-Unis, la Russie et l'Union européenne»*.

Le texte prévoit la cessation des hostilités le 4 avril, puis le retrait de l'artillerie lourde à 20 kilomètres de la ligne de front (10 kilomètres pour les mortiers) et, enfin, le retrait des forces en conflit à 1 kilomètre des lignes actuelles de contact. La zone de séparation sera sous contrôle de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), chargée de veiller à l'application de l'accord. Celle-ci, a estimé son nouveau commandant, le général français Bertrand de Lapresle, aura *«un rôle essentiel : réduire les tensions, appliquer le cessez-le-feu, dénoncer les éventuelles violations»*.

Zagreb avait toujours, jusqu'ici, refusé l'interposition des «casques bleus» entre son armée et les forces séparatistes de la «République serbe de Krajina» («République» autoproclamée par les serbes). Les autorités croates voulaient éviter un gel de la situation en Krajina, à la façon de ce qui s'est passé à Chypre. Mais, comme l'a souligné Hrvoje Sarinic, chef de la délégation croate (et des services secrets), le cessez-le-feu *«n'est pas un but en soi»*. Il ouvre la voie à d'autres négociations qui viseront, à la prochaine étape, le rétablissement de liens économiques, puis, à l'étape suivante, à une solution politique : le retour de la Krajina dans le giron croate, selon Zagreb.

Les négociations économiques (rétablissement des communications, de la circulation entre la Krajina et le reste de la Croatie) doivent avoir lieu d'ici à deux semaines. La Croatie, qui, en signant l'accord de paix croato-musulman de Washington sur la Bosnie, avait demandé l'aide de l'Occident pour la «troisième étape» – l'affirmation de sa souveraineté sur la Krajina –, a obtenu à ce sujet des assurances américaines et occidentales, et, sans doute, une promesse de la Russie. Contrairement à la diplomatie américaine, les Russes ne se sont pas exprimés publiquement sur le sujet récemment ; mais M. Tchourkine avait déclaré, il y a plusieurs mois, que la Krajina devrait être *«un Etat* [serbe] *dans l'Etat* [croate]. »

Un problème de souveraineté

Le cessez-le-feu, condition nécessaire au processus de paix imaginé par les intervenants extérieurs, ne garantit cependant pas le succès des étapes suivantes. Même s'il n'a pas répété la position traditionnelle de son gouvernement (*«La Krajina ne retournera jamais dans le giron croate»*), le «ministre des affaires étrangères de la République serbe de Krajina», Slobadan Jarcevic, a souligné qu'il n'avait fait aucune concession politique.

Pendant presque un an (janvier 1992-janvier 1993), Serbes et Croates ont respecté un premier cessez-le-feu, mais le rétablissement des communications a toujours buté sur des questions politiques, *sur un problème de souveraineté*. C'est précisément ce qui a mené à la rupture de la trêve, avec l'offensive croate de Maslenica en janvier 1993, au sud du pays.

Mais la position serbe, notamment celle de Belgrade, malmenée par l'embargo international, est aujourd'hui affaiblie. Zagreb a en effet réussi à lier la question de la Krajina à celle de l'éventuelle levée des sanctions économiques imposées par l'ONU à la Serbie et au Monténégro, et à faire adopter plusieurs résolutions au Conseil de sécurité faisant valoir ses droits sur la Krajina.

De plus, la nouvelle alliance croato-musulmane devient pour les forces serbes une menace militaire, notamment dans l'étroit corridor serbe du nord de la Bosnie (qui relie la Krajina à Belgrade), pris en étau entre l'armée croate (au nord) et les forces bosniaques (au sud). Trop d'intransigeance sur la Krajina pourrait nuire à un règlement favorable aux Serbes sur ce point en Bosnie. Du point de vue politique et militaire, Belgrade, pressé par Moscou, a donc de bonnes raisons de faire preuve de souplesse à propos de la Krajina, comme le craint d'ailleurs la population serbe locale.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Gorazde bombardée. – L'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale, assiégée par les Serbes, a été la cible d'un *«intense pilonnage»* mardi 29 mars, selon un porte-parole du HCR. D'autre part, le HCR a suspendu les convois pour Banja- Luka après que des soldats serbes se furent emparés, il y a quelques jours, de colis de vivres entreposés dans la ville et destinés à Zenica, ville à majorité musulmane. – *(AFP, Reuter.)*

Athènes résiste à Bruxelles. – La Grèce a adressé, mardi 29 mars, une fin de non-recevoir à la Commission européenne, qui lui avait donné la veille un ultime délai pour lever le blocus qu'elle impose à la Macédoine. *«Il n'est pas question que la Grèce procède à un geste unilatéral tant que les dirigeants de Skopje resteront intransigeants»*, a répondu le gouvernement d'Athènes. – *(AFP.)*

RUSSIE

Moscou affirme n'avoir pas besoin d'autorisation internationale pour ses opérations de paix dans la CEI

Une déclaration signée conjointement par les ministères russes de la défense et des affaires étrangères, publiée mardi 29 mars à Moscou, affirme que la Russie *«informe l'ONU et la CSCE»* des opérations de paix qu'elle mène au sein de la CEI, *«mais n'a pas besoin de leur permission, car elle agit conformément aux normes internationales»*.

«En revanche, Moscou considère une collaboration éventuelle avec l'ONU et la CSCE comme positive pour coordonner» ces opérations, précise la déclaration, qui dénonce les *«interprétations faites ces derniers temps par des hommes politiques et les médias étrangers»*, accusant la Russie de mener ces opérations par *«ambition impériale»*, alors qu'elles *«sont menées pour éviter des victimes et à la demande des parties en conflit»*. La déclaration souligne enfin que les *«nombreux appels russes à l'ONU et à la CSCE sur les conflits abkhaze et du Tadjikistan n'ont pas encore trouvé de réponse»*.

Lors d'un colloque organisé la semaine dernière à Paris par le quotidien *la Croix* et l'Institut français des relations internationales (IFRI), Alain Juppé avait affirmé que la Russie ne devait pas mener d'opérations de paix dans son ancien empire *«sans décision formelle des instances internationales qui ont compétence et vocation à dire le droit»*, comme l'ONU ou la CSCE, qui doivent *«vérifier tout au long du déroulement de ces opérations que le mandat défini est bien respecté»*.

Le premier vice-ministre russe des affaires étrangères, Anatoli Adamichine, avait répondu que ces opérations sont menées sur la base de décisions collectives d'Etats de la CEI, laquelle est également une organisation internationale, rassemblant des Etats dotés de Parlements élus qui approuvent ces opérations et, surtout, qui les financent. Il avait précisé que les Etats de la CEI n'ayant ni les moyens – ni, a-t-il affirmé, *«la volonté»* – de construire des frontières entre eux, la Russie se doit de protéger celles de l'ex-URSS et, en particulier, celles du Sud, d'où s'infiltrent le *«terrorisme»* et *«20 % de la drogue qui circule sur les marchés d'Occident»*.

KAZAKHSTAN

Le président Nazarbaev propose une «Union eurasiatique»

Le président kazakh Nursultan Nazarbaev a proposé, mardi 29 mars, de former une *«Union eurasiatique»* dans la CEI, inspirée de l'Union européenne, avec une monnaie unique et des organismes supranationaux pour coordonner son économie, sa défense et sa politique étrangère. *«Si cette proposition ne rencontre pas un soutien important au sein de la CEI,* a-t-il ajouté, *l'Union pourrait être formée par la Russie et le Kazakhstan.»*

La proposition de M. Nazarbaev, faite devant des universitaires à l'issue de sa visite officielle à Moscou, n'a pas été évoquée dans le compte-rendu de ses entretiens avec Boris Eltsine. Formulée à deux semaines du prochain sommet de la CEI et alors que toutes les nouvelles monnaies de la CEI s'écroulent, cette proposition ne devrait pas passer inaperçue, tout en provoquant des remous dans les milieux nationalistes, y compris kazakhs. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

onal de formation

ISRAËL

Des militaires sont accusés d'avoir «exécuté» six militants palestiniens du Fatah

De violentes émeutes ont eu lieu, mardi 29 mars, dans les territoires occupés après la mort, la veille, de six militants du Fatah (*le Monde* du 30 mars). Selon Betselem, la principale organisation israélienne des droits de l'homme, ces six hommes ont été tués de sang-froid par des militaires israéliens.

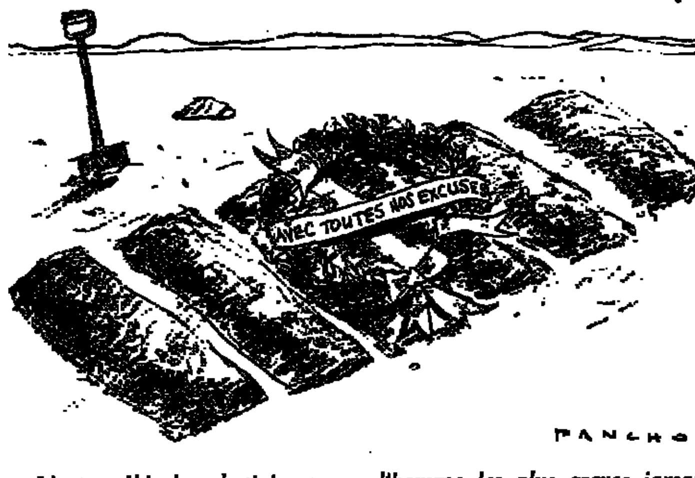
JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les témoignages recueillis par l'institut Betselem ne laissent aucune place au doute : la mort des six activistes palestiniens tués lundi à Gaza par des commandos spéciaux de l'armée s'apparente bel et bien à une *«exécution sommaire»*. A aucun moment, a précisé mardi Youval Ginbar, l'un des responsables de l'institut, les unités spéciales qui opèrent en civil, grimés comme des Arabes, n'ont *«été menacées»*. Les militaires, dont on ignore s'ils appartiennent à l'armée proprement dite ou à la police des frontières – qui a, elle aussi, ses unités spéciales –, *«ont tiré sans sommation, sans aucun avertissement et ils ont au surplus achevé les blessés»*.

Selon les témoignages recueillis sur place, dans le camp de réfugiés de Jabalya, près de la ville de Gaza, les six activistes, qui étaient une douzaine lors de l'accrochage, étaient effectivement vêtus de treillis camouflés – «l'uniforme» traditionnel palestinien, y compris pour les boy-scouts et certains collèges. Certains étaient armés et masqués. Ils venaient tout juste de «réquisitionner» le véhicule d'un Palestinien et s'apprêtaient à en saisir un autre arrêté à une station-service toute proche, lorsque les commandos israéliens sont inopinément arrivés sur les lieux dans deux véhicules banalisés.

«Ils ont tiré tout de suite», a raconté à l'AFP, Salah Abou Ida, l'employé de la station-service.



«L'autre véhicule palestinien a pu prendre la fuite. Ensuite, les unités spéciales se sont approchées des blessés. Ils ont saisi les pistolets des activistes et avec ces armes, ils leur ont tiré à chacun une balle dans la tête. Le sixième homme, qui n'était pas armé, n'était que légèrement blessé. Ils l'ont suivi à l'intérieur de ma boutique où il s'était réfugié et ils l'ont tué à bout portant.»

De violentes émeutes

Cette nouvelle «bavure», dont les victimes sont des gens qui n'étaient pas recherchés et qui militaient dans l'organisation des Faucons du Fatah, la seule qui obéit encore plus ou moins à Yasser Arafat, *«est triste et tout à fait regrettable»*, a déploré le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès. *«Les soldats ont cru qu'ils étaient tombés dans une embuscade, alors ils ont agi»*. Pour Betselem, qui a publié l'an dernier un rapport détaillé sur tous les abus commis depuis 1988 par les *«unités spéciales»* de l'armée, il s'agit de l'une *«des violations des droits de l'homme les plus graves jamais commises dans les territoires occupés»*. Pour Yasser Arafat – qui a finalement accepté d'envoyer ses négociateurs au rendez-vous fixé mardi après-midi au Caire par la délégation israélienne, pour discuter des mesures de sécurité à prendre à Hébron après la tuerie du 25 février –, ce *«nouveau massacre»* démontrerait qu'il existe, *«au sein de l'armée, une organisation secrète sur le modèle de l'OAS française»*. Le chef de l'OLP a ajouté que ses membres, *«en complicité avec les colons extrémistes, font tout pour s'opposer à une solution négociée»* du conflit israélo-palestinien. *«C'est curieux*, a remarqué Mahmoud Abbas (Abou Mazen), l'un des lieutenants de M. Arafat, *chaque fois que nous sommes proches d'une percée dans les négociations, de nouvelles difficultés surgissent.»*

Comme dans un ballet de mort mystérieusement réglé, les jeunes Palestiniens ont réagi à l'affaire de Jabalya, exactement comme on pouvait le prévoir : toute la journée de mardi, de violentes émeutes ont éclaté dans toutes les grandes villes des territoires occupés (Gaza, Naplouse, Ramallah, Djénine, Hébron etc). En fin de journée, alors que l'armée avait beaucoup de mal à faire respecter les couvre-feux imposés sur ces localités, plus de soixante Palestiniens avaient été blessés par balles et un jeune homme de 17 ans, tué par l'armée à Boureij, dans la bande de Gaza.

Betselem, soutenu par l'association des avocats palestiniens pour la défense des droits de l'homme, a réclamé la formation immédiate d'une *«commission d'enquête indépendante»* pour faire toute la lumière sur le drame de Jabalya et *«poursuivre les responsables»*. La commission qui se réunit depuis trois semaines à la cour suprême de Jérusalem, pour établir les responsabilités du massacre d'Hébron, a repris mardi ses travaux. Pas de révélation particulière, sauf la confirmation, par le chef de la police nationale, Rafi Peled, que ses hommes – 1 050 au total, auxquels s'ajoutent 14 000 soldats pour deux millions de civils sous occupation – sont totalement dépassés par les événements...

PATRICE CLAUDE

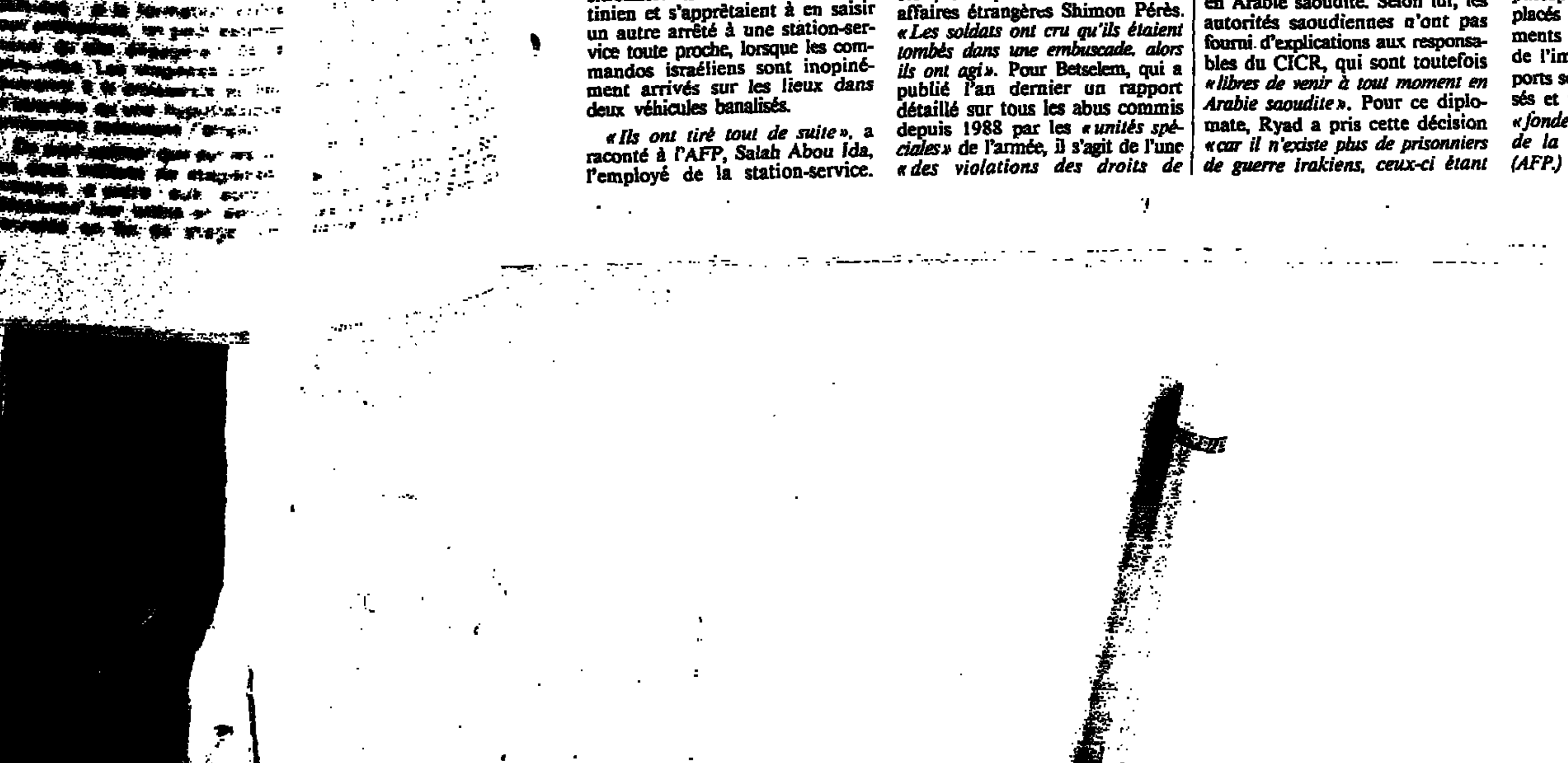
ARABIE SAOUDITE : fermeture des bureaux du Comité international de la Croix-Rouge. – Les autorités saoudiennes ont récemment fermé le bureau du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Ryad, a annoncé mardi 29 mars, un diplomate occidental en Arabie saoudite. Selon lui, les autorités saoudiennes n'ont pas fourni d'explications aux responsables du CICR, qui sont toutefois *«libres de venir à tout moment en Arabie saoudite»*. Pour ce diplomate, Ryad a pris cette décision *«car il n'existe plus de prisonniers de guerre irakiens, ceux-ci étant actuellement considérés comme des réfugiés après leur refus de regagner»* l'Irak. – *(AFP.)*

IRAN : nouveaux passeports à l'effigie de l'imam Khomeiny. – Les autorités iraniennes ont annoncé, mardi 29 mars, que les passeports iraniens seraient remplacés et que les nouveaux documents seraient ornés de portraits de l'imam Khomeiny. Ces passeports seront entièrement informatisés et porteront des symboles des *«fondements et valeurs culturelles de la République islamique»*. – *(AFP.)*

UKRAINE

Moins d'un siège sur dix a été pourvu au premier tour des élections

Seuls 49 sièges sur 450 ont été pourvus dimanche, après le premier tour des élections législatives en Ukraine, selon les résultats officiels publiés mardi 29 mars. Le président de la commission électorale a rappelé que 226 sièges devaient être pourvus pour que le Parlement puisse se réunir et légiférer, un quorum de 300 députés étant requis pour qu'il puisse amender la Constitution. Le président Leonide Kravtchouk avait annoncé que, si ce seuil de 300 députés n'était pas franchi à l'issue du second tour, le 10 avril, le Parlement de l'ère soviétique resterait en fonction et il demanderait que l'élection présidentielle prévue en juin soit annulée. – *(AFP.)*



■ RÉSULTATS. Selon les résultats définitifs des élections des 27 et 28 mars, le « Pôle des libertés », alliance des partis de droite, a obtenu la majorité absolue des sièges à la Chambre des députés (366 sièges sur 630) et approche cette majorité au Sénat (154 sur 315).

■ DISSENSIONS. La formation du nouveau gouvernement, qui devrait demander au moins trois semaines, s'annonce difficile compte tenu des dissensions entre les partis de droite.

■ RÉACTIONS. La presse internationale s'interroge sur la capacité de M. Berlusconi à surmonter les divisions apparues au sein du « Pôle des libertés » et à assumer ses promesses électorales.

Après la nette victoire des droites

Silvio Berlusconi cherche à former un

ROME

de notre correspondante

Et maintenant ? Si la droite a brillamment passé l'épreuve des élections des 27 et 28 mars, en s'assurant la majorité absolue à la Chambre et en l'approchant d'un cheveu au Sénat, une question est maintenant sur toutes les lèvres : qui va gouverner ? Les grandes manœuvres qui se sont déroulées mardi, tant à Rome qu'à Milan, laissent, en tout état de cause, présager de nombreux incidents de parcours, autant de discussions enflammées, comme au bon vieux temps de cette « première république », quand il n'y avait encore ni « transparence », ni alliances, ni système majoritaire et qu'il fallait mettre sur pied un gouvernement.

Principal obstacle, comme le titrait, mercredi matin, *la Stampa* : *Umberto Bossi, le président* de la Ligue du Nord. L'allié de Silvio Berlusconi n'avait pas ménagé ses critiques et ses attaques contre le « Cavaliere » durant la campagne, tirant aussi à l'occasion contre le troisième partenaire du trio, le chef du MSI, post-fasciste, Gianfranco Fini, qualifié d'*« infréquentable »*. Or, Umberto Bossi a tenu mardi une conférence de presse pour dire qu'il fallait compter avec lui, et que, somme toute, il ne se tenait pas pour battu au sein de l'alliance victorieuse.

« Que le président de la République Oscar Luigi Scalfaro ne se hasarde pas à introniser Berlusconi... Nous, la Ligue, sommes la seule vraie force qui ait le pouvoir de gouverner... Rome ? Rien à y faire. Toutes les consultations devraient avoir lieu à Milan, capitale morale du pays... » Résistances d'arrière-garde d'un leader en légère perte de vitesse qui tente de monnayer son appui au prix fort ? Peut-être, d'autant que pour s'assurer la majorité absolue, la droite va devoir chercher à s'élargir au Sénat. Mais avec Umberto Bossi, on ne sait jamais. De plus, vouloir forcer la main au leader de la Ligue, c'est risquer une scission au sein du mouvement, avec des répercussions incontrôlables sur la déjà difficile cohésion du pôle de droite. Aussi, pour éviter tout faux pas, c'est un Silvio Berlusconi sur la défensive qui a convoqué, puis annulé une conférence de presse ainsi qu'une participation à un show télévisé.

Petite consolation, le secrétaire du MSI, Gianfranco Fini, est venu lui rendre visite, l'assurer une nouvelle fois de sa *« fidélité »* et lui prodiguer ses conseils. Notamment, celui de chercher la majorité *« la plus large possible »*. Une main tendue au « centre » en pleine débâcle ? Peut-être. Ce qui constituerait, en tout état de cause, un premier pas rassurant pour le climat politique et rassurant pour la « couleur » du gouvernement. Ses prudences de langage ne tromperont personne : le « dottore » Berlusconi ambitionne plus que tout d'aller maintenant à la présidence du Conseil. *« Je suis prêt à*

Les trois vies du « Cavaliere »

L'industriel milanais, fils d'un employé de banque, devenu un véritable miraculé du succès, se double d'un homme aux amitiés dorées et aux zones d'ombre inexplorées qui a su exploiter le vide politique laissé par la disparition de la Démocratie chrétienne

ROME

de notre correspondante

Rien à redire. Main gauche glissée dans la poche de l'inévitable blazer, sourire contrôlé, œil fatigué mais toujours capable – l'instinct ! – d'accrocher les caméras, Silvio Berlusconi, le faiseur de miracles, joue encore un peu son rôle de candidat parfait, lundi 28 mars, sur le podium de la victoire. Mais, malgré la joie, on sent qu'il a envie de s'échapper.

Loin du Jolly Hotel pris d'assaut par les photographes, loin des pesanteurs de Rome, où il lui faudra pourtant désormais se battre au quotidien, loin de tous ces curieux, venus voir le phénomène et qui, dans le fond, le détestent peut-être. Mais allez ! *forza, forza !* ce n'est pas le moment de mollir : se faire élire n'était rien, le plus dur reste à faire.

Et pourtant que de chemin parcouru à cinquante-sept ans à peine : deux vies au moins, sans compter la plus secrète, celle des amitiés discutées, des liens du passé, des services rendus et des ambitions récompensées. Mais celle-là, mieux vaut ne pas y toucher ; de toute façon, elle est si bien protégée.

La première vie commence à côté de Milan, le 29 septembre 1936. Berlusconi enfant : ciment et brumes du Nord ; discipline des frères salésiens – le goût du travail déjà – et puis, bien sûr, la famille, qui restera, y compris bien plus tard dans ses programmes électoraux, au centre de ses préoccupations. Le père est employé de banque, la mère femme au foyer. Au plus fort des polémiques de la campagne électorale, elle dira : *« Pourvu qu'ils ne lui fassent pas de mal ! »*

Et puis ne pas oublier, dès que l'on sort de Milan, la Brianza, si belle quand vient l'été, où, au sommet de la réussite, il achètera sa villa-symbole d'Arcore. Cette Brianza manzonienne, laborieuse et croyante, faite d'artisans et de petits industriels individualistes, sur laquelle se penchent aujourd'hui les nouveaux exégètes berlusconiens pour tenter d'en saisir les racines, comme on expliquait, par exemple, Giraudoux à travers la terre lourde du Limousin.

Bientôt viendra Berlusconi, l'apprenti « cavaliere » (1). Le jeune licencié en droit (une thèse sur les aspects juridiques de la publicité) anime, l'été, pour se faire un peu d'argent de poche, des croisières, raconte des blagues, chantonne, accompagné au piano par l'inséparable Fedele Confalonieri, à qui, entré en politique, il laissera les guides de son empire. Car l'empire vient très vite. Il demande un emprunt à la banque où travaille son père, fonde les Cantieri Riuniti Milanesi (Chantiers réunis milanais) et achète son premier terrain.

Trois ans après, en 1963, sans que l'on sache vraiment comment, à Brugherio, au nord de Milan, il trouve assez d'argent pour construire un complexe résidentiel pour 4 000 habitants. Le reste va suivre. Jeune, ambitieux, travailleur insatiable et méticuleux, Silvio Berlusconi est un yuppie avant la lettre : libéralisme, culte de l'entreprise, profits sans complexe et naturellement anticommunisme, ou plutôt anti-étatisme, viscéral.

Un yuppie avant la lettre

Il n'a pas son pareil, non plus, pour saisir modes et courants. Avec lui les « cadres dynamiques » auront Milano 2 et bientôt Milano 3, des ensembles construits dans les quartiers périphériques, verts et confortables. Tennis, piscines, tout est géré par ordinateur et circuit intérieur de télévision.

Dix ans plus tard, en hommage à la consommation, naît Il Girasole, un centre commercial géant de 250 000 m², précurseur de sa chaîne de grands magasins. Pratiquement en même temps, il s'attaque aux autres priorités de la « famille italienne ». Son obsession : devenir celui qui orientera les grands choix en matière d'assurances, de cinéma, et surtout de télévision.

Le roi des ondes

L'heure de « Sua Emittenza » a sonné. En quelques années, profitant d'une lacune dans la législation qui gère le panorama audiovisuel, il devient le roi des ondes : Reti Televisive Italiana, le premier groupe privé italien et européen qui compte Canale 5, Italia 1 et Retequattro ; puis Videotime, compagnie de vidéo, puis la Holding cinéma Silvio Berlusconi communications et, pour faire tourner le tout, une puissante régie publicitaire, Publitalia.

Et tandis qu'il collectionne, pour bien faire, les hebdomadaires à succès, un quotidien (*Il Giornale*) et, au terme d'une longue lutte, la maison d'éditions Mondadori, naît son image de marque. Silvio Berlusconi, l'homme aux doigts d'or, le miraculé du succès. A moins que ce ne soit Silvio Berlusconi, l'homme aux amitiés dorées et aux zones d'ombre inexplorées.

Percer le mystère de cette vie secrète, beaucoup s'y sont essayés ; ils ont écrit des livres, parfois des romans : passage à la loge maçonnique P2 de Licio Gelli, capitaux suisses, prête-noms, filières internationales, sociétés emboîtées les unes dans les autres comme des poupées russes, liaisons dangereuses. Pendant la campagne électorale, le PDS, héritier régénéré du Parti communiste, avait insinué que les votes mafieux convergeraient sur Berlusconi, d'autres, et même des magistrats, s'intéressent plutôt au passé du Sicilien Marcello Dell'Utri, chef de Publitalia.

Seule certitude, l'empire Fininvest s'est *construit* à l'ombre du « CAF » (Craxi, Andreotti, Forlani), le tiercé régnant de la Première République. Et lorsqu'au milieu des années 80 des magistrats trop zélés ont voulu empêcher « Sua Emittenza » d'émettre, Bettino Craxi, chef du gouvernement à l'époque, est venu sauver son ami, avec un décret-loi sur mesure. Comme plus tard, en 1990, il mettra au point une loi sur la réglementation des émetteurs de télévision, qui ne sera pas, non plus, particulièrement gênante. Son seul échec cuisant, Berlusconi le connaîtra en France, lorsqu'il tentera de reprendre La Cinq.

« On ne travaille pas pour moi mais avec moi »

Mais qu'importe les racines, puisque l'image, seule, compte. En 1986, en sauvant le théâtre Manzoni, destiné, paraît-il, à devenir un fast-food, Silvio Berlusconi gagne le cœur des Milanais, et bientôt celui des « tifosi » en renflouant un Milan AC en pleine déroute. Synergie au sein de l'empire, mais aussi dans la vie. L'homme et l'entrepreneur se confondent, comme se confondent clients, consommateurs et amis. *« On ne travaille pas pour moi mais avec moi »*, dit-il à ses fidèles, qui passent week-ends et vacances avec lui. Car – *forza, forza* – si l'empire n'était aussi criblé de dettes, à l'image du carnaval de Venise qu'il sponsorise, ce serait toute l'Italie qui se confondrait avec la Fininvest. Parti-Etat-entreprise : Big Brother n'est pas loin. La politique non plus.

Commence alors la deuxième vie de Silvio Berlusconi, le grand *« télé-prestidigitateur »*. Celui qui, souriant, en pull de cachemire double maille (c'est plus rassurant), fit croire aux Italiens qu'il était le renouveau, et à la droite, coupée en clans rivaux, qu'elle existait vraiment. Avant, semble-t-il, de s'en persuader lui-même. Devant le vide laissé par la disparition de la Démocratie chrétienne, sans plus de supports actifs pour soutenir son groupe, et surtout face à l'avancée des progressistes, qui, pour lui, resteront toujours des « communistes », il a joué le tout pour le tout.

Sauver le pays, ou sauver son entreprise, au fond, pour lui, n'est-ce pas pareil ? *« Ou vous serez avec moi au palais Chigi (2) ou vous viendrez à mes funérailles »*, lance-t-il en décembre à ses collaborateurs. La campagne électorale ne débute qu'en février et semble déjà appartenir à l'histoire. Un parti, mi-équipe de football, mi-société de marketing, est monté en deux mois, grâce au personnel de Publitalia. Il vend un produit, le « nouveau miracle italien », à des électeurs-consommateurs éperdus de nouveautés après cinquante ans d'immobilisme. Et, au-delà du savoir-faire, un élan réel, un dynamisme face à l'avenir que personne ne peut lui contester.

Que l'Italie ait eu envie de consommer, de croire qu'avec beaucoup de volonté ce miracle électoral pourrait devenir vrai, après tout, c'est son choix. A Silvio Berlusconi de s'occuper maintenant du service après-vente : en politique aussi, le client est toujours roi.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Titre honorifique, sorte de prix d'excellence du travail.

(2) Siège de la présidence du Conseil.

Attention, populisme

Suite de la première page

Le mal de vivre conduit au mal d'espoir. C'est le deuxième ingrédient du populisme. On connaît les grandes explications de cette désespérance : les bouleversements économiques, la montée du sida, l'effondrement du communisme, le recul de la religion et de la famille, l'essaimage des guerres ethniques, cette liste des barrières écroulées, des repères effacés, des peurs accumulées. Cette longue liste n'est d'ailleurs nullement exhaustive. L'horizon est d'autant plus brouillé en France que la gauche n'a pas encore refait toutes ses forces ni ses idées, cependant que la droite, un an après, déçoit. Or nos compatriotes, plus que d'autres peuples *peut-être, ont par tradition* besoin d'un grand dessein. Seulement on a tant chanté les vertus vraies de l'humilité et du pragmatisme qu'il semble désormais presque obscène de proposer un idéal. Il n'y a plus d'action qu'expérimentale, plus d'ambition que limitée.

Le futur est censé n'amener *aucun mieux, sauf le futur long*, celui des croyances et des religions. Mais l'avenir directement perceptible, l'avenir individuel et terrestre, celui-là ne promet rien de bon. D'où la mise en cause de notions essentielles : le progrès, la responsabilité, l'effort. Si demain est pire qu'hier, alors à quoi bon ? La vie se vit de plus en plus dans l'instant. Notre rapport même avec le temps, – le sens de notre propre existence – est en train sous notre regard de changer. Des menaces partout, des espoirs *nulle part* : le scénario est prêt pour que la génération de la crise se transforme en génération du désespoir.

Car le mal d'espoir touche bien sûr d'abord la jeunesse. L'affaire du CIP, les manifestations à répétition ne constituent qu'un symptôme. Symptome de l'incompréhension d'un pouvoir à l'égard de l'angoisse des jeunes. Symptome de cette angoisse elle-même, s'exprimant avec raison quand *le Journal officiel de la République française* proclame que les diplômes seront dévalorisés et que l'emploi des jeunes sera sous-payé. Au-delà des modalités techniques, comment ce gouvernement a-t-il pu oublier à ce point que le besoin d'espoir *est au cœur de la nature humaine* – et encore davantage au cœur des jeunes ? Quand un pouvoir montre qu'il ne comprend pas les adolescents, quand il leur refuse les moyens de leur avenir, alors ce besoin court le risque d'être dévoyé. On ne gouverne pas contre la jeunesse. Sur le CIP le gouvernement a failli. Le texte doit être purement et simplement abrogé.

Changer de méthode

Le troisième ingrédient du populisme, c'est précisément le « mal gouverner ». Au centre des débats actuels, il y a l'Etat et l'action publique. Un Etat qui aujourd'hui ne remplit plus suffisamment ses fonctions d'organisateur de solidarité, de correcteur d'inégalités, de défenseur de la sécurité, de réducteur d'incertitudes ; un Etat dont le rôle est d'autant plus important en France qu'il a bâti la nation ; un Etat vilipendé, mais un Etat regretté. Or le populisme, lui, confond l'Etat et la bureaucratie ; il favorise les corporatismes ; il récuse l'intérêt général. D'où la nécessité – pour lutter contre ces dérives –, de défendre les services publics en les adaptant, de rendre l'action publique plus efficace parce que plus sélective et plus juste. Et de réaffirmer des valeurs en traduisant concrètement celles-ci : égalité, laïcité, solidaritée, vérité.

Cela signifie que dans toute une série de domaines il est nécessaire de changer de méthode. Car si on rejette le populisme, on ne peut pas à la fois, comme le gouvernement actuel, plaider pour le dialogue social et consulter les syndicats par simulacre. On ne peut pas se dire attaché au jeu des forces démocratiques et accuser tel parti de récupération lorsqu'il s'oppose à un projet néfaste. On ne peut pas rejeter la pression de la rue et refuser qu'on débatte des problèmes du pays là où ils doivent l'être, c'est-à-dire au Parlement. Revenons à des *méthodes de gouvernement* saines : avant toute décision importante, une consultation complète, réelle, qui signifie reconnaissance du rôle des partenaires sociaux ; pour la décision, le Parlement ; au cours de l'explication et du suivi, écouter et, lorsqu'une erreur se produit, corriger très rapidement et *complètement la trajectoire*. Avec partout, sans cesse, de la disponibilité et de la simplicité. Ces règles sont celles de la démocratie, il est grand temps qu'on les retrouve.

Mais le gouvenement, objecte-t-on, voudrait réformer. Seulement, voilà : le peuple, ou telle catégorie, ne veut rien comprendre, toute réforme se trouve donc paralysée ! Thèse commode, mais thèse fausse. Les Français ne sont pas hostiles aux réformes, ils sont hostiles au mal réformer. La révision de la loi Falloux, quoi qu'en disent certains aujourd'hui, menaçait le financement de l'école publique : c'était une mauvaise réforme. Le *premier plan Air France – on le* voit bien par comparaison avec le second – était injuste et mal ficelé : c'était un mauvais plan. Le CIP a réussi le tour de force d'être à la fois provocateur, inefficace et dangereux : c'est un mauvais projet. Ces trois exemples ne condamnent nullement la notion même de réforme, ils condamnent ceux qui en ont fait *ou qui en font une application* erronée. Le mal réformer n'est qu'une variante du mal gouverner.

La puissance de la télévision

La combinaison de ces ingrédients débouche souvent sur le populisme. C'est pourquoi, aujourd'hui, je suis inquiet. D'autant plus que s'ajoute un facteur aggravant : la perversion possible du rôle des médias – et notamment de la télévision. Sa puissance peut tout construire ou tout démolir. Sous le scalpel des images et des commentaires, les manipulations et les *mensonges devraient être* démontés par les médias. Or c'est souvent le contraire qui se produit. La télévision brésilienne – plus l'argent – a fait un président de la République, ultérieurement destitué pour corruption. La télévision américaine, plus l'argent a fait un candidat populiste à l'élection présidentielle qui a obtenu un score considérable. La télévision italienne, plus d'autres éléments, vient de faire un président du Conseil en puissance. Les conditions ne sont évidemment pas les mêmes, mais au nom de quoi notre système médiatique serait-il à l'abri ? Quand de tels intérêts sont en jeu, personne ne peut faire *confiance à la seule loi du marché*, aux mécanismes de la concurrence ou à la fermeté d'âme des journalistes – si courageux soient-ils – pour empêcher les dérives. Le débat est ancien, il n'en est pas moins urgent.

On me dira : les risques ne sont pas si grands, vous exagérez. Et puis qui visez-vous exactement ? Je réponds que chacun doit balayer devant sa porte, qu'il peut y avoir du populisme partout, que celui-ci commence avec la facilité, la démagogie, le mensonge ; que les chômeurs, si nombreux aujourd'hui, sont une proie toute désignée pour cette aventure malsaine ; qu'une partie des salariés, dont la promotion *professionnelle est aujourd'hui* bouchée l'est aussi ; que beaucoup d'habitants de quartiers déshérités, beaucoup de familles, nombre de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs ou de pêcheurs, se retrouvent dans la même situation ; que la violence affleure désormais partout ; qu'il suffit d'analyser les suffrages *obtenus par le Front national* ou de l'abstention pour le constater ; qu'on risque de voir ce mouvement s'amplifier encore lors des prochaines consultations électerales ; bref, que la mèche est prête et qu'elle commence même de se consumer.

En écrivant cela, je ne joue pas *les mauvais prophètes*. Je demande seulement que, face aux risques de populisme, on réagisse – contre le chômage, contre le mal gouverner, contre les dérives médiatiques – et d'abord que les responsables politiques développent des projets, des projets autres que celui, pour les uns, de garder le pouvoir, et, pour les autres, de le reconquérir. Car si les contraintes de toute nature, françaises, européennes, mondiales sont proclamées insurmontables, si l'action politique revendique de ne rien pouvoir améliorer, si les équipes alternatives sont perçues comme des clones, si tout vaut tout, alors rien ne vaut rien et l'opinion ne le supportera pas.

La démocratie, c'est le choc maîtrisé des projets. Les deux années de gouvernement Balladur vont échouer parce qu'elles prennent le même triste chemin que les deux années de gouvernement Chirac : au début la légitimité populaire, puis la tentative de bouclage, puis le creusement des inégalités, et, au milieu, la rupture avec les jeunes. Cet *échec, on l'entrevoit déjà*, même si le calendrier n'est pas connu. A la gauche donc – tôt ou tard – de se préparer. Abandonnant définitivement l'étatisme et l'uniformité, promouvant l'égalité des chances, l'épanouissement individuel, l'action publique efficace, l'imagination et la solidarité. Le pays a besoin d'espoir. Ou bien ce seront les populistes, ou bien ce sera nous.

LAURENT FABIUS



EUROPE

aux élections législatives en Italie

gouvernement élargi

assumer des responsabilités», a-t-il lancé, au soir de la victoire. De même au cours de ses rares déclarations post-électorales aurait-il fait savoir qu'il était dans ce cas prêt *«à vendre une de ses chaînes télévisées et à renoncer à une partie de ses activités»*.

Mais il lui faudra jouer serré, la future opposition, menée par Achille Occhetto, secrétaire du PDS, l'attend déjà au tournant. M. Occhetto, qui a publiquement demandé au président de la République de nommer M. Berlusconi à la présidence du conseil, a déjà rappelé à ce dernier sa promesse de *«créer un million d'emplois»*. Pour mettre de l'ordre au sein de ses propres affaires, en s'en détachant le plus possible, et de montrer un visage impartial; pour «pacifier» le pôle de droite, s'assurer des alliés et des soutiens au Parlement, et se préparer *éventuellement* à gouverner, Silvio Berlusconi a de toute façon encore un peu de temps.

Le nouveau Parlement ne fera sa rentrée que le 15 avril, suivie de la démission de l'actuel président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi.

M.-C. D.

Dans la presse internationale

Interrogations sur la capacité à former une équipe stable

La victoire de Silvio Berlusconi et du «Pôle des libertés» suscite d'abondants commentaires dans la presse internationale : le passage de la première à la seconde République italienne est un événement qui *«aura de l'écho à travers l'Europe»*, constate la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le quotidien des milieux d'affaires allemands. Ce journal affirme d'autre part qu'une *«majorité absolue d'Italiens s'est reconnue dans les nouvelles formations de droite, jugées plus capables que la gauche de résoudre les problèmes du pays, qui vont de la dette publique immense à la lutte contre le crime organisé, en passant par la mise en place d'une administration efficace»*.

Au fil des éditoriaux transparaît une interrogation sur la capacité du *cavaliere* à constituer un gouvernement stable avec ses alliés et, surtout de mener une politique cohérente : *«Dans l'hypothèse où Silvio Berlusconi serait chef du gouvernement*, écrit le Financial Times, *il s'apercevra que sa tâche ne sera pas facilitée par sa promesse électorale de baisser les impôts (...), son choix va être entre le dur chemin vers la respectabilité fiscale et l'intégration européenne ou le glissement vers une faillite financière de style sud-américain.»*

L'International Herald Tribune est plus confiant lorsqu'il annonce : *«Peut-être un nouveau départ en Italie» «M. Berlusconi est un homme remarquable – l'élection l'a prouvé. S'il arrive à confondre les sceptiques, la vraie construction de la Seconde république italienne aura commencé.»* *The Guardian* s'inquiète pour sa part du danger de *«fragmentation»* qui menace le pays *«La relation entre le Nord et le Sud est plus mauvaise que jamais. C'était un un coup de génie de M. Berlusconi de faire à la fois alliance avec les néofascistes et les ligues séparatistes. Mais cela pourrait bien éclater...»*

«Une volonté de clarification»

El Pais, de Madrid, s'interroge sur la gauche, après s'être étonné que les «progressistes» n'aient pas suivi les conseils des intellectuels de présenter aux élections des personnages nouveaux. *«Alors, la gauche, si elle veut gouverner demain en Italie*, poursuit le quotidien madrilène, *ne devra pas oublier que le verdict des urnes qui a enterré la Ire République n'a traduit rien d'autre que la volonté de clarification de la vie politique, et celle de simplifier l'éternel système de gouverner tous unis sans possibilité d'alternance.»*

Le *Financial Times* conseille enfin à M. Berlusconi de *«sourire aussi longtemps qu'il le pourra»*, car il devra, dès les prochaines semaines, affronter la dure tâche de former un gouvernement.

Les réactions en France

Alain Madelin (UDF-PR), ministre des entreprises, du développement économique, des PME, du commerce et de l'artisanat, a estimé, mardi 29 mars, que la victoire de Silvio Berlusconi était *«une chance de réforme»* pour l'Italie. *«Je souhaiterais*, a-t-il dit, *qu'il y ait en France une prise de conscience, un sursaut à l'italienne.»*

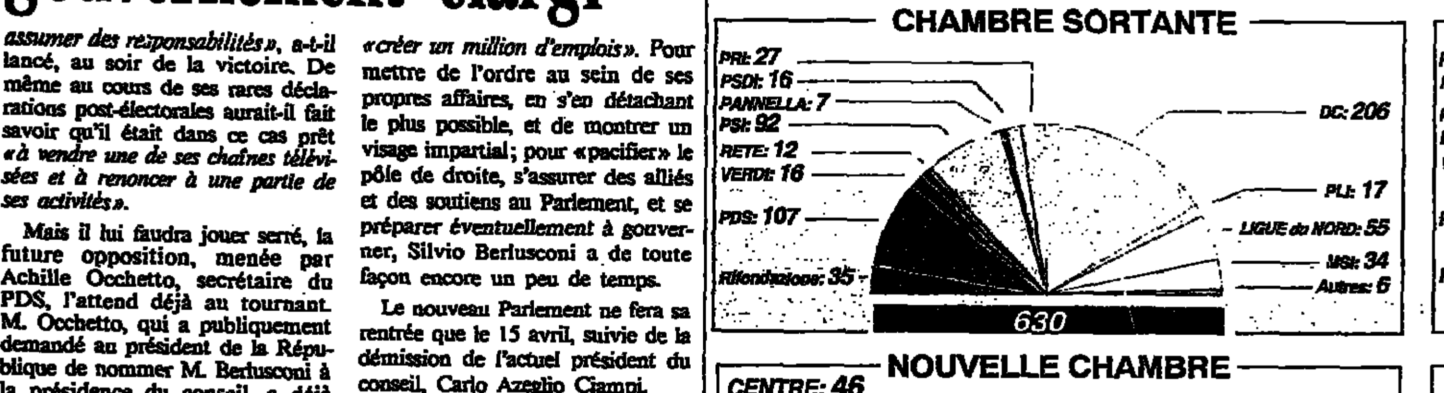
Selon Jean-Marie Le Pen, président du Front national, le résultat des élections *«confirme le rejet massif par le peuple de la formation partitocrative»*, ce que le dirigeant d'extrême droite appelle, en France, *«la bande des quatre»*, c'est-à-dire les deux partis de la majorité de droite (RPR et UDF) ainsi que les deux partis de gauche (PS et PCF). M. Le Pen salue GianFranco Fini, chef de file néofasciste du MSI, composante de l'alliance de droite victorieuse dimanche, ajoutant : *«Nous allons nous battre jusqu'au 12 juin* [date des élections européennes] *pour que le Front national puisse, avec les autres mouvements nationaux européens, constituer à Strasbourg une force parlementaire véritablement nouvelle.»*

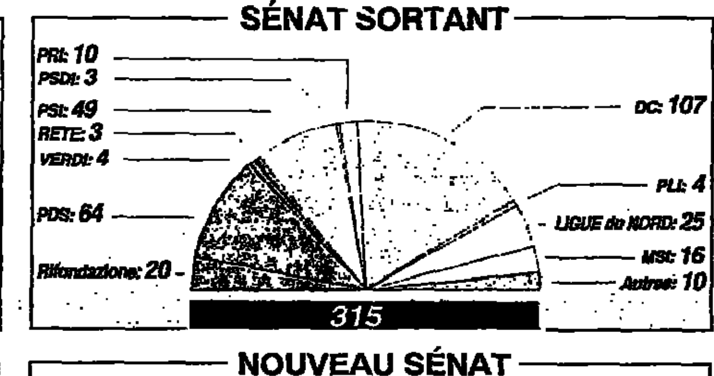
Pour Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), le succès de M. Berlusconi est *«d'abord la victoire de l'argent»* et aussi *«la victoire d'un pouvoir télévisuel incontrôlé sur la démocratie»*. *«Pour faire face à une dérive médiatico-financière déjà bien engagée»* en France, l'ancien ministre socialiste en appelle à *«l'esprit»* et aux *«valeurs de la République»*.

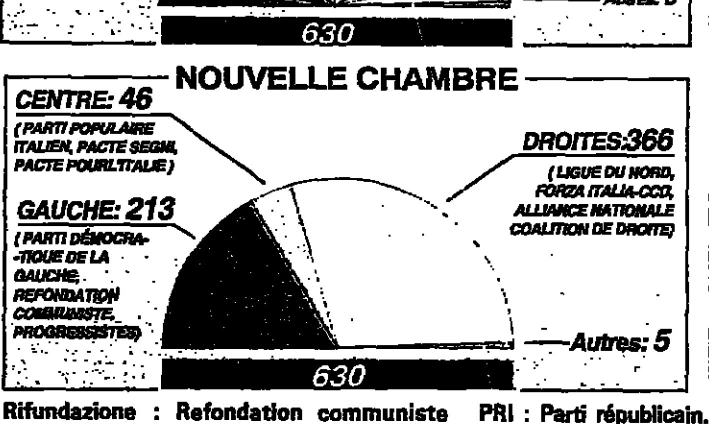
Julien Dray, député PS et animateur de la Gauche socialiste, fait part de son inquiétude : *«J'ai même peur qu'il n'y ait bientôt plus d'Italie si ça continue comme cela, parce que la coalition qui s'est faite autour de M. Berlusconi est une coalition hétéroclite dans laquelle, n'en doutons pas, ceux qui pèseront le plus seront les néofascistes, parce que, eux, savent où ils doivent aller.»*

Sous le titre «Le vide», le journal du Parti communiste, *l'Humanité*, renvoie dos à dos la coalition des droites et celle des gauches, en remarquant que le *«principal porte-parole»* de cette dernière, Achille Occhetto, dirigeant de l'ancien PCI puis du PDS, a présenté son programme économique *«au cours d'une soirée des dirigeants de la City de Londres»*.

La nouvelle répartition des sièges







NOUVEAU SÉNAT

CENTRE: 31

GAUCHE: 122

DROITES: 155 (LIGUE DU NORD, FORZA ITALIA-CCD, ALLIANCE NATIONALE)

Autres: 7

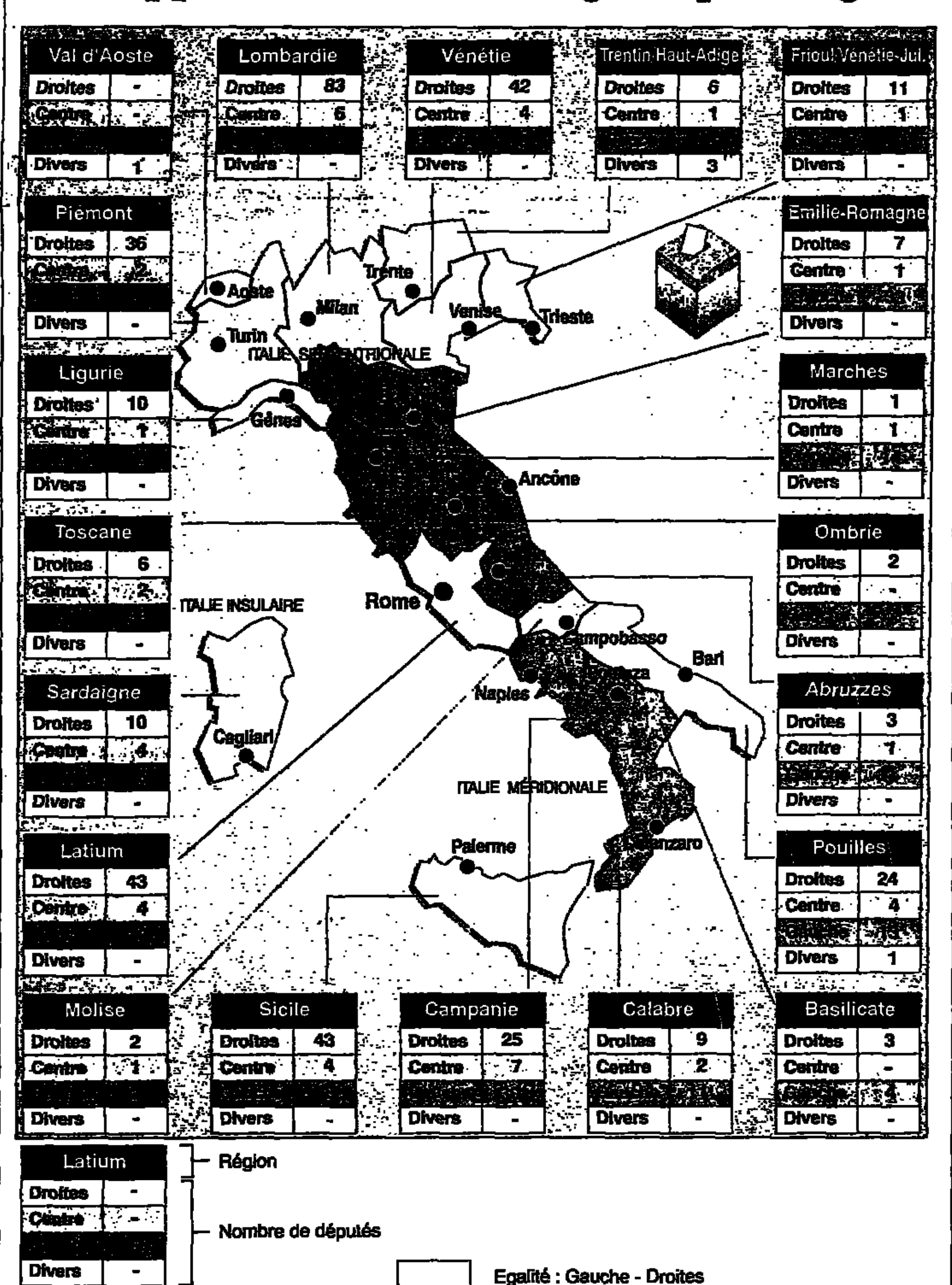
315

Rifundazione : Refondation communiste (scission de l'ex-PCI).
Verdi : Verts.
Rete : anti-Mafia.
PDS : Parti dém. de la gauche (ex-PCI).
PSI : Parti socialiste.
PSDI : Parti social-démocrate.
PRI : Parti républicain.
DC : Démocratie chrétienne.
PLI : Parti libéral.
Ligue du Nord : Ligue ex-lombarde et ex-vénète notamment (Umberto Bossi).
MSI : Mouvement social italien (néo-fasciste).

Les liens entre les formations politiques de 1992 et celles d'aujourd'hui ont été explicités dans notre supplément «Espace européen» (*le Monde* du 26 mars).

Pour le Sénat, outre les 315 sénateurs élus, il faut ajouter 11 sénateurs nommés à vie.

Le rapport des forces région par région



Plusieurs partis n'ont pas obtenu 4 % des voix

Le Parti socialiste italien (PSI), les Verts, la Rete (le Réseau, anti-mafia) et le mouvement réformateur radical de Marco Pannella n'ont pas atteint le seuil des 4 % des voix nécessaires au scrutin proportionnel pour obtenir des sièges. Certains de leurs représentants ont toutefois été élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour, puisque leurs partis se présentaient en coalition.

Le PSI subit l'humiliation la plus cuisante : arrivé aux élections législatives d'avril 1992 en troisième position avec 13,6 % des suffrages, il n'en a obtenu cette fois que 2,2 %. Le coup est aussi dur pour la Rete – qui a tout juste recueilli 1,9 % des voix. Les Verts, guidés par l'ancien commissaire européen à l'environnement, Carlo Ripa Di Meana, obtiennent 2,7 % des suffrages, et le mouvement libertaire de Marco Pannella 3,5 %. L'ancien trublion de la politique italienne a lui-même été battu à Rome par Gianfranco Fini, le leader néofasciste de l'Alliance nationale.

MM. Giscard d'Estaing et Kissinger s'inquiètent de l'emprise des médias audiovisuels

NEW-YORK

de notre correspondant

Dieu, que la démocratie était *belle lorsque nous étions au pouvoir, dans les années 70!* Il y avait de la nostalgie dans le débat qui a *opposé, fort courtoisement*, Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien président de la République française *(1974-1981), et* Henry Kissinger, le secrétaire d'Etat américain (1973-1977) de Nixon, mardi 29 mars à New-York autour du thème : «Démocratie représentative dans le monde de l'après-guerre froide».

Réunis à l'occasion de l'une des premières manifestations à l'étranger du bicentennaire de l'Ecole Polytechnique, les six cent cinquante auditeurs de ce débat, «sponsorisé» par Axa et Paribas, en sont sortis avec une vision bien sombre de l'avenir des systèmes démocratiques. Les difficultés rencontrés pour instaurer la démocratie en Russie, en Afrique du Sud, en Algérie ou au Mexique inquiètent naturellement les deux «ex».

Mais c'est, semble-t-il, beaucoup plus la victoire électorale de M. Berlusconi en Italie qui alimente *leurs craintes. La* puissance des médias audiovisuels (la télévision essentiellement) est, pour les deux orateurs, à l'origine d'une dérive malsaine, dangereuse même, du fonctionnement des démocraties.

«En passant de l'ère du livre à celle de la télévision et des ordinateurs, a expliqué Henry Kissinger, *nous sommes en train de passer d'une période où la politique était faite à partir de concepts à une période où ce sont les impressions et les sentiments qui dominent.»* Cette évolution, qui ne fait que commencer, selon M. Kissinger, a des conséquences très graves : *«Le fossé entre les experts et les décideurs se creuse.»*

Plus dangereux encore, la *«communication instantanée conduit les hommes politiques à se laisser guider par l'opinion publique»*. Ce sont les sondages, les indices de popularité au jour le jour qui font la loi, en particulier en matière de politique étrangère. M. Kissinger a rappelé comment les images sur la Somalie et la Bosnie avaient joué un rôle dans la politique de Washington.

Cette évolution des systèmes démocratiques *«dominés par l'émotion»* pourrait conduire à de *«fortes tensions»* pour VGE, *«à l'émergence de leaders inspirés par des idéologies fascistes»*, selon l'ancien secrétaire d'Etat américain. Inquiétante perspective donc. L'un et l'autre estiment que les hommes politiques souffrent en outre aujourd'hui d'un manque *«d'une évaluation critique»* de leurs décisions. *La* presse écrite a là, selon eux, une fonction à assumer.

ÉRIK IZRAELEWICZ

DIPLOMATIE

L'épilogue de la crise sur le fonctionnement de la Communauté

L'autorité de John Major est gravement atteinte après l'acceptation du « compromis européen »

Le gouvernement de John Major a finalement accepté, mardi 29 mars, comme les autres gouvernements européens, le compromis mis au point par les ministres des affaires étrangères sur les conditions de vote au sein de la Communauté. Mais le premier ministre britannique est rendu responsable chez lui d'une « reculade humiliante » pour la Grande-Bretagne.

LONDRES

de notre correspondant

John Major est un premier ministre gravement affaibli, dont l'autorité est aujourd'hui réduite à la portion congrue. Il n'est pas, comme l'affirment certains commentateurs pressés, dans *« une phase politique terminale »*, mais la question de son avenir politique est désormais ouvertement posée au sein du parti conservateur.

Cette crise de confiance et de « leadership », qui était latente depuis de nombreux mois, s'est brusquement aggravée à l'occasion des négociations sur le fonctionnement de l'Union européenne. En fixant très haut la barre des conditions posées par le gouvernement britannique (Londres refusait que le seuil de la minorité de blocage des décisions communautaires passe de 23 à 27 voix, à l'occasion de l'élargissement de la Communauté), M. Major s'est engagé dans une bataille que la Grande-Bretagne n'avait aucune chance de gagner face à ses onze partenaires européens. Il fallait cependant un franc-tireur pour oser dire publiquement, mardi, à la Chambre des communes, que *« le roi est nu »*. Elu du comté de Northampton, « eurosceptique » avéré, Tony Marlow s'était déjà fait remarquer, il y a quelques années, en demandant ouvertement à Margaret Thatcherd'abandonner ses fonctions. S'adressant cette fois à John Major, cet ancien militaire n'y est pas allé de main morte : *« Aucun observateur objectif ne croit que ce prétendu compromis a permis d'obtenir quoi que ce soit pour le Royaume-Uni. A partir de maintenant, vous n'avez plus aucune autorité, crédibilité ou politique quelconque dans ce domaine vital. Pourquoi ne vous retirez-vous pas en laissant la voie libre à quelqu'un qui puisse offrir au parti et au pays direction et leadership ? »*

Cette mise en cause personnelle a pris de court le premier ministre, tout en faisant passer un frisson de stupeur parmi les parlementaires conservateurs. Au-delà cependant de la diatribe de M. Marlow, le silence qui a accueilli les explications du premier ministre était encore plus révélateur des sentiments de la majorité des parlementaires du parti tory à l'égard de ce que John Smith, le chef du parti travailliste a qualifié de *« reculade humiliante »*. M. Major a en effet répété que la Grande-Bretagne a obtenu *« une série de concessions »* pour prix de son ralliement au compromis européen, une affirmation qui a provoqué, quelques heures plus tard, une mise au point en forme de démenti de la part de Jacques Delors, le président de la Commission européenne.

Manque d'autorité

Le premier ministre a déclaré avoir reçu des *« assurances »* et des *« garanties »* de la part de la Commission, celle-ci s'engageant à ne pas utiliser les directives communautaires relatives à la santé et à la sécurité pour contourner la clause d'exemption sur les dispositions sociales du traité de Maastricht obtenue par la Grande-Bretagne. *« Non*, a répliqué M. Delors, *j'ai simplement clarifié le programme de la Commission pour l'année en cours, ainsi que l'interprétation du protocole social, c'est tout. »*

Cette rebuffade diplomatique a contribué à accroître l'impression d'un fiasco politique dont le premier ministre porte seul la responsabilité. Or les « eurosceptiques » ne sont plus seuls aujourd'hui à dénoncer le manque d'autorité de M. Major, et à douter de sa capacité à entraîner le parti conservateur vers la victoire lors des prochaines élections parlementaires.

Parmi les « centristes », « proeuropéens », et autres « légitimistes », la question de son éventuel remplacement au 10 Downing street est ouvertement posée. Ce n'est pas un hasard si la presse britannique publiait, mercredi matin, la photo de Michael Heseltine, le ministre de l'industrie et du commerce, qui est sans doute le plus sérieux prétendant (officieux) à la succession de M. Major. Le premier ministre dispose cependant d'un répit pour tenter de redresser la barre. En mai et en juin, il va devoir affronter une série d'échéances électorales difficiles. Si les résultats se traduisent par de nouvelles défaites pour les tories, John Major ne pourra probablement pas éviter une offensive pour tenter de le déstabiliser, du type de celle qui a provoqué la chute de Margaret Thatcher.

LAURENT ZECCHINI

Silence en France

Suite de la première page

C'est particulièrement vrai pour des dirigeants français qui, à l'époque, étaient très véhéments contre le jargon bruxellois, mais qui ne se sont exprimés ces derniers mois sur la question de l'élargissement que pour se féliciter que les pays candidats soient « riches ».

Cet élargissement, comme on le sait, en appelle un suivant et d'autres candidats qui, eux, ne sont pas riches, et essaient d'accélérer le mouvement. Combien seront-ils et lesquels ? Ceux du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) ? La Roumanie et la Bulgarie ? Les Baltes et d'autres aussi ? Comment la politique agricole commune, ou celle des aides régionales pourront-elles, même à terme, résister à ces nouvelles entrées ? Quelles sont les frontières de l'Union monétaire ? Quel système de sécurité imagine-t-on pour la future Union élargie, quelle politique par rapport à la Russie ? comment les institutions communautaires pourront-elles fonctionner ? Quels nouveaux équilibres internes peuvent naître de tels élargissements, quel nouveau rôle pour l'Allemagne notamment ?

De tout cela, à quelques mois des élections européennes, rien n'est encore dit. Sans doute peut-on admettre qu'après le traumatisme de Maastricht, alors qu'aucune politique étrangère commune ne fonctionne encore, et alors que l'Europe connaît dans les opinions un reflux patent, il n'est pas opportun d'ouvrir dès maintenant un débat, très conflictuel entre les Douze, sur ce que doit devenir l'Europe du prochain millénaire. Cela ne devrait cependant pas empêcher tel ou tel gouvernement d'annoncer sa couleur. Et il ne faut pas se dissimuler que, si on ne le fait pas à Paris, si on laisse l'opinion dans le noir, c'est tout simplement parce qu'il n'y a, à ce stade, aucun consensus, aucune politique européenne arrêtée dans la majorité.

CLAIRE TRÉAN

La visite en France de Luc Van den Brande

La communauté flamande de Belgique attend une franche explication avec Paris

BRUXELLES

de notre correspondant

Luc Van den Brande, ministre-président de l'Exécutif (gouvernement) flamand, a commencé, mardi 29 mars, à Paris, une visite officielle comportant un entretien avec François Mitterrand et des rencontres avec des membres du gouvernement et des patrons, avant son départ pour Lille, jeudi matin. C'est la première fois que le numéro un social-chrétien de la région flamande et de la communauté néerlandophone se rend à Paris depuis la réforme constitutionnelle qui, l'an dernier, a fait de la Belgique un Etat fédéral. Cela n'était pas encore le cas en janvier 1993 quand Guy Spitaels, alors ministre-président de l'Exécutif wallon, avait été reçu à l'Elysée. *« Je veux présenter la nouvelle Belgique à la France*, a déclaré lundi M. Van den Brande au quotidien flamand *De Standaard. Il me faut faire comprendre aux Français que celle-ci n'est pas uniquement la Belgique qui est leur voisine, mais que la Flandre est aussi, au sens politique, une voisine directe »*.

Sans négliger l'aspect culturel du voyage – en mettant en relief la coopération avec les Pays-Bas dans l'affirmation du fait néerlandophone face aux autres langues et cultures européennes – M. Van den Brande vient surtout pour une franche explication, souhaitée par lui-même et par Paris. En effet, depuis plusieurs semaines, une partie de la presse flamande, relayant les propos de responsables politiques et économiques, s'insurge contre l'*« impérialisme économique français »*.

Les vrais partenaires pour l'avenir

Ce discours est rituel depuis la prise de contrôle de la Générale de Belgique par Suez. Il a pris un tour nouveau avec le récent programme de privatisations de grandes entreprises nationales annoncé par le gouvernement fédéral. Des Néerlandophones, partisans d'un *« ancrage flamand »* des nouvelles entités à créer, se déclarent persuadés que les grands groupes français, tels Suez et Paribas, vont en profiter pour accroître leur implantation en Belgique, avec la *« complicité de la grande bourgeoisie francophone bruxelloise »*.

De Standaard, le plus influent des quotidiens néerlandophones, et *Trends*, un hebdomadaire très lu dans les milieux économiques flamands, sont à la pointe de ce combat, qui n'a rien d'un phénomène groupusculaire. *« La francophonie belge utilise des façades « belges » pour s'arroger des privilèges lors des privatisations, ce qui en réalité joue en faveur de la France »*, écrit par exemple dans *De Standaard* Jos Dupré, député du même parti que M. Van den Brande.

« L'influence française conforte la puissance de l'élite politique non flamande en Belgique et, de ce fait, empêche la force économique flamande de s'affirmer, assure Hans Brockmans, un journaliste de *Trends. Les Flamands représentent 65 % du PNB belge, mais les cadres supérieurs des entreprises financières ou industrielles les plus importantes sont à 80 % français ou francophones. »*

Dans l'entourage du « premier ministre » flamand, on souligne que sa visite en France vise à susciter des investissements créateurs d'emplois mais que les Français doivent *« cesser de penser à des opérations purement financières »*. Avec *De Standaard*, M. Van den Brande a été très clair en parlant des *« milieux bruxellois et belgicains »* contre lesquels il bataille : *« Les Français doivent savoir que leurs partenaires ne sont pas ces milieux-là, car ils se priveraient alors de leurs vrais partenaires pour l'avenir. »* Cela fait beaucoup d'arrière-pensées de politique intérieure pour une visite diplomatique.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

L'avenir des Nations unies

Alain Juppé favorable à un droit de veto pour le Japon et l'Allemagne au Conseil de sécurité

TOKYO

de notre correspondant

Favorable à l'entrée de l'Allemagne et du Japon au Conseil de sécurité des Nations unies, la France ne souhaite pas la création d'une nouvelle catégorie de membres permanents et se déclare en faveur de l'obtention par ces deux pays des droits attachés à leur charge, par conséquent du droit de veto.

Cette déclaration a été faite, à la veille de son départ pour Tokyo, mercredi 29 mars, par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, dans un entretien accordé au *Yomiuri* et a été reproduite en première page du quotidien japonais à plus fort tirage.

La France estime que l'élargissement du Conseil de sécurité est une *« nécessité »* et elle se déclare *« en faveur d'une augmentation des membres permanents de celui-ci »*. *« Il est donc naturel de donner un siège à l'Allemagne et au Japon »*. Interrogé sur les droits dont pourraient disposer ces nouveaux membres, le ministre a répondu : *« la France n'est pas favorable à la création d'une nouvelle catégorie de membres permanents. Il existe déjà des membres permanents et des membres non-permanents. Les nouveaux membres permanents devront jouir des droits et assumer les responsabilités de leur charge »*.

C'est la première fois, souligne le *Yomiuri*, qu'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité se prononce aussi clairement en faveur de l'obtention par de nouveaux pays de tous les droits et obligations des membres permanents du Conseil de sécurité. La question de l'entrée du Japon au Conseil a longtemps été un point de malentendu, sinon de divergence, entre Paris et Tokyo. En dépit de déclarations de M. Mitterrand, à la veille du « Sommet des Sept » en 1992, le Japon considérait que la France restait réticente. Cette hypothèque à une amélioration du dialogue franco-japonais est donc levée. Le *Yomiuri* note que M. Juppé fait un pas que les Américains se sont gardés de franchir.

Ph. P.

AFRIQUE

SOMALIE

Un rapport dérangeant à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)

de notre envoyée spéciale

Mais où est passé le rapport de la commission d'enquête sur la Somalie ? La question est sur toutes les lèvres, ces jours-ci, dans les couloirs de l'ONU. On se demande comment un document remis il y a plus d'un mois au secrétaire général n'a pas encore été porté à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

C'est que, si l'on en croit les rares informations qui ont filtré, le rapport, réalisé par trois experts (un Finlandais, un Ghanéen et un Zambien) à la demande du Conseil, est extrêmement critique sur le fonctionnement de l'Opération des Nations unies en Somalie, dont il expose les lacunes, en particulier dans la chaîne de commandement.

Une étrange confidentialité

La responsabilité des hommes du général Aïdid dans les attaques meurtrières contre les « casques bleus » y serait par ailleurs clairement établie et certains contingents de l'ONU y seraient décrits sous un jour peu glorieux.

Ce rapport avait été commandé à l'initiative des Américains lorsque ces derniers ont changé de politique, à la suite des lourdes pertes subies par leurs troupes en octobre dernier ; la « chasse » menée contre le général Aïdid avait été arrêtée, alors que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité au lendemain du massacre de « casques bleus » pakistanais, le 5 juin 1993, l'avait désigné comme le coupable. L'établissement d'une commission d'enquête devait permettre, espérait-on, de temporiser.

Mais les enquêteurs ont fait leur travail et ils l'ont fait rigoureusement. Retrouvant cet encombrant document sur son bureau, M. Boutros-Ghali a attendu un mois avant de le transmettre au président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur français Jean-Bernard Mérimée, à qui il est revenu de le porter à la connaissance des quatorze autres membres du Conseil, sans lui donner la diffusion habituelle.

Pour éviter les fuites, les délégués, au lieu de se voir distribuer un exemplaire par délégation, sont priés d'aller consulter ce volumineux rapport (on parle de 80 pages) chacun à son tour, dans un bureau du trente-huitième étage du palais de verre. Aucun des délégués interrogés mardi ne connaissait de précédent à une procédure aussi confidentielle.

S. K.

Plus de deux mille cas de choléra à Mogadiscio. – L'épidémie de choléra qui se propage en Somalie *« fait craindre le pire, si les conditions d'insécurité empêchent les humanitaires d'accomplir leur mission »*, a indiqué l'organisation humanitaire Action internationale contre la faim (AICF), dans un communiqué publié lundi 29 mars à Paris. Selon l'AICF, plus de deux mille cas ont été recensés à Mogadiscio. Ces chiffres ne reflètent sans doute pas la réalité, car les malades restent chez eux pour y mourir en raison de l'insécurité.

ALGÉRIE

Deux fonctionnaires municipaux assassinés

Deux fonctionnaires de Tiaret, localité située à environ 300 kilomètres au sud-ouest d'Alger, ont été assassinés, la semaine dernière, dans leur bureau, a signalé, mardi 29 mars, le quotidien francophone *El Watan*. Il s'agit du président de la Délégation exécutive communale (DEC, mis en place après la dissolution des conseils municipaux islamistes) et de son secrétaire. Depuis deux ans, une vingtaine de membres de DEC ont été tués, victimes d'attentats attribués aux groupes islamistes.

Dans la capitale, où le président Liamine Zéroual a ouvert une nouvelle série d'entretiens séparés avec les partis politiques, l'existence de *« contacts »* entre les autorités et des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) a été publiquement confirmée par l'un de ces partis, Ettahaddi (communiste), dont le secrétaire général, Chérif Hachemi, avait été reçu, samedi, par le chef de l'Etat. L'un des principaux objectifs de ces entretiens est la formation, d'ici la fin avril, d'un Conseil national de transition (CNT) de deux cents membres, représentant les partis, l'administration, les syndicats, le mouvement associatif et les organisations professionnelles. Selon l'AFP, le FIS serait crédité d'une quarantaine de sièges au sein de cet organisme.

« Pour l'instant, le dialogue n'est qu'une fuite en avant », a estimé, pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, dans un entretien accordé, mercredi, au quotidien français *le Figaro*. Selon lui, les opposants à *« l'intégrisme »* ont déjà constitué *« des groupes armés »* et des *« cellules d'autodéfense »*. Ce mouvement de *« résistance »* comporte des risques de *« dérapage »*, a-t-il reconnu, tout en soulignant que ce sont des risques à courir : *« Nous ne pouvons plus passer notre temps à enterrer nos morts »*.

« Si nos alliés, qui partagent les valeurs de la démocratie, ne nous soutiennent pas, tout le monde en pâtira », a encore averti le dirigeant du RCD. *« La France et l'Europe balancent entre la compassion et le rejet »*, a-t-il déploré, en appelant les Occidentaux à *« couper leurs crédits au pouvoir actuel »*. Pour leur part, les éditeurs de l'hebdomadaire *la Nation* ont décidé, mardi, d'en suspendre la parution, en signe de protestation contre les assassinats de journalistes et la limitation de la liberté d'expression. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

ANGOLA : les négociations de paix continuent. – Les deux parties angolaises aux négociations de paix de Lusaka (le gouvernement et l'UNITA) ont déclaré, mardi 29 mars, sur la radio privée de Lisbonne TSF, que les discussions se poursuivaient. De source diplomatique, on avait appris lundi à Lusaka que les négociations avaient été suspendues (*le Monde* du 30 mars). – *(AFP.)*

GUATEMALA : Importants progrès dans les négociations entre la guérilla et le gouvernement. – Réunis à Mexico, les représentants des quatre mouvements de la guérilla et du gouvernement du Guatemala se sont mis d'accord, mardi 29 mars, sur un calendrier de négociations en onze points, devant mener à un accord de paix en décembre. Ils se sont par ailleurs entendus sur la fin de l'enrôlement forcé dans les « patrouilles d'autodéfense civile » et ont demandé à l'ONU de constituer rapidement une mission internationale chargée d'enquêter sur les droits de l'homme. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Désignation d'un nouveau candidat à la présidence

L'économiste Ernesto Zedillo, âgé de quarante-deux ans, a été désigné, mardi 29 mars, comme candidat à la présidence de la République du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir). Il remplace Luis-Donaldo Colosio, assassiné le 23 mars. L'inculpation d'un deuxième homme dans cette affaire renforce la thèse d'un complot.

MEXICO

de notre correspondant

Malgré les moments dramatiques que vit le Mexique, le PRI n'a pas voulu déroger au rituel immuable qui consiste à désigner le candidat à la présidence de la République en présence de l'appareil du parti au complet pour entretenir le mythe de l'« unanimité » au moment où de profondes divisions rongent la formation au pouvoir depuis 1929.

Entouré des vieux dirigeants du parti, le président du PRI, Fernando Ortiz, a confirmé la désignation de l'ancien ministre de l'éducation pour défendre les couleurs du parti aux élections du 21 août prochain. Le candidat, choisi en fait par le président en exercice, Carlos Salinas, est un technocrate formé à l'Institut polytechnique national et à l'Université de Yale (Etats-Unis) où il a obtenu un doctorat en économie avant d'exercer diverses fonctions au sein de l'administration mexicaine (directeur général de Banxico, ministre du plan et du budget).

M. Zedillo, qui avait dirigé la brève campagne électorale de M. Colosio jusqu'à sa mort, le 23 mars, a prononcé un discours entièrement consacré à son prédécesseur. Devant un immense portrait du *« martyr de la démocratie »*, selon l'expression utilisée par plusieurs personnalités, il a repris à son compte son credo *« en faveur de l'égalité, du bien-être et de la justice »*.

La thèse du complot

Reconnaissant implicitement le bien-fondé de l'exigence de la société mexicaine – exaspérée par *la fraude électorale systématique* – en faveur d'un scrutin démocratique, M. Zedillo a réitéré les engagements pris par M. Colosio pour une *« plus grande autonomie et l'impartialité des organismes chargés d'organiser les élections »*.

Le candidat du PRI a demandé aux Mexicains de *« comprendre l'œuvre historique de modernisation dirigée par le président Salinas »* qui, depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1988, a assaini les finances publiques, réduit le rôle de l'Etat dans l'économie par le biais d'un vaste programme de privatisations (banques, téléphone, aviation, etc.) et signé un accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada. *Cette politique, a-t-il cependant* reconnu, devra déboucher sur une *« plus juste répartition de la richesse pour lutter résolument contre la pauvreté qui touche des millions de Mexicains »*.

La désignation de M. Zedillo ne fait cependant pas l'unanimité au sein de son parti, déchiré par une *guerre de succession qui, pour* la première fois dans l'histoire du PRI, a été marquée par le meurtre du candidat officiel à la présidence. L'inculpation, mardi, d'un deuxième homme qui aurait participé à l'assassinat de M. Colosio, renforce la thèse du complot et remet en question la position officielle selon laquelle un *« fanatique »*, arrêté sur les lieux de l'attentat, Mario Aburto, aurait agi seul.

Selon le grand quotidien de la capitale *Universal*, qui a mené sa propre enquête, le candidat du PRI aurait été en fait atteint par trois balles tirées à bout portant par trois personnes bénéficiant de l'appui logistique du personnel chargé de la sécurité de M. Colosio.

La presse nationale privilégie deux thèses qui mettent en cause le parti officiel et le pouvoir. Certains commentateurs insistent sur la responsabilité de l'aile conservatrice du PRI, les « dinosaures », qui auraient décidé de supprimer un candidat disposé à les écarter définitivement de la direction du parti. D'autres analystes, moins nombreux, vont *jusqu'à suggérer* que l'ordre aurait pu être donné par le président Salinas lui-même.... *Rien*, pour l'instant ne vient étayer cette supposition.

Certains cadres du PRI n'hésitent cependant pas à mettre en cause M. Salinas ou son entourage. Alors que la plupart le font sous le couvert de l'anonymat, l'un d'eux, Ramiro de la Rosa, qui anime un secteur critique du parti, Democracia 2000, accuse ouvertement le président de la République.

BERTRAND DE LA GRANGE

COLOMBIE : libération de deux Français détenus par la guérilla. – Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) ont libéré les deux ressortissants français qu'elles retenaient en otage depuis plus d'un mois, a-t-on appris, mardi 29 mars, auprès de l'ambassade de la France en Colombie. Stéphane Delerce, enseignant au titre de la coopération, et Sylvie Dumoulin, infirmière, avaient été enlevés près du parc naturel de la Macarena (environ 120 km à l'est de Bogota), qu'*ils voulaient* visiter. Leur enlèvement serait dû à une méprise, les guérilleros ayant cru qu'il s'agissait de citoyens américains. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Les amis d'Hillary

WASHINGTON

de notre correspondante

En vacances en Californie depuis le début de la semaine, la famille Clinton a pu mardi 29 mars, pour la première fois depuis plusieurs semaines, trouver quelque réconfort dans la lecture des journaux : la cote de *popularité du président a très* nettement remonté et les femmes démocrates volent au secours d'Hillary.

Les sondages sont on ne peut plus clairs : c'est la conférence de presse de M. Clinton, le 24 mars, qui a redonné confiance aux Américains. En direct à une heure de grande écoute, le président avait passé l'essentiel de ce face-à-face avec la presse à s'expliquer sur son *rôle, et sur celui de sa femme* Hillary, dans l'affaire Whitewater, du nom de l'investissement immobilier raté que tous deux avaient fait en Arkansas à la fin des années 70. Selon un sondage ABC-*Washington Post*, le *taux de gens satisfaits du président* est passé en une semaine de 47 % à 57 %, rejoignant à peu près le niveau de satisfaction enregistré avant que l'affaire Whitewater ne prenne de l'ampleur.

Un autre sondage, publié également mardi par *USA Today* et CNN, confirme la tendance : *52 % des personnes interrogées* se disent satisfaites de leur président, et 50 % approuvent la *manière dont il* gère l'affaire Whitewater. En outre, 54 % des *électeurs* trouvent que le Parti républicain a fait de Whitewater une exploitation exagérée. L'étude ABC-*Washington Post* confirme d'autre part que le public n'est pas pas passionné par cette affaire qu'il trouve compliquée, pense que la presse y porte trop d'intérêt.

Quant à Hillary Clinton, elle aura sans doute poussé un soupir d'aise en ouvrant mardi matin le *New York Times* : un certain nombre de ses amis se sont regroupés pour acheter une page entière (50 000 dollars, soit 300 000 F) *sur laquelle, sous* l'annonce : *« Nous interrompons ce journal pour vous donner les faits ! »*, ils proclament : *« Nous sommes fiers d'Hillary Rodham Clinton. Maintenant, remettons-nous au travail »*.

L'entourage de Mme Clinton a jugé utile de rendre publiques, mardi soir, vingt-trois pages de documents lui appartient pour dissiper tout malentendu sur l'honnêteté d'investissements qu'elle avait faits sur les marchés à terme de bétail à la fin des années 70 et qui lui avaient rapporté, à partir d'un apport initial de 1 000 dollars, un bénéfice net de 99 000 dollars. L'hebdomadaire *Newsweek*, qui avait affirmé que Mme Clinton avait gagné cet argent à partir de cadeaux plus ou moins clairs, a battu en retraite lundi et s'est déclaré prêt à publier des excuses.

SYLVIE KAUFFMANN

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

Menaces d'état d'urgence au Natal

Le Conseil exécutif de transition (TEC), l'organisme doté d'un droit de regard sur le gouvernement *sud-africain*, a accentué sa pression, mardi 29 mars, sur le bantoustan du Kwazulu (au Natal) et son *dirigeant* Mangosuthu Buthelezi, en se prononçant pour l'instauration, si besoin est, de *mesures équivalentes* à l'état d'urgence dans cette région.

Cette position de principe a été arrêtée au lendemain de la manifestation de Zoulous qui, à un mois des premières élections démocratiques, a fait une trentaine de morts à Johannesburg, la capitale économique, pour la première fois *transformée en champ de* bataille (*le Monde* du 30 mars). M. Buthelezi a affirmé, dans un *communiqué, que ces sanglants* incidents prouvaient que *« la nation zouloue »* et le Congrès national *africain* (ANC) *« ont désormais entamé une lutte finale à mort »*, à moins que les élections prévues du *26 au 28 avril ne soient reportées.*

Son allié, le roi des Zoulous Goodwill Zwelithini, qui a proclamé sa souveraineté sur le Kwazulu, a fait reporter la rencontre qui devait avoir lieu mercredi et jeudi entre le roi, Mangosuthu Buthelezi, Nelson Mandela et le président Frederik De Klerk. Ce sommet, pour tenter *d'enrayer la spirale de la violence* dans laquelle le pays est engagé, devrait avoir lieu la semaine prochaine.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a fermement condamné mardi les violences à Johannesburg, qui visent clairement à *« faire dérailler le processus de transition sud-africain »*, et s'est déclaré déterminé *« à suivre de près »* le processus électoral *en Afrique du Sud, qui* revêt selon lui *« la plus grande importance »*. – *(AFP.)*

HAÏTI

Le bateau humanitaire français est reparti sans avoir accosté

Le cargo français *Gallis Bay*, qui attendait depuis vendredi au large de Port-au-Prince l'autorisation de décharger 530 tonnes de vivres destinés surtout à des enfants a quitté discrètement, mardi 29 mars, les eaux de la République caraïbe. Les néoduvaliéristes s'étaient opposés, notamment par des manifestations hostiles, à la venue de ce bateau, estimant qu'il s'agissait d'une *« hypocrisie et d'une insulte »* de Paris, qualifié de *« chef de file »* d'un durcissement de l'embargo international contre Haïti.

Par ailleurs, le président en exil Jean-Bertrand Aristide a rejeté le dernier plan des Etats-Unis, prévoyant simultanément la nomination d'un *premier ministre et le* départ du général Cédras, chef des forces armées. Pour M. Aristide, le *départ des militaires au pouvoir* est un préalable. *(AFP.)*

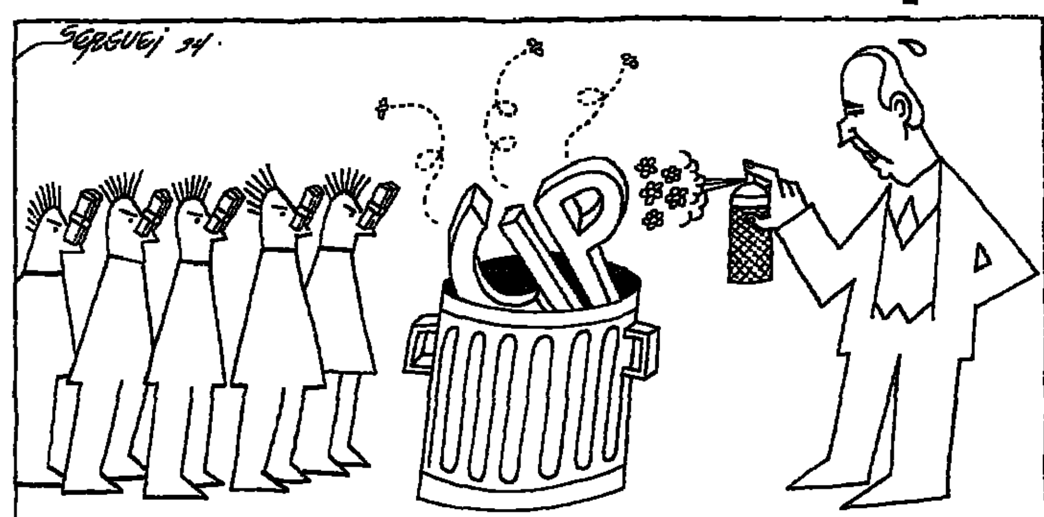
TUNISIE : l'ancien président de la Ligue des droits de l'homme poursuivi pour « diffamation ». – Moncef Marzouki, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), qui avait été arrêté le 24 mars, est poursuivi pour diffusion *« de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public, et de diffamation des autorités judiciaires »*, a indiqué, mardi 29 mars, l'agence de presse TAP. Une information judiciaire a été ouverte contre M. Marzouki, qui a été placé en garde à vue. – *(AFP.)*

SAHARA OCCIDENTAL : le Conseil de sécurité s'inquiète des retards du processus électoral. – Dans une résolution adoptée à l'unanimité, mardi 29 mars, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est inquiété des retards dans le processus électoral au Sahara occidental. Le Conseil a demandé au Maroc et au Front Polisario de respecter *strictement un calendrier qui* permette l'organisation d'un référendum d'autodétermination, d'ici à la fin de l'année. – *(AFP.)*

■ MANIFESTATION. Pour obtenir l'abrogation définitive du contrat d'insertion professionnelle, les organisations d'étudiants et de lycéens, avec le soutien de la plupart des syndicats, préparent la journée nationale d'action du jeudi 31 mars. Un défilé, auquel devraient participer des délégations de toute la France, est prévu à Paris entre la place de la Bastille et la place Denfert-Rochereau.

■ CONSULTATIONS. A la demande du gouvernement, Michel Bon, directeur général de l'ANPE, a entamé, mardi 29 mars, des consultations avec les représentants du patronat, des syndicats de salariés et du mouvement étudiant. Jeudi 31 mars, il devrait avancer des propositions visant à remplacer le CIP par un autre dispositif. Il s'agirait d'une exonération de charges sociales visant à faciliter le recrutement de jeunes de moins de vingt-six ans, sur le modèle de l'« exo-jeune » introduite par les socialistes et supprimée par le gouvernement depuis le 1er janvier.

La mobilisation contre le CIP s'amplifie



C'est devenu un préalable. La mobilisation des lycéens et des étudiants pour obtenir l'abrogation définitive des décrets sur le contrat d'insertion professionnelle s'est renforcée avant la manifestation nationale prévue le jeudi 31 mars.

Elle devrait se traduire par un rassemblement dans la capitale avec des délégations venues de toute la France, mais aussi par des défilés dans toutes les villes. Malgré les discussions entre les organisations d'étudiants et des représentants des coordinations d'IUT et de BTS avec Michel Bon *(lire ci-contre)*, les actions se sont multipliées tant à Paris que dans un certain nombre de grandes villes. A l'origine de ces mouvements, les comités d'IUT de la banlieue parisienne et – surtout – les délégués étudiants et lycéens de province qui, exclus de fait du processus de « négociation », restent mobilisés sur le seul thème de l'abrogation du CIP.

Défilés spontanés dans les centres-villes, occupation des gares et blocage des voies ferrées ou des autoroutes : les actions se sont multipliées à Toulouse, Marseille, Lyon, Quimper, Saint-Etienne, Auch et Cahors...

A Nantes *(lire ci-dessous)*, les étudiants bloquaient, mercredi dans la matinée, la plupart des entrées de la ville. A Strasbourg, comme à Grenoble, il s'agissait surtout d'engager des négociations avec la SNCF pour obtenir des facilités de déplacements pour rejoindre Paris le jeudi 31 mars. La grève qui se poursuit depuis bientôt dix jours dans une quarantaine d'IUT s'est propagée dans certaines universités. Après Nantes et Paris-Tolbiac, celles de Rennes et Besançon ont décidé la suspension des cours et parfois l'occupation des locaux. A Brest, cinq mille étudiants et salariés de l'université de Bretagne-Ouest protestaient également contre l'insuffisance des moyens financiers de leurs établissements. Une dizaine de lycées parisiens se sont aussi déclarés en grève.

Pour la manifestation du jeudi 31 mars, les organisations de lycéens et d'étudiants (les deux UNEF, les coordinations d'IUT et de BTS, la FIDL...) ont reçu le soutien des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FEN...).

Réunie en congrès national à Mâcon, la Fédération syndicale unifiée (FSU) a, dans une motion, appelé les enseignants à cesser le travail pour participer aux défilés qui seront organisés dans toutes les villes.

L'agence Gamma proteste contre l'utilisation de deux de ses photos par la police

Deux photographies de « casseurs » émanant de l'agence Gamma sont placardées depuis quinze jours dans tous les commissariats de la région Ile-de-France. Elles montrent avec netteté des visages de jeunes gens, sans bandeau ni maquillage, qui ont été surpris par un photographe de Gamma en plein pillage d'une boutique à la vitrine brisée.

Diffusés *« pour identification »* aux services policiers, ces deux clichés figurent – sans que leur origine soit précisée – sur une affichette comportant seize photos prises lors de la manifestation parisienne du 10 mars contre le CIP. Leur utilisation à des fins policières, qui avait été révélée par *Globe-Hebdo* dans son numéro du 23 mars, suscite un malaise dans la profession des photographes de presse.

Au lendemain de cette parution, le rédacteur en chef de Gamma, Didier Contant, écrivait au préfet de police pour protester contre une *« utilisation non autorisée des photos de cette manifestation »* qui peut laisser *« supposer une connivence entre notre agence et les services de police judiciaire »*.

Gamma reconnait aujourd'hui avoir adressé les deux photos à la revue *Liaisons* de la préfecture de police, qui est l'un de ses clients habituels. Elle admet aussi avoir commis *« une faute »* en ne plaçant pas, pour des raisons liées à *« l'urgence de l'actualité »*, de bandeaux sur les visages de photos destinées à ce client particulier. Mais l'agence s'insurge contre le détournement opéré à la préfecture de police, qui n'a pas hésité à utiliser ses clichés dans un avis de recherche judiciaire. *« Le travail de journaliste ne peut se confondre avec celui des policiers »*, conclut M. Contant.

A la préfecture de police, on indiquait qu'*« une erreur matérielle »* avait conduit les renseignements généraux à glisser les photos d'agence parmi l'ensemble des clichés pris par des policiers et adressés à la police judiciaire. La préfecture de police a exprimé ses *« regrets »* à l'agence Gamma.

Un blocus de la ville pour « informer les Nantais »

NANTES

de notre envoyé spécial

Au petit matin, mercredi 30 mars, alors que Nantes sommeille encore, des étudiants et des lycéens s'affairent dans l'aube naissante. Rassemblés au centre de la ville, avec des airs de conspirateurs tombés du lit, ils s'égaient au quatre coins de la cité, des piles de tracts sous le bras : ils partent mettre en place un blocus filtrant qui, quelques heures plus tard, paralysera la ville. L'objectif, à la veille de la manifestation nationale du 31 mars, est d'expliquer aux Nantais que le CIP doit définitivement disparaître, avant que d'autres discussions s'engagent.

« Notre position est toujours la même, malgré la rencontre organisée par M. Balladur : les décrets créant le CIP doivent être retirés, et pas seulement suspendus », explique Freddy, un élève de deuxième année de l'IUT. *« Nous étions opposés à cette rencontre*, ajoute Erwan, un étudiant de sociologie, membre de l'UNEF. *Cette suspension est une provocation supplémentaire. Il faut rester vigilant, gagner la bataille avant les vacances scolaires. »*

Dans une salle enfumée de l'IUT, dans la soirée de mardi, la réunion du comité de liaison entre les lycéens, les étudiants, les « iutiens » et les enseignants, avait pris des allures de veillée d'armes studieuse. Dans ce QG improvisé, face à une carte de la ville, des stratèges en herbe mettaient la dernière main au blocus : des lycéens prendraient pour cibles les ponts et les carrefours proches de leurs établissements, avec les étudiants pour renfort, d'autre iraient discuter avec les salariés dans diverses entreprises, tandis que les élèves de l'IUT, cibistes chevronnés, qui plus est motorisés, devaient s'attaquer à des points stratégiques plus lointains – péages et rocades – et assurer la logistique de l'opération. Seul objectif épargné, la gare, par laquelle des représentants étudiants devaient arriver.

Venus en observateurs, les syndicalistes enseignants (FEN, SGEN-CFDT, FSU, SNES) et la représentante des parents d'élèves furent rassurés de constater que ce « blocus perlé » était plus conçu comme un moyen d'informer les automobilistes nantais, que comme une simple prise d'otage de la ville. Eux étaient venus pour préparer la manifestation du 31 mars, à laquelle appellent également la CFDT et la CGT, et régler l'épineuse question du parcours du défilé. Depuis deux semaines, en effet, la quasi-totalité des manifestations se sont soldées par des incidents, de plus en plus violents, aux abords de la préfecture, devenue le symbole de la répression policière (*le Monde* daté 27-28 mars).

HERVÉ MORIN

Le directeur de l'ANPE consulte tous azimuts

Comme il l'avait annoncé, lundi 28 mars, à l'issue de la rencontre entre le premier ministre et des organisations étudiantes et lycéennes, le directeur général de l'ANPE, Michel Bon, choisi comme médiateur par le premier ministre, a commencé, dès l'après-midi, une série de consultations « à bâtons rompus », alternant organisations syndicales ou patronales et représentants des étudiants.

C'est l'UNEF-ID (proche des socialistes) qui a ouvert le feu, suivie des représentants de la « coordination des IUT et BTS » – en réalité deux étudiantes de l'IUT de Paris –, puis, mardi matin, de ceux de l'UNEF (proche des communistes). *« M. Bon nous a écoutés, il n'a pas beaucoup parlé*, résumait Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID, à l'issue de sa rencontre. *On lui a expliqué ce dont on ne voulait surtout pas dans le nouveau texte. Quoi qu'il arrive, les jeunes doivent être payés à 100 % dans leur premier emploi. »*

« Le retrait d'abord »

Du côté de la délégation des étudiants de l'IUT de Paris reçue par Michel Bon, le jeu semble plus ouvert. Hélène Joubert, visiblement ravie *« d'être écoutée »* ne veut surtout pas donner l'impression *« de refuser le dialogue »*, même si elle reste *« vigilante sur ce que pourrait proposer le gouvernement »*. Le retrait définitif du CIP est, bien sûr toujours réclamé par les étudiants d'IUT, mais on prête visiblement une oreille attentive aux divers scénarios esquissés par Michel Bon : « Exo-jeunes » *(lire ci-dessous)*, voire système qui concilierait, pour les étudiants dans leur premier emploi, trente-cinq heures de travail payées dans l'entreprise et cinq heures « d'adaptation » non rémunérées.

Le dialogue en tous cas s'est durci, mardi soir, entre les divers « représentants » des étudiants d'une dizaine d'IUT d'Ile-de-France réunis dans les locaux de l'IUT de Paris. Plus près de la « base » du mouvement, les étudiants des IUT de banlieue campent sur une position plus ferme, proche de celle des lycéens de la FIDL qui avait quitté, lundi, la table de négociation du premier ministre : le retrait du CIP d'abord, le dialogue, ensuite. Enfin, l'UNEF (proche des communistes), également reçue par Michel Bon mardi, a déclaré que l'objectif de la mission du directeur de l'ANPE est, simplement *« de remettre le CIP sur le tapis, sous une autre forme »*.

Après les étudiants, le directeur général de l'ANPE commençait, mardi, sa tournée des organisations syndicales. Première visite à la CFDT. En l'absence de la secrétaire générale, Nicole Notat, c'est Jean-René Masson, secrétaire national chargé de la formation qui l'a reçu, au siège de la confédération. Il lui a indiqué que son organisation n'accepterait pas un nouveau dispositif *« qui ferait payer un droit d'entrée aux jeunes dans les entreprises »*.

La CFDT a souligné qu'elle était prête à améliorer le dispositif actuel de la formation en alternance tout en faisant part à M. Bon de son hostilité à la création d'une *« ANPE-jeunes »*. *« Il n'y a aucune raison*, a souligné Jean Masson, *d'installer un dispositif qui ferait de la ségrégation vis-à-vis des jeunes »*. *« Pour l'instant, j'écoute »* s'est contenté de déclaré M. Bon, a l'issue de cette entrevue, avant de traverser Paris pour se rendre au siège de la CFE-CGC. Son président, Marc Vilbenoît, a conseillé au médiateur du premier ministre *« d'obtenir du patronat et du gouvernement un contrat social pour l'insertion des jeunes »*. Tout en lui signifiant son hostilité à l'égard d'une *« ANPE-jeunes »*.

Enfin, la CGT, elle aussi visitée, redemande *« l'abrogation du CIP »*. *« L'ancien directeur de Carrefour a pour mission de présenter un nouveau produit, mais il n'est pas question d'accepter le même produit avec un nouvel habillage »* a lancé Mme Commergnat, secrétaire confédérale, qui représentait Louis Viannet. La CGT dénonce, en outre, l'idée d'une « ANPE-Jeunes », *« un nouveau ghetto, un nouveau subterfuge »*. *« Personne n'a intérêt à lever le pied sur la mobilisation »* conclu la CGT.

Ch. G et J.-M. N.

Le retour de l'« exo-jeunes »

Alors que la majorité parlementaire entend se ressaisir du dossier, Michel Bon souhaite ne pas laisser les choses traîner en longueur. Ce qui pourrait l'amener à proposer dès jeudi 31 mars une solution de remplacement fondée sur des exonérations de charges sociales.

Michel Bon ne peut procéder que par élimination. Il est hors de question d'envisager un accord sur une variante du CIP, même sous une nouvelle appellation car le futur mécanisme devra impérativement s'en distinguer le plus clairement possible. De même, le gouvernement estime qu'il capitulerait s'il laissait purement et simplement les seuls partenaires sociaux améliorer les actuels dispositifs de formation en alternance. Pareillement, le premier ministre a trop insisté sur son attachement à lutter contre le chômage des jeunes pour se contenter d'un strict retour au *statu quo ante*.

Dès lors, le gouvernement paraît condamné à opter pour une mesure classique consistant à encourager les entreprises à embaucher grâce à des exonérations de charges sociales. Plutôt que de demander aux jeunes de financer eux-mêmes une partie de leur emploi en acceptant une rémunération inférieure aux références de droit commun, qu'il s'agisse du SMIC ou du salaire fixé par les conventions collectives, l'Etat ferait un effort en prenant en charge des cotisations sociales. Une marche arrière conceptuelle par rapport au CIP, qui apparaît aujourd'hui comme la seule réponse susceptible de désamorçer les manifestations étudiantes.

Ironie du sort, cette hypothèse – à laquelle le gouvernement s'est rangé – aboutirait à reprendre et à étendre l'« exo-jeunes », une disposition mise en place par Martine Aubry, ministre du travail des gouvernements Cresson et Bérégovoy, et prolongée avant d'être supprimée au 1er janvier 1994 par Edouard Balladur dans la perspective de la création du CIP. Cette mesure (l'Etat paie la totalité des cotisations pendant un an et 50 % pendant les six mois suivants sur la partie du salaire inférieure à 120 % du SMIC) a permis de recruter 120 000 personnes en 1992 et 68 606 en 1993. La solution envisagée s'inspirerait de cette démarche mais en l'appliquant non plus uniquement aux jeunes sans qualification (en dessous du niveau IV). L'ensemble de ceux qui recherchent un premier emploi, y compris les « bac + 2 » seraient concernés. Cette option aurait l'avantage de faciliter le recrutement de moins des vingt-six ans tout en leur garantissant une rémunération conforme au droit commun. D'ailleurs, les dirigeants syndicaux y sont favorables et, mardi, ils ont plus ou moins ouvertement suggéré une telle issue.

En parallèle, les partenaires sociaux pourraient être invités à améliorer les formules d'insertion professionnelle des jeunes, ce qui permettrait de relancer les discussions sur la formation engagées le 8 février et que l'instauration du CIP a notablement perturbées. Le CNPF est d'ailleurs tout disposé à redynamiser cette négociation.

La solution vers laquelle on semble se diriger comporte néanmoins une série d'inconvénients. Rétablir et étendre l'« exo-jeunes », même en modifiant son appellation, serait coûteux pour les finances publiques, déjà largement déficitaires. En année pleine la dépense budgétaire serait très largement supérieure au 1,4 milliard de francs de 1993. De plus, généraliser les aides à l'embauche de jeunes risque, comme toute mesure de ce type, de créer un « effet d'aubaine » temporaire et, surtout, de pénaliser l'emploi de salariés plus âgés. Enfin, certains ne manqueront pas d'accuser le gouvernement d'avoir mis un terme à un dispositif sous prétexte qu'il avait été introduit par les socialistes.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le directeur de l'ANPE consulte tous azimuts

Le retour de

M. Giraud annonce une « nouvelle disposition législative »

Michel Giraud, ministre du travail et de l'emploi, a déclaré, mardi 29 mars, après son audition par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, que le gouvernement devrait revenir sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP) par le biais d'une nouvelle *« disposition législative »*. Rappelant la position du gouvernement – *« le CIP est suspendu en vue d'y mettre fin »* –, M. Giraud a indiqué qu'*« on ne peut modifier les termes d'une loi que par la loi ». « Il est envisagé de concevoir une démarche différente,* a-t-il précisé. *Elle ne peut se concrétiser que dans le cadre du débat parlementaire. »*

Le ministre a répété que la *« préoccupation obsessionnelle »* du gouvernement est de *« favoriser l'insertion »* professionnelle des *« huit cent soixante-cinq mille »* jeunes sans emploi, parmi lesquels *« deux cent mille »* sont sans formation. Il a toutefois admis que la formule du CIP s'était heurtée à un problème de *« lisibilité »* et avait souffert d'un *« défaut de communication »*. Il a reconnu, en outre, qu'il y avait eu une *« distorsion »* entre le *« message du Parlement »* et sa *« traduction dans la loi »*. Il a affirmé qu'il en assume *« pleinement la responsabilité ». « Je n'ai pas pour habitude,* a-t-il précisé, *de faire porter à d'autres les responsabilités »*, allusion à la controverse qui oppose les parlementaires à certains membres du gouvernement à propos de la paternité du CIP.

Les reproches de M. Péricard

Lors de son audition par la commission des affaires sociales, M. Giraud a été vivement interpellé par les députés. Michel Péricard (RPR), président de la commission, a reproché au gouvernement de n'avoir pas suffisamment tenu compte des avis du Parlement. *« Bien des ennuis auraient été évités,* a-t-il dit, *si on avait écouté l'Assemblée. »*

M. Péricard a rappelé au ministre que, lors du débat sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi, début octobre 1993, les députés avaient alerté le gouvernement sur les dangers que comportait la formule du CIP et, notamment, la fusion dans un dispositif unique de mesures visant des jeunes sans formation et d'étudiants diplômés *(lire l'encadré). « La loi doit être faite par les hommes politiques, et non par des technocrates qui ont joué, dans cette affaire, un rôle qui n'est pas le leur »*, a déclaré M. Péricard.

La mission d'information confiée à Michel Bon, directeur de l'ANPE, a également été évoquée. M. Giraud a rappelé que les propositions de M. Bon seront *« formulées au gouvernement dans un délai d'une semaine »*. L'idée d'une ANPE-jeunes a été fraîchement reçue par les députés, Denis Jacquat (UDF), qui fut rapporteur du projet de loi de M. Giraud, allant même jusqu'à affirmer qu'elle est *« mort-née »*. Le plus hostile a été Michel Berson (PS), qui estime que cette formule risque de jeter dans la rue *« non plus des jeunes diplômés, mais des jeunes désespérés »* et que *« la crise serait encore plus grave »*.

F. B.

La faute au ministre du travail

A l'heure des règlements de comptes dans l'affaire du CIP, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a versé sa pièce au dossier, mardi 29 mars, en diffusant une note retraçant les étapes du débat parlementaire sur la loi Giraud d'où il ressort que les députés avaient, dès octobre 1993, tout prévu. La responsabilité de la crise incomberait donc au gouvernement qui, une fois encore, n'aurait pas su se mettre à l'écoute de la représentation nationale.

La cause peut, en effet, être plaidée. Lorsque la commission des affaires sociales prend connaissance de la formule du CIP, elle y apporte aussitôt deux correctifs : d'une part, elle souhaite que le contrat prévoie une formation *« obligatoire »*, alors que le texte initial n'en faisait qu'une faculté laissée à la discrétion de l'employeur ; d'autre part, s'inspirant d'une proposition de la Confédération générale des cadres (CFE-CGC), elle institue un contrat spécifique au bénéfice des étudiants diplômés d'un « bac+2 », dit « contrat de perfectionnement des cadres », dont les modalités de rémunération seraient fixées par les conventions collectives.

Lors du débat en séance publique sur le CIP, le 3 octobre, Michel Giraud s'oppose à l'idée d'une formation obligatoire. Un amendement – présenté conjointement par Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle), rapporteur du texte, et le groupe socialiste – est adopté, toutefois, par l'Assemblée, à une courte majorité de trois voix. M. Giraud, pourtant, ne s'avoue pas battu. Revenant à la charge avant le vote du texte en première lecture, le 5 octobre, il demande une deuxième délibération sur cet amendement et obtient sa suppression. La formation redevient donc facultative, mais les députés recevront alors le soutien des sénateurs, qui rétablissent l'obligation de formation, tout en la limitant dans le cas du renouvellement du contrat. Malgré une nouvelle opposition de M. Giraud, le compromis de la commission mixte paritaire entérine cet amendement sénatorial.

La controverse sur la seconde proposition de la commission des affaires sociales, celle d'un « contrat de perfectionnemem des cadres », fut autrement plus orageuse. Lors du débat du 3 octobre, M. Giraud s'oppose à ce qu'on singularise cette catégorie de jeunes. *« Nous voulons simplifier les contrats,* dit-il. *Ce n'est pas le moment d'en créer un supplémentaire. »* Il propose donc d'intégrer les diplômés « bac + 2 » dans le CIP, initialement prévu pour les seuls jeunes sans formation.

Les échanges qui l'opposent aux députés sont alors vifs. *« J'ai peur qu'en incluant les jeunes diplômés dans le dispositif du contrat d'insertion, nous ne provoquions beaucoup de désillusions »*, avertit Denis Jacquat, rapporteur de la commission des affaires sociales. René Couanau (UDF-CDS, Ille-et-Vilaine) évoque le risque de voir apparaître des *« salariés kleenex »*. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) adopte une position plus mitigée : il reproche au contrat de perfectionnement des cadres, proposé par la commission, d'être *« socialement injuste »* et se déclare donc *« favorable globalement à la démarche du gouvernement »*, mais il alerte celui-ci sur l'épineuse question des rémunérations. *« Que l'on s'oriente vers un sous-paiement des jeunes cadres me paraît tout à fait choquant »*, affirme-t-il.

Pourtant, les députés ne font pas de résistance. Ils se laissent finalement convaincre par le gouvernement et adoptent la formule d'un CIP « élargi », tout en exprimant le vague espoir que les décrets d'application prendront en compte leurs doléances. Comme cela a été observé lors des deux sessions de 1993, les rodomontades de commissions et certains effets de tribune se soldent par une retrait en rase campagne. Michel Berson (PS, Essonne) n'a donc pas vraiment tort de stigmatiser le *« manque de courage »* de ses collègues de la majorité, qui présentent *a posteriori* leur inclination au compromis face au gouvernement comme un fait d'armes parlementaire.

F. B.

La CGT prévoit une journée d'action le 7 avril

La CGT a annoncé, mardi 29 mars, son intention d'organiser le 7 avril une journée d'action, dans le prolongement des manifestations prévues le 31 mars. *« Une journée nationale d'action unitaire, début avril, apparaissait indispensable »*, affirme la centrale syndicale qui entend *« exiger le retrait du CIP »* et obtenir *« le droit à la formation, à sa reconnaissance et le droit à l'emploi pour tous et des salaires décents »*. La CGT renouvelle également son hostilité à la loi quinquennale sur l'emploi qui *« déstructure, aggrave les conditions de formation, de vie et de travail »*.

Expulsions : le tribunal de Lyon déplore les échappatoires de l'administration

LYON

de notre bureau régional

Le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Lyon, Tony Moussa, a décidé, mardi 29 mars, de surseoir à statuer pendant quinze jours sur la demande d'astreinte formulée, la veille, par les avocats de Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi, expulsés du territoire français le 24 mars et retenus dans la zone internationale du port d'Alger. Tout en se déclarant compétent pour examiner cette demande qui visait à contraindre le préfet du Rhône à rapatrier les deux jeunes gens comme l'avait ordonné le tribunal de grande instance, M. Moussa a déploré que le privilège donné au juge judiciaire de veiller au respect des libertés *« se trouve neutralisé par un simple arrêté préfectoral »*.

Peu après cette décision, les avocats de la défense, ainsi que la CIMADE, ont annoncé le dépôt d'un recours devant la Commission européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Ils souhaitent que cette instance adresse une injonction à l'Etat français pour que les deux Algériens soient rapatriés et puissent assister, le 6 avril, à l'audience du tribunal administratif qu'ils ont saisi pour contester la légalité de l'arrêté d'expulsion pris par Charles Pasqua.

Avant même de lire sa décision, M. Moussa avait prévenu qu'il en donnerait une explication à l'intention des non-juristes. *« L'administration m'a demandé de me déclarer incompétent. Je ne l'ai pas fait »*, a-t-il-dit, *« mais je n'ai pas pu décider sur la demande d'astreinte. La loi oblige en effet à attendre quinze jours, délai pendant lequel le préfet peut prendre un arrêté d'élévation du conflit. »*

Profond malaise

M. Moussa a déploré que si *« la Constitution donne aux juges le privilège de veiller au respect des libertés, ce privilège se trouve neutralisé par un simple arrêté préfectoral. Tout ceci,* a-t-il ajouté, *mérite une réflexion, peut-être une réforme qui ne jetterait pas les foules dans la rue »*.

Ce commentaire témoigne, à nouveau, du profond malaise qui s'est emparé des juges du siège du tribunal de grande instance de Lyon depuis que les décisions successives de deux des leurs, visant à remettre en liberté les jeunes Algériens, ont été contournées par l'administration préfectorale sur ordre du ministère de l'intérieur.

Le juge de l'exécution montre qu'il approuve la décision de ses collègues qui ont qualifié de « voie de fait » la procédure suivie par les préfets : M. Moussa rappelle que, dès lors, l'administration *« se trouve déchue de ses privilèges, devient un plaideur comme les autres et que le juge judiciaire qu'est le juge de l'exécution retrouve à son égard la plénitude de ses pouvoirs, dont celui de la condamner à des astreintes »*. C'est donc le seul respect de l'ordonnance du 1er juin 1928 accordant un délai de quinze jours au préfet pour saisir le tribunal des conflits, qui a empêché le magistrat de prononcer les astreintes espérées par les défenseurs des deux jeunes Algériens. Un communiqué publié dans la soirée par la préfecture du Rhône ne faisait nullement état de l'intention de porter le nouveau conflit de compétence devant l'instance *ad hoc*.

BERNARD ÉLIE

Le Lot sans Maurice Faure

Président du conseil général depuis presque un quart de siècle, l'« empereur » de Cahors se retire en laissant une succession disputée

CAHORS

de notre envoyé spécial

Cahors est familière de ces esprits malins qui s'emploient à ébrécher les ouvrages d'art. Ces virtuoses de la lézarde, démolisseurs de l'ombre, elle les connaît si bien qu'elle en a peuplé ses légendes. Le plus célèbre d'entre eux est même sculpté au sommet d'une des trois tours du pont Valentré, lourde passerelle de pierre, de créneaux et d'arches qui enjambe le Lot, à l'orée de la ville. Agrippé à une dalle, un diablotin s'emploie à écorner l'édifice parce que l'architecte a refusé de lui vendre son âme, alors qu'il avait initialement succombé à ses sortilèges en échange d'un coup de pouce aux travaux.

C'est qu'on ne pactise pas avec le Malin, à Cahors, même si on s'abandonne à un instant de faiblesse. *Le démon est donc là*, scellé pour l'éternité, pétrifié dans son impuissance, exhibé comme un trophée de chasse. La légende a sa morale : le bâtisseur triomphe des maléfices.

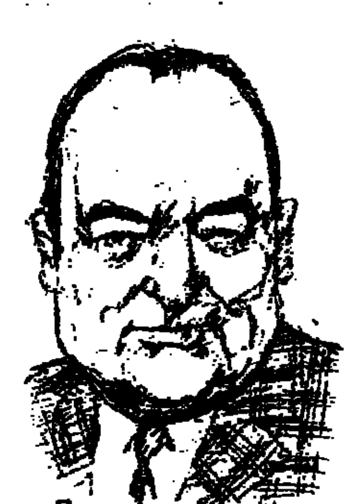
En politique, le Lot avait un brillantissime architecte : Maurice Faure. Député du Lot de 1951 à 1978, maire de Cahors de 1965 à 1989, celui qu'on a affublé du titre d'« empereur du Lot » âgé aujourd'hui de soixante-douze ans vient de dégrafer le dernier galon qui lui restait : la présidence du conseil général, qu'il détenait depuis 1970.

C'est peu dire que le département tourne la page. C'est la fin d'une ère, celle des monstres sacrés d'un Quercy radical qui a déjà offert à la République Anatole de Monzie et Gaston Monnerville. C'est, surtout, la chronique annoncée d'empoignades fratricides. Le crève-cœur laisse des orphelins taraudés par l'anxiété : les héritiers désignés ou autoproclamés ne vont-ils pas se disputer les dépouilles avec une joyeuse inconscience, instruments de forces malignes toujours à l'œuvre ? Et si le diablotin du pont Valentré parvenait à desceller sa dalle et à ébranler l'ouvrage ?

La liturgie fauriste

Cette forteresse politique, Maurice Faure l'avait érigée en recourant à de subtiles alchimies, où se mêlaient charisme personnel, convivialité théâtrale et passion du consensus. On a beau s'entêter à refuser de sacrifier au cliché, l'évidence ramène, pourtant, à cette charnelle république des banquets. C'est ainsi : l'art de vivre, ici, a tué les slogans, et ceux qui l'oublient ne comprendront jamais rien au Lot fauriste. Ecoutons donc les bienheureux qui ont assisté aux rituels du congrès des maires du Lot, où officiait le grand maître « Maurice ». Ils rapportent ces fragments de scène à voix basse, tels des dévots se soufflant à l'oreille quelque sainte parole. Ils racontent un Maurice Faure qui, du haut de son verbe goguenard et, parfois, paillard, envoûtait son millier de convives, fourchettes pointées vers le chapiteau. Il y avait une liturgie fauriste, cette indicible religiosité du terroir, et les maires des petits villages s'y abandonnaient dans un extrême consentement. En écoutant leur « Maurice » se moquer des puissants de ce monde, lui qui les côtoyait sous les ors des palais, à Paris ou dans les capitales étrangères, ils en oubliaient jusqu'à la précarité de leur cause, ces arpents de rocaille qui n'abritent pas tous une réserve de truffes.

Comment lui résister ? Qu'ils fussent de droite ou de gauche, tous avaient droit à sa paternelle sollicitude. Le Lot était quadrillé de salles de fête et traversé d'une voirie (3 800 kilomètres !) de belle facture, la vraie fierté du département. Les piscines, elles aussi, essaimaient, au point que Maurice Faure hérita de la présidence de l'association des maîtres-nageurs de France, lui qui ne savait pas nager. Alors, forcément, les scores de maréchal s'enchaînaient. *« Tous les Lotois de ma génération ont voté pour Maurice Faure, même s'ils ne l'ont pas fait en même temps »*, assure Jean Milhau, premier vice-président du conseil général.



La « réserve » lotoise

Et puis, il y avait cette distance un peu lasse, cette nonchalance rétive qu'il affectait dès que retentissaient les sirènes parisiennes. Agrégé d'histoire à vingt-trois ans, député à vingt-neuf, quatre fois ministre sous la IVe République, négociateur du traité de Rome, ce surdoué n'a eu de cesse de désarçonner ses amis en se cabrant devant les honneurs. Il s'offrit même le luxe de refuser Matignon que lui proposa René Coty, en avril 1958, avant d'entrer en *« école buissonnière »* sous la Ve République. *« J'avais envie qu'on me laisse tranquille*, dit-il. *Il y avait deux choses qui m'incitaient à rester à Cahors : l'amour du Lot et l'impérium local que j'avais construit. »* Tant de coquetterie finit par agacer jusqu'à son ami François Mitterrand qui, un jour, lui lança : *« Mais enfin, qu'est-ce que vous voulez ? » « Rien, je ne veux rien »*, répondit l'empereur de Cahors, qui refusait d'être prince à Paris.

Voilà comment on fait du Lot une anomalie dans la vie politique française. Enclave unanimiste où s'abolissaient les orgueilleuses certitudes du dehors, la petite république fauriste s'amusait de la perplexité qu'elle inspirait aux états-majors parisiens. Pensez donc : une assemblée départementale où tous les élus de droite plébiscitaient un président radical de gauche ! Tous sauf un, un original, le bijoutier Pierre Mas, porte-drapeau de l'UDF cadurcienne, qui ne démord pas de l'idée que l'opposition a pour mandat de s'opposer. *« C'est à se demander pourquoi les électeurs votent pour nous puisque, ensuite, nous soutenons Maurice Faure »*, se désole l'ingénu, rêvant d'en finir avec cette *« réserve »* lotoise qui, dit-il, s'étiole dans *« l'immobilisme »*.

Mais voilà : les imprécations du bijoutier portent peu, car elles s'épuisent dans une équation politique qui a toujours servi le faurisme. Ressurgi de ses cendres après la guerre, le radicalisme local avaient laissé quelques fiefs aux gaullistes et aux communistes, avant que les jeunes loups du l'UDF et du PS ne vinssent contester, dans les années 70, ce partage du territoire. Les aînés firent donc bloc pour contrer les intrus. Le RPR n'eut de cesse de comploter contre l'UDF, qui le lui rendit bien, tandis que Maurice Faure entreprit de flatter le PCF pour contenir un PS pourtant officiellement « ami ». *« M. Faure a toujours été très correct avec nous »*, témoigne Henri Thamier, figure emblématique du communisme lotois et ardent avocat du faurisme. Le chef radical se souvenait que le PCF lui avait sauvé son siège de député en 1967, puis en 1968. Les communistes lui savaient gré de leur accorder, à l'époque où ils étaient présents à l'Assemblée, deux vice-présidences pour... quatre conseillers généraux, un généreux quota.

Des héritiers qui dilapident ?

Cela lui aurait bien plu de continuer à gérer ainsi son *« imperium »*. Il avait, certes, délaissé l'Assemblée, le Sénat puis la mairie de Cahors, mais cette présidence-là lui tenait à cœur. 1998 lui semblait une date raisonnable pour tirer sa révérence, mais il y eut ces graves probèmes de santé, l'an dernier, qui le laissèrent diminué. Sur les estrades, le tribun se surprit à chercher ses mots. *« Je suis fatigué au bout d'un quart d'heure »*, convient-il lui-même. Pourquoi insister ? Il anticipa donc sa sortie et désigna comme dauphin son bras droit, le fidèle Jean Milhau. Pharmacien à Cazals, la fine moustache neige taillée en liseret, l'homme n'a rien du charisme de son protecteur, mais chacun assure qu'il fera un *« bon président de transition »*. Alors...

Ainsi la messe était-elle dite. L'affaire se réglait à l'amiable au sein de la famille radicale. Sauf qu'un tel scénario reposait sur un postulat : l'hégémonie du MRG. Or, c'est précisément cette emprise qui vient d'être mise à mal par le scrutin des 20 et 27 mars. Avec dix élus, les socialistes font désormais jeu égal avec les radicaux, l'arbitrage au sein de la majorité départementale revenant à deux conseillers généraux « divers gauche ». Du coup, le MRG se raidit tandis que le PS se découvre des appétits. Martin Malvy, maire de Figeac, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, juge plutôt *« désagréable »* que le sacre de Jean Milhau soit considéré comme un acquis et préfère laisser à la majorité de gauche le soin de trancher. *« C'est une erreur de penser que le radicalisme domine ici*, dit-il. *Le Lot est, avant tout, un département de gauche. »* Bien sûr, il ne faut voir là aucune déclaration de guerre, et Martin Malvy jure que son obsession est d'*« éviter les déchirures »*.

Les radicaux restent sur leurs gardes. Le portrait-robot qu'ils brossent du président idéal est celui d'un homme *« disponible »* et *« pas trop politisé »*, profil évidemment fort éloigné de celui du président du groupe PS de l'Assemblée. Maurice Faure lui-même fait la moue en se souvenant que Martin Malvy n'avait jamais prisé l'unanimisme ambiant au conseil général. Et s'il faut vider la querelle, les radicaux hésiteront [illegible] leur arme de dissuasion : dire solliciter l'assemblée elle-même à l'occasion d'un premier tour en forme de « primaire », au lieu de s'en remettre à la seule majorité *réunie en conclave*. Or, chacun sait que cette formule ruinerait les espoirs du PS, car les élus de droite se feraient un plaisir de voler au secours de M. Milhau. M. Malvy n'ose pas l'imaginer, car il s'agirait là, avertit-il, d'*« une rupture dans l'histoire politique du département »*, dont les *« répercussions seraient graves »* pour l'avenir des relations entre radicaux et socialistes.

C'est donc dans la douleur que s'annonce la sortie du faurisme. *« Sauront-ils préserver mon unanimité ? »* s'interroge « l'empereur », qui voit son héritage se fendiller alors que le relais n'est pas encore transmis. Quand bien même les ambitions socialistes seraient bridées, les radicaux devront surtout se méfier d'eux-mêmes, car lorsqu'on loue le bon « président de transition » que ferait M. Milhau, c'est qu'on pense déjà à la suite. Si Bernard Charles, député (République et Liberté), maire de Cahors, n'est pas, à proprement parler, un futur candidat à la présidence – pour cause de cumul des mandats –, ses visées sur la maison radicale du Lot sont notoires. N'a-t-il pas *« grandi sur les genoux de Gaston Monnerville et de Maurice Faure »*, comme il aime à le rappeler ? Ce pharmacien hospitalier, proche du groupe des laboratoires Fabre, a des allures de jeune homme pressé, qui ont déjà froissé son parrain. N'ambitionne-t-il pas de *« prolonger la tradition du radicalisme lotois »*, manière courtoise de signifier qu'elle ne se réduit pas au « faurisme » ?

Le patriarche a tout lieu de s'inquiéter. Songe-t-il à cette *dalle du pont Valentré, qui pourrait se desceller* ? Et si Cahors n'avait pas encore fini d'exorciser tous ses diablotins de légende ? Maurice Faure n'en souffle mot. Il dit ne pas savoir réellement ce qu'*« ils »* disent et, encore moins, ce qu'*« ils »* trament. Il a déjà pris tant de distances ! Le voilà engoncé dans son flegme coutumier. Il ne dira donc pas s'*« ils »* sont des enfants qui chahutent ou des héritiers qui dilapident.

FRÉDÉRIC BOBIN

Grâce à l'appui du PCF et l'abstention du Front national

La majorité Verts-PS du Nord-Pas-de-Calais obtient l'approbation de son budget

Après avoir été rejeté une première fois en décembre 1993, le projet de budget pour 1994 du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, d'un montant de 4,9 milliards de francs, a été adopté, mardi 29 mars, par la majorité relative Verts-PS, grâce au renfort du groupe communiste et à l'abstention du Front national. Après avoir vainement tenté de bloquer le fonctionnement normal de l'institution régionale, la droite a voté contre.

LILLE

de notre envoyé spécial

Après des semaines d'une campagne sur le double thème d'un possible blocage de l'institution régionale et d'un éventuel retour aux urnes (*le Monde* du 25 mars), les blocs de droite et de gauche du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais se sont recomposés avec l'assentiment quelque peu contraint des Verts et sous l'arbitrage narquois du groupe du Front national. Le rejet, en décembre dernier, du projet présenté par Marie-Christine Blandin (Verts) et son premier vice-président chargé des finances, Michel Delebarre (PS), avait inspiré à l'opposition régionale le pari d'ouvrir la voie à une *« alternance »* en proposant un contre-budget cosigné par l'UDF, le groupe Borloo – du nom du maire de Valenciennes, qui ne siège plus lui-même au conseil régional – et les élus de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT).

En fait, la stratégie conjointe de Philippe Vasseur, député (UDF) du Pas-de-Calais, secrétaire général du Parti républicain, et de Jacques Legendre, sénateur (RPR) du Nord et président du groupe UPF régional, avait aussi pour objectif d'éviter l'éclatement de l'UPF et de fixer dans l'opposition les voix d'élus du CDS ou du PSD susceptibles de céder aux tentatives de séduction de l'exécutif régional. Las ! Le contre-budget, présenté sous la forme d'un amendement global de quatre-vingt-quatorze pages, a été jugé une première fois irrecevable par la commission des finances, présidée par Maurice Schumann (RPR).

A la reprise des travaux, mardi 29 mars, l'opération montée par la droite était mal engagée. Longtemps taxés d'incompétence par leurs adversaires, les Verts s'amusaient de voir les quotidiens régionaux du Nord relever les failles du document élaboré par l'opposition UDF-RPR. Au même moment, M. Delebarre s'engageait à reprendre certaines des propositions de la droite, mais non à entrer dans une logique d'alternance. De son côté, s'estimant victime d'une *« exclusion politique »*, le Front national refusait de s'associer à l'initiative de l'opposition. *« Il ne s'agit pas de changer le papier peint de la boutique régionale, mais de prendre tous les moyens pour en déménager les occupants »*, a expliqué le président du groupe, Carl Lang, secrétaire général du parti d'extrême droite. Par 49 voix contre 44 et 20 abstentions, le contre-budget a finalement été repoussé.

La perspective des élections municipales

La véritable discussion budgétaire, reprise en main par M. Delebarre, ne s'est ainsi engagée que mardi après-midi. Assurée d'un vote hostile de la droite, la majorité relative Verts-PS s'est efforcée de donner les gages nécessaires au Parti communiste. Elle l'a fait au prix fort, mais, comme l'a rappelé Ivan Renar, sénateur du Nord, président du groupe communiste : *« Nous n'avons jamais voté un budget dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 1986 »*, date de la mise en œuvre de la décentralisation. L'exécutif a successivement accepté de réduire de 5 % à 2 % la hausse de la fiscalité directe, de limiter de moitié l'augmentation initialement prévue pour les cartes grises, de supprimer l'augmentation de la taxe sur les permis de conduire et de compenser ses pertes de recettes par un relèvement du volume des emprunts.

Alors qu'en séance publique, la droite refusait de prendre part au vote sur les amendements, les Verts se sont vu forcer la main dans les couloirs par leurs alliés socialistes, qui, seuls dans un premier temps, ont négocié avec le PCF. *« La perspective des élections municipales de l'an prochain n'est sans doute pas étrangère au rapprochement PCF-PS »*, a-t-on observé avec un certain agacement dans l'entourage de Mme Blandin. *« Il faut aussi voir dans notre vote positif la traduction de l'appel au rassemblement des forces progressistes que nous voulions [illegible] notre région de l'ornière »*, a conclu M. Renar [illegible].

Le compromis élaboré par la gauche et les écologistes n'était cependant pas encore suffisant pour dégager une majorité absolue. Hostile, comme il l'avait indiqué une semaine auparavant, à ce que la région soit placée sous la tutelle, même provisoire, de la chambre régionale des comptes et du préfet, c'est finalement le Front national qui a levé la dernière hypothèque, en annonçant son abstention dans le vote final. *« Nous n'avons plus le choix qu'entre un mauvais budget et pas de budget du tout »*, a expliqué M. Lang, avant de lancer ce conseil à l'adresse des élus UDF-RPR : *« En politique, c'est comme dans le sport : ce n'est pas parce qu'on a perdu le match, qu'il faut mettre le feu au stade. »* (1)

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Ont voté pour : 27 PS, 15 PC, 7 Verts, 2 GE ; ont voté contre : 27 UPF, 13 Borloo, 2 CPNT, 1 non-inscrit ; se sont abstenus : 14 FN, 3 GE, 2 non-inscrits.

La préparation des élections européennes

M. Le Pors quitte le Parti communiste

Ministre de la fonction publique de 1981 à 1984, Anicet Le Pors a remis sa démission du Parti communiste le 26 février dernier. En raison de la campagne des élections cantonales, M. Le Pors, conseiller général (non soumis à renouvellement cette année) des Hauts-de-Seine, n'a rendu publique cette décision qu'après le second tour.

Dans une lettre adressée à Robert Hue, secrétaire national du PCF, l'ancien ministre rappelle que lors de sa démission du comité central, le 4 juin 1993, il avait indiqué qu'il resterait attentif à tout ce qui pourrait se passer au vingt-huitième congrès. *« J'ai, dans cet esprit, examiné soigneusement les textes adoptés par ce congrès*, explique-t-il dans sa lettre. *L'analyse à laquelle il a été procédé de la situation nationale et internationale et que traduisent le manifeste et le programme n'est pas sensiblement modifiée par rapport à la position antérieure, dont j'avais eu maintes fois l'occasion de faire la critique.* (...) *Enfin, les conditions dans lesquelles a été désignée la nouvelle direction montrent que l'on n'a pas renoncé aux comportements ni aux mentalités de l'ordre ancien. »*

M. Le Pors ajoute : *« Je souhaite garder avec les communistes adhérents du PCF des relations correctes et, si possible, fraternelles. »* A ce titre, il réitère la proposition qu'il avait faite à Michel Dufour, premier secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine, de remettre sa démission de conseiller général du canton de Nanterre-Sud-Est si le parti le souhaite. En réponse à cette lettre, M. Hue a écrit à son auteur, le 8 mars, qu'il *« regrette »* son choix, mais qu'il *« le respecte et en prend acte »*. Il renvoie la question du mandat de conseiller général après l'annonce de la démission du PCF et, écrit-il à M. Le Pors, *« après que tes projets ultérieurs, notamment en matière d'engagement politique, seront connus »*.

Le 2 février dernier, M. Le Pors avait lancé un appel en compagnie de Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, pour que les communistes dissidents se rassemblent en faveur d'une *« autre politique »*, fondée sur le refus du *« libéralisme imposé par le traité de Maastricht »*. Aux prochaines élections européennes, l'ancien ministre communiste doit, en principe, figurer en troisième position sur une liste conduite par Jean-Pierre Chevènement et par Gisèle Halimi, ancien ambassadeur de France auprès de l'UNESCO. *« Il n'y a pas de lien direct entre cette initiative et ma démission du PCF*, nous a précisé M. Le Pors. *L'exposé des motifs de la décision que je viens de prendre figurait déjà dans le livre que j'ai publié au début de l'année et dans lequel je raconte comment j'ai entrepris progressivement mon travail de deuil vis-à-vis de mon engagement au sein du PCF depuis 1958. »* (1).

J.-L. S.

(1) *Pendant la mue, le serpent est aveugle*, Albin Michel (*le Monde* du 22 janvier).

REPÈRES

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les « chasseurs » présentent les dix premiers de leur liste

Réuni à huis clos, mardi 29 mars, à Paris, le comité national de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a désigné les dix premiers candidats de sa liste pour les élections européennes. Cette liste sera conduite, comme en 1989, par André Goustat, président du mouvement, qui sera suivi par Didier Fremaux, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, et Jean Seinlary, vice-président du conseil régional d'Aquitaine.

Ils occupaient respectivement la quatorzième et la septième place lors de la précédente consultation. Jean Saint-Josse, secrétaire général de CPNT, troisième en 1989, occupera « symboliquement » la dernière place cette fois-ci. Aux élections européennes de 1989, CPNT avait réalisé un score de 4,15 %, en dessous de la barre des 5 % nécessaires pour obtenir des élus à l'assemblée de Strasbourg.

FRONT NATIONAL

M. Peyrat se déclare prêt à rompre avec M. Le Pen

Dans un entretien que publie l'hebdomadaire *Minute* (daté 30 mars), Jacques Peyrat, conseiller général des Alpes-Maritimes et chef de file lepéniste à Nice, estime, trois jours après les élections cantonales, que *« le Front national, s'il ne pratique pas une politique d'ouverture, se place de lui-même dans l'incapacité chronique de l'emporter »*. *« Si nous ne réagissons pas très vite à cet état de fait, le Front national est condamné à retourner dans le ghetto d'où Le Pen l'avait sorti, mais alors ce sera sans moi. »*

Rappelant que Jean-Marie Le Pen avait *« échoué en réalisant un score inférieur »* au sien aux élections législatives à Nice, M. Peyrat ajoute : *« J'en ai assez que nous jouions les éternels Poulidor. (...) J'espère pouvoir m'entendre avec le Front national. Si cela n'est pas le cas, eh bien !, tant pis. (...) Il n'y a pas d'autre solution pour emporter la mairie de Nice que de mettre son étiquette Front national dans la poche. »*





L'Etat a été condamné par le tribunal d'instance du premier arrondissement de Paris à verser 422 millions de francs à Jacques Walter, propriétaire du tableau *le Jardin à Auvers*, de Van Gogh, à la suite de son classement en juillet 1989 comme *« monument historique »* qui avait empêché sa sortie à l'étranger (*le Monde* du 24 mars). Ce tableau a été vendu à Paris au banquier Jean-Marc Vernes pour 55 millions de francs, alors que sur le marché international il avait été estimé à environ 300 millions.

■ RÉACTIONS. Le ministère de la culture a fait appel de cette décision. Le Comité français d'histoire de l'art, présidé par Pierre Rosenberg, a aussi estimé que le principe de l'indemnisation risquait de décourager la protection du patrimoine : *« Il est à craindre que les pièces essentielles de notre patrimoine encore en mains privées quittent définitivement le sol national. »*

■ ENQUÊTE. Un mois après que cette affaire a été portée sur la place publique, de nouveaux éléments permettent de mieux cerner le rôle joué par Jack Lang et François Léotard, anciens ministres de la culture, ainsi que la personnalité de Michel Pacary, homme d'affaires spécialisé dans la renégociation des dettes des collectivités locales et mis en examen dans une affaire de corruption en Guadeloupe en février dernier.

Le juge Van Ruymbeke et les clairs-obscurs du « Jardin à Auvers »

Les accusations de l'ancien propriétaire de ce tableau de Van Gogh visant Jack Lang et François Léotard tournent à l'imbroglio politique

C'est l'histoire d'une toile de maître et c'est un tableau de mœurs. Un tableau clair-obscur, aux confins du réalisme et de l'abstraction, où les faits vrais se mêlent aux insinuations fantaisistes. On y croise de riches héritiers gérant les passions picturales de leur famille comme autant de placements avantageux, d'anciens ministres de la culture dans leur rôle obligé mais parfois ambigu de gardiens du patrimoine, des avocats d'affaires qui, pour certains, ont une mémoire incertaine, des intermédiaires peu scrupuleux, dont la présence fait tâche et, enfin, un magistrat connu pour sa curiosité tenace et son indépendance sourcilleuse.

Tout a commencé en février quand la presse s'est faite l'écho d'accusations visant deux anciens ministres de la culture, Jack Lang et François Léotard, à l'occasion de tractations concernant le classement, puis l'indemnisation d'un tableau de Van Gogh, *Jardin à Auvers* (*le Monde* du 10 février).

Dans une déposition faite devant Renaud Van Ruymbeke, *conseiller à la chambre* d'accusation de la cour d'appel de Rennes, rendu célèbre par ses investigations dans l'affaire Urba, un ingénieur parisien, Jean-Jacques Walter, affirmait que son père, Jacques Walter, et lui-même avaient été victimes, pendant une dizaine d'années, d'un chantage visant à leur extorquer des millions de francs en échange d'une autorisation d'exportation du tableau. M. Lang avait démenti, avec véhémence, ces allégations *« ubuesques »*, *« sans queue, ni tête »*. Dans l'entourage de M. Léotard, on indiquait *« ne pas se souvenir »* d'une telle affaire.

Entre ces versions contradictoires, deux seules certitudes émergent. *Jardin à Auvers*, acquis en 1955 par Jacques Walter, héritier des mines Zelidja au Maroc, a attisé bien des *convoitises* : estimé à 50 millions de francs sur le marché français, le tableau en valait plus de 300 à l'étranger. En outre, les héritiers de Jean Walter, le mécène qui fit don à la France, dans les années 50, de l'incomparable collection Walter-Guillaume (1) – en exigeant que ses ayants droit renoncent à leur part –, nourrissent un profond ressentiment à l'égard de l'Etat : selon eux, non content d'acquérir à bas prix la collection Walter-Guillaume, ce dernier aurait profité de leurs démêlés avec la justice pour les spolier dans l'affaire du *Jardin à Auvers*.

En 1978, Jacques Walter et son fils Marc sont condamnés à un an de prison et 13 millions de francs d'amende pour fraude fiscale. Le directeur des Musées de France, Hubert Landais, serait alors intervenu pour « arranger » l'affaire. Mais, en 1981, lorsque M. Walter demande l'autorisation d'exporter *Jardin à Auvers*, c'est non. *L'œuvre, jugée « capitale »* pour le patrimoine français, est interdite de sortie. S'engage alors un bras de fer, dans lequel les Walter *vont tout faire pour contrer* cet ukase. Ils ne seront pas les seuls à s'y essayer. C'est ici que se glisse le soupçon distillé par Jean-Jacques Walter dans sa déposition auprès du magistrat rennais : selon lui, des tentatives de corruption auraient été faites auprès de sa famille en 1988 et 1989.

Rencontres au ministère de la culture

Mᵉ François Tripet fut longtemps le porte-parole de Jacques Walter auprès d'interlocuteurs que l'homme d'affaires, exilé en Suisse, n'a pu lui-même rencontrer. Dans l'une de ses récentes dépositions devant le juge Van Ruymbeke, cet avocat se souvient avoir rencontré François Léotard *« en mars ou avril 1988 »*, au ministère de la culture. Après *« quelques banalités »*, le ministre se serait éclipsé, laissant l'avocat avec son directeur adjoint de cabinet, Jean-François Court.

A l'issue de l'entretien juridique qui suivit, M. Court aurait laissé entendre que si Jacques Walter faisait preuve d'*« imagination »*, sous forme par exemple d'une *« participation financière à l'étranger »*, l'interdiction d'exporter pourrait être levée. Mᵉ Tripet minimise, aujourd'hui, la portée de ce *« propos de salon »* qu'il a *« immédiatement rejeté »*. Pour sa part, dans une déclaration au *Républicain lorrain*, M. Court a démenti, *« le plus sereinement et le plus formellement du monde »*, avoir tenu ces propos. Un an plus tard, toujours selon Mᵉ Tripet, un entretien similaire a lieu, au *cabinet de Jack Lang, de retour* au ministère de la culture. Mais, cette fois, il n'est pas question d'argent.

Sur ce point, Mᵉ Tripet est formel : *« Jamais, à aucun moment, il n'y a eu de proposition d'argent de la part d'un ministre ou de ses collaborateurs dans cette affaire. »* Des propos qui cadrent mal avec la version de Jean-Jacques Walter, selon laquelle l'avocat aurait confié à son père que *« Jack Lang réclamait 50 millions de francs en échange de l'autorisation »*, et que *« M. Léotard avait, pour sa part, demandé 30 millions »*. Sans modifier sa position sur le fond, Jean-Jacques Walter admet aujourd'hui une certaine confusion : le chiffre de 50 millions viendrait d'une tentative ultérieure. *« Basez-vous plutôt sur les déclarations de Mᵉ Tripet »*, conseille-t-il, faisant quelque peu marche arrière.

Au printemps 1989, son père, Jacques Walter, persuadé de son bon droit, refuse tout compromis. *Mᵉ Jean-Denis Bredin*, qu'il a chargé d'une étude juridique, n'a-t-il pas adressé à Jack Lang, quelques mois plus tôt, des conclusions dans lesquelles il reproche à l'Etat un déni du droit ? Mais le ministère ne cède pas. Au contraire, le 28 juillet 1989, en vertu d'une loi de 1913, *Jardin à Auvers* est classé monument historique. Une décision rarissime, que confortera le Conseil d'Etat. Certes, la loi prévoit une indemnisation, mais elle rend illusoire tout espoir de sortie et de vente au meilleur prix.

L'intervention du PDG de la SAGES

Pourtant, une tentative de compromis a lieu, peu après, par d'autres voies. En décembre 1989, un courtier socialiste, Michel Reyt, PDG de la SAGES, transmet des documents concernant *Jardin à Auvers* à Didier Hamon, chef de cabinet de Jack Lang. Dans cet envoi, deux lettres – l'une adressée à M. Lang par un homme d'affaires allemand, l'autre à Mᵉ Bredin par un *conseiller juridique lyonnais* – sollicitent une autorisation amiable de sortie du territoire, en échange d'*« une somme qui pourrait se situer entre 1 million et 1,5 million de dollars américains »*. Mᵉ Bredin ayant rejeté cette douteuse proposition, l'affaire en est restée là. Jusqu'au jour où une perquisition à la SAGES, en 1992, a conduit le juge Van Ruymbeke à examiner cette péripétie (*le Monde* daté 6-7 mars).

Début 1991, c'est au tour de Jean-Claude Binoche de s'efforcer de convaincre Jack Lang. Mandaté par Jacques Walter, dont les besoins d'argent sont de plus en plus pressants, le commissaire-priseur parisien a dans l'idée de *« refaire un peu ce que nous avions réussi avec* les Noces de Pierrette ». Pour justifier un déclassement, il va avancer des *« arguments scientifiques »* : le tableau serait surévalué et ne mériterait pas d'être classé. Selon Mᵉ Binoche, Jack Lang indique qu'il se rangera *in fine* à l'avis de ses services. A charge pour son interlocuteur de les convaincre. Mais la démarche est mal accueillie. L'argument *« scientifique »* fait long feu.

Quand survient la dernière offensive, au début de 1993, Jacques Walter, malade, a passé la main à son fils Jean-Jacques. Mᵉ Tripet a été remplacé, et *Jardin à Auvers*, vendu aux enchères par Mᵉ Binoche, a été acheté 55 millions de francs par le banquier Jean-Marc Vernes. Jean-Jacques Walter a entrepris une série d'actions en justice.

L'une vient d'aboutir à une condamnation de l'Etat français à 422 millions de francs de dommages et intérêts, décision dont le ministère a fait appel (*le Monde* du 24 mars). Une autre vise à récupérer la collection Walter-Guillaume. Parallèlement, l'ingénieur a chargé son nouvel avocat, Mᵉ Philippe Péninque, de reprendre les négociations avec le ministère en vue d'une indemnisation à *l'amiable*.

A l'approche des élections de mars 1993, un nouvel intermédiaire, Michel Pacary, entre en scène aux côtés de Mᵉ Péninque. L'homme est gourmand, mais il a des relations, notamment à Blois, la ville dont M. Lang est le maire, et il se fait fort de débloquer l'affaire. En février, il est reçu, avec Mᵉ Péninque, à la direction des Musées de France, où l'on résume ainsi la démarche : *« Ces personnes (...) proposent qu'il soit mis fin à toutes les actions contentieuses si l'Etat accepte de payer 350 millions de francs à M. Walter. (...) Si cette transaction n'aboutissait pas, MM. Pacary et Péninque se déclareraient prêts à utiliser ce dossier au plan politique... »*

Là encore, le feuilleton tourne court. Mais la personnalité de Michel Pacary a de quoi intriguer. D'autant plus que, en février 1994, l'intermédiaire, impliqué dans une affaire de corruption aux côtés d'un élu RPR de la Guadeloupe, se retrouve incarcéré à Paris. Jack Lang déclare qu'il *« ne connaît pas vraiment »* cet homme, qui fut, pendant trois ans, l'un des sponsors de l'équipe de football de Blois. Tout au plus lui a-t-il *« serré la main une fois ou deux »*.

Des ministres et « un personnage douteux »

Michel Fromet, adjoint de M. Lang, élu député après l'invalidation de l'ancien ministre par le Conseil constitutionnel, précise que M. Lang et lui-même se sont rendu compte que Michel Pacary était *« un personnage douteux »*. Il leur avait proposé, en 1990, de renégocier la dette de Blois : *« On s'était séparé de lui en juin 1991. »* Depuis, Michel Fromet ne l'a jamais revu. Il dément les propos de l'intéressé, qui affirme, dans un récent procès-verbal, avoir *« obtenu un rendez-vous au ministère de la culture par l'intermédiaire de M. Fromet »*.

Un certain flou plane également sur l'objet du voyage effectué en Suisse, à la même époque, par MM. Pacary et Péninque auprès d'un avocat d'affaires, Charles de Bavier. Outre certaines contradictions, pourquoi Michel Pacary affirme-t-il ne connaître cet avocat genevois que *« de réputation »*, alors qu'un fax saisi à son domicile indique le contraire ? Aussi la présence de Michel Pacary dans cette affaire lui donne-t-elle une toute nouvelle dimension. L'homme, en effet, n'est pas n'importe qui. Sa société, Roddhlams, s'occupe de rénégocier les dettes des collectivités locales, mais aussi de courtage de tableaux et de conseil aux entreprises pour l'obtention de marchés publics.

Des documents saisis chez lui montrent qu'il a travaillé de 1986 à 1989 pour la ville de Grenoble, pour celle de Nice, du temps de Jacques Médecin, ou encore pour Amneville (Moselle), dont Jean Kiffer est le député-maire. En 1991, la Cour des comptes l'a épinglé pour avoir touché, à Grenoble, la ville dont Alain Carignon, l'actuel ministre de la communication, est le maire, des commissions six fois supérieures au montant prévu par le code des marchés publics, dont une partie était reversée à un mystérieux intermédiaire.

Au début de 1993, M. Pacary, qui travaillait avec son épouse, Chantal, a transmis à M. Kiffer un chèque d'un montant de 50 000 francs (au demeurant parfaitement légal) établi par la société de travaux publics Baudin-Châteauneuf pour le financement de sa campagne électorale. Il a également participé au financement de la campagne de Mᵐᵉ Lucette Michaux-Chevry, député-maire (RPR) de Gourbeyre (Guadeloupe) et aujourd'hui secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Une lettre atteste, par ailleurs, du rôle joué, en 1990, par M. Pacary dans l'obtention d'un marché à Amneville (un théâtre pour lequel une subvention avait été demandée au ministère de la culture) et de la commission (2,5 à 3,2 millions de francs) que prévoyait de lui verser, en retour, l'entreprise Baudin-Châteauneuf.

Apparemment, ce n'est là qu'un échantillon. M. Kiffer, a déclaré au *Républicain lorrain*, le 8 février, que Michel Pacary, *« qui est bien considéré dans les milieux politiques »*, est *« lié à plusieurs ministres »*. Bref, par ces prolongements imprévus, l'affaire du *Jardin à Auvers*, n'est sans doute pas moins embarrassante pour la droite que pour M. Lang.

La justice se donnera-t-elle les moyens de démêler cet imbroglio, côté *Jardin à Auvers* et côté Pacary ? Pour le moment, elle s'est bornée à ordonner une enquête préliminaire, soit le niveau le plus faible de l'investigation judiciaire, étroitement contrôlé par le parquet.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) L'Etat a payé 3,8 millions de francs une collection unique au monde, composée de 144 toiles de maîtres contemporains : Renoir, Picasso, Cézanne, Matisse, Derain, Utrillo, etc. Il a, par ailleurs, pris à sa charge les travaux d'aménagement du Musée de l'Orangerie, à Paris, où la collection est exposée en permanence.

Le précédent des « Noces de Pierrette »

L'art du troc

En 1980, la direction des *Musées de France déclare que les Noces de Pierrette* ont une valeur artistique telle qu'elles appartiennent au patrimoine national et ne peuvent être exportées. En 1986, une mesure identique frappe un autre tableau de Picasso, *la Célestine*. La valeur marchande des deux œuvres s'en trouve très réduite. En 1987, le marchand de tableau parisien Didier Imbert achète *la Célestine* 21 millions de francs. En 1988, un richissime suédois, Frederik Ross, achète *les Noces de Pierrette* 11 millions.

La suite fut un simple troc marchand, organisé avec la bénédiction de l'Etat. Chargé par son propriétaire de mettre en vente *les Noces de Pierrette*, Mᵉ Binoche, commissaire-priseur parisien, savait fort bien que, dans les limites *du marché français*, le tableau ne ferait pas un bon prix. Aussi souhaitait-il obtenir une autorisation de sortie du territoire qui lui permettrait de faire monter le prix, lors de la vente aux enchères, entre 300 à 400 millions de francs. Comment arriver à *en convaincre les pouvoirs publics* ? C'est alors qu'il eut l'idée de contacter Didier Imbert et de lui proposer une transaction : son client achetait *la Célestine* à un prix français pour, ensuite, la donner à l'Etat qui, en retour, accorderait la licence de sortie des *Noces*. M. Imbert ainsi que Jack Lang acceptèrent.

Le 10 novembre 1989, Frederik Ross acheta *la Célestine* à Didier Imbert pour 100 millions de francs. Le 30 novembre, *les Noces de Pierrette* furent vendues à Drouot par Mᵉ Binoche 300 millions de francs à un Japonais. Dans ce marché, Didier Imbert a gagné 79 millions de francs et Frederik Ross 189 millions. Le Musée Picasso *s'est enrichi de la Célestine*. Dans le même temps, la France laissait partir *les Noces de Pierrette*, comme si elles avaient perdu, en 1989, la valeur artistique que leur reconnaissait la direction des musées et le ministre quelques années plus tôt...

R.-P. P.

Interdiction de sortie et indemnisation des collectionneurs

La défense du patrimoine face aux lois du marché

La plupart des pays européens ont inventé des garde-fous pour éviter la dispersion de leur patrimoine et la France s'est toujours montrée sourcilleuse sur ce chapitre. Son arsenal juridique se fonde notamment sur l'article 36 du *traité de Rome qui protège « les trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique »*. A l'inverse des pays de l'Europe du Nord, les Français ont toujours interprété cet article de façon extensive : les *« trésors nationaux »* sont ceux qui existent sur son sol, indépendamment de leur origine.

Les interdictions de sortie ne sont pas rares. Le portrait du duc d'Orléans par Ingres ou *les Apprêts d'un déjeuner* de Chardin ont connu cette mésaventure. L'administration française peut également souffler le chaud et le froid pour opérer une transaction jugée avantageuse pour ses collections. C'est ainsi qu'elle a laissé partir *les Noces de Pierrette* de Picasso, tableau jugé mineur, pour *récupérer la Célestine*, une pièce pivot dans l'œuvre *du peintre. Aussi, en estimant* qu'une interdiction de sortie décrétée par l'Etat lèse le propriétaire d'une œuvre, qui ne pourra la vendre au prix du marché international, le tribunal d'instance du 1ᵉʳ arrondissement *de Paris semble aller à* l'encontre d'une tradition établie depuis la loi de 1941, prise par le régime de Vichy pour tenter de protéger le patrimoine français des pillages allemands.

Ne serait-ce pas une nouvelle *loi, votée le 31 décembre* 1992, qui perturbe la règle d'un jeu bien huilé ? Si l'objet est classé, nous dit en effet le *législateur, il ne peut sortir de* France pour être vendu sans autorisation de l'Etat. S'il n'est pas classé, on doit se référer à une circulaire qui distingue quatorze catégories d'objets, en fonction de leur valeur et de leur ancienneté.

Lourdeur des nouvelles dispositions

Selon ce barème, pour pouvoir circuler librement, les tableaux doivent avoir moins de cinquante ans d'âge, et valoir moins de 150 000 écus (1) ou appartenir à leur auteur. S'il ne répond pas à ces conditions, un certificat, valable cinq ans, doit être délivré par la Direction des musées de France (DMF). *En cas de refus* de la DMF, l'œuvre passe devant une commission – où les fonctionnaires sont majoritaires. *Si le refus est confirmé*, le ministre doit trancher. L'interdiction d'exportation peut avoir plusieurs conséquences : le rachat à l'amiable par l'Etat ; le classement d'office de l'œuvre par le Conseil d'Etat – dans *ce cas il est prévu d'indemniser* le propriétaire ; si, au bout de trois ans, l'Etat ne la rachète pas et si le Conseil d'Etat refuse le classement, le certificat de sortie doit être délivré.

Les professionnels du marché *de l'art se plaignent évi*demment de la lourdeur des nouvelles dispositions légales, tandis que le Sénat a demandé un « bilan » de la loi pour le mois de juin. Entre-temps, le tribunal d'instance de Paris en *a déjà tiré les conséquences*. Ce qui fait dire au Comité français d'histoire de l'art, dans un communiqué diffusé jeudi 24 mars, qu'après cette décision de justice *« il est à craindre que les pièces essentielles de notre patrimoine encore en mains privées quittent définitivement le sol national »*. Aussi ce comité, présidé par Pierre Rosenberg, par ailleurs conservateur général du patrimoine chargé du département « Peintures » du Louvre, demande-t-il *« des modifications radicales et rapides des textes de loi et de sérieuses incitations fiscales en faveur des collectionneurs »*. Allant encore plus loin dans le commentaire, M. Rosenberg a estimé dans une déclaration à l'AFP que *« le principe de l'indemnisation aboutit à interdire dorénavant toute protection du patrimoine »*.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Il faut multiplier cette somme par 6,654 pour avoir son équivalent en francs (c'est-à-dire moins de 1 million de francs).

Journée de confrontations dans l'affaire Valenciennes-OM

Un revirement partiel de Jean-Jacques Eydelie permet une contre-attaque de Bernard Tapie

Le juge d'instruction Bernard Beffy a organisé, mardi 29 mars à Valenciennes, deux confrontations auxquelles participait Bernard Tapie, dans le cadre de l'affaire de corruption présumée lors du match Valenciennes-OM. Lors de la seconde, l'ancien joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie est revenu sur ses déclarations selon lesquelles il aurait fait l'objet d'une tentative de subornation de témoin de la part du président de l'OM.

Le troisième tiroir de l'affaire Valenciennes-OM s'est sans doute refermé définitivement, faute de combattants, mardi 29 mars, dans le bureau du juge Beffy. Il avait été ouvert, le 6 octobre, en même temps qu'un réquisitoire supplétif contre X pour tentative présumée de subornation de témoin, à la suite d'une déposition de Jean-Jacques Eydelie devant le juge. L'ancien joueur de l'OM, mis en examen dans le cadre de l'affaire de corruption présumée, avait alors indiqué qu'il avait rencontré Bernard Tapie à son domicile, le 17 septembre. Selon lui, le président de l'OM lui aurait proposé une modification de son témoignage-clé sur la corruption présumée en lui offrant un nouveau contrat dans son club. *« Il m'a laissé entendre très clairement que si je revenais sur mes déclarations cela arrangeait tout le monde, l'OM comme moi-même,* avait dit Jean-Jacques Eydelie sur procès-verbal. *Pour essayer de me convaincre, il a ajouté qu'il était prêt à me faire resigner un contrat avec l'OM. »*

Jean-Pierre Bernès seul contre tous

Six mois plus tard, Jean-Jacques Eydelie a donc démenti ces propos lors de la confrontation avec Bernard Tapie. Selon l'avocat du joueur, M[e] atrick Lefèbvre, son client a précisé qu'*« à aucun moment Bernard Tapie ne lui a demandé de changer d'avis »*. Comment expliquer une telle différence entre les deux dépositions ? M[e] Lefèbvre, visiblement surpris de ce revirement, expliquait, mardi, que les premières déclarations d'Eydelie avaient été *« mal interprétées »*. Il semble qu'au fil de ses auditions par le juge Beffy, le footballeur ait peu à peu édulcoré sa première version de l'affaire, jusqu'à ce coup de théâtre final. Selon M[e] Lefèbvre, Jean-Jacques Eydelie aurait également expliqué au cours de la confrontation que la tentative de corruption présumée *« est venue de l'ancien directeur de l'OM, Jean-Pierre Bernès, mais aucun autre dirigeant du club n'y a participé »*. Il ne s'agit pas là d'un changement de version, Jean-Jacques Eydelie n'ayant jamais affirmé que le président de l'OM était impliqué dans l'affaire de corruption présumée qui est le point de départ de toute l'affaire.

Bernard Tapie, mis en examen le 10 février pour complicité de corruption et subornation de témoin, n'a guère tardé à s'engouffrer dans la brèche. A l'issue de cette confrontation, le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône a souligné, au cours d'une conférence de presse, qu'Eydelie ne l'avait *« à aucun moment, directement ou indirectement mis en cause »*. Selon une tactique qui a fait ses preuves, le président de l'OM a étendu l'effet du revirement de Jean-Jacques Eydelie à l'ensemble de l'instruction menée par le juge Beffy. *« Cette affaire s'effondre »*, a-t-il lancé.

Restent cependant les deux volets principaux de l'affaire, celui de la corruption présumée et celui de la subornation de témoin présumée sur la personne de Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes. La première confrontation de la journée portait sur le premier volet. Elle a réuni, pendant plus de quatre heures, Bernard Tapie, Jean-Pierre Bernès, deux dirigeants de l'US Valenciennes dont le président Michel Coencas, Jean-Louis Borloo, député (République et Liberté) du Nord et maire de Valenciennes, et son bras droit, Paul Benayoun. Elle leur a permis de donner, dans un climat tendu, leur version des événements qui se sont déroulés avant et après le match présumé « arrangé » du 20 mai. Tous sont restés sur leurs positions précédentes, exprimées notamment devant le conseil fédéral de la Fédération française de football, le 21 septembre.

Cette confrontation a surtout permis de mettre en évidence l'isolement de Jean-Pierre Bernès, mis en examen pour « corruption active » depuis le 6 juillet. L'ancien directeur général de l'OM a maintenu, comme il l'avait déclaré en juillet, qu'il y avait eu de la part de Valenciennes une tentative de contre-corruption, proposant le match nul contre le silence. Cette version a été démentie aussi bien par les dirigeants valenciennois que par Bernard Tapie lui-même. Seul contre tous, Jean-Pierre Bernès a tenu sur une ligne de défense acrobatique, qui le place de plus en plus ouvertement en position de fusible.

Dans le premier dossier de subornation de témoin, ouvert à la suite des accusations de Boro Primorac, Jacques Mellick a été entendu une nouvelle fois par le juge Beffy, lundi 28 mars. Le député (PS) du Pas-de-Calais et maire de Béthune aurait réaffirmé avoir rencontré le président de l'OM dans ses bureaux le 17 juin, mais il serait resté très évasif sur l'heure de son départ vers Béthune. M. Mellick s'était pourtant auparavant montré très précis. Après avoir longtemps affirmé qu'il se trouvait dans le bureau de Bernard Tapie après 15 heures, il était revenu sur ses déclarations devant le juge Beffy, le 28 septembre, en indiquant qu'il était parti vers 14 h 50, ce qui n'en faisait plus l'alibi de Bernard Tapie à l'heure de sa rencontre supposée avec Boro Primorac.

J. Fe.

Mis en examen pour « abus de confiance » et placé sous contrôle judiciaire

Michel Noir devra aviser le juge d'instruction de tout projet de voyage hors de métropole

Michel Noir, maire de Lyon et député (non inscrit) du Rhône, a été mis en examen, mardi 29 mars, pour « abus de confiance » par le juge Philippe Courroye dans le cadre d'une information ouverte sur ses comptes bancaires personnels et associatifs. Après s'être expliqué pendant deux heures, M. Noir, qui était assisté de deux de ses trois avocats – M[es] Michel Guénaire et Daniel Soulez-Larivière –, a été placé sous contrôle judiciaire. Ce contrôle prévoit notamment le versement d'une caution de 2,5 millions de francs et l'obligation d'aviser le magistrat instructeur de tout déplacement hors de métropole.

En sortant du cabinet du juge d'instruction, M. Noir a évoqué le contrôle judiciaire qui lui est imposé, parlant d'*« une caution de 2,4 millions de francs »* avant d'ajouter : *« Inutile de vous dire que je ne les ai pas ! »* En réalité, le contrôle judiciaire notifié prévoit trois obligations : le versement, dans un délai maximum d'un mois, d'un cautionnement de 2,5 millions de francs (2,4 millions en prévision des indemnisations, restitutions aux victimes ou frais de justice et 100 000 francs à titre de garantie de représentation) ; l'obligation d'aviser, au minimum huit jours avant, le juge d'instruction de tout projet de sortie du territoire métropolitain ; enfin, l'obligation de répondre à toutes les convocations du magistrat. En cas de manquement à ces règles, l'article 141-2 du code de procédure pénale prévoit le placement sous mandat de dépôt.

« Pour jeter encore mieux mon honneur en pâture, on veut m'imposer des mesures de contrôle judiciaire humiliantes », s'est exclamé M. Noir à peine sorti du cabinet de M. Courroye. En lisant son communiqué, il affirmait avoir relevé dans le rapport du procureur général Nadal *« pas moins de trente-six erreurs, de fait, de date et même de droit (...) sans doute nécessaires pour porter une accusation en place publique »*. Selon le maire de Lyon, *« ce dossier a été bâti de toutes pièces et dans les jours qui viennent, dans le calme, je le démontrerai, point par point »*.

Faisant allusion aux transferts de fonds publics – destinés en principe à subventionner les groupes municipaux – sur les comptes de plusieurs de ses associations politiques (*le Monde* des 16, 17 et 18 mars), M. Noir a ajouté : *« J'affirme sur mon honneur que moi-même et tous les élus membres de mon groupe n'ont rien à se reprocher et que pas un centime de cette dotation publique n'a été d'une quelconque manière touché à titre personnel par l'un d'entre nous. »*

Du coup, il n'a pas hésité à se déclarer *« inquiet de voir autant de dysfonctionnements graves de notre système judiciaire »* qui menaceraient, à ses yeux, *« les principes généraux du droit de notre pays »*.

Auparavant, mettant explicitement en cause les autres groupes du conseil municipal – UDF, RPR et non inscrits, PS – qui auraient, selon lui, *« décidé de l'utilisation de ces dotations comme ils l'entendaient »*, M. Noir s'est étonné qu'on puisse lui reprocher d'avoir utilisé la dotation reçue pour *« se doter de moyens de travail et solder la campagne »* [des élections municipales de mars 1989. – NDLR].

« Je viens d'être mis en examen au motif d'abus de confiance à l'encontre de mes collègues élus ! », s'est-il exclamé avec des accents de sincérité, semblant oublier que l'argent des contribuables lyonnais n'était pas destiné à rembourser les dépenses de sa campagne électorale.

ROBERT BELLERET

Alors que « le Canard enchaîné » fait de nouvelles révélations

La chancellerie sollicite l'avis du parquet général de Rennes à propos du financement du Parti républicain

Alors que *le Canard enchaîné* du mercredi 30 mars publie de nouvelles révélations sur le financement du Parti républicain (PR), le ministère de la justice a demandé au procureur général de Rennes d'examiner les faits mis au jour par le juge Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* du 29 mars) et de lui faire des propositions. De son côté, le PR a publié un communiqué dans lequel il prend à partie le juge rennais, dont il met en cause l'impartialité.

Après les révélations contenues dans le rapport adressé le 24 mars par le juge Van Ruymbeke au parquet général de Rennes concernant le financement occulte du PR, la chancellerie a fait connaître son intention de laisser la justice suivre son cours. Selon un proche collaborateur de Pierre Méhaignerie, *« le garde des sceaux a demandé au procureur général de Rennes de se faire communiquer les pièces du dossier sur lesquelles s'appuie la note d'information du conseiller Van Ruymbeke et de faire part à la chancellerie de son analyse et de ses propositions »*.

Le ministère a donc choisi, dans un premier temps, de laisser la responsabilité des suites à donner à cette affaire au procureur général de Rennes, Jacques Brun. La chancellerie paraît décidée à clarifier les choses dans cette affaire politiquement délicate, quitte à causer quelques désagréments dans son propre camp. Cette attitude est d'ailleurs conforme aux déclarations faites au *Monde* par M. Méhaignerie il y a près d'un an, quelque temps après son entrée en fonctions. *« Je n'adresserai jamais à un procureur l'ordre de ne pas engager ou d'arrêter des poursuites, qu'il s'agisse d'un homme politique ou d'un simple citoyen »*, avait alors affirmé le président du CDS devenu garde des sceaux (*le Monde* daté 2-3 mai 1993), avant de préciser : *« J'agirai donc dans la transparence la plus totale. Je vais faire en sorte que le garde des sceaux ne soit plus perçu comme le ministre des « affaires » mais comme celui du droit. »*

Par ailleurs, dans son numéro du mercredi 30 mars, *le Canard enchaîné* révèle que *« l'un des principaux bailleurs de fonds du parti de Gérard Longuet, la Société française de radiotéléphonie (SFR), filiale de la Générale des eaux, citée par le rapport du juge Van Ruymbeke, avait de bonnes raisons d'être éperdue de reconnaissance : cette société, spécialisée dans la téléphonie, a été créée en 1987 grâce à un ministre des PTT nommé Gérard Longuet... »* L'hebdomadaire, qui qualifie cette information de *« bombe à retardement »*, publie aussi des extraits d'un document fiscal montrant que, dès 1988, la SFR a alimenté les caisses de la régie publicitaire du PR, le GRR (Groupement des régies réunies), structure qualifiée par le magistrat rennais de *« pompe à finances »* du Parti républicain.

Dans son rapport, le juge Van Ruymbeke soupçonnait la SFR d'avoir passé, *« à elle seule, plus de 8 millions* [de francs] *de publicité en 1990, près de 8 millions en 1991 et 2,3 millions en 1992 »*. Soit, pour les années 1990 et 1991, environ la moitié du chiffre d'affaires annuel du GRR. *Le Canard enchaîné* écrit aussi que, *« durant la première cohabitation, quand les finances du PR étaient un peu basses, Jean-Pierre Thomas, le trésorier du parti, n'hésitait pas à aller chercher de l'argent liquide au ministère des PTT, alors occupé par Gérard Longuet »*. Le juge Van Ruymbeke, qui s'étonnait de la rapidité avec laquelle le PR était capable de couvrir les découverts bancaires de ses comptes, avait, pour sa part, évoqué l'existence d'une *« caisse noire »*.

Un communiqué du PR

Enfin, après la publication intégrale dans nos colonnes du document du magistrat rennais (*le Monde* du 29 mars), la direction du PR a diffusé, mardi, un communiqué. Après avoir souligné, d'emblée, *« qu'aucun de ses responsables n'est impliqué dans l'affaire Trager »*, le PR affirme avoir toujours agi, en matière de gestion financière, *« dans le cadre des lois en vigueur »*.

S'en prenant au juge Van Ruymbeke, la direction du PR *« met en garde contre les déviations de procédure par lesquelles le magistrat se détourne de l'objet de son instruction et qui ont pour effet d'affaiblir la justice en multipliant les hypothèses les moins étayées... »*. Elle estime que le magistrat, *« déçu de n'avoir pu mettre en examen un responsable du Parti républicain (...), utilise la presse pour diffuser des éléments partiels, incomplets et tendancieux »* sur la gestion du PR. Sa démarche dans cette affaire est *« incompatible avec l'objectivité et la sérénité que les justiciables sont en droit d'attendre de la justice »*.

En conclusion, le communiqué *« attire l'attention du garde des sceaux sur les violations graves et renouvelées du secret de l'instruction qui ont eu pour effet de fausser le déroulement de la procédure... »*.

R.-P. P.

ENVIRONNEMENT

NUCLÉAIRE : accord franco-luxembourgeois sur la centrale de Cattenom. – La France et le Luxembourg ont signé, mardi 29 mars, un accord engageant les autorités françaises à contrôler les taux de radioactivité de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), qui développe une puissance de 1 200 mégawatts à une dizaine de kilomètres de la frontière luxembourgeoise.



Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

La «mauvaise nuit» de Rillieux-la-Pape

Au procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines, à Versailles, l'accusé et les parents d'otages juifs exécutés ont refait, mardi 29 mars, le récit de la nuit tragique du 28 au 29 juin 1944 à Rillieux-la-Pape. Avec intensité et émotion, la cour a entendu successivement les explications maladroites de l'ancien milicien et les témoignages d'Henri et Georges Glaeser, évoquant la mémoire de leur père Léo, l'une des sept victimes de Paul Touvier.

C'est son premier repentir. Paul Touvier, mardi 29 mars, demande au président de la cour d'assises l'autorisation de nuancer ses déclarations de la veille. «*Nous savons tous que la nuit porte conseil*», ironise Mᵉ Alain Lévy, partie civile. Mais la nuit fut-elle si bonne conseillère? En une heure, l'accusé va s'accabler encore davantage en reprenant la chronologie de l'arrestation et du massacre des sept juifs à Rillieux. D'une voix d'outre-tombe, Touvier souligne d'abord, à gros traits, qu'il a agi sur les ordres de Victor de Bourmont, chef régional de la Milice à Lyon, sans avoir jamais été en contact avec les Allemands. Mais, au passage, il livre une terrible vision de son «patriotisme» : «*Werner Knab, le chef de la Gestapo, avait décidé de procéder à une exécution spectaculaire de cent juifs en représailles de l'assassinat de Philippe Henriot. Pour de Bourmont, il était horrible que ce soient des Allemands qui vengent la mort de Philippe Henriot. Il a obtenu que ce soit la Milice qui s'en charge et il a réussi à faire baisser à trente le nombre des juifs.*»

Mᵉ Michael Zaoui, conseil des parties civiles, cherche à en savoir plus : «*En quoi était-il moins horrible que ce soient des miliciens qui tuent?*» L'accusé, impatienté : «*Oh!... que la question est mal posée.*» Toujours d'une voix spectrale, Paul Touvier continue et évoque cet après-midi du 28 juin 1944 au cours duquel ses troupes chassent le juif dans Lyon : «*Je me suis rendu à Fourvière pour voir un Père jésuite, le provincial, que je connaissais. Je lui ai parlé. Il m'a dit : «Paul, il n'y a qu'une seule solution, il faut prendre le maquis». Mais ce n'était pas facile et* [c'était] *même dangereux pour moi, parce que les gens du maquis savaient qui j'étais.*»

«J'ai fait célébrer des messes pour les juifs»

Et encore : «*Sept, le chiffre vient de moi. Je pensais qu'en procédant par étapes, on éviterait d'en fusiller trente. C'est moi qui avais raison. Le lendemain, il n'en a plus été question. Knab était noyé d'affaires. Il n'y a pas eu de rappel à l'ordre.*» Le président Henri Boulard réagit : «*Il n'y avait donc pas une pression considérable sur vous? – Bourmont avait donné sa parole d'officier*», articule péniblement Touvier.

L'accusé, enfin, veut manifester sa peine avec ses mots maladroits qui ne traduisent que de l'autocompassion : «*Et vraiment, j'ai passé une très mauvaise nuit. Je n'ai sans doute pas dormi. Excusez-moi, je suis un peu ému en parlant de tout ça. Je n'ai jamais oublié ce drame. On peut ricaner, je n'ai jamais oublié... On a souri, hier, mais j'ai fait célébrer des messes. Des messes pour des juifs, c'est valable...*»

Paul Touvier tâtonne, s'embrouille, s'épuise à retoucher ses propos de la veille, et finit par s'adresser à son avocat : «*Maître, soufflez-moi...*» Est-ce l'âge? La tension du procès? La méconnaissance des règles de l'arène judiciaire? On assiste en direct à l'effondrement de la crédibilité de l'accusé Touvier, soixante-dix-huit ans. Mᵉ Gérard Welzer lui demande s'il confirme sa première déclaration, qui imputait à la Résistance la responsabilité de la mort des sept juifs à Rillieux. Touvier persiste : «*Oui, oui, je confirme. Les vrais responsables sont les gens de Londres. S'ils n'avaient pas donné l'ordre d'assassiner Philippe Henriot, Rillieux n'existerait pas!*»

Rillieux? Le président Boulard sort précisément d'un dossier une mince chemise de couleur beige qui contient les photographies des sept fusillés. Des photos où s'étale l'horreur : les corps criblés de balles, les visages défigurés par les «coups de grâce». Un jeune huissier tend le maigre album à l'accusé qui l'entrouvre et murmure : «*C'est fragile... c'est ça, c'est horrible.*» C'est alors que le président invite Gérard Benzimra à identifier son frère Claude, mort à Rillieux. Il traverse le prétoire, s'approche de la cour et regarde la pauvre photo : «*Oui, je le reconnais... C'est une grande émotion.*» Et Gérard Benzimra, immense et accablé, regagne sa place pendant qu'une autre relique circule parmi les jurés. Un simple carton, léger comme une feuille. L'unique carton sauvegardé sur les sept que les miliciens avaient posés sur les corps des fusillés. On peut y lire, soigneusement calligraphié à l'encre noire : «*Benzimra*». Pourquoi ces cartons? demande le président. «*Pour impressionner l'opinion*», répond Touvier.

A leur tour, Georges et Henri Glaeser s'avancent. Ils sont côte à côte. Ils sont frères. Ils font face à la cour, tristes et graves, en mémoire de leur père Léo, fusillé à Rillieux. Henri, le cadet, pose doucement son bras sur l'épaule de son aîné. Henri, cinéaste, parle avec un tremblement de douleur. Il raconte comment son père a sauvé sa vie, à dix-neuf reprises, grâce à «*des inconnus*». Jusqu'à son arrestation par la troupe de Touvier. Il parle avec des élans, la passion d'un fils pour un père disparu : «*Je veux vous dire que toute l'action de mon père visait à empêcher que les juifs de France soient pris dans la nasse. Il fallait, comme il le disait, faire des trous, donner des moyens à tous ceux de sa communauté pour échapper aux arrestations. Il se faisait un devoir de montrer un moral d'enfer. C'est extraordinaire! Il arrivait toujours à l'heure à ses rendez-vous clandestins. Il parcourait toute la France et il donnait toujours un secours, de l'argent, du réconfort pour des familles.*»

Georges, docteur en mathématiques, évoque lui aussi ce père, avocat à Paris, intellectuel humaniste, polyglotte et amoureux de la littérature française, fondateur et secrétaire général du Comité de défense juive, l'un «*des meilleurs connaisseurs du yiddish littéraire*». Les mots se bousculent : «*C'est par une carte inter-zones de ma mère que j'ai appris que mon père avait disparu, après d'autres membres de ma famille. On ignorait si c'était à cause de la Gestapo ou de la Milice. Je ne suis pas habitué à accuser sans éléments! J'ai attendu longtemps pour savoir. Jusqu'en 1972...*» C'est lui, Georges Glaeser, alerté par des amis qui avaient entendu Touvier s'accuser du crime de Rillieux dans un enregistrement diffusé à la radio, qui porta plainte le premier pour crime contre l'humanité. Il dut attendre encore dix-sept années pour apprendre l'arrestation de l'ancien chef milicien.

L'enquête du colonel Recordon

En grand uniforme, gants noirs à la main, le colonel Jean-Louis Recordon a précisément raconté à la cour comment il avait réussi, au terme de quatorze mois d'enquête, à arrêter Paul Touvier en mai 1989. Surpris, à la lecture du dossier que lui avait transmis le juge d'instruction, du nombre de prêtres soucieux du sort de l'accusé, le colonel s'était vite intéressé aux milieux ecclésiastiques et à la confrérie des chevaliers de Notre-Dame. Son enquête, son esprit de méthode et la pose d'écoutes téléphoniques ont fait le reste. «*Au fil des mois*, explique le colonel Recordon, *j'ai compris que Paul Touvier utilisait les techniques en usage dans certains services pour éviter d'être «remonté». Tous les gens qui l'approchaient ne disposaient que de renseignements fragmentaires. C'est ce qui lui a permis de durer aussi longtemps. Il avait bien cloisonné son dispositif. C'est un professionnel qui sait comment se cacher. J'ai donc adopté la technique de la progression en tiroirs. Inutile de lancer de grandes opérations. Il faut voir une personne après l'autre.*»

C'est ainsi que le colonel arrivera au soir du 23 mai à Saint-Michel-en-Brenne, dans l'Indre, et investira avec ses hommes l'immense monastère carmélite. La fouille du parc et d'un élégant pavillon historique se révèlent payantes. Devant l'abbé Buron et en présence de religieuses, les gendarmes saisissent quatre valises de documentation appartenant à Touvier. Leur ouverture réserve une surprise : dans la première valise, une pochette en plastique contient des croix gammées et diverses décorations militaires et une enveloppe, des insignes nazis et une croix de fer.

A minuit trente, le colonel Recordon apprend que Touvier réside à neuf cents kilomètres de là, au prieuré intégriste Saint-Joseph de Nice. Il ordonne par téléphone que le prieuré soit discrètement encerclé et se présente le lendemain, en uniforme, devant le porche. L'abbé qui lui ouvre tente bien de tergiverser, mais l'adjudant-chef Philippe Mathy bondit au premier étage. Paul Touvier, en pyjama, ses effets de toilette à la main, est arrêté.

LAURENT GREILSAMER

FAITS DIVERS

A Courbevoie (Hauts-de-Seine)

L'explosion d'une chaufferie fait au moins 59 blessés

C'est peu après 1 h 30, mercredi 30 mars, qu'une violente explosion a réveillé plusieurs milliers d'habitants de Courbevoie (Hauts-de-Seine) et des communes voisines. A plusieurs kilomètres à la ronde, vitres et vitrines ont volé en éclats. Alors que les premiers secours arrivaient sur place, le préfet, Bernard Monginet, déclenchait le plan rouge mobilisant plus de 200 sapeurs-pompiers, secouristes de la protection civile et de la Croix-Rouge, policiers et gendarmes.

De l'usine en forme de pyramide, qui fournit chauffage et eau chaude aux quartiers d'affaires de la Défense et à des immeubles de Courbevoie, il ne reste plus que la structure aux poutrelles tordues. Les parois ont été projetées à plusieurs centaines de mètres sur la voie ferrée en contrebas. Un immeuble de bureaux a subi de gros dommages et les pavillons alentours sont, pour certains, très touchés.

En service depuis vingt-cinq ans, cette usine, qui fonctionne au gaz et au charbon, est située au cœur de la future zone d'aménagement concertée Danton, où se trouve un foyer de trois mille immigrés africains dont plusieurs dizaines d'occupants ont été blessés à des degrés divers.

L'un des trois ouvriers de la chaufferie, qui effectuait des travaux de maintenance dans la nuit, n'avait toujours pas été retrouvé mercredi matin. Sur place, le préfet des Hauts-de-Seine indiquait que cette explosion était probablement imputable au gaz, alors que les experts du laboratoire central de la préfecture de police de Paris poursuivaient leurs investigations pour déterminer les causes exactes de cet accident dont le bilan, encore provisoire, faisait état, mercredi matin, de cinquante-neuf blessés dont trois sérieusement atteints.

A la suite de cette explosion, l'ensemble des tours de bureaux et des immeubles d'habitation de la Défense et du quartier du Parc à Nanterre étaient privés d'eau chaude et de climatisation. Le renouvellement de l'air était cependant assuré par des installations individuelles. Une partie de la Grande Arche et les immeubles de la Colline ont été interdits d'accès dans la matinée de mercredi.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

A DAX : attentat contre un camion-citerne dans la cour d'une caserne. – Un camion-citerne vide de toute matière explosive, garé le long d'un mur d'enceinte à l'intérieur de la caserne de l'école militaire de l'aviation légère (ESALAT) à Dax (Landes), a été dynamité dans la nuit de lundi à mardi 29 mars. Il n'y a pas eu de victime. Un détonateur et des débris d'extincteur semblables au matériel utilisé par les indépendantistes basques ont été retrouvés à proximité de la citerne. – *(Corresp.)*

DÉFENSE

Ancien «patron» des «casques bleus» de Bosnie

Le général Morillon est placé à la tête de la Force d'action rapide

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 30 mars devait nommer le général de corps d'armée Philippe Morillon à la tête de la Force d'action rapide (FAR), en remplacement du général de corps d'armée Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle qui commande les 30 000 «casques bleus» en ex-Yougoslavie (*le Monde* du 17 mars). La FAR réunit environ 47 000 hommes.

[Né le 24 octobre 1935 à Casablanca (Maroc), ancien élève de Saint-Cyr, Philippe Morillon, spécialiste des chars, a notamment commandé le 1ᵉʳ régiment de cuirassiers (1980-1982), puis la 1ʳᵉ division blindée (1989-1991). C'est au début de 1992 qu'il est appelé à servir sous le béret bleu de l'ONU en ex-Yougoslavie. Entre octobre 1992 et juin 1993, il est le «patron» des «casques bleus» de Bosnie, à Sarajevo. De cette expérience, il a tiré un livre *Croire et oser* (*le Monde* du 15 novembre 1993). Depuis, le général Morillon avait reçu une lettre de mission de M. Léotard, lui demandant de réfléchir à la place des armées françaises dans le dispositif «onusien», et il a été fait conseiller du gouvernement en matière de défense.]

SPORTS

Le match nul du Paris-SG en Coupe d'Europe contre Arsenal (1-1)

Leçon d'Anglais

Le Paris-SG a été tenu en échec par l'équipe anglaise d'Arsenal (1-1), mardi 29 mars, au Parc des Princes, en match aller des demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes. Le but parisien a été inscrit par David Ginola. Le match «retour» aura lieu le 12 avril à Londres.

Au départ était le football. Un jeu guère compliqué, à onze contre onze, la balle au centre. Les Anglais, inventeurs de ce sport, ont toujours voulu qu'il demeure affaire de simplicité. Les stratèges continentaux avaient beau se plonger dans leurs manuels de tactique, peaufiner leurs plans de généraux pour parvenir aux buts adverses, les joueurs du Royaume persistaient à dire que le plus court chemin d'un point à un autre reste la ligne droite.

Pourquoi changeraient-ils d'avis aujourd'hui? Les résultats plaident en leur faveur : la simplicité de leur jeu – cette manière de courir plus vite, de sauter plus haut et de se croire plus fort – leur a valu de conquérir bien des trophées européens et de dominer bien des équipes françaises.

En venant à Paris, l'équipe londonienne d'Arsenal n'avait donc aucune raison de changer ses habitudes insulaires. Elle ne l'a pas fait. Et c'est ainsi que ces joueurs, qui n'occupent que la troisième place de leur championnat et ne prétendent pas être les meilleurs des îles Britanniques, ont obtenu un match nul mérité face au PSG, le futur champion de France.

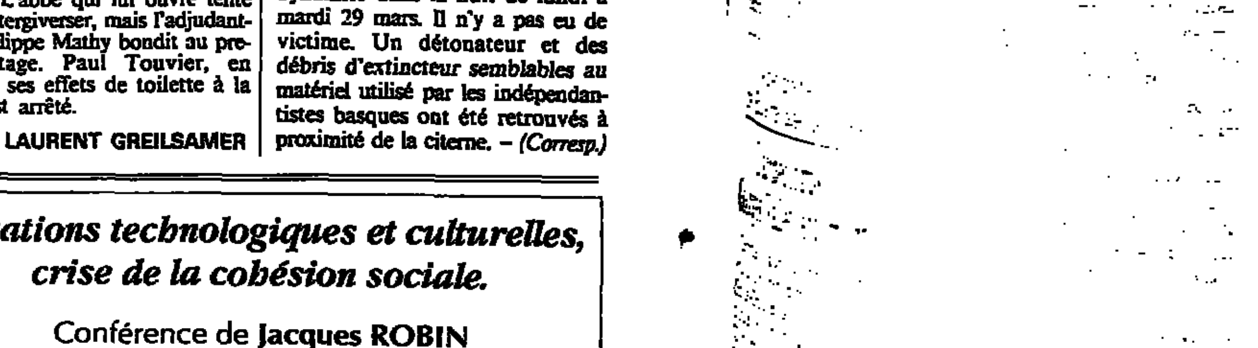
Il n'aura pas fallu bien longtemps (trente-six minutes et un but de la tête de l'attaquant Ian Wright) pour que les Parisiens se rendent à l'évidence : ces Anglais seraient anglais, c'est-à-dire dynamiques sans être méchants, offensifs sans être imprudents, efficaces sans être brillants. Les Parisiens, pourtant prévenus, ont paru surpris par ces talents à l'état brut, par cette manière d'occuper le terrain et de le remonter en trois passes bien ajustées.

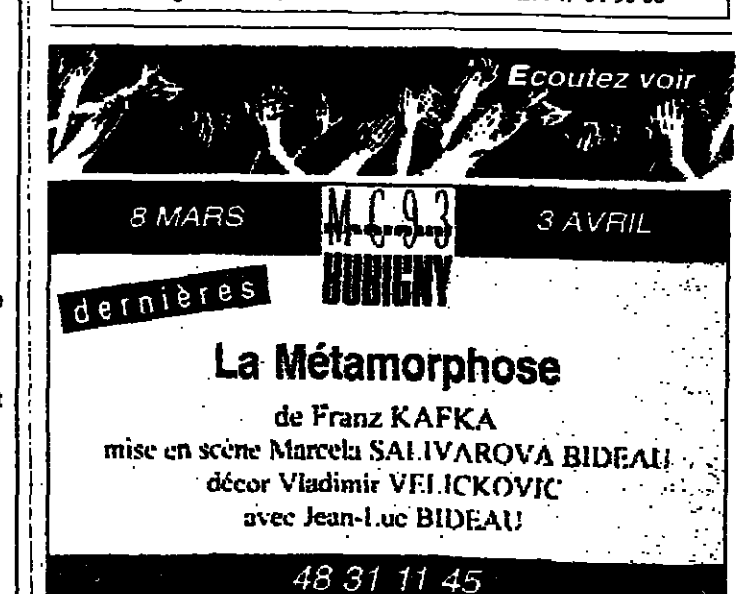
Ni George Weah et ses chevauchées inutiles ni Candido Valdo et ses dribbles brésiliens n'ont su déceler les failles d'un adversaire plus redoutable que celui du tour précédent, le Real Madrid. Seul David Ginola, malgré une tendance à donner un récital de soliste, a parfois affolé la défense londonienne.

En inscrivant de la tête le but de l'égalisation en début de seconde période, il n'a rien changé au fond du problème; Arsenal aurait fort bien pu s'imposer en fin de partie. Pour le PSG, cette rencontre s'est résumée à une leçon d'Anglais. Une leçon dont leur entraîneur, Artur Jorge, veut croire qu'elle sera bien assimilée avant une deuxième manche qui s'annonce périlleuse.

Ph. Br.

INCIDENTS : des bagarres aux abords du Parc des princes. – De multiples échauffourées, parfois extrêmement violentes, ont éclaté avant la recontre entre supporters anglais et français. Une dizaine de personnes ont été blessées, certaines souffrant de traumatismes crâniens. Les 1 500 policiers et gendarmes mobilisés ont éprouvé bien des difficultés à empêcher les contacts entre les hooligans parisiens et les nombreux supporters d'Arsenal venus en France sans billet (deux cents Britanniques ont dû être interpellés et éloignés du stade). Toutefois, ni le match en lui-même ni le reste de la soirée n'ont donné lieu à des incidents graves.





COMMUNICATION

160 millions de francs d'augmentation de capital en 5 ans

Accord sur le projet « Libération 3 » entre la direction et les représentants du personnel

Le projet « Libé 3 », en gestation depuis plus d'un an, qui devrait concrétiser la transformation – la troisième de son histoire – tant juridico-financière que rédactionnelle de *Libération*, vient de bénéficier d'un coup d'accélérateur. La direction du quotidien et le conseil de surveillance de la Société des personnels de *Libération* (SCPL, qui détient actuellement 55,7 % des parts de la société éditrice du journal) ont conclu un accord, dimanche 27 mars.

Le volet juridico-financier de cet accord porte sur la future augmentation de capital de la société éditrice, limitée à 160 millions de francs en cinq ans. Les actionnaires extérieurs actuels (Communication et participation, qui regroupe des personnalités comme Françoise Giroud, Claude Alphandéry, Gilbert Trigano, etc., la Manufacture de Montreuil d'Antoine Riboud, patron de BSN, Gadagne SA et Blanrim) sont invités à souscrire à cette augmentation de capital. Les éventuels nouveaux entrants verront, comme les premiers, leur seuil de participation respectif limité à 20 %. La part du personnel de *Libération* descendra de 55,7 % à 34 %, cette minorité de blocage étant renforcée par une série de droits spécifiques *« qui devraient donner une position centrale au personnel »*, selon un membre du conseil de surveillance (nomination du PDG, du directeur de la rédaction, contrôle sur les actes économiques de la société éditrice, etc.). Pour le conseil, l'accord passé avec la direction répond à *« l'impatience »* des salariés et constitue *« un feu vert ; ce n'est pas un accord final mais un accord d'étape qui permet à la direction de finaliser son plan »*. Le conseil d'administration de la société éditrice du quotidien se réunira le 12 avril pour étudier cet accord. Il restera à la direction de *Libération* à proposer ce plan sous tous ses aspects aux salariés, le 21 juin. Le blanc-seing de ces derniers n'est pas encore acquis, plusieurs membres de la rédaction, conduit notamment par le SNJ-CGT, s'opposant à la façon dont la direction gère le projet « Libé 3 ». L'aspect rédactionnel est encore flou, même s'il est destiné à se concrétiser à la rentrée prochaine. Les contours du nouveau *Libération*, fondé sur les axes *« de proximité et d'expertise »* définis par son directeur-gérant Serge July au printemps dernier, ont été beaucoup remaniés (*le Monde* daté 9-10 mai 1993). Il devrait toutefois comporter 72 pages en moyenne, dont 12 seraient consacrées à la région parisienne, ainsi qu'un supplément de fin de semaine d'environ 80 pages.

Y.-M. L.

Les demandes budgétaires de France-Télévision

Michel Péricard promet « un débat houleux »

Le président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, Michel Péricard (RPR, Yvelines), prédit un « débat houleux » au Parlement sur le financement de l'audiovisuel public. Dans un entretien au *Figaro* du 29 mars, M. Péricard s'inquiète des demandes financières des sociétés publiques, qui atteindraient 3,5 milliards de francs, dont 1,2 milliard pour la seule entité France-Télévision.

Estimant que *« seule la recapitalisation de France 2 s'impose »*, M. Péricard met en cause l'inflation des coûts, et suggère une meilleure gestion de la Société française de production (SFP) ou de la régie publicitaire France Espace.

De son côté, le ministre de la communication, Alain Carignon (RPR), a confirmé, mardi 29 mars, une *« demande qui a été transmise au ministère du budget »* pour 1,2 milliard de francs réclamés par France-Télévision, tout en précisant que la proposition d'arbitrage serait faite en commun par les deux ministères.

L'aide demandée par le ministère se ventile entre 400 millions de francs pour la recapitalisation de France 2 et 800 millions pour les programmes de France-Télévision, dont 500 pour France 2 et 300 pour France 3.

Selon l'OJD

La diffusion du « Monde » enregistre une légère baisse en 1993

Selon les chiffres de Diffusion contrôle-Office de justification de la diffusion (OJD), la diffusion totale payée du *Monde* a enregistré une légère baisse en 1993 : pour un tirage moyen de 487 085 exemplaires, notre journal a vendu 351 706 exemplaires (dont 100 394 exemplaires par abonnement), en moyenne par jour, soit 1,58 % de moins qu'en 1992.

45 000 exemplaires du *Monde* ont été vendus chaque jour à l'étranger l'an dernier, soit une progression de 2,6 % par rapport à 1992 : *le Monde* est le quotidien français le plus diffusé à l'étranger. Dix pays représentent à eux seuls les trois quarts de sa diffusion : dans l'ordre, la Belgique, le Maroc, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne, la Tunisie, le Luxembourg et les Etats-Unis. C'est au Maroc, en Grande-Bretagne, en Espagne qu'ont été enregistrées les plus fortes progressions de vente (+8,7 %, + 4,73 et + 4 % respectivement). Dans les pays du Maghreb, la diffusion du *Monde* a beaucoup souffert, pour des raisons essentiellement politiques. Représentant près de 40 000 exemplaires par jour en 1982, elle a été divisée par dix en dix ans. Si, au Maroc, la régularité de la mise en vente est à nouveau aussurée, *le Monde* reste interdit en Algérie – depuis le 15 juillet 1990 – et en Tunisie – depuis le 17 mars 1993. La rationalisation de la comptabilisation des invendus des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) à l'étranger, conduisant à ajouter un important reliquat d'invendus de 1992 à ceux de 1993, minore la diffusion totale payée à l'étranger de 3 575 exemplaires par jour en moyenne.

La plupart des autres publications du *Monde* affichent aussi des *résultats à la baisse. Le mensuel le Monde diplomatique* a enregistré en 1993 une vente totale payée de 157 216 exemplaires (soit un recul de 2,16 % par rapport à 1992), *le Monde-Dossiers et Documents* a vendu en moyenne 88 318 exemplaires (– 1,15 %), *le Monde de l'éducation*, 71 016 exemplaires (– 9,80 %), *le Monde des philatélistes*, 26 333 exemplaires (– 2,31 %). La *Sélection hebdomadaire* a enregistré pour sa part une augmentation de sa diffusion de 0,18 % – 19 289 exemplaires en 1993 – tandis que *le Monde des débats*, lancé en octobre 1992, vend 39 601 exemplaires.

Un échec pour Bertelsmann

La chaîne privée allemande Vox en liquidation

La chaîne de télévision privée allemande Vox devrait être mise en liquidation le 1er avril, et continuer ses émissions avec un personnel réduit (60 personnes sur 300). Cet échec est d'abord celui du groupe Bertelsmann, géant des médias allemands et principal actionnaire d'une chaîne dont le déficit cumulé atteint 400 millions de deutschemarks, soit 1,3 milliard de francs environ.

Vox avait été lancée en janvier 1993 et devait mêler informations et distraction (*le Monde* daté 20-21 novembre 1992). Mais la chaîne s'est heurtée à une forte concurrence sur le câble, où son audience n'atteignait que 1,9 % au lieu des 6 % espérés. Malgré un recentrage sur un format plus « généraliste » de films et de séries, Bertelsmann (qui détenait 24,9 % directement et 14,5 % indirectement) a décidé de se retirer de Vox. Les négociations menées avec des investisseurs potentiels (le groupe de presse allemand WAZ, le canadien CanWest, voire l'américain Walt Disney Cie) n'ont pas abouti à temps pour sauver la chaîne.

CULTURE

EDDY MITCHELL au Palais omnisports de Paris-Bercy

Le triomphe du franc-tireur

L'action du quatrième chapitre des aventures d'Eddy Mitchell à travers Paris (après le Casino de Paris en novembre 1993, l'Olympia en janvier et le Zénith en février dernier) s'est déroulée au soir du mardi 29 mars, sur la scène du Palais omnisports, devant les douze mille spectateurs qui remplissaient celui-ci. En trois parties, séparées par de longs entractes, Eddy Mitchell a composé son autoportrait, puisant dans les spectacles donnés ces derniers mois.

En entrée, le retour du big band du Casino de Paris, avec sa grosse section de cuivres et ses reprises de *As Time Goes By* (le thème de *Casablanca*), de *Vieille canaille* ou de *Que reste-t-il de nos amours*. C'est une parenté qui ne s'impose pas immédiatement. Trenet-Mitchell, pourquoi pas Chevalier-Dick Rivers ? Et puis, une fois que cette belle interprétation américanisée a planté l'idée, on s'aperçoit au fil des chansons (les cuivres ont depuis longtemps quitté la scène, laissant derrière eux un excellent groupe de rock et de country) qu'Eddy Mitchell se nourrit, comme Trenet, d'émotions troubles, d'humeurs noires.

Le rocker est obsédé par le temps qui passe, par le vieillissement. Régulièrement, il refait l'éloge funèbre des gens, des lieux, qui ont compté pour lui, Buddy Holly, Otis Redding, le vieux Belleville et les cinémas de quartier. C'est son côté nécromancien, il parle si bien des morts qu'il les fait revenir. Mais tout passe au filtre de l'ironie, la peur du vide est contenue par les jeux de mots et le calme du chanteur.

On se souvient aussi qu'Eddy Mitchell entretient – avec nonchalance, comme tout ce qu'il fait – une espèce de chronique sociale française. Juste ce qu'il faut pour tenir ses tablettes à jour. *La Société anonyme*, avec son rhythm'n'blues trépidant, c'est la terreur qu'inspirait la perspective du plein emploi à perpétuité il y a vingt-cinq ans. *Vigile* raconte en trois couplets la peur au temps des petits boulots, au début des années 90. Manquait ce soir là, à Bercy, *Il ne rentre pas ce soir*, complainte de l'apprentissage du chômage aux alentours de 1973.

Pendant cette longue soirée à Bercy, on s'est souvenu de tous les emplois possibles d'un chanteur de variétés : amuseur, conteur, séducteur, provocateur et – enfin – musicien. Quand il chante, quand il anime son groupe, Eddy Mitchell fait preuve de la même liberté que dans son écriture. C'est qu'il a mesuré au mètre près la largeur de l'océan Atlantique : il sait la distance qui le séparera toujours de son matériau de base, rock'n'roll, country ou rhythm'n'blues. Mais, au lieu d'en concevoir des complexes, de se lancer dans la contrefaçon, Eddy Mitchell y trouve une place qui n'est qu'à lui.

A Bercy, tout le monde était là. Des anciens combattants des années du twist aux jeunes gens qui n'étaient pas nés lors des grands retours d'Eddy Mitchell, dans les années 70. C'est que chacun trouve d'excellentes raisons d'aimer ce rocker, ce *« franc-tireur »* comme il se définit lui-même. Additionnées, ces raisons ont donné un moment de grande chaleur, comme peu d'artistes français savent en susciter à Bercy.

THOMAS SOTINEL

▶ **Canal Plus diffusera l'intégralité du concert de Bercy le jeudi 21 avril à 20 h 30.**

Ancien directeur de l'Ecole française de Rome

L'archéologue Georges Vallet est mort

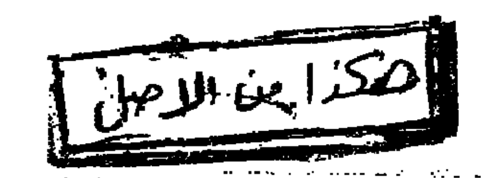
Georges Vallet, archéologue, spécialiste renommé de la Grande-Grèce et de l'Italie méridionale, est mort à l'âge de 72 ans, mardi 29 mars, à Saint-Symphorien d'Ancelles (Saône-et-Loire). *Ancien directeur de l'Ecole française de Rome*, il avait permis de réactiver la coopération archéologique avec l'Algérie, pratiquement suspendue après l'indépendance. Georges Vallet avait reçu, en 1981, le prix italien Galileo Galilei (décerné tous les dix ans à un archéologue) pour ses recherches sur les colonies grecques de Sicile et de Calabre.

[Né le 4 mars 1922 à Pierreclos (Saône-et-Loire), Georges Vallet était ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé et docteur ès lettres. Membre de l'Ecole française de Rome de 1948 à 1950, il enseigna ensuite dans les facultés des lettres de Clermont-Ferrand et de Nanterre, avant d'être détaché comme directeur de l'Institut français de Naples de 1962 à 1967, puis comme conseiller culturel et représentant des universités françaises en Italie. Il fut directeur de l'Ecole française de Rome de 1970 à 1983. Membre de l'Académie française des inscriptions et belles-lettres depuis 1989, il avait été nommé, en 1990, secrétaire général de la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger.]

JAZZ : décès du batteur Tommy Benford. – Le batteur américain, qui avait joué dans des orchestres prestigieux comme ceux de Jelly Roll Morton, Willie Smith, Fats Waller et Sidney Bechet, est mort le 24 mars à l'hôpital de Mount-Vernon (Etat de New-York). Il était agé de quatre-vingt-huit ans. Né à Charleston (Virginie), le 19 mars 1905, il joue dans plusieurs grandes formations new-yorkaises et enregistre des disques avec Jelly Roll Morton. Au début des années 30, il voyage en Europe, où il accompagne pendant plusieurs saisons Eddie South, puis Bill Coleman. Il enregistre aussi aux côtés de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. De retour aux Etats-Unis en 1941, il tourne avec plusieurs big-bands tout en revenant régulièrement en Europe. – *(AFP.)*

BEAUX-ARTS : à la mémoire d'Ahmed Asselah. – Une manifestation à la mémoire d'Ahmed Asselah, directeur de l'Ecole des beaux-arts d'Alger, assassiné le 5 mars dernier dans l'enceinte de son établissement, en compagnie de son fils Rabah, sera organisée à l'Ecole nationale supérieure de Paris (1) le jeudi 31 mars, à 18 h 5. Une manifestation semblable se tiendra au même moment à Alger.

▶ **14, rue Bonaparte 75006 ; tél. : 42-60-57-30.**



Le Monde de l'éducation

Avril 1994

LES BONS PROFS

Suffit-il de bien connaître les savoirs à enseigner ? La compétence disciplinaire implique-t-elle nécessairement la capacité à transmettre des connaissances à des jeunes et à les leur faire assimiler ? L'intuition pédagogique peut-elle tenir lieu de savoir–faire ?

Qu'est-ce qu'un bon prof ?

Du primaire au supérieur, les enseignants se posent cette question, autant que les jeunes et leurs parents. *Le Monde de l'éducation* dresse l'état des lieux.

Au sommaire du numéro d'avril,

- **Les IUT changent**
  Emplois en question, diplômes en crise, modernisation des études.

Avec ce dossier :

- Le palmarès des IUT

Le Monde de l'éducation

LA RÉFÉRENCE et L'EXPERTISE

En vente chez votre marchand de journaux – 25 F

ucation

Avril 1994

s à enseigne…
ique-t-elle néces…
tre des conn…
aire assimiler…
e tenir lieu…

on pro…
gnants se po…
s et leurs par…
état des lieu…



Universités mises au régime

Sur fond de croissance des effectifs étudiants, les restrictions budgétaires et la diminution des créations de postes suscitent la grogne dans un certain nombre d'établissements

LES universités ne se sont pas laissé envahir par la fièvre contestataire à propos du contrat d'insertion professionnelle (CIP). Mais sous ce calme relatif pourrait couver la tempête. Depuis quelques semaines en effet, des établissements se mobilisent pour attirer l'attention sur leurs difficultés. Problèmes budgétaires, insuffisance de créations de postes d'enseignants, absence dramatique de recrutement de personnels administratifs et de service (ATOSS) : l'université Paul-Sabatier de Toulouse a été la première à rompre le silence en organisant une opération «portes closes». Paris-VIII (Vincennes, Saint-Denis) a suivi, puis Brest, dont le personnel a cessé le travail, mardi 29 mars.

Pour l'heure, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, préfère voir dans ces protestations la *«marque du dialogue habituel»* qui se noue chaque printemps avec les établissements d'enseignement supérieur. *«Nous avons effectué une répartition au plus juste afin de garder des moyens supplémentaires qui permettront de faire face aux situations d'urgence à la rentrée»*, explique-t-il. Il n'empêche. Certains présidents ne veulent pas attendre cette date pour dénoncer *«les retards criants en dotation»* ou *«le non-respect des engagements de l'Etat»* dans la réalisation des contrats en cours.

Ces universités-là, comme beaucoup d'autres, invoquent la croissance à un rythme toujours soutenu de leurs effectifs, qui crée des situations de tension dans l'accueil et l'encadrement des étudiants. Bien que n'étant pas parmi les plus mal loties sur ce point, l'université scientifique Paul-Sabatier de Toulouse revendique 59 postes d'enseignants-chercheurs, prévus pour 1994 et 1995 dans son contrat pluriannuel signé en 1992. Pour inscrire 1 000 étudiants supplémentaires à chaque rentrée, et assurer le développement des antennes délocalisées d'Auch et de Tarbes, s'ajoutant à celles de Castres et d'Albi, elle n'en a obtenu que 9. Avec 20 000 étudiants et un effectif en hausse de 8 % par an (10 % dans certaines filières en lettres et sciences humaines), l'université de Bretagne-Ouest, à Brest, estime, pour sa part, à 12 millions de francs le déficit de la dotation ministérielle qui s'élèvera néanmoins à 24 millions! Une somme que Jean-Claude Bodéré, président de l'université de Bretagne-Ouest, estime nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de son établissement au moment où il s'apprête à occuper 27 000 mètres carrés de nouveaux locaux dans le centre-ville.

Administration sous-développée

A Toulouse, à Brest, comme à *Paris-VIII (Vincennes, Saint-Denis)*, on se plaint surtout amèrement du manque de créations de postes administratifs et de service dont le retard n'a jamais été comblé, même aux plus belles heures des politiques de soutien à l'enseignement supérieur.

Cette situation ne surprend pas outre mesure Bernard Dizambourg, président de l'université Paris-XII Val-de-Marne, vice-président de la conférence des présidents, chargé des moyens. *«Les problèmes de fond du financement de l'enseignement supérieur ne sont pas résolus*, estime-t-il. *L'Etat ne veut pas aller au-delà de sa dotation. Le montant des droits d'inscription reste un sujet tabou et les collectivités locales sont au bout de leurs possibilités. Chaque budget devient alors le résultat du moins mauvais équilibre possible. Or, les universités ont besoin d'une vision à moyen terme pour programmer leur développement.»*

Depuis l'an dernier, il est vrai, la règle du jeu instituée par la gauche a changé. Strictement respectueux de l'annuité budgétaire, l'Etat se refuse à prendre des engagements pour un avenir incertain, explique Jean-Pierre Bardet, directeur général de l'enseignement supérieur. Dès lors, le renouvellement des contrats arrivés à l'échéance de 1994 ne comporte plus de mention explicite pour les créations de postes correspondant aux projets présentés par les universités.



Après les hausses des dernières années (2 630 postes en 1991, 2 700 en 1992, 3 679 en 1993), l'annonce de la création, dans un premier temps, de 1 050 postes d'enseignants au budget de 1994, complétée, début janvier, par 575 emplois supplémentaires, apparaît loin du compte. Et avec un taux d'augmentation de 5,6 % largement supérieur à celui de bien d'autres ministères, le budget de l'enseignement supérieur est jugé insuffisant alors que l'augmentation du nombre d'étudiants, notamment dans le second cycle, dépassera 6 %.

«En dehors de quelques redistributions internes à la région parisienne, soit environ une soixantaine de postes transférés vers les nouvelles universités, la priorité sera accordée aux universités notoirement sous-encadrées, prévient Jean-Pierre Bardet, directeur général des enseignements supérieurs (DGES). *Celles-là peuvent espérer le respect de leur contrat. Pour le reste, nous jugerons selon les urgences.»*

L'application de cette décision contraint désormais les présidents d'université à négocier, pied à pied, leur dossier dans les bureaux de la rue Dutot, le siège de la DGES. *«Face à une situation peu sécurisante, nous nous imposons désormais une forme d'autocensure dans l'élaboration de nouveaux projets»*, assure Jean-Claude Bodéré. Surtout lorsqu'il s'agit de formations plus coûteuses, comme les filières *technologiques des IUT ou IUP* (Instituts universitaires professionnalisés) ou de poursuivre la rénovation pédagogique des DEUG.

Instrument de mesure pour la répartition des budgets de fonctionnement et l'évaluation des taux d'encadrement, le système San Remo, essentiellement fondé sur les effectifs d'étudiants, sert ainsi de révélateur à la diversité des situations. *«Il nous permet de mesurer l'ampleur de notre misère»*, note Jean-Claude Bodéré. Etablissant une forme de classement, il finit par distinguer les universités les mieux desservies par rapport aux autres, créant, en période de pénurie, des situations de tensions extrêmes.

La reconnaissance de cette diversité a été renvendiquée dans un point de vue publié dans *le Monde (le Monde* du 10 mars), par Jean-Pierre Dedonder, président de l'université Diderot (Paris-VII) et Ivar Ekeland, *président de l'*université Paris-Dauphine (Paris-IX). Souhaitant que *«l'enseignement supérieur redevienne une priorité nationale»*, ils s'inquiétaient surtout du fait que la formation et la recherche dans des pôles d'excellence soient sacrifiés au nom du *«service public de proximité»*. Emanant d'établissements parmi les plus favorisés, cette demande a particulièrement fait grincer des dents.

Actuellement engagé dans une consultation nationale sur l'avenir de la recherche, incluant sa place dans la formation et les universités, François Fillon a annoncé, lors d'un colloque à Strasbourg, le 8 mars dernier, son intention de convoquer, à l'automne, des assises de l'enseignement supérieur. Pour Bernard Dizembourg, il serait temps, en effet, de *«redonner à l'enseignement supérieur un nouveau souffle par des choix politiques forts. Sinon, le système risque fort d'exploser».*

MICHEL DELBERGHE

Velléité

Le mouvement de protestation contre le CIP aura sans doute un impact sur l'orientation des jeunes dans les filières technologiques, à la prochaine rentrée scolaire. Sans attendre, un certain nombre de responsables d'établissement, essentiellement des directeurs d'IUT, avaient tiré la sonnette d'alarme, dès le 4 mars. Leur crainte était double : ils s'inquiétaient de l'augmentation *des taux de poursuite d'études* de leurs diplômés et du nombre croissant de jeunes s'engouffrant dans des voies refuges. Ils redoutaient aussi de voir diminuer le nombre de bacheliers candidats aux filières courtes et, du même coup, de devoir accepter dans leurs établissements de moins *bons étudiants*.

Pour prévenir ses effets dévastateurs, beaucoup attendaient *un signe en provenance* des ministres directement concernés et qu'on n'a guère entendus depuis un mois, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils l'attendent toujours. Personne, pourtant, ne *pourra prétendre avoir été pris* de court.

Depuis le mois de novem*bre, à la demande de François* Fillon, un groupe de réflexion «planche» laborieusement sur l'avenir de la filière technologique *(le Monde* du 10 mars). Objectif : *«améliorer la lisibilité et la cohérence»* des différents niveaux de formation empilés les uns sur les autres au fil des années et qui se livrent une concurrence farouche. A l'écart des remous soulevés par le CIP, ce groupe s'est visi*blement enlisé, incapable de* trancher entre les différentes chapelles en présence constituant autant de lobbies puissants. Reportant de semaine en semaine la conclusion de ses travaux, il laissera au ministre le soin de trancher à l'issue de sa dernière réunion, jeudi 31 mars.

Avec sa panoplie diversifiée – filières courtes à bac + 2, filières longues universitaires, *écoles d'ingénieurs à bac + 5*, mais aussi instituts universitaires professionnalisés (IUP) *recrutant à bac + 1* –, la filière technologique est un dispositif figé et un gigantesque fourre-tout. Le débat sur le CIP semble avoir gelé toute velléité – déjà bien timide – des ministres concernés d'y remettre de l'ordre. Les questions pourtant, ne manquent pas : comment mieux articuler les filières IUT sur les nouveaux IUP ? Quelle place faut-il réserver aux bacheliers technologiques dans *la filière ? Dans l'entourage de* M. Fillon, on semble écarter toute mesure coercitive vis-à-vis des responsables d'établissement. On parle très vaguement de *«solutions expérimentales»*, de *«mieux familiariser les étudiants avec un parcours mieux balisé»*. On envisage aussi de favoriser des *«itinéraires de retour en formation»* pour les étudiants ayant arrêté leurs études. Autant de pistes *qui devraient, logiquement, ne* pas être totalement absentes du débat qui s'est ouvert, lundi 28 *mars, sur le* chômage des jeunes.

M. D.

Les bonnes notes de la FSU

Onze mois après sa création, la Fédération syndicale unitaire (FSU) réunit son premier congrès à Mâcon (Saône-et-Loire) jusqu'au 31 mars

POUR son congrès fondateur, la Fédération syndicale unitaire, née il y a onze mois après l'éclatement de la FEN, ne pouvait pas rêver actualité plus porteuse. Sa percée incontestable aux élections professionnelles enseignantes de décembre dernier lui avait fourni une première occasion de s'affirmer, malgré son jeune âge, comme une force nouvelle dans un paysage syndical bouleversé par deux années de guerre de tranchées. Dans la foulée, la révision manquée de la loi Falloux et la démonstration de force du camp laïque, le 16 janvier, à Paris, lui avaient permis de s'affirmer sur un terrain – la laïcité – où la FEN demeurait, à priori, maîtresse du jeu. Enfin, l'annonce, en mars dernier, par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, d'un «plan d'urgence» pour la rentrée 1994 – et notamment la création nette de 500 emplois pour les collèges et les lycées – avait nettement fait apparaître que le ministre, délaissant la FEN, avait choisi son camp : celui de la FSU à travers, surtout, son principal syndicat, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), majoritaire dans les lycées.

«Une manœuvre et une farce»

Le jour même de l'ouverture de son premier congrès, lundi 28 mars à Mâcon, la décision du premier ministre Edouard Balladur de geler provisoirement l'application des décrets sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP) lui donne une nouvelle occasion de prendre l'avantage. Cela sur un terrain où, depuis plusieurs semaines, les principales forces syndicales, notamment enseignantes, peinent à rattraper le train lancé à toute allure par les étudiants et les lycéens. Michel Deschamps, actuel secrétaire général de la fédération qui devrait être confirmé dans son poste à l'issue de ce congrès, ne s'y est pas trompé en ouvrant les débats. *«La FSU ne peut se satisfaire de la simple suspension du CIP*, a-t-il déclaré dans son discours d'ouverture. *Tant que cette mesure n'est pas véritablement abrogée, rien n'est changé et toute mesure dilatoire ne peut apparaître que comme une manœuvre ou même une farce.»* Et il a précisé que la FSU maintenait, *«sans hésitation»*, son mot d'ordre de manifestation pour le 31 mars.

Moins d'un an après sa création, la FSU est devenue la première fédération enseignante. C'est évidemment sur ce constat que s'est ouvert le congrès, Michel Deschamp soulignant *«l'atout considérable»* du résultat des élections professionnelles de décembre.

La toute-puissance des professeurs

Pour le nombre d'adhérents, la FSU fait désormais pratiquement jeu égal avec la FEN : les quinze syndicats qui ont choisi, après la scission, de se rallier aux deux exclus, le SNES (second degré) et le SNEP (éducation physique), affichent ensemble 150 000 adhérents, tous pris à l'ancienne FEN, *souvent parmi* les plus jeunes et formant un fort potentiel militant – comme l'ont prouvé les manifestations récentes.

Surtout, en remportant 190 000 voix contre 110 000 pour la FEN, la FSU s'est affirmée, en décembre, comme une force montante dans un milieu professionnel où la désyndicalisation augmente et où les jeunes recrues vont arriver en nombre dans les dix prochaines années. *«A la FSU, nous ne croyons pas que la démarche syndicale puisse se confondre, aussi peu que ce soit, avec l'adhésion à un projet de société*, a rappelé Michel Deschamps. *Le syndicalisme ne repose pas sur la base d'une communauté idéologique mais sur la base des intérêts professionnels communs.»* Dans la période de doute actuel dans le milieu enseignant, portée par le vide laissé par une FEN en plein marasme, la FSU pourrait bien, sur ces bases, conforter encore ses positions dans les prochaines années.

Reste à régler, au niveau interne, quelques questions délicates. En premier lieu, celui du déséquilibre flagrant, au sein de la fédération, entre les différentes catégories de personnels. Le SNES, avec ses 70 000 adhérents, représente à lui seul la moitié des forces de la FSU et sur les quinze syndicats en présence, onze regroupent chacun moins de 5 000 adhérents. La règle adoptée selon laquelle aucune décision ne peut être adoptée à moins de 70 % des voix, limite certes le poids des enseignants dans la fédération. Mais sans empêcher les frictions.

En outre, comment faire exister une fédération dont les forces sont très inégales et dont le principal dogme est l'indépendance d'expression de chacun de ses *syndicats nationaux, autrement* dit la défense, par chaque catégorie, de son précarré revendicatif ? Comme l'a montré l'épisode récent du plan d'urgence, où le SNES menait clairement le jeu, la FSU n'a pas trouvé, pour le moment, de réponse à cette question.

CHRISTINE GARIN

REPÈRES

ÉCOLE OUVERTE. L'opération «École ouverte», qui consiste à accueillir, durant les congés scolaires d'été, des jeunes des cités urbaines qui ne partent pas ou peu en vacances, sera reconduite en juillet et août prochains. C'est ce qu'ont annoncé conjointement, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, mercredi 23 mars, lors d'un colloque à la Sorbonne. Lancée durant l'été 1991 dans une douzaine d'établissements, «École ouverte» a concerné une centaine d'établissements en 1993, répartis dans une dizaine d'académies. Environ 20 000 jeunes seront accueillis cette année, a précisé Mme Veil, *«avec des moyens en hausse de 35 %»*. L'opération, placée sous la responsabilité de chefs d'établissement et d'enseignants volontaires, est financée par le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, le ministère de l'éducation nationale, le Fonds d'action sociale (FAS) et la Caisse des dépôts et consignations.

INTÉGRATION. *La Fondation pour* l'intégration républicaine, présidée par Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'état à l'intégration, veut inciter les lycéens et les jeunes de 16 à 25 ans à faire œuvre de mémoire en racontant le parcours migratoire d'une personne de leur choix. Un concours *intitulé «Mémoire des migrations»* et parrainé par le ministre de l'éducation nationale est organisé dans ce but. On peut y participer individuellement ou collectivement jusqu'au 1er juin, sous *toutes les formes (écrit, photo,* bande dessinée, vidéo, musique, etc) et gagner plusieurs prix allant jusqu'à 50 000 F.

► **Fondation pour l'intégration républicaine. 87, rue de Javel, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-75-79-35.**

PRÉSIDENTS. *Pierre Baras a été* élu, le 24 février dernier, président de l'université de Savoie à Chambéry, *en remplacement de Jean Bur*gos. Yves Jegouzo a été élu, vendredi 24 mars, président de *l'université* Paris-I-Sorbonne, en remplacement de Georges Haddad, qui était également vice-président de la conférence des présidents d'université. Le nouveau vice-président de la conférence devrait être élu jeudi 7 avril.

[Né le 9 septembre 1954 à Saint-Omer (Pas-de Calais), Pierre Baras est agrégé de mathématiques, ancien élève de l'École normale supérieure. Docteur d'État en 1985, il a été successivement assistant à l'université de Franche-Comté, puis maître de conférences à l'Institut national polytechnique (INP) de Grenoble. Professeur à l'université de Savoie depuis 1988, il est directeur de l'UFR des sciences fondamentales appliquées et vice-président de l'université de Savoie depuis 1993.]

[Né le 20 janvier 1940 à Saint-Malo, docteur d'État en 1967 puis agrégé de droit public en 1972, Yves Jégouzo a enseigné dans les universités de Nancy, Angers, Nantes, Tours, avant d'être nommé à l'université Paris-I en 1987. Il *est directeur de l'UFR juridiques et* politiques de Paris-I depuis 1989, ainsi que professeur titulaire de la chaire de droit de l'École nationale des ponts et chaussées depuis 1987. Il est également membre titulaire de la commission d'accès aux documents administratifs depuis 1987 et président du comité de recherche juridique du ministère de l'environnement.]

NOMINATION. Jean-Pierre Doumenge, docteur en géographie, a été nommé recteur des Antilles-Guyane, en remplacement de Michel Héon.

[*Né le 9 février 1947 à Montpellier* (Hérault), Jean-Pierre Doumenge est docteur en géographie tropicale et docteur en sciences humaines. Entré au *CNRS en 1972, il a été chargé* de recherche de 1977 à 1985 et il est directeur de recherche depuis 1990.]

La plupart des textes d'application n'ayant pas été publiés à l'échéance du 31 mars

La loi quinquennale sur l'emploi risque de ne pas être mise en œuvre

La mise en œuvre de la loi quinquennale sur l'emploi a pris du retard. A peine un quart des quelque quatre-vingt-dix décrets, circulaires et arrêtés, nécessaires à son application ont été publiés à la date-butoir du 31 mars. Le texte suscitant toujours de multiples réticences, le ministère du travail veut éviter de provoquer une flambée identique à celle suscitée par la publication des décrets sur le CIP.

■ PLANS SOCIAUX : alors que le moratoire sur les licenciements dans les entreprises publiques prend fin au 31 mars, une nouvelle « circulaire d'orientation » tendant à limiter reclassements externes et mesures d'âge devrait être publiée « dans les prochaines semaines ». Dans les entretiens qu'ils nous ont accordés, Serge Tchuruk, PDG de Total, et Jacques Kheliff, secrétaire général de la fédération de la chimie CFDT, défendent une nouvelle conception de l'emploi.

Annoncée comme une « loi de société », la loi quinquennale sur l'emploi et la formation professionnelle joue de malchance. Pour cause de contrat d'insertion professionnelle (CIP), mais pas seulement : alors que tous les textes, décrets et circulaires, devaient être publiés pour le 31 mars, dernier délai, à peine le quart le sera à la date prévue. Beaucoup de précisions sont en attente et au train où vont les choses, c'est tout le dispositif qui se trouve en difficulté. Depuis qu'il subit les critiques dues à la publication de ses décrets sur le CIP, Michel Giraud, ministre du travail, use d'une boutade qui doit servir à le rasséréner en ces temps difficiles. *« On a tellement dit qu'il n'y avait rien dans la loi quinquennale... »*, lâche-t-il d'un ton faussement désabusé, comme si les protestations contre le « SMIC-jeunes » devaient, *a contrario*, le conforter dans son assurance d'avoir, avec ce texte contesté ou méprisé à l'origine, fait œuvre de *« société »*, ainsi qu'il aimait à le souligner.

La réalité est plus sévère. Ayant fait l'objet d'une concertation sociale rapide le 6 septembre 1993, adopté en novembre par les parlementaires, publié au *Journal officiel* le 30 décembre, le texte de loi – « quinquennale » qui plus est – apparaît chaque jour davantage comme étant mal né, et, en tout cas, objet de confusion. Personne n'en veut vraiment et rares sont les satisfaits.

Quarante-quatre décrets

Pis, à chaque étape, de nouvelles difficultés d'application se font jour. Aujourd'hui, c'est patent avec le CIP. Mais hier, plus discrètement, ce l'était tout autant avec le décret sur l'organisation et la durée du travail, critiqué par une partie du patronat de l'industrie. Certains y voyaient même, sous la confirmation des deux jours consécutifs de repos hebdomadaire, une contradiction avec un autre article favorisant l'annualisation du temps de travail... Tant et si bien qu'il ne sera pas de trop de bénéficier d'un mois supplémentaire de réflexion pour tenter de rapprocher des points de vue aussi divergents !

Pour offrir enfin toutes les latitudes favorables à l'emploi, la loi nécessitait la publication d'ici le 31 mars de... quarante-quatre décrets, dont vingt-deux soumis au Conseil d'Etat, de trente-six circulaires et de six arrêtés. Or, ce n'est pas le cas en raison de difficultés techniques, de lenteurs gouvernementales, mais aussi des obstacles rencontrés pour l'approbation par des partenaires sociaux, méfiants ou avertis et, maintenant, des doutes qui assaillent les auteurs. A chaque pas, ces derniers craignent de provoquer une nouvelle levée de boucliers. Au ministère du travail, comme à Matignon, on ne voudrait pas prendre de nouveaux risques.

Manque de concertation

Actuellement, à peine un quart des textes prévus auront été finalisés. Déjà, on sait que l'arrêté sur la décentralisation de la formation professionnelle des jeunes ne pourra sortir que pour la fin avril. Le décret sur les repos et les conditions d'astreinte ne sera effectif, au mieux, qu'à la même date. Celui sur le chèque service ne viendra qu'au 31 mai et encore, pour une expérimentation limitée à quelques départements. Quant au TRILD (temps réduit indemnisé de longue durée), qui conditionne la version finale de la circulaire permettant aux préfets de limiter l'impact des plans sociaux, la première délibération des partenaires sociaux, au sein de l'UNEDIC, le 20 février, n'a pas eu l'heur de plaire. Les gestionnaires du régime d'assurance-chômage ne voulaient pas s'engager au-delà d'une contribution correspondant à 10 francs de l'heure par salarié et pour un maximum *de 500 heures* par an, après les 700 heures de chômage partiel pris partiellement en charge par l'Etat.

Tout cela ne présage en rien des ennuis qui peuvent encore survenir, sur un détail ou une question de fond. Lisse, volontairement de portée générale, la précision de la loi de M. Giraud peut toujours réserver des surprises. Plus imprévisible, chacun des acteurs peut se trouver confronté à une rédaction qui lui pose problème. Patronat et chambres de commerce s'opposent sur le dossier de la formation professionnelle et sont inquiets du contenu de la décentralisation offerte aux régions. Les syndicats y sont aussi attentifs et se préparent à une bataille de principe sur la remise en ordre – la réduction, selon eux – de la représentation du personnel dans les entreprises. Sous-jacent, l'épineux problème des jeunes au chômage et de la place accordée aux missions locales, fait réagir violemment des élus locaux, dont nombre de la majorité, à l'instar de Robert Galley, député RPR et maire de Troyes.

Chacun de ces sujets ne provoquera sans doute pas la flambée occasionnée par le « SMIC-jeunes ». Encore que... Instruit par l'expérience, le ministère du travail n'écarte plus cette éventualité et en vient à se demander où se trouve sa marge de manœuvre. La loi quinquennale est d'ores et déjà compromise ou ne correspondra pas aux intentions de ses initiateurs. Avec le recul, on peut estimer qu'ils ont pêché par ignorance ou par mépris, certainement par manque de concertation réelle et sérieuse avec les partenaires sociaux, tous confondus. C'est la leçon des événements récents : on ne transige pas, même avec le blanc-seing législatif, avec les fondements de la politique contractuelle.

ALAIN LEBAUBE

La fin du gel des licenciements dans le secteur public

Une situation de vide juridique

L'ampleur de la controverse sur le contrat d'insertion professionnelle a fait passer au second plan les autres échéances sociales prévues pour le 31 *mars*. Non seulement c'est à cette date que l'ensemble des textes d'application de la loi quinquennale sur l'emploi devaient être publiés, mais c'est aussi au 31 mars qu'arrive à expiration le gel des licenciements dans les entreprises publiques, décrété il y a six mois par Edouard Balladur. Selon cette décision du premier ministre, en date du 20 septembre 1993, *« d'ici au 31 mars 1994 »* aucune entreprise publique ne devait être *« admise à présenter de nouveau plan social qui ne comprendrait pas toutes les mesures prévues dans la loi quinquennale destinées à éviter les licenciements »*. Une injonction gouvernementale qui découlait directement du *« mercredi noir de l'emploi »*, le 15 septembre 1993, jour où l'annonce de concert de plans sociaux par des entreprises publiques (Air France, Snecma, Thomson-CSF) et privées avaient provoqué la perte de 13 000 emplois.

Invité, mardi 29 mars, à un colloque sur le thème « Comment appliquer la loi quinquennale » sur l'emploi, Michel Giraud, ministre du travail, a précisé que le gouvernement allait publier *« dans les prochaines semaines une circulaire d'orientation sur les plans sociaux qui affichera la priorité, à resserrer, aux mesures alternatives aux licenciements »* (temps partiel, préretraite progressive, temps réduit indemnisé de longue durée, etc.). Pour les entreprises privées, M. Giraud a expliqué que l'intention du premier ministre était, dans le cadre des plans sociaux, de subordonner *« l'aide de l'Etat à l'utilisation de tous les moyens qu'offre l'assouplissement des formes du travail pour garantir l'emploi du plus grand nombre »*.

Reste que la période qui s'ouvre à partir du 31 mars jusqu'à l'élaboration, puis la promulgation de la circulaire d'orientation sur les plans sera, semble-t-il, une période de vide juridique. Cette brèche dans le dispositif gouvernemental destiné à décourager le recours aux plans sociaux ne va-t-elle pas être rapidement mise à profit par les entreprises tant publiques que privées ? Dans ce cas, *« le rôle de la loi quinquennale dans la prévention des licenciements et la gestion prévisionnelle de l'emploi »*, souligné par M. Giraud, risque encore un peu plus d'être écorné.

A. B.-M.

Les points de vue du secrétaire général de la fédération CFDT de la chimie et du président de Total

Jacques Kheliff : « Eriger l'emploi en priorité »

« Le ministère du travail envisage d'inviter les administrations à intervenir davantage pour limiter le nombre de licenciements. Pensez-vous que ce soit la bonne façon d'aborder le problème de l'emploi ?

– Elaborer des dispositions contraignant les entreprises à se montrer plus attentives dans l'élaboration de leurs plans sociaux va dans le bon sens. Mais c'est insuffisant, car c'est avant tout sur l'idée même de licenciement, qu'il nous faut livrer bataille. Nous sommes passés d'une logique de licenciements vécus comme un signe d'échec – y compris par ceux qui les décidaient – à une logique de licenciements, forme valorisée de gestion. Pour réduire ses frais fixes, le gestionnaire s'attaque à la masse salariale, coût sur lequel il est assuré d'obtenir un retour sur investissement en un an.

» Un système où chaque nouvelle avancée se traduit par une perte d'emploi n'a plus de sens. Il nous faut inverser la vapeur et réhabiliter l'idée selon laquelle notre société a intérêt à ériger l'emploi en priorité. Nous n'avons pas d'autre choix que d'imaginer un autre avenir pour le travail et l'emploi. Demain ne sera pas la répétition d'hier et, seul, le retour de la croissance ne nous permettra pas de gagner la bataille contre le chômage. La raréfaction des emplois de production est inéluctable. Nous devons aussi nous méfier du nouvel eldorado des emplois de service : il n'existe aucune société de service au monde qui ne soit pas déjà en soi une puissance industrielle.

» *Je suis très inquiet* car, nous – syndicats, patronat et gouvernement – n'avons pas encore commencé à discuter des solutions pour lutter contre ce divorce entre performance des entreprises et emploi. Nous ne sommes même pas d'accord pour que le problème soit posé. Sans doute, pourrait-on déjà obtenir des résultats intéressants si on parvenait à mieux faire fonctionner la concertation dans les entreprises et les branches professionnelles.

« On va dans le mur »

– Estimez-vous que l'interventionnisme croissant de l'Etat en matière de licenciements soit de nature à amener les entreprises à une autre conception de l'emploi ?

– L'Etat pourrait nous aider en mêlant la carotte et le bâton et imaginer, par exemple, des systèmes qui ne bénéficieraient qu'aux entreprises développant des démarches intelligentes et novatrices en matière d'emploi. A l'inverse, ces formules pénaliseraient les établissements qui ferment une usine sur un bassin d'emploi. L'Etat peut aussi nous aider en rendant obligatoires des négociations sur certains sujets. Ainsi en est-il de la sous-traitance qui constitue souvent des zones de franchise sociale, attractives pour les entreprises. L'Etat pourrait enfin nous aider à réduire le temps du travail et à faire évoluer la conception même du travail, source alimentaire et creuset de citoyenneté. Mais cela ne pourra pas se faire dans un seul pays. L'Europe, elle, aurait la taille nécessaire pour construire ces réponses. Si elle *n'y parvient* pas, on pourrait alors se demander à quoi elle sert.

– Cette bonne volonté gouvernementale en matière de licenciements ne vous semble-t-elle pas empreinte d'un certain électoralisme qui en atténue la portée quinquennale ?

– La loi quinquennale répond en effet d'abord aux attentes patronales. Pire, elle piétine toute idée de concertation au bénéfice patronal. Avec un système de rénovation du système de relations sociales, tel que la loi quinquennale le dessine, on va dans le mur. On ne pourra pas moderniser l'entreprise en ne modernisant que ses techniques. Au contraire, ce sera celle qui aura le meilleur système social qui l'emportera. La cécité actuelle du gouvernement et du patronat m'inquiète. Cela fait des années que l'on n'a pas vécu une telle tension sociale. A la violence économique finira bien par répondre une violence sociale. Mais ce sera alors la démocratie qui en fera les *frais*... »

Propos recueillis par **VALÉRIE DEVILLECHABROLLE**

Serge Tchuruk : « Réaménager les charges sociales »

« Des dispositifs sont contenus dans la loi quinquennale pour éviter le recours aux licenciements. Qu'en pensez-vous ?

– En fait, ces dispositifs s'inscrivent dans une démarche déjà ancienne dans des grands groupes tels que Total : lorsqu'il faut faire face à un problème de sureffectif, tout doit être mis en œuvre avant d'en arriver au licenciement. Donc, l'aide au développement du temps partiel en conjoncture difficile ou le développement des préretraites progressives sont de bonnes mesures. Elles ont, en outre, un effet positif sur un point où nous avons beaucoup de progrès à faire : repenser dans le sens d'une plus grande souplesse nos organisations du travail, qui sont encore imprégnées du concept *« un emploi égale une personne »*.

– Ce regain d'interventionnisme de l'Etat peut-il amener les grandes sociétés à développer une conception plus solidaire de l'emploi ?

– Parler de *« regain d'interventionnisme »* revient en l'occurrence à reprocher aux pouvoirs publics de chercher toutes les solutions pour tenter de réduire un chômage qui a atteint des niveaux dramatiques : je n'entrerai donc pas dans ce débat. Sur le fond de la question, je ne crois pas que, face à la complexité des enjeux, une entreprise qui a la dimension et les ambitions de la nôtre puisse vivre isolée dans son cocon. Elle ne le peut pas et elle ne le veut *pas*. Par conséquent, elle fonctionnera de plus en plus à travers un réseau d'alliances, de partenariats, de solidarités. C'est vrai dans les domaines stratégique et économique. C'est vrai aussi dans celui de l'emploi. C'est pour cette raison que nous essayons, à notre échelle, d'aider des PMI qui cherchent à se développer au plan international : nous mettons notre expérience et notre réseau de filiales à contribution pour que les nouveaux marchés qu'elles pourraient remporter, avec notre aide, leur permettent de créer ici, en France, des emplois et, en même temps, de revivifier les tissus locaux où elles exercent.

Une action spécifique pour les non-qualifiés

– La première priorité du gouvernement en matière d'emploi est de trouver un travail aux 750 000 jeunes au chômage. A votre échelon, quelles peuvent être les pistes ?

– D'abord, je voudrais souligner qu'il est normal pour un groupe tel que le nôtre de recruter des jeunes diplômés sans première expérience professionnelle. C'est à nous de prendre le relais de la formation initiale sanctionnée par ces diplômes, de les initier à nos métiers et de les payer convenablement. La réponse au coût excessif du travail passe, avant tout, par un réaménagement des charges sociales, qui certes suppose des choix de société courageux. Mais est-ce aux seuls jeunes de faire les frais, par un arrêt brutal des recrutements, des compressions d'effectifs qui sont parfois nécessaires ?

– Dans l'immédiat, quelles sont vos initiatives ?

– Au-delà, pour aller dans le sens de la solidarité, nous menons depuis quelques mois une action spécifique avec des jeunes non qualifiés, c'est-à-dire sans aucun diplôme reconnu, qu'il s'agisse d'un CAP, d'un bac professionnel ou d'un BTS. Nous nous sommes engagés à former, puis à trouver un emploi stable à 200 de ces jeunes, dans la distribution de fioul domestique et dans les stations-service pour être aide-mécanicien ou assistant à la vente dans nos boutiques. Ils sont en contrat de qualification pendant un ou deux ans, selon les postes, et auront ensuite *« un vrai boulot »*. Nous ferons un premier bilan à la fin de l'année pour voir si on doit poursuivre cette tentative d'insertion d'une population, qui, par les voies « classiques » de l'embauche, n'aurait pas eu accès à ces emplois. C'est moins spectaculaire que le débat sur le retour des pompistes qui, lui, pose une vraie question économique sur les arbitrages prix-services, mais c'est concret, immédiat et, j'espère, efficace. »

Propos recueillis par **ALAIN BEUVE-MÉRY** et **DOMINIQUE GALLOIS**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 mars 1994

DES ARRÊTÉS

– du 16 mars 1994 portant extension du régime de la Sécurité sociale des étudiants aux élèves d'un établissement d'enseignement supérieur ;

– du 24 février 1994 portant agrément d'un accord relatif au financement de l'assurance-conversion par l'assurance-chômage ;

– du 24 février 1994 portant agrément d'un accord relatif aux anciens bénéficiaires de l'assurance-conversion ;

– du 24 février 1994 portant agrément d'une convention et du règlement qui y est annexé concernant l'assurance-conversion.

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mars 1994

UN DÉCRET

– nº 94-245 du 28 mars 1994 modifiant le décret nº 87-900 du 9 novembre 1987 relatif aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés en application de l'article 10 de la loi nº 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés.

UNE CIRCULAIRE

– du 28 mars 1994 relative à l'aide au désendettement des rapatriés réinstallés dans une profession non salariée.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Une victoire pour le consortium emmené par Olivetti

L'alliance Berlusconi-Fiat perd la bataille du téléphone mobile

Le gouvernement de Carlo Azeglio Ciampi a attendu la clôture du scrutin, dans la soirée du lundi 28 mars, pour désigner officiellement le consortium emmené par Olivetti comme second opérateur du téléphone mobile italien (le Monde du 30 mars). L'attribution de la licence s'est révélée un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics, contraints de choisir, en pleine période électorale, entre le groupe de Carlo de Benedetti et une offre rivale émanant de la Fiat, alliée à la Fininvest de Silvio Berlusconi.

Qui d'Olivetti ou de l'attelage Fiat-Fininvest doit concurrencer l'exploitant public italien Sip sur la téléphonie mobile ? Lancé en décembre 1993, l'appel d'offres pour l'attribution du second réseau de téléphonie numérique a, pendant de longues semaines, alimenté la chronique économique italienne. D'abord parce que le principe même de la décision n'a pas été facile à prendre. L'idée d'un second opérateur privé sur le radiotéléphone – le «telefonino» – jusqu'à aujourd'hui géré exclusivement par la Sip, l'exploitant national italien, aura mis trois bonnes années pour se concrétiser. Le sort des minoritaires de la Sip (à la différence de France Télécom, une part du capital de l'exploitant public italien est sur le marché), qui ont acheté sur la base du monopole, a donné lieu à moult débats. La volonté des différents gouvernements s'est plus ou moins rapidement enlisée. Réamorcée par le gouvernement Ciampi, couplée avec une réorganisation profonde du secteur des télécommunications italiennes, la désignation du second opérateur a été très perturbée par le calendrier politique.

Les quatre candidats ayant déposé initialement un dossier – la société Omnitel (Olivetti associé à Bell Atlantic), Unitel (la Fiat et Fininvest), Pronto Italia (groupement d'entrepreneurs privés appuyés par l'américain Pactel, l'allemand Mannesmann, la Banca di Roma), l'ENI – se sont, au fil des semaines, agrégés en deux camps. Pronto Italia a rejoint Omnitel (dont Olivetti détient 51 %). L'ENI a rallié l'attelage Fiat-Fininvest. la bataille pour le second réseau s'est alors résumée à un face à face De Benedetti Berlusconi.

Les enjeux du bras de fer

Les enjeux du bras de fer dépassaient les attraits du radiotéléphone. Olivetti, gérée en direct par Carlo De Benedetti, souffre comme tous les constructeurs européens d'informatique. Pas assez de volumes, pas assez de marges. Pour ne pas être marginalisé, le fabricant italien cherche la croissance dans les nouveaux produits de communication (agenda électronique, communicateurs personnels) destinés au marché grand public. Son objectif est de réaliser le plus rapidement possible 25 % à 30 % de son chiffre d'affaires dans ce domaine contre 10 % actuellement. *« Tout le monde ne parle que de ça depuis plusieurs mois. Le groupe y a mobilisé toutes ses forces »*, affirme la firme d'Ivréa. Pour la Fininvest, endettée et dont la situation financière semble préoccupante, la source de liquidités que peut constituer un réseau de mobiles bien géré, est une aubaine. Cruciale pour l'avenir du groupe de Benedetti comme pour celui de Berlusconi, la compétition a pris un tour politique avec l'entrée en campagne du leader de Forza Italia dont les prises de position sont peu prisées par le patron d'Olivetti.

Est-ce parce que la Commission de Bruxelles pressait d'activer le pas, comme on le prétend officiellement ? Est-ce parce qu'au vu des premières estimations circulant à Rome, dans la matinée de lundi, M. Berlusconi était donné grand vainqueur des élections ? Toujours est-il que dans un souci légitime d'*« éviter les conflits d'intérêts »* – pour éviter qu'un gouvernement Berlusconi ait à attribuer une licence pour laquelle concourt Fininvest – le gouvernement Ciampi a arrêté son choix... au moment où les bureaux de vote fermaient et a décidé de retenir l'offre d'Omnitel.

Techniquement, et pour écarter tout soupçon de favoritisme, la procédure retenue offre toutes les garanties. Les pouvoirs publics avaient fait connaître six critères majeurs qui serviraient à différencier les compétiteurs : le montant total des investissements envisagés, l'apport technologique, le savoir-faire des équipes de management, les effets sur l'emploi, la crédibilité financière de l'offre, et les recettes potentielles pour le budget de l'Etat. Des experts ont noté les deux concurrents sur chacun de ces points. Le gouvernement a pondéré ces six critères de coefficients différents. Au final, le plus haut score désigne le vainqueur.

Omnitel allié à Pronto Italia l'a emporté assez largement par 698 points contre 580. Dans une étude diffusée la semaine dernière, la firme américaine Salomon Brothers désignait le consortium mené par Olivetti comme vainqueur potentiel. *« Omnitel semble prêt à investir beaucoup plus à long terme, qu'Unitel avec l'objectif de réaliser un réseau national destiné à la fois aux communications téléphoniques mais aussi aux transmissions de données par ordinateurs. »*

Le consortium vainqueur dont Omnitel détient 70 % du capital et Pronto Italia 30 % doit investir 2 000 milliards de lires d'ici 1997 (7 milliards de francs). Il obtient la licence pour quinze ans. Les difficultés ne sont pas aplanies pour autant. Car le second opérateur va devoir rattraper la Sip qui compte 1,3 million d'abonnés pour son réseau analogique et 40 000 pour son téléphone GSM numérique lancé il y a quelques mois.

CAROLINE MONNOT

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Indice de confiance des consommateurs : + 6,8 points en mars.** – L'indice de confiance des consommateurs américains dans les perspectives de l'économie a fait un bond de 6,8 points en mars par rapport à février pour s'établir à 86,7 %. Il s'agit de la troisième hausse mensuelle consécutive et du niveau le plus élevé de ce baromètre depuis juillet 1990.

JAPON

• **Chômage : + 0,2 point en février.** – Le taux de chômage au Japon, en données corrigées des variations saisonnières, s'est établi, en février, à 2,9 % de la population active, soit 0,2 point de plus qu'en janvier. Le nombre des demandeurs d'emploi s'est élevé à 1,94 million. Sur un an (février 1993-février 1994), le taux de chômage a augmenté de 0,6 point. De son côté, la production industrielle a augmenté de 0,2 % en février par rapport à janvier, après avoir déjà progressé de 1 % en janvier par rapport à décembre. Mais en un an (février 1994 comparé à février 1993), la production industrielle est en baisse de 4,2 %.

La crainte de l'inflation et les tensions avec le Japon

Tempête sur les marchés boursiers américains

La réaction négative des Américains au plan d'ouverture du marché japonais présenté mardi 29 mars par Tokyo a provoqué une nouvelle baisse du dollar. Déjà rendue nerveuse par la hausse des taux d'intérêt, la Bourse de New-York a été à nouveau chahutée, terminant mardi soir à son niveau le plus bas depuis plus d'un an.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le *Dow Jones* est en forte chute. Mardi 29 mars, le principal indicateur boursier a terminé à son plus bas niveau depuis plus d'un an. Encore a-t-il été freiné dans sa descente par le déclenchement des «coupe-circuits», un dispositif qui arrête les opérations boursières dès que l'indice perd plus de 50 points. Rien *a priori* ne justifie ce renversement soudain du climat à Wall Street. La croissance reste forte et si un ralentissement est prévisible – du fait notamment de la vague de froid dans l'est du pays et du tremblement de terre dans la partie ouest – tout le monde devrait se réjouir. Les trois derniers mois de 1993 (avec un rythme annuel de 7,5 %) n'avaient-ils pas été jugés excessifs?

Au-delà des apparences, depuis fin janvier, plusieurs éléments sont venus transformer profondément la donne. Deux ont joué un rôle essentiel. Le premier est le changement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Après avoir mené pendant près de trois années une politique de soutien actif à la croissance, la Fed a jugé que l'activité n'avait plus besoin d'un soutien artificiel, c'est-à-dire de taux d'intérêt à court terme exceptionnellement bas. Ce changement a été engagé le 4 février, avec le relèvement d'un quart de point du taux sur les «federal funds», porté de 3 % à 3,25 %, le premier depuis cinq ans. Il a été poursuivi le 22 mars avec une nouvelle hausse de ce taux, de 0,25 % une fois de plus. La peur exprimée par les autorités monétaires d'une reprise de l'inflation a immédiatement gagné les investisseurs. Résultat, les banques commerciales commencent à renchérir le taux du crédit ce qui va freiner l'activité des entreprises et peser sur leurs profits. Les investisseurs le savent et vendent donc leurs actions, ce qui alimente la chute de la Bourse.

La stratégie implicite du «yen fort»

Les tensions commerciales avec le Japon sont le second facteur à l'origine du krach rampant que connaît Wall Street. Les Américains ont réagi très vivement mardi au plan d'ouverture du marché et de relance présenté le même jour par Tokyo. *«Des propositions qui ne répondent pas à nos attentes»*, a déclaré immédiatement Mickey Kantor, le représentant américain au commerce. Même si M. Kantor a ensuite cherché à calmer les esprits, les investisseurs ont conclu de ces différentes déclarations que l'administration Clinton allait continuer à jouer sur une stratégie implicite du «yen fort» pour faire pression sur Tokyo. Mardi à nouveau donc, le dollar a rechuté vis-à-vis du yen, tombant à 103,1 en fin de séance (contre 104 lundi).

D'autres éléments contribuent à alourdir le climat : l'affaire Whitewater qui affaiblit le président américain, l'incertitude sur l'avenir de la réforme du système de santé, la mystérieuse maladie de Boris Eltsine, les événements mexicains... Pour certains analystes néanmoins, *il ne s'agirait là que d'alibis*. La Bourse avait atteint au cours des derniers mois des sommets économiquement injustifiés et Wall Street serait entré dans une période de «correction».

ERIK IZRAELEWICZ

Faute de mesures concrètes prises par Tokyo

Washington accueille froidement le plan d'ouverture des marchés

TOKYO

de notre correspondant

Trop général et ne comportant pratiquement pas de mesures concrètes, le plan d'ouverture des marchés japonais annoncé, mardi 29 mars, par Tokyo (*le Monde* du 30 mars) a été accueilli avec scepticisme par la presse et froidement par Washington. L'ambassadeur américain au Japon, Walter Mondale, a déclaré que *«la teneur de ce programme ne méritait pas la réouverture de consultations au niveau ministériel entre les deux pays»*.

Pour l'essentiel, les *«grandes orientations de réforme du commerce extérieur»* relèvent d'intentions appelées à être concrétisées plus tard. Comme la réforme fiscale qui sera décidée avant la fin de l'année ou les mesures de déréglementation et d'augmentation des dépenses de travaux publics prévues pour juin. Habitués à ces déclarations de bonnes intentions, les Européens auront une idée plus claire de l'impact de ce plan lors de la réunion ministérielle Europe-Japon qui se tiendra le 22 avril.

La presse japonaise est, pour sa part, sceptique sur sa portée. *«Dire «non» aux Américains est une chose, mais il était nécessaire pour le Japon de présenter un programme substantiel de substitution aux demandes américaines»*, écrit le journal économique *Nihon Keizai*. *«Si l'on ne remédie pas à l'excédent commercial japonais, nous risquons d'aller tout droit vers le commerce dirigé»*, poursuit l'éditorialiste. *«Le déséquilibre commercial entre les Etats-Unis et le Japon commence à devenir un facteur d'instabilité du système économique mondial»*, conclut-il. En 1993, l'excédent commercial nippon global s'est élevé à 131 milliards de dollars (près de 750 milliards de francs), dont 60 milliards avec les Etats-Unis.

PHILIPPE PONS

Selon un collège d'experts

La décision suisse d'interdire aux camions la traversée des Alpes est «une anticipation réaliste»

N'en déplaise à la France, les Suisses ont bien fait d'interdire aux poids lourds la traversée des Alpes d'ici à 2004 : l'avis du Collège de la prévention des risques technologiques, un groupe d'experts rattaché au premier ministre, plaide pour une politique énergique de développement du transport de marchandises par voie ferrée. Transmis à Edouard Balladur le 18 mars, il déplore que *«le transport routier continue d'être favorisé au détriment du rail et de la voie d'eau»*, moins nocif pour l'environnement et la sécurité, et défend la réalisation d'une autoroute ferroviaire (on met les camions sur les trains), d'un coût de construction comparable à celui d'une autoroute.

Par conséquent, la décision de la Suisse de transférer, dans un délai de dix ans, l'ensemble du transport de marchandises traversant les Alpes helvétiques de la route vers le rail (*le Monde* du 22 février) *«doit être comprise comme une anticipation réaliste d'une évolution qui est la plus souhaitable»*, estime le Collège. Et *«la France devrait se donner les moyens de définir une politique allant dans ce sens et non pas céder aux pressions provenant d'intérêts à court terme»*, selon l'avis. Le référendum suisse du 20 février a suscité de vives réactions au sein des instances européennes ainsi qu'en France. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, avait regretté que *«cette décision souveraine (...) contribue à isoler la Suisse au sein de l'Europe en la mettant à l'écart des grands courants économiques». «S'il est en effet nécessaire de développer le transport combiné dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, toute solution qui ignorerait la nécessité de reconnaître à chaque mode de transport sa place légitime risque de se révéler, à terme, simpliste et inadaptée»*, avait-il estimé.

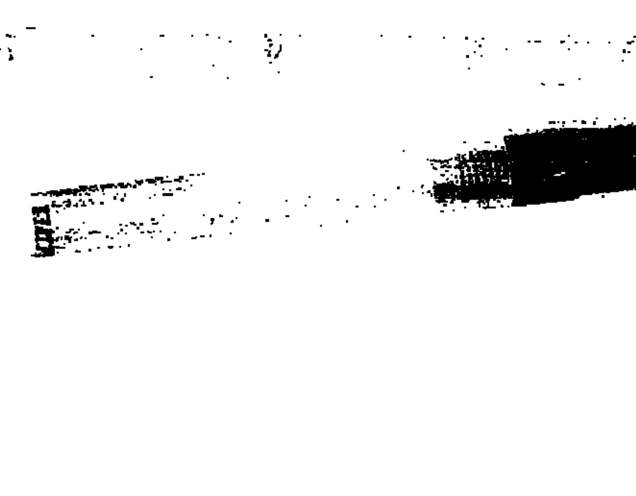
Le dossier suisse sera évoqué le 19 avril lors d'un conseil des ministres des transports de l'Union européenne à Bruxelles. Le commissaire européen aux transports, Abel Matutes, a indiqué qu'il s'attendait à ce que la Suisse fournisse d'urgence des explications pour régler les problèmes techniques très complexes liés à sa décision.

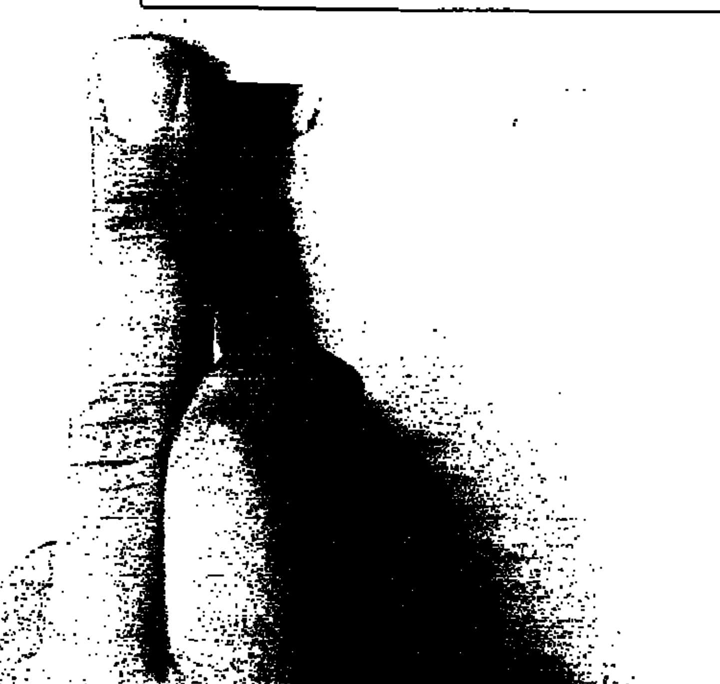
MARTINE LARONCHE

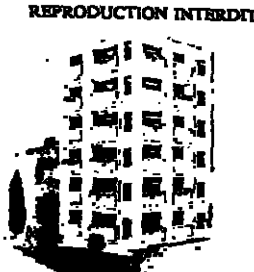
La Bundesbank abaisse à nouveau le taux de ses pensions

Comme chaque mercredi depuis un mois, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a abaissé le taux de ses pensions à très court terme (REPO), le ramenant de *5,80 % à 5,76 %. Cette nouvelle* diminution a été effectuée alors même que le loyer de l'argent au jour le jour se tendait brutalement à Francfort, à près de 6,75 % pour la fin du mois et en même temps celle de la période de constitution de réserves obligatoires des banques auprès de la Bundesbank. Cette dernière poursuit donc à très petits pas sa politique de détente des taux, interrompue de début décembre à fin février. La lenteur du processus déprime les marchés financiers qui attendent désespérément une accélération bien improbable.

F. R.









Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

4e arrdt

BD MORLAND dans bel imm. très beau 2/3 P., tt confort. Tél. : 48-93-35-21

ILE-ST-LOUIS Immeuble 18e, ravalé, 3 pièces, grand charme, plein soleil, sur rue et verdure, tout confort. 2 200 000 F. 42-61-22-81

5e arrdt

CONTRESCARPE
charmant pied à terre, 60 m², tt cft, séj., 2 chbres, 1 600 000 F. 47-00-77-27

Luxembourg, b. imm. anc. s/cour. id. pied tar. ou prof., 3 p., 71 m² à rafr., 1 800 000 F. 43-35-18-36

SORBONNE, 4-5 P.,
115 m², ét. élevé, p. de t., balcons, soleil, sans vis-à-vis. H.K. 43-36-12-13

SORBONNE 5 P.
Ancien, pierre de t., ét. élevé, dégagé, soleil H. K. : 43-36-12-13

6e arrdt

6e, CHERCHE-MIDI, dble séj. + 1 ch., 63 m², cft, px élevé, cse aménagements, ravalements neufs, vue dégag. Tél. : 45-48-20-88 (rép.)

ODÉON 3 P.
100 m², 17e siècle haut. sous plafond charme soleil H. K. : 43-36-12-13

7e arrdt

GRENELLE,
studette, s. de bns, w.c., cuis. séparée, 450 000 F, CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

13e arrdt

PATAY-TOLBIAC, bel ancien 2 p., 35 m², 3e ét., sud, soleil, séj., chbre, s. d. bns, cuis. équip., faibles charges, 550 000 F. 43-35-52-82

RUE CLISSON,
récent, stdg studette tt cft. gd balc. s/jard., 380 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

TOLBIAC, PRÈS XIVe,
p. de t., studette, 19 m², très clair, ensoleillé, 323 000 F, FONCIA. 45-44-55-50

14e arrdt

ALÉSIA-MOUTON-DUVERNET, 2 p., bel ancien, rue calme, séj., chbre, bains, faibles charges, prox. comm. et transp., 780 000, rére. 43-35-52-82

ALÉSIA, standing, calme, séj. + 3 chbres, cuis., bains, rangements, balc. 2 300 000 F. 45-80-24-00

ALÉSIA VRAI 4 P.
89 m², BEL IMMEUBLE prof. libérale possible 2 100 000 F. 43-20-32-71

DENFERT-ROCHEREAU
GRAND STUDIO, 2e étage, poutres, cuis., bains, 890 000 F. 43-20-32-71

St-Jacques stand., ét. él., sol. calme 3/4 p. 100 m² (liv. 38), 2 bs, balc., pl. dbl. 43-35-18-36

15e arrdt

15e, CHARLES-MICHELS, très beau studio, imm. standg, ét. élevé, asc., s. gd. jard., 550 000, CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

PASTEUR-MONTPARNASSE, dernier ét., atel. d'artiste, calme, séj., cuis. amér., 1 chbre, bains, bureaux, px : 1 900 000 F. Tél. : (1) 53-70-86-46

RUE CROIX-NIVERT, (Félix-Faure), 3 p., 65 m², ét. élevé, asc., balcon, soleil, dégagé, parking. H.K. 43-36-12-13

VAUGIRARD Favorites, 3-4 p., 74 m², bel ancien. 3e, asc., sud, dble séj. + 2 ch., chauff. collectif, stand, 1 490 000. 43-35-52-82

16e arrdt

PASSY, 7-8 P.,
somptueux, vue sur Seine, khs SELECT. 42-15-04-57

SUCHET-PASSY, 130 m², 5e ét., belles prestations, 4 200 000 F. (1) 53-70-86-46

17e arrdt

Agréable, 17e, 45-67-47-47, réception + 4 chbres, 190 m² env., travx, serv., poss. gar.

ETOILE, bel imm. p. de t., gd stdg, 6e, terrasse, dble séj./sud, 1 ch./cour, 86 m² env., petits travx, 1 970 000 F, ERI. 40-55-05-65.

ETOILE, vrai atelier, 85 m², 5,4 m. haut. ss plafond, ét. élevé, asc., balcon. verdure, dégagé, vue, calme, H.K. 43-36-12-13

18e arrdt

CAULAINCOURT, très bel imm. anc., stand., 3 p., 75 m², sud, 3 m s/s plafond, 1 800 000 F. Tél. : 42-54-86-86

19e arrdt

RÉCENT, beau 4-5 p., 105 m², s. gd balc., 26 m², plein sud, cave, box à saisir, 1 690 000 F. 42-68-36-53

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981 RUE DE PIXERECOURT 2 P., 3 P. et 4 PIÈCES à partir de 15 000 F/m² entièrement rénovés

PRÉBAIL
43-80-35-04

78 - Yvelines

VERSAILLES RD
prox. parc pptaire vend dans bel imm. ancien entièrement restauré avec asc.
- 1 appart. 100 m², 4 P., tt cft 2 600 000 F
- exceptionnel, duplex, 217 m², 7 P., tt cft. Pour rens. 39-50-30-28

92 Hauts-de-Seine

ARCHE DE LA DÉFENSE
URGENT
Partic. vd. duplex, 160 m² 2 dbb, mezz., 15 000 F le m² négociable, tél. : 49-00-08-77

BOULOGNE-BOIS, récent studio. 30 m², cuis. éq., bns, w.c., cave, 570 000. 42-65-41-03

BOULOGNE, Mo M.-Sembat, pierre de t., rénové, studios, 2 p. et 3 p. 48-26-19-12

Investissez à Paris-Ouest studios neufs rentabilité : 8,9 % gestion locative assurée 42-93-38-63

NEUILLY-SABLONS
élégants duplex, 80 et 92 m², vue panoramique, à partir de 2 490 000. 47-04-88-18

NEUILLY-ST-JAMES
vue sur Seine, petit immeuble, haute qualité, terrasses, jardins

29 000 F/m²
neuf livraison sept. 1995 BATIRENTE – H. K. 43-36-12-13

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ MAIRIE, bois, 7 p., 200 m², cuis., w.c. service, 3 800 000. 42-85-41-03

Province

BESANÇON CENTRE (25)
Appt caractère, 1er ét., surf. hab. 200 m², boiseries classées XVIIIe, beau parquet, séj. 45 m², ch. 45 m², 3 chbres, bur., cuis., s. d. b., w.c., lavabos, ch. individuel, gaz, près park. mun. dép. 1 300 000 F. Tél. - 80-08-24-75

maisons individuelles

Région parisienne

NOISY-LE-GRAND
Proche du centre en secteur calme et agréable, t. b. maison récente sur ss-sol total comp. : garage 2 voit., lingerie, cave, poss. aménager salle de jeux. En r.-de-j., vs entrez ds un superbe séj. de 50 m², accès sur le jardin av. 2 terrasses est-ouest, jolie cuis. contemp. équip., ch. en r.-d.-c. av. s. d. b. En ét. : 3 ch., dressing, dégag., mezz., frais de notaire réduits, prix : 1 980 000 F. Tél. : 43-04-93-97 après 19 h - 40-65-28-20 avant 18 h.

FONTENAY S/BOIS
Propriét. vend. VASTE MAISON de caractère tt cft + combles + box LE TOUT : 300 m² envir. + cour jardin EXCEPTION. 1 850 000 F Tél. : 42-65-11-66

VERSAILLES GLATIGNY
Maison récente, 160 m², séj. 40 m², 6 chbres, nombreux rangements, gar., jard., 580 m², 3 300 000 F

VERSAILLES MONTREUIL
Maison 1900 meulière, charme, 200 m², hab., séj., s. à manger, 6 chbres, s/sol, gar., jard., 400 m²
4 400 000 F
St-Louis Immobilier 39-02-38-10

villas

France, entre Toulon et Hyères.

EXCEPTIONNELLE VILLA NEUVE
Finitions parfaites et luxueuses, 300 m² habitables, terrain 4 700 m², aménagé avec de nombreuses terrasses, splendide piscine, tranquillité absolue, vue imprenable sur la mer (180°). FF 8 000 000. documentation sur demande sous numéro 22-526207 à Publicitas, CH-1002 Lausanne

HENDAYE. PLAGE (64). 30 m plage, vue mer, appt total. rénov., 70 m², + terrasse, 20 m², 3 ch., 2 s. d'eau, cuis.-bar total. équip., 15 000 F/ m² Tél. : (1) 49-29-00-96 (rép.)

propriétés

CANNES
part. vd parc Croix-des-Gardes, villas 260 m², terrain 4 400 m², sud, vue mer, piscine, 5 600 000 F. Tél. : 07-01-81-24 (GSM)

RÉGION G. SAND (36)
Excel. prop. 7 000 m², arborés (vieux chênes), constr. 1978, 5 ch., 3 sdb, séj. 120 m², chem., bur. 30 m², sols marbre, terrasses pierre, 12 kms ville ppale 1 900 000 F. Tél. : (1) 49-29-00-96 (rép.)

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e, recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces, évaluation grat. sur demande. 46-22-08-80 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPTS DE HAUT DE GAMME, PARIS, RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS

(1) 47-20-40-03

OFFRE SPÉCIALE
IMMOBILIER
ACHAT/VENTE
85 FHT la ligne à partir de 2 parutions pour un minimum de 5 lignes CONTACT : 44-43-76-28

locations non meublées offres

Paris

11e CHARONNE, beau 3 p., 70 m², tt cft, très clair, calme, 3e, asc., 5 770 h. ch. 42-68-36-53

8e MADELEINE

6 PCES, 205 M²,
gd standing, superbe imm., pierre de taille. 18 000 h. ch., PARTENA. 47-42-07-43

14e, Pernéty, coll. du Monde, loue 2 p., 40 m², cuis., s. d. b. séparées, + cave, 4e ét., orienté sud, calme, très clair, 4 500 F + ch. 42-08-63-92

Angle FRIEDLAND-HAUSSMANN, imm. pierre de t., 4e, asc., dble liv., 3 chbres, bains, cuis. entièrement équipée, + chbre de serv. au 7e ét., 13 000 F. 42-84-60-49

MADELEINE, beau 4-5 p., imm. pierre de t., cuis., bains, 3e étage, 12 000 F. Tél. : 42-84-60-49

PARIS 16e
AVENUE FOCH
immeuble de bon standing appt 5 P., 250 m², en RdC, avec jard. privatif comprenant : entrée cuis., office, 2 s. de bains, salle d'eau, 3 wc, dressing dégagements, vestiaire 2 caves. loyer 30 890 F ch. et chf. inclus – hon. 19 570 F
PHENIX GESTION GROUPE DES AGF

44-86-45-45

Passy, 73 m², gd dble séjour + chbre, 7 900 F net box possible. VINSSAC Tél. : 45-25-73-10

RUE DU LAOS, 5 P.,
10 000 F/mois. 45-67-80-91

Région parisienne

SANS COMMISSION,
BOULOGNE STANDG, 2 p., 50 m², impeccables, 5 100 F c.c. 46-20-09-60

ST-MANDÉ proche bois belle et originale maison 5 P s/3 nvx. 15 000 F net PARTENA - 42-68-36-53

Viager

Libre au 1er décès, hôtel part. Versailles (bd de la Reine), 6 p., jard. 1 500 000 F + 12 000/mois. 42-66-19-00

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

FRONT DE SEINE
TOUR PERSPECTIVE
2 p., 63 m², park. 1 950 000 F
3 p., 72 m², park. 1 700 000 F
4 p., 98 m², park. 2 400 000 F

TOUR PANORAMA
2 p., 47 m², park. 1 300 000 F
FONCIA 45-44-55-50

Montparnasse, bel anc. 3-4 p., 80 et 100 m², à rafr., calme, sol. charme. 43-35-18-36 urgt.

St-Jacques, stdg., ét. él., sol., calme, 3-4 p., 100 m² (liv. 3-8), 2 bns, balc., pl. dble 43-35-18-36

Mo VICTOR-HUGO
100 m², 3 p., cuis., bains. Matin : 45-44-21-97

Mo ST-GEORGES 75 m²
séj., 2 chbres, cuis., bains, bon immeuble 48-73-57-80

ARÈNES DE LUTÈCE Bel imm., beau stud., mezzan., bon ét., charme. 690 000 F. 43-25-97-16

PASSY
A saisir beau studio, tt ch, 25 m². HAMEAU PASSY. 550 000 F PARTENA 42-66-36-53

PTE MAILLOT
AGRÉABLE 2 P, 40 M² tt ch, bon état, 840 000 F. PARTENA 42-66-36-53

MARAIS, R. ST-MARTIN
P de tail. XVIIIe s., superbe appt 2-3 p., 63 m², poutres et colombages, balcon. A saisir 1 280 000 F. 47-42-07-43

MONTPARNASSE
Stand. imm 1950, dernier ét., tr. b 5 p. duplex, 155 m², terrasses 100 m², pkg. 6 500 000 F. FONCIA 45-44-55-50

MABILLON, soleil, séj. + 3 chambres, prox. park. Serge Kayser 43-29-60-60

Arago im. 75, 1er s. jard., 3-4 p., 85 m², calme, soleil, park. pos. 2 200 000 F 43-35-18-36

Mo Marx-Dormoy
Studio, confort, 260 000 F.
Proche marché Dejean
3 p. à rénover, 490 000 F.
Damrémont, bel imm. ancien
3 p., 52 m², 780 000 F.
Immo. Marcadet 42-51-51-51

BD MORLAND dans bel imm. très beau 2-3 p. tt cft 48-93-35-21

NEUILLY-BOIS
6 p., imm. pierre de t, cave, service, possib. park. 7 300 000 F. 43-74-56-32

3 p., Parc Montsouris, 60 m², sur verdure et soleil, confort, raffiné, parking, 1 100 000 F 43-20-77-47

Achats

IMMO. MARCADET
Professionnel FNAIM
Recherche activement studios ou 2 pièces Paris intra-muros.
42-51-51-51 - Fax. 42-55-55-55

Locations

Burx/bout. RER JAVEL
45 m² + 15 m² ss-sol, 6 300 F par mois H.T Pte cession Gestima 42-18-16-51

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

bureaux

BOURSE-VICTOIRE
212 m², à saisir
Pptaire : 42-86-51-15

PARIS 7e,
prop. loue bureaux 128 m², r.-d.-c., libre 1er mai 1994. M. Agosti. 47-83-35-70

Locations

AU CŒUR DE PARIS

DOMICILIATIONS
et secrétariat. 43-31-40-70

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes

PARIS 12e, dép. retr., cède fds hôtel 2**, 30 Nos. b. empl., px intér., écr. No 4248441 - MGC, 94, rue Doudeauville, 75018 Paris qui transm.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 164 m², 4e ét. parking.	66, bd Malesherbes GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	16 000 + 2 534 670
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 2e ét. parking	7-9, rue Pichon SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	6 200 + 1 093 4 464
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 1er ét. parking	66-68, cours de Vincennes PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 500 + 960 3 202
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES DUPLEX 91 m², 6e ét. parking	5, rue Tagore SAGGEL-VENDÔME - 42-68-81-05 Frais de commission	7 398 + 999,95 5 326,56
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 1er ét. parking	96, avenue du Maine AGIFRANCE - 43-22-23-81 Frais de commission	6 714 + 786 4 777
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 42 m², 6e ét. parking	126, rue Saint-Charles AGIFRANCE - 49-03-43-03 Frais de commission	6 736 + 484 4 783
3-4 PIÈCES 105 m², 2e ét. possib. park.	17-19, rue Bausset ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	7 279 + 1 822 5 511
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 76 m², 6e ét.	135, av. de Versailles PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 100 + 1 100 4 340
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 47 m², RDC	179, bd Pereire PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 200 + 700 2 988
2 PIÈCES 46 m², 3e ét.	4, rue de Puteaux GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	4 300 + 515 259
4 PIÈCES 136 m², 3e ét. + chbre service	9, rue des Dardanelles GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	15 800 + 1 856 604
4 PIÈCES 84 m², 1er ét. parking	8, rue Lacaille SAGGEL-VENDÔME - 42-68-81-05 Frais de commission	6 600 + 1 499 4 752
19e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m² + terrasse 7e ét., possib. park.	84, rue de Crimée ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 400 + 435 2 718
20e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 26 m² + balcon 6e ét., parking	52-56, rue des Haies ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	1 970 + 409 1 887
3 PIÈCES 74 m², 3e ét. parking	32, rue des Grands-Champs AGIFRANCE - 49-03-44-07 Frais de commission	5 387 + 1 277 4 025,06
3 PIÈCES 95 m² + balcon 3e ét., parking	52-56, rue des Haies ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 000 + 1 360 4 590
5 PIÈCES DUPLEX 107,15 m², 7-8e ét. parking	Avenue Gambetta PHÉNIX GESTION - 40-30-23-27 Frais de commission	8 360 + 1 182 5 948,97
78 – YVELINES		
STUDIO 35 m², RDC park. + cave	LE PECQ 50, av. du Gal-Leclerc SAGGEL-VENDÔME - 46-93-81-63 Frais de commission	2 812 + 530 2 024
4 PIÈCES 92 m², 1er ét. parking	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 3, allée des Epines AGIFRANCE - 30-44-01-13 Frais de commission	3 335 + 1 081 2 730
91 – ESSONNE		
CHAMBRE 15,12 m², RDC parking	GIF-SUR-YVETTE Rés. « Les Grandes Coudraies » GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	1 207 + 198 143
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 46 m², 1er ét. parking	BOIS-COLOMBES 11-17, rue du Gal-Leclerc PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 525 + 729 2 508
STUDIO 56 m², 2e ét. parking	BOULOGNE Rue Anna-Jacquin PHÉNIX GESTION - 48-25-39-65 Frais de commission	3 900 + 1 300 2 775,24
2 PIÈCES 51 m², 2e ét. parking	ISSY-LES-MOULINEAUX 14, rue Diderot PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 418 + 758 3 144
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 89,93 m², 3e ét. parking	VINCENNES Avenue du Petit-Parc Résidence du Parc PHÉNIX GESTION - 43-65-58-53 Frais de commission	7 275 + 1 111 5 176.89

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











Plan de redressement et redéploiement de l'activité

Le Comptoir des entrepreneurs envisage de redevenir bénéficiaire en 1995

Après une nouvelle perte de 825 millions de francs en 1993, le Comptoir des entrepreneurs espère un résultat proche de l'équilibre en 1994 et un retour aux bénéfices en 1995. Selon son PDG, François Lemasson, le plan de redressement se déroule conformément aux objectifs de juillet 1993. La cession d'un portefeuille de 9 milliards de francs de créances sur les professionnels de l'immobilier a été réalisée (*le Monde* du 23 mars), ce qui a permis de ramener à 10,9 milliards de francs les engagements du Comptoir dans ce domaine, dont 5,5 milliards de créances douteuses provisionnées à 38,5 %.

Ensuite, le plan social sur la suppression de 400 emplois sur 1 580 est presque bouclé, les salaires restant bloqués en 1994 et en 1995. Enfin, le siège social de la rue de la Paix et sa filiale Banque Mansart vont être vendus. De plus, le Comptoir négocie la titrisation (mise sur le marché) de 2,5 milliards de francs de créances hypothécaires, au prix d'un montage assez complexe. Le redéploiement de l'activité de l'établissement a été amorcé avec une très forte baisse de la production de crédits aux professionnels (– 60 %) et une légère progression de celle des prêts à long terme aux particuliers (prêts aidés ou privés), le volume total de la distribution de crédits se contractant de 37 %.

Interrogé sur la reprise de la cotation de l'action Comptoir, interrompue depuis le 8 février 1993, M. Lemasson s'est montré très évasif, estimant qu'il fallait d'abord que l'opération de cession de la créance soit totalement effectuée et financée à l'extérieur, et que la crédibilité soit retrouvée, suggérant de demander leur avis aux grands actionnaires, Assurances générales de France et Crédit foncier de France. Quant aux perspectives du marché de l'immobilier, il entrevoit un gel de ce marché pendant trois ans et une remontée des prix ensuite, rappelant que 9 milliards de francs de créances cédées sont réparties à raison de 40 % dans l'hôtellerie, 40 % dans le bureau et 20 % dans le logement.

FRANÇOIS RENARD

Suite à l'acquisition de Rover

BMW est confiant quant à l'évolution de ses relations avec Honda

MUNICH

de notre envoyée spéciale

Bernd Pischetsrieder, PDG de BMW, avait deux raisons d'être souriant et confiant mardi 29 mars, lors de sa conférence de bilan annuel à Munich. Primo, le chiffre d'affaires de BMW pour le premier trimestre 1994 s'est élevé à 7,5 milliards de marks (25,5 milliards de francs), en augmentation de 2,7 %. De quoi laisser augurer de bons résultats pour l'ensemble de l'exercice. En 1993, en effet, avec un chiffre d'affaires en baisse de 7,1 % à 29 milliards de marks, le constructeur bavarois a néanmoins terminé l'année avec un résultat net de 516 millions de marks. En France, BMW a dégagé un bénéfice net de 230 millions de francs, le deuxième meilleur de son histoire.

Secundo, M. Pischetsrieder est plus convaincu que jamais du bien-fondé de l'acquisition de Rover. Son directeur financier, Volker Doppelfeld, affirme *« qu'à moyen et long terme Rover est plus intéressant et mieux placé qu'on ne l'avait cru »*. Et, selon le PDG de la firme munichoise, *« la coopération technique entre Rover et Honda sur les 200, 400 et 600 continuera, ne serait-ce que parce qu'elle est dans l'intérêt des deux partenaires »*. De toute façon, disait-on en coulisse, si Honda ne suivait pas, il ne serait pas difficile de trouver d'autres fournisseurs, en particulier pour les moteurs des Rover sous licence Honda. Pour la 800, haut de la gamme Rover, dont le renouvellement doit être prochainement engagé, il semble que BMW opte plutôt pour un moteur à propulsion (et non à traction), une spécialité du constructeur allemand, ce qui voudrait dire que, pour ce modèle, Rover retrouverait son indépendance vis-à-vis de Honda.

Des synergies vont être développées entre Rover et BMW, mais avec prudence. L'exemple fâcheux de Renault et Volvo est encore dans les esprits. Si les deux firmes comptent réaliser des économies d'échelle, dans les achats en particulier, il n'est pas question de créer une centrale d'achat commune.

Financièrement, Rover devrait dégager un bénéfice d'exploitation en 1994 ; mais la firme pourrait contribuer néanmoins négativement au résultat consolidé du groupe en raison de différences de méthodes comptables.

Pour accroître sa marge de manœuvre, BMW va procéder à une augmentation de capital de 82 millions de marks.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

YVES ROCHER : net redressement en 1993. – Le deuxième groupe français de cosmétiques, Yves Rocher, a opéré un redressement significatif en 1993, avec un bénéfice net consolidé de 262 millions de francs contre 30 millions en 1992. Le chiffre d'affaires du groupe est resté stable avec 6,5 milliards de francs contre 6,48 milliards en 1992, compte tenu de la cession à la mi-1993 des sociétés de confection Sym et Claverie, qui représentaient environ 350 millions de chiffre d'affaires. Le produit de ces cessions (environ 200 millions) a contribué au désendettement du groupe, dont le ratio d'endettement est tombé à 45 % contre 109 % en 1992. Près de 230 emplois ont été supprimés sur un effectif de 2 200 personnes en France et 7 100 dans le monde.

CASINO : en hausse de 2,3 %. – *Casino, qui a affiché pour 1993* un chiffre d'affaires consolidé (près de 63 milliards de francs hors taxes) et un résultat net (part du groupe) en hausse de 2,3 % à 451 millions de francs, estime qu'il lui faudra entre deux ans et deux ans et demi pour mettre le réseau Rallye (acquis il y a deux ans) au niveau de celui de Casino, à l'origine de 90 % des bénéfices du groupe. En présentant ses comptes, mardi 29 mars, Casino a annoncé le lancement en France d'une enseigne « hard discount », un peu améliorée, puisque son assortiment et sa surface seront plus larges que la formule pure et que des marques nationales seront présentes dans les rayons. Si l'accueil est bon, cent à cent vingt supermarchés Rallye sont susceptibles d'évoluer vers cette nouvelle formule. Par ailleurs, le groupe entend se développer à l'international, vers des régions comme la Chine, la Russie ou l'Est asiatique, en s'appuyant sur sa filiale californienne, dont il n'entend plus se séparer.

SCA (papier) : quasi triplement du bénéfice. – Le groupe papetier et forestier suedois Svenska Cellulosa AB (SCA) a presque triplé son bénéfice après produits et charges financiers en 1993, à 1,21 milliard de couronnes (730 millions de francs) contre 451 millions en 1992. Le chiffre d'affaires total du groupe a progressé de 4 %, à 33,42 milliards de couronnes (24,4 milliards de francs), contre 32,137 milliards l'année précédente. Pour 1994, le groupe suédois prévoit un bénéfice en hausse, compris entre 1,7 et 2,2 milliards de couronnes. La direction de SCA proposera, en assemblée générale extraordinaire des actionnaires, le 11 avril, le lancement d'une augmentation de capital de 1 milliard de couronnes. Destinée pour partie aux investisseurs étrangers, cette émission de titres permettra de financer les projets du groupe.

SOCIAL

AIR FRANCE : les salariés ont reçu la version définitive du document « Reconstruire Air France ». – *La version définitive* du document « Reconstruire Air France », modifié sur son volet social après les négociations du 26 mars entre la direction et les syndicats, *a été envoyée, mardi* 29 mars, aux salariés de l'entreprise. Il intègre les modifications acceptées par la direction d'Air France (*le Monde* du 29 mars) et introduit un paragraphe sur la déréglementation : *« La compagnie fera valoir, tant auprès des pouvoirs publics français que des institutions européennes, la nécessité d'infléchir les conditions et le rythme d'application de la réglementation communautaire pour tenir compte de la situation difficile que connaît globalement l'industrie européenne du transport aérien ».*

C'est probablement sur ce document que les salariés devraient être consultés lors d'un référendum qui pourrait se tenir dès la date limite, jeudi 31 mars à 18 heures, fixée pour la signature par les quatorze syndicats d'Air France de l'accord-cadre.

ACCORD

LA ROCHETTE et ESSWELL s'allient dans le carton ondulé. – RCO, filiale du groupe La Rochette spécialisée dans le carton ondulé, et le groupe néerlandais Esswell ont créé une société de commercialisation européenne, Escor. Cette dernière, qui a son siège à Paris, assurera la coordination entre les 4 usines de RCO et les 12 unités d'Esswell. Les deux groupes représentent une capacité de production de 600 000 tonnes de carton ondulé dans l'Union européenne. *« Escor étudie dès à présent l'acquisition d'unités industrielles pour compléter ce dispositif en Europe »*, précise un communiqué. RCO réalise un chiffre d'affaires d'1 milliard de francs (2,94 milliards pour le groupe La Rochette), et a une capacité de 220 000 tonnes. Esswell réalise pour sa part un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 mars ⬇ Dégradation

La tendance se dégradait sensiblement mercredi en début de journée à la Bourse de Paris en raison des tensions sur les marchés obligataires mais aussi à la veille de nouvelles manifestations estudiantines. En recul de 1,22 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une perte de 1,88 % à 2 083,49 points).

Depuis le début de l'année, la baisse dépasse les 8 %. L'indice CAC 40 retrouve son niveau de la fin juillet 1993 au moment de la crise monétaire qui avait permis au marché de franchir le niveau des 2 000 points (le 29 juillet il atteignait 2 039 points.

Par rapport à son niveau record atteint le 2 février dernier à 2 360,98 points, la perte s'élève à 11,5 %.

Le MATIF était en repli à l'ouverture mais se raffermissait quelque peu par la suite, avec une hausse de 0,02 % à 122,78 pour le contrat notionnel échéance juin. Cette petite reprise intervient après une nouvelle diminution du taux de prise en pension en Allemagne mercredi matin, l'opération ayant été réalisée à 5,76 % contre 5,80 % la semaine précédente.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a cédé 1/16 à 6 1/8. Sur le marché des valeurs, les titres du secteur pétrolier comme Total et Elf était en baisse. Elf retombait même sous son cours de privatisation de 385 francs, à 378 francs, en repli de 2 % en début d'après midi. Parmi les autres replis figuraient Elf Sanofi, Synthélabo et Euro Disney.

NEW-YORK, 29 mars, ⬇ Vive inquiétude

Wall Street s'est fortement déprécié mardi 29 mars, revenant sous les 3 700 points, en raison d'une nette *remontée des taux* d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 699,02, en baisse de 63,33 points (+ 1,68 %). Il repasse ainsi sous le seuil de 3 700 points pour la première fois depuis le 1er décembre 1993.

Les coupe-circuits, qui interviennent lorsque l'indice gagne ou perd 50 points, ont ralenti quelque peu le mouvement de baisse. Quelque 305 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de plus de sept contre un : 2 025 contre 272. En revanche, 477 titres ont été inchangés.

Les taux d'intérêt se sont appréciés après l'annonce d'un bond de la confiance des consommateurs américains, qui est à son plus haut niveau depuis juillet 1990. Cette progression a été amorcée par la publication d'une hausse de 6,8 points à 86,7 de l'indice de confiance en mars, alors que les experts tablaient généralement sur une hausse de moins d'un point à 81.

Les craintes d'une reprise de l'inflation ont conduit à ce mouvement. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 7,04 % contre 7,08 % plus tôt et 6,97 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 28 mars	Cours du 29 mars
Alcoa	76 3/4	74 5/8
Allied Signal Inc.	37	36 1/2
American Express	29 3/8	28 3/4
ATT	52 3/4	51 3/4
Bethlehem Steel	20 7/8	20 3/4
Boeing	45 3/4	45 5/8
Caterpillar Inc.	114	110 1/2
Chevron	88 1/4	87 1/4
Coca-Cola	42 1/8	41 7/8
Disney Corp.	44	43 1/8
Du Pont de Nemours	56 7/8	54 3/8
Eastman Kodak	45	44 3/4
Exxon	65	65
General Electric	103 1/2	102 3/8
General Motors	57 1/2	58 1/8
Goodyear Tyre	43 1/8	41 3/4
IBM	53 1/2	52 5/8
International Paper	68 7/8	68 1/2
McDonnell Douglas	112 1/2	110 1/2
Merck and Co	30 1/4	30 1/4
Minnesota Mining	100	98 3/8
Morgan (J.P.)	63 5/8	62 1/8
Philip Morris	51 1/4	50
Procter Gamble	54 1/4	53 1/2
Sears Roeb. and Co.	45 3/8	43 1/4
Texaco	64 3/4	64 3/8
Union Carbide	24 1/2	24 1/2
United Tech.	66 1/8	64 7/8
Westinghouse El.	12 7/8	12 1/2
Woolworth	18 1/2	18

LONDRES, 29 mars, ⬇ Hésitante

Après un départ en hausse, les valeurs ont été influencées par un regain de faiblesse des marchés obligataires mondiaux et par les pertes de Wall Street, mardi 29 mars au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a clôturé en baisse de 6,1 points (0,2 %) à 3 123,4 points, alors qu'il avait gagné jusqu'à 15,4 points peu après l'ouverture. Le marché a été actif avec 659,3 millions de titres échangés contre 498 millions la veille. Les fonds d'Etat ont perdu près d'un point au maximum, alors qu'ils avaient initialement été soutenus par la baisse des prix du pétrole qui avait soulagé les craintes de poussées inflationnistes.

Les valeurs pétrolières sont restées affectées par l'échec des négociations de l'OPEP samedi à Genève sur une réduction de la production, notamment BP, qui a baissé de 9,5 pence à 356,5.

VALEURS	Cours du 28 mars	Cours du 29 mars
Allied Lyons	6,64	6,66
BP	3,66	3,56
BTR	3,74	3,67
Cadbury	4,74	4,72
Glaxo	6,22	6,13
GUS	5,78	5,78
ICI	8,13	8,13
Reuters	20,20	20,28
RTZ	8,48	8,42
Shell	6,65	6,67
Unilever	10,20	10,31

TOKYO, 30 mars, ⬇ Terne

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 0,76 % mercredi 30 mars, au terme d'une séance sans relief.

L'indice Nikkei a perdu 149,83 points à 19 559,91 points. La remontée du dollar dans l'après-midi a provoqué des rachats du découvert qui ont permis au principal indicateur de tendance d'effacer une partie de ses pertes après être tombé à 19 288,86 en cours de séance.

La faiblesse du dollar et l'approche de la clôture de l'exercice fiscal nippon, jeudi 31 mars, ont incité bon nombre d'opérateurs et d'institutionnels, étrangers comme japonais, à rester en retrait. Les investisseurs ont peu réagi à l'amélioration de la production industrielle. Cette dernière a augmenté de 0,2 % au Japon en février sur janvier, selon les chiffres provisoires publiés par le MITI. Il s'agit de la deuxième hausse mensuelle consécutive de cet indicateur-clé de l'économie japonaise qui avait progressé de 1 % en janvier sur décembre 1993, selon un chiffre définitif révisé.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 30 mars
Bridgestone	1 560	1 530
Canon	1 690	1 670
Fuji Bank	2 240	2 240
Honda Motors	1 720	1 730
Matsushita Electric	1 740	1 730
Mitsubishi Heavy	689	674
Sony Corp.	6 130	6 050
Toyota Motors	2 000	1 990

CHANGES

Dollar : 5,7352 F ⬆

Mercredi 30 mars, à Paris, le deutschemark s'effritait à 3,4190 francs au cours des premiers échanges interbancaires, contre 3,4211 francs mardi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se redressait à 5,7267 francs, contre 5,7352 francs la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	29 mars	30 mars
Dollar (en DM)	1,6700	1,6787

TOKYO	29 mars	30 mars
Dollar (en yens)	103,80	103,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 mars) ...... 6 1/16 % - 6 3/16 %

New-York (29 mars) ...... 3 7/16 %

BOURSES

PARIS

	28 mars	29 mars
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 144,49	2 123,44
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 494,54	1 480,16
Indice SBF 250	1 451,45	1 438,46

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	28 mars	29 mars
Industrielles	3 762,35	3 699,02

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	28 mars	29 mars
100 valeurs	3 129,50	3 123,40
30 valeurs	2 479,60	2 470,10

FRANCFORT

	28 mars	29 mars
Dax	2 161,42	2 168,35

TOKYO

	29 mars	30 mars
Nikkei Dow Jones	19 789,74	19 559,99
Indice général	1 593,51	1 588

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7310	5,7320	5,7642	5,7672
Yen (100)	5,5398	5,5462	5,5943	5,6031
Ecu	6,5820	6,5861	6,5800	6,5877
Deutschemark	3,4184	3,4201	3,4220	3,4254
Franc suisse	4,0243	4,0265	4,0445	4,0490
Lire italienne (1000)	3,4987	3,5005	3,4798	3,4835
Livre sterling	8,4721	8,4765	8,4891	8,4971
Peseta (100)	4,1718	4,1757	4,1521	4,1590

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 11/16	3 3/4	3 7/8	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16
Ecu	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	8	8 1/4	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8
Franc français	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

صكنا من الاجل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 30 MARS

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −1,34 % (2094,93)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 29 mars

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7265	5,7050	5,45	5,95
Ecu	6,5945	6,5860	—	—
Allemagne (100 dm)	342,3500	342,1100	330	353
Belgique (100 F)	16,6010	16,6070	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,3400	304,2200	293	314
Italie (1000 lires)	3,4900	3,5010	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	86,9100	86,8300	83	91
Irlande (1 iep)	8,2670	8,2370	7,80	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,5710	8,5300	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3305	2,3250	2,85	3,35
Suisse (100 f)	401,7200	402,4100	388	411
Suède (100 krs)	72,5300	72,4200	69	78
Norvège (100 k)	78,5800	78,5400	74	83
Autriche (100 sch)	48,6530	48,6190	47	50
Espagne (100 pes)	4,1680	4,1690	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3100	3,3100	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,1708	4,1455	—	—
Japon (100 yens)	5,4832	5,5174	5,24	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/03
Or fin (kilo en barre)	71800	71000
Or fin (en lingot)	71800	71250
Napoléon (20f)	412	407
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	413	411
Pièce Latine (20 f)	412	408
Souverain	521	517
Pièce 20 dollars	2560	2550
Pièce 10 dollars	1400	1400
Pièce 5 dollars	710	—
Pièce 50 pesos	2665	2630
Pièce 10 florins	425	425

Matif (Marché à terme international de France)

29 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 190954

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	122,74	122,02	122,16
Précédent	123,04	122,34	121,64

CAC 40 A TERME
Volume : 48301

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2120	2129	2133,50
Précédent	2145	2155,50	2159

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– Montrouge, le 31 mars.

Margot et Pascal
souhaitent un très joyeux anniversaire à

Agnès,

la plus chère à notre cœur.

Décès

Mark
ANGUENOT-FRANCHEQUIN

est mort du sida mardi 29 mars 1994.

Abdel,
son compagnon,
Mme et M. Anguenot,
ses parents,
Sa famille,
Catherine, Jean, Claude, Pierre, Marie-Josée, Olivier, France,
tous ses amis d'ici et d'ailleurs,

sont fiers de son combat afin que les homosexuels s'organisent pour faire face au sida et à la discrimination.

Un office sera célébré en l'église Saint-Pierre de Montmartre, vendredi 1er avril, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'association AIDES.

Mark
ANGUENOT-FRANCHEQUIN

s'est éteint mardi 29 mars à l'âge de trente-cinq ans.

Ses amis et collègues de l'Agence française de lutte contre le sida et de la direction générale de la santé saluent en lui un pionnier de la prévention aux positions novatrices et courageuses et s'associent à la douleur de sa famille et de tous ses proches.

Une cérémonie à son intention aura lieu vendredi 1er avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, à Paris-18e.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'association AIDES.

– L'association AIDES est en deuil : son ami

Mark
ANGUENOT-FRANCHEQUIN

est mort du sida mardi matin, à l'âge de trente-cinq ans.

Volontaire depuis de longues années, Mark s'est battu pour que tous ceux qui sont confrontés au sida puissent vivre dans la dignité.

Nous nous réunirons pour un office en l'église Saint-Pierre de Montmartre, vendredi 1er avril, à 10 h 30.

– L'équipe de Sida Info Service est dans la tristesse.

Mark
ANGUENOT-FRANCHEQUIN

est mort.

Tant dans son engagement à l'association AIDES que dans ses fonctions à l'AFLS, il a contribué à la création du numéro vert car il s'est toujours battu pour que ceux qui sont confrontés à la maladie ne restent pas dans l'isolement et l'indifférence.

– Le comte et la comtesse
de Saint-Sauveur,
Son fils et sa belle-fille,
Donine,
Armand-Guillaume et Pauline,
ses petits-enfants,

M. et Mme Bernard Citroën,
son frère, sa belle-sœur,
Et tous ses neveux,

Mme Louis Citroën,

Le marquis de Saint-Sauveur,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline CITROËN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 mars 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

En raison des offices de la semaine sainte, une messe sera célébrée ultérieurement.

– Le baron et la baronne
de Beaulieu
et leur fils, Alexandre,
Mme Florence de Beaulieu
et ses filles,
Juliette et Prune Paquin,
M. et Mme Henri Samuel
et leurs enfants,
Valérie et Jérôme,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Françoise de COSSETTE,

leur mère, belle-mère et grand-mère,
survenu à Paris le 29 mars 1994.

Selon sa volonté, ayant légué son corps à la faculté de médecine de Paris, il n'y aura pas d'obsèques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, rue Vaneau,
75007 Paris.
20, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly-sur-Seine.
10, rue de Montpensier,
75001 Paris.

– Carl Marang,
son époux,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole MARANG,

le 27 mars 1994, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Sulpice de Seine-Port (Seine-et-Marne), le jeudi 31 mars à 11 h 30, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

11, avenue du Bel-Air,
75012 Paris.

– Mme Gérard Pic et ses enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Gérard PIC,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu en son domicile, le Mardi Saint 29 mars 1994.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame de Dijon, Jeudi Saint 31 mars, à 10 heures.

– Rodica Ionesco,
son épouse,
Marie-France Ionesco,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eugène IONESCO,
de l'Académie française,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 28 mars 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église orthodoxe roumaine les Saints-Archanges, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e, le vendredi 1er avril à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Le corps sera déposé à l'église à partir de 9 heures.

96, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Eugène IONESCO,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

décédé le 28 mars 1994, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 1er avril à 14 heures, en l'église orthodoxe roumaine des Saints-Archanges, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e,

et sera suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

(Le Monde du 30 mars.)

– Mme Hélène Lerouley,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul LEROULEY,

survenu à son domicile, à Saint-Vaast-la-Hougue, le 26 mars 1994, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Il avait fait don de son corps à la science.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Vaast, le mardi 5 avril, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

7, rue de Réville,
50550 Saint-Vaast-la-Hougue.

– Denise Wajsbrot-Sas,
Léon et Lydie Sas,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Tyla SAS,
née Lubliner,

survenu en son domicile le 27 mars 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux dans la plus stricte intimité.

Elle vécut dans le souvenir de son mari

Gimpel,

mort en déportation,

et dans le culte de sa famille, mère admirable d'amour et de dévouement.

– Jean-François et Alain Stohr,
leurs enfants et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne STOHR,

le 20 mars 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu le 29 mars, dans l'intimité.

– Laura Mascoli Vallet,
son épouse,
Marie Laurence et Mike Hollett,
Isabelle Vallet,
Christophe et Chantal Vallet,
Clarisse, Leslie, Jérémy, Antoine, Bérengère, Pauline, Jessica et Laurent,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Georges VALLET,
membre de l'Institut,
ancien directeur
de l'Ecole française de Rome,

survenu le 29 mars 1994.

La cérémonie religieuse sere célébrée en l'église de Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire), le jeudi 31 mars, à 10 heures.

Les Chamillons,
71570 Saint-Symphorien-d'Ancelles.
I, via Torre,
Pastena,
8064 Massa-Lubrense,
Naples (Italie).

Errata

– Dominique,
son épouse,
Romain et Aude,
ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Hervé LE TELLIER,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (X 75),
ingénieur en chef de l'armement.

Selon sa volonté, il a été incinéré, lundi 28 mars 1994.

6, rue Fizeau,
92150 Suresnes.

(Le Monde du 30 mars.)

Remerciements

– Très touchés par la disparition brutale de

Phillip KARRH,

le 25 février 1994 à Paris, dans sa cinquante-troisième année, ses amis, collègues et élèves adressent toute leur sympathie à sa famille et à ses proches aux Etats-Unis, et vous invitent à partager leur peine.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée pour marquer le vingtième anniversaire de la mort du

président Georges POMPIDOU,

survenue le 2 avril 1974.

Ses amis et anciens collaborateurs sont invités à se réunir en l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris-4e, le mardi 5 avril 1994, à 9 heures.

Anniversaires

– Le 30 septembre 1993, disparaissait

Antonio William Leite
MILITAO.

Ses amis à Paris, au Brésil et ailleurs gardent de lui un souvenir affectueux.

« Eu cantei já, e agora vou chorando
O tempo que cantei tão confiado ;
Parece que no canto já passado
Se estavam minhas lágrimas
[criando. »
Luis de Camoes

In memoriam

Il y a cinquante ans,

André WAHL
(1872-1944),
professeur au Conservatoire national
des arts et métiers (1918-1940),
directeur scientifique de la Société
des matières colorantes de Saint-Denis
(1913-1940),
officier de la Légion d'honneur.

Révoqué par le gouvernement de Vichy en décembre 1940, arrêté à son domicile le 10 mars 1944 par la police française, interné à Drancy, déporté par le convoi no 70 du 27 mars, gazé à son arrivée à Auschwitz le 30 mars 1944, mort pour la France, victime de la barbarie nazie.

Sa belle-fille,

Erica,

avait tenu à l'accompagner. Elle figure heureusement parmi les très rares rescapées.

N'oublions jamais.

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.

Souvenirs

– Il y a cinquante ans, le 31 mars 1944,

M. Henry SPINGARN et Mme,
née Germaine Créange,

ont été arrêtés par les nazis parce qu'ils étaient juifs.

Henry Spingarn a été fusillé le 2 avril 1944, à Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze), son épouse a été déportée le 13 avril, à Birkenau, où elle n'a survécu que quelques semaines.

Que le souvenir de ces événements ne s'efface pas.

De la part
de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

Conférences

Institut d'étude du Livre

Conférence de Max Engammare (Institut d'histoire de la Réformation, Genève) : « Les représentations du Livre dans les bibles du seizième siècle. Pour une herméneutique de l'image biblique ». Auditorium de la Bibliothèque nationale de France, passage Colbert, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Jeudi 31 mars 1994, à 18 heures. Entrée libre.

– Grande réunion des anciens YFU (1965-1978) le 11 juin 1994, à Paris. Merci d'adresser vos coordonnées à J.-L. Berquer, 62, rue Botzaris, Paris-19e.

AUTOMOBILE

Les Honda peuvent être américaines

Troisième spécimen du genre pour la marque japonaise, Honda-France importe une nouvelle version de sa Civic dont la distribution sur le réseau est en cours. Cette nouvelle venue qui ne manque pas de qualités, a cette particularité d'avoir été fabriquée aux Etats-Unis et à ce titre de faire partie des fameux « transplants », ici de provenance américaine, qui ont si souvent fait l'objet, sur le plan commercial, de critiques, du moins dans l'Hexagone. Quoi qu'il en soit cette Civic est un coupé qui, dans ses premières présentations faites à Francfort en 1991 en version berline, avait déjà attiré l'attention tant son équilibre apparaissait parfait et ses lignes agréables. La voilà donc, en nouvelle génération, arrivée en France, mais en provenance d'East Liberty, usine de la marque installée dans l'Ohio. L'Aerodeck, un break, et le coupé Accord, deux versions assemblées outre-Atlantique.

Leste, nerveux avant tout, le coupé Civic dispose de trois moteurs très modernes à culasse en aluminium, seize soupapes et arbre à cames en tête, tous en quatre-cylindres. Deux d'entre eux sont des 1 493 cm³ (102 CH/7 ou 8 CV en boîte auto), le troisième est un 1590 cm³ (125 ch/ 8 CV). L'injection est électronique multi-point.

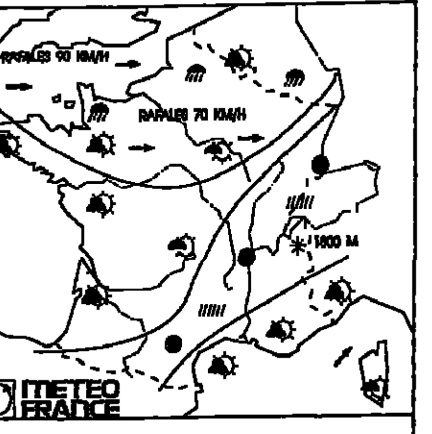
Une très bonne visibilité, une suspension à quatre roues indépendantes, une absence de vibrations à haute vitesse, facilitent grandement son maniement, d'autant plus que la direction assistée en série apparaît très précise et que les rapports de boîte sont étagés comme il convient, c'est-à-dire pour procurer un réel plaisir à une conduite que l'on pourrait qualifier de « sportive ». Le couple moteur maximum (effort de traction) est placé haut, ce qui encourage à faire monter les tours. La consommation est tout de même raisonnable (de 6 à 9 litres).

Il reste néanmoins de curieuse lacunes notamment que l'anti-blocage des roues ne semble pas prévu et que le fameux coussin anti-chocs, cher à une certaine clientèle, n'y a pas sa place. Sans doute des équipements à venir dans cette trois portes-quatre places (qui ne sont pas ridicules) et qui va tenter de prendre une petite place dans un marché où il faut être présent mais qui souffre de l'époque.

CLAUDE LAMOTTE

► **Prix : Civic coupé 1,5 litre : de 99 600 F à 11 900 F, selon équipement ; coupé 1,6 litre : 119465 F.**

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE JEUDI 31 MARS 1994 VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLE — TRES NUAGEUX OU COUVERT — AVERSES — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — PLUIE OU BRUINE — ORAGES — NUAGEUX COUVERT ECLAIRCIES — NEIGE — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DEPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 7
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	19/11
BOURGES	17/ 8
BREST	14/ 9
CAEN	16/ 6
CHERBOURG	13/ 8
CLERMONT-FER.	17/ 5
DIJON	16/ 4
GRENOBLE	23/ 8
LILLE	14/ 8
LIMOGES	18/ 8
LYON, BRON	18/ 8
MARSEILLE	21/10
NANCY, ESSEY	16/ 4
NANTES	15/ 8
NICE	16/ 9
PARIS-MONTS	17/ 8
PAU	22/11
PERPIGNAN	23/ 9
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	16/ 7
ST-ETIENNE	17/ 6
STRASBOURG	18/ 4
TOULOUSE	21/12
TOURS	19/ 7
ÉTRANGER	
ALGER	23/ 8
AMSTERDAM	14/ 6
ATHÈNES	13/ 8
BANGKOK	38/26
BARCELONE	24/ 9
BELGRADE	13/ 1
BERLIN	15/ 5
BRUXELLES	14/ 8
COPENHAGUE	12/ 2
DAKAR	24/18
GENÈVE	20/ 6
ISTANBUL	9/ 6
JÉRUSALEM	23/10
LE CAIRE	27/14
LISBONNE	22/11
LONDRES	16/ 9
LOS ANGELES	17/13
LUXEMBOURG	13/ 7
MADRID	20/ 5
MARRAKECH	27/12
MEXICO	22/ 8
MILAN	18/ 1
MONTRÉAL	5/–2
MOSCOU	0/–8
NAIROBI	26/11
NEW-DELHI	35/20
NEW-YORK	7/ 3
PALMA-DE-MAJ.	22/ 4
PÉKIN	15/ 4
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	18/ 4
HONGKONG	26/18
SÉVILLE	25/12
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	4/ 2
SYDNEY	23/18
TOKYO	17/ 6
TUNIS	22/ 6
VARSOVIE	10/ 7
VENISE	16/ 6
VIENNE	14/ 9

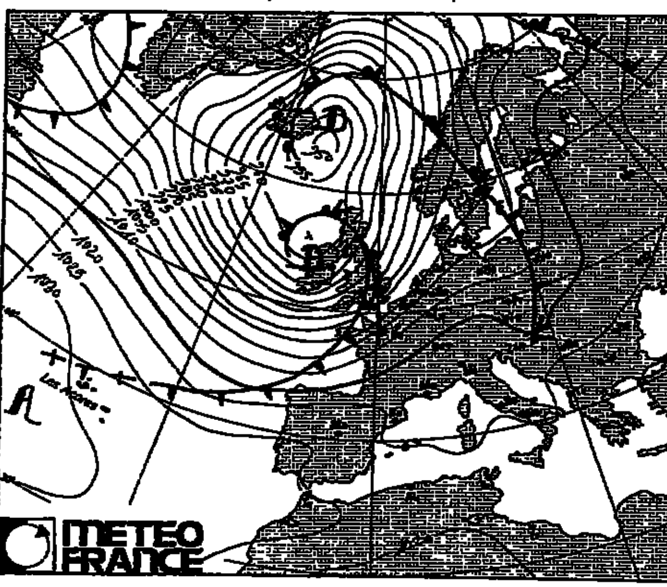
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-03-1994 à 6 heures TUC et le 30-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : journée nuageuse et venteuse. – Le matin, une zone pluvieuse intéressera les régions allant du Sud-Ouest au Massif Central et au Nord-Est, elle sera accompagnée d'un vent de sud-ouest assez fort. A l'avant, c'est-à-dire sur le quart sud-est du pays, le temps sera simplement nuageux. A l'arrière de ce système perturbé, le ciel restera chargé avec de fréquentes averses, principalement le long des côtes de la Manche et au nord de la Seine. Le vent d'ouest soufflera assez fort, avec des rafales à 90 km/h en Manche, et à 60 km/h dans l'intérieur.
L'après-midi, l'activité pluvieuse s'atténuera. On retrouve des pluies faibles des Pyrénées au Jura et aux Alpes. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel se dégagera progressivement. Ailleurs, le vent d'ouest reste assez fort, avec des rafales à 80 km/h en Manche, mais les ondées seront moins nombreuses. Des éclaircies parviendront à se développer des Charentes à la Bourgogne. Enfin, une nouvelle aggravation nuageuse et pluvieuse gagnera le nord-ouest du pays en fin d'après-midi.
Les températures minimales seront comprises entre 7 et 10 degrés sur la moitié nord, et de 10 à 14 degrés sur la moitié sud. En cours d'après-midi, les températures seront en baisse par rapport à la veille, de 11 à 13 degrés sur le nord du pays, de 12 à 15 degrés des Charentes au Massif Central, de 15 à 18 degrés sur le Sud-Ouest et enfin de 18 à 22 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6268

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III								■	
IV					■				
V			■			■			
VI		■							
VII	■						■	■	
VIII		■		■					
IX					■				
X						■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Avait un regard méchant. – II. Ne fatigue pas beaucoup le Saint-Esprit. – III. Sortes de petites cruches. – IV. Peut comprendre tout le monde. Un combustible en tablette. – V. La moitié du ciel. Rejoint la mer du Nord. Utile pour le relieur. – VI. Des hommes mis en boîte. – VII. S'il est borgne, ne doit pas rêver aux étoiles. – VIII. Un homme qui ne compte pas. – IX. Qui n'a pas assez poussé. Est souvent célébré un peu à la papa. – X. Traiter comme une oie. Ruminant d'autrefois. – XI. Est devenue vulgaire. Ceux des apôtres ont été rapportés.

VERTICALEMENT

1. Si on le retourne, il est toujours blanc. On devient vraiment bête quand on le fait. – 2. Est tiré du persil. Eau. – 3. Pour les enfants, il peut encore être hygiénique. Comme une fête donnée en l'honneur du patron. – 4. Donnait des couleurs. Adverbe. – 5. Qui a besoin de repos. Une capitale sur son golfe. Dans le cirage. – 6. Elément dans un ensemble. Peut emporter celui qui ne l'a pas bien calculé. – 7. Mousse, pour le serrurier. Pour tenir, il y en a un de bon. – 8. Peut avoir besoin d'une rectification. Pas trop serré. – 9. Qui ne seront jamais rendus.

Solution du problème no 6267

Horizontalement

I. Stations. – II. Ereinteur. – III. Dire. Afro. – IV. Utérus. Au. – V. Cu. Thé. – VI. Troène. – VII. Réglages. – VIII. Irrésolus. – IX. Eteinte. – X. Eu. Ane. – XI. Revue. Ut.

Verticalement

1. Séductrice. – 2. Triturer. Ur. – 3. Aéré. Ogre. – 4. Tiercelet. – 5. In. Naseau. – 6. Otas. Egoïne. – 7. Nef. Elne. – 8. Surah. Sut. – 9. Roues. Sept.

GUY BROUTY

MERCREDI 30 MARS

TF 1

17.55 Sport : Football.
5e journée des poules finales de la Ligue des champions : Spartak de Moscou-AS Monaco en direct de Moscou ; A 18.45, Mi-temps ; A 19.00, 2e mi temps.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.15).
19.55 Journal, La minute hippique, Météo et Météo des neiges.
20.25 Sport : Football.
5e Journée des poules finales de la Ligue des champions : FC Barcelone-Galatasaray ; A 21.15, Météo et mi-temps ; A 21.30, 2e mi-temps ; A 22.25, Les meilleurs moments des autres matches : Milan AC-RSC Anderlecht ; Werder Brême-FC Porto.
0.00 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.20 Journal et Météo.
0.50 TF 1 nuit.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : La Vie en suspens.
De Glenn Jordan, avec Richard Chamberlain, Michael Learned.
22.25 Première ligne.
Justice en France : La justice passe. 1. L'instruction, de Daniel Karlin, Philippe Boucher et Tony Lainé.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Invités : *Thierry Fortineau, Maurice Garrel*, interprètes, à propos du *Visiteur* ; Sophie Sillières, réalisatrice ; Judith Godrèche et Hélène Sillières, interprètes, à propos du film *Grande Petite* ; David Mc Neil *(Tous les bars de Zanzibar)* ; Robert Daley *(Trafic d'influence)* ; défilé de femmes rondes.

FRANCE 3

14.50 Série : La croisière s'amuse.
16.35 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Faut-il avoir peur des déchets nucléaires, civils et militaires ? Enquête sur les sites ultra-secrets de la recherche nucléaire française. Invités : François Cogné, inspecteur général de la sûreté nucléaire du CEA ; Henri Walfard, directeur général de l'Agence nationale pour les déchets radioactifs ; Monique Sène, directeur de recherche au CNRS ; Christian Bataille, député PS du Nord ; Bruno Barrillot, journaliste ; Michèle Rivasi, présidente de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité ; le capitaine de vaisseau François de Penfentenyo. Reportage : confidentiel Radioactif.
22.25 Journal et Météo.
22.55 *Mercredi chez vous.*
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm : La Vie en cadeau.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
3. Faire la pluie et le beau temps, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : La Joie de vivre. □
Film français de Roger Guillot (1992).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Basic Instinct. ■
Film américain de Paul Verhoeven (1991) (v.o.).
0.24 Documentaire : Pin-up.
0.25 Cinéma : Les Nuits de la pleine lune. ■■■
Film français d'Eric Rohmer (1984).

TÉLÉ-EMPLOI

13.50 L'apprentissage, c'est pour moi. 14.15 Magazine : Passe, impair et gagne ! 14.30 Magazine : Une région, un jour (Champagne-Ardenne). 15.45 Documentaire : Les métiers de France (Le facteur de vielles). 16.50 Magazine : L'Ecole pour un métier. 18.35 Débat : Vingt idées pour l'emploi.

ARTE

19.00 Il était une fois... Alfred le matelot.
19.35 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Musica : La Passion selon saint Matthieu.
De Jean-Sébastien Bach. Avec Guy De Mey, Peter Kooy, Barbara Schlick, Ulla Groenewald, Ian Honeyman, Michael Schopper, De Nederlands Bach Vereniging, le Chœur de garçons de la cathédrale Saint-Bavo à Haarlem et The Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman.
23.10 Cinéma : Neiges sanglantes. ■■
Film soviétique de Gregori M. Kozintsev et Leonid Trauberg (1927) (muet).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : L'homme que je croyais épouser.
De Robert Iscove, avec Lindsay Wagner, Michael Nouri.
22.30 Téléfilm : Riot Gun.
De Philippe Triboit, avec Pierre-Loup Rajot, Consuelo de Haviland.
23.50 Magazine : Emotions.
0.20 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
Béatrix Beck, écrivain.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
Rencontre avec Folon (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Françoise Huguier, photographe, sur les traces de...
0.05 Du jour au lendemain.
Avec André Comte-Sponville (Valeur et vérité).
0.50 Musique : Coda.
Howard Johnson, tuba (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Motet, de Lully, par le Concert Spirituel ; œuvre anonyme, par Richard Galliano, accordéon et Bireli lagrene, guitare ; œuvres de Chamfort, par Alain Chamfort, chant et piano ; extraits du Trouvère, de Verdi et de Louise, de Charpentier, par Françoise Pollet, soprano et Claude Lavoix, piano ; Sonate pour clavier en la majeur, de Scarlatti ; Bagatelle pour piano en la mineur, de Beethoven ; Trois mouvements de Petrouchka, de Stravinsky, par Anatol Ugorsky, piano ; œuvres anonymes.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes no 1 en si bémol majeur, de Mozart ; Trio pour piano, violon et violoncelle en ut mineur op. 101, de Brahms ; Elégie pour alto et piano en sol mineur op. 44, de Glazounov.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Trio de Laurent Dehors, saxophone, avec David Chevallier, guitare et Louis Moutin, batterie et percussions.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Nicolas Sarkozy (« le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « *Régions, comment sortir de la crise ? l'exemple du Nord-Pas-de-Calais* » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le père et le citoyen

Près d'un an après les faits, nous voici enfin face à Laurence Dreyfus, l'institutrice héroïque de la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly. Sur le moment, on ne l'avait vue que de dos, frêle silhouette soustraite par les policiers à la curiosité vorace des caméras. On n'avait jamais entendu sa voix. Mais le temps a passé. Apaisée, elle parle aujourd'hui à Mireille Dumas, étonnamment ressemblante à l'idée que nous pouvions nous faire d'elle.

Après la fin, dit-elle, j'aurais voulu m'écrouler et pleurer plusieurs heures, pour évacuer tout cela. Mais j'ai été emportée dans un tourbillon. Elle attend aujourd'hui un second enfant. Cette seconde grossesse a-t-elle un rapport avec l'affaire ? interroge Mireille Dumas. Et Laurence Dreyfus, sans doute, pressent que Mireille Dumas serait tellement déçue qu'elle réponde non, cela n'a rien à voir, je voulais seulement un deuxième enfant ! Alors elle répond oui. Oui, il y a sans doute un rapport, et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'enfant va naître au printemps.

Près d'un an après, la prise d'otages de Neuilly est devenue cela : un sujet pour « Bas les masques ». Dans ce fait-divers, le temps a fait le tri, entre ce qui est promis à l'oubli, et ce qui peut fournir matière à émissions. A la trappe, par exemple, la controverse sur les conditions de la mort du preneur d'otages Erick Schmitt. Aurait-on pu éviter de le tuer ? Pourquoi la dernière cassette de l'enregistrement policier de l'assaut final a-t-elle disparu du dossier, empêchant définitivement tout accès à la vérité ? Ces questions-là, que Mireille Dumas évite soigneusement, ne seront sans doute plus jamais posées.

Restent donc des héros, leurs souvenirs, leurs tourments, *leurs fantômes.* Et – pourquoi le cacher ? – ils nous touchent. Après Laurence Dreyfus, voici un père, le premier qui ait pénétré dans la salle de classe où Erick Schmitt retenait les enfants. A peine entré, son fils lui a sauté dans les bras. Et tous deux sont sortis, tranquillement, sous le regard de Schmitt. Pourquoi n'as-tu pas sorti le mien, la mienne ? lui ont aussitôt demandé d'autres parents. Depuis près d'un an, le héros affronte cette culpabilité-là, la culpabilité d'avoir sauvé son propre enfant avant tout autre. Après, *« à chaque fois qu'un enfant en sortait, une partie de moi-même redevenait bien »*, avoue-t-il à Mireille Dumas.

« Qu'aurais-je fait à sa place ? » La sale, la vicieuse, l'impossible question, comment éviter de se la poser ? Et l'on réalise alors que « Bas les masques », une fois de plus, a gagné. Préférant explorer les failles des héros plutôt que les trous de la procédure, Mireille Dumas a compris que l'être de souffrance, en chacun de nous, terrasserait toujours le citoyen.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 31 MARS

TF 1

6.00 Série : Intrigues (et à 9.00, 4.20).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. SOS fantôme.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.50 Série : La Mondaine.
La Belle de Varsovie, de Franck Apprédéris, avec Patrick Chesnais.
Patrick Chesnais s'attaque à un trafic de prostitution Est-Ouest.
22.30 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini. Invités : Elie et Dieudonné. J'ai frôlé la mort ; Le faux est présent partout ; L'école du sexe.
23.40 Série : Peter Ströhm.
Marchés explosifs, de Werner Woess, avec Klaus Löwitsch, Dietrich Siegl.
0.25 Magazine : L'Europe en route.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Série : Passions.
1.10 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.10, 4.10).
1.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.20, 5.10).
Maroc : la nature et le Coran ; Un jour ici ou le mystère de la migration ; Seychelles sous le soleil exactement.
2.15 Téléfilm : Le Vignoble des maudits (2e partie).
4.45 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
7.40 Clip : Moi, je m'en sors (et à 13.35, 18.45).
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 3.35).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct d'Auteuil.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe.
18.50 Jeu : Un pour tous.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
Les Fourberies de Smaïn, de Jean-Jacques Dufour et Michel Levasseur ; Devoirs de mémoire, d'Eric Monnier et Kristian Autain ; Corps et âme, d'Anne-Marie Bennoun, Olivier Raffet et Eric Delerue.
22.25 Expression directe. MRG.
22.30 Théâtre : Le Diamant rose.
Pièce de Michel Pertwee, mise en scène de Michel Roux, avec Jacques Balutin, Henri Courseaux, Jean-Claude Islert. *Comédie de boulevard.*
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Carte blanche à Michel Tournier, *le Miroir des idées* et *le Pied de la lettre.* Avec Claude Lapointe, dessinateur ; Serge Koster, auteur de *A celle qui écoute* ; Patrizio Lagos, sculpteur, Pierre Buraglio, peintre ; musique : Takfarilas.
1.50 Série : Disparitions.
2.45 Documentaire : Ardoukoba.
4.00 Dessin animé.
4.05 24 heures d'info.
4.20 Documentaire : Les échos de la noce.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales.
Reportages : l'Espagne, le Portugal et l'Italie ; A 9.20, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 *Magazine : Génération 3.*
Présenté par Marie-Laure Augry.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez.
La polygamie.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse.
Les voisins terribles.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 *Magazine : La Fièvre de l'après-midi.*
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Histoire d'une famille française, les Dreyfus, de Michael Burns ; *Cinq années de ma vie*, d'Alfred Dreyfus.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.40 Keno.
20.50 *Cinéma :* Docteur Jivago. ■■
Film américain de David Lean (1966). Avec Omar Sharif, Julie Christie, Alec Guinness.
0.00 Journal et Météo.
0.30 Lluis Llach, Jean-Claude Casadesus : la belle rencontre.
1.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon.
Présenté par Valérie Payet.
8.10 Documentaire : La Solitude du renard polaire.
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Trust Me. ■■
Film américain de Hal Hartley (1991). Avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Merritt Nelson.
10.45 Flash d'informations.
10.50 Téléfilm : Angle mort.
De Michael Toshiyuki Uno, avec Joanne Woodward, Laura Linney.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : L 627. ■■
Film français de Bertrand Tavernier (1992). Avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady.
16.00 Cinéma : La Fiancée. □
Film américain de Terence O'Hara (1990). Avec Sammi Davis, Kelly Preston, Linden Ashby.
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Concert : Tout Eddy.
Mitchell, bien sûr.
23.50 Flash d'informations.
23.55 Cinéma : La Putain. □
Film américain de Ken Russell (1991). Avec Theresa Russell, Benjamin Mouton, Antonio Fargas.
1.14 Pin-up.
1.15 *Cinéma :* Body Parts. □
Film canadien d'Eric Red (1991). Avec Jeff Fahey, Kim Delaney, Lindsay Duncan.
2.40 Surprises.

TÉLÉ-EMPLOI

7.00 Infos services (et à 12.00, 17.30, 18.50). 8.30 Documentaire : Un jour, un métier (Assistante maternelle). 8.45 Documentaire : Les Métiers de montagne. 9.10 Magazine : L'apprentissage, c'est pour moi (rediff.). 9.40 *Magazine* : Atout sport (rediff.). 10.05 Magazine : Eclosion (rediff.). 11.00 Journal des régions *11.10 Chronique : Bons tuyaux, mauvais plans* (rediff.). 11.20 Magazine : Douze atouts pour l'emploi (L'Espagne, et à 16.00). 12.45 Journal de France 3. 13.00 Série : Bouge-toi (et à 18.30). 13.20 Magazine : Passion, mode d'emploi (Les artisans gourmands). 13.50 Magazine : Premier boulot (Drôle de monde). 14.15 Magazine : Passe, impair et gagne ! 14.30 Magazine : Une région, un jour (La Lorraine). 15.45 Documentaire : Les Métiers de France (Le vannier). 16.50 Magazine : L'Ecole pour un métier. 18.35 Débat : Vingt idées pour l'emploi.

ARTE

— sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 *Cinéma :* Le Conformiste. ■■■
Film italien de Bernardo Bertolucci (1970, v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Une histoire de zoo.
De Molly Dineen. 3. L'Animal politique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Au bord de la mort.
Une soirée proposée par Guy Seligmann. Présentation de Frederick Wiseman.
20.50 ▶ Documentaire : Au bord de la mort.
De Frederick Wiseman.
Presque six heures pour regarder comment se prennent les décisions thérapeutiques dans une unité de soins intensifs d'un hôpital de Boston aux Etats-Unis. Un témoignage impressionnant, l'œuvre la plus longue de Frederick Wiseman.
2.05 Plateau (25 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.00).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Le Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
Emission présentée par Yves Noël.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Mille milliards de dollars. ■■
Film français d'Henri Verneuil (1981). Avec Patrick Dewaere, Caroline Cellier, Anny Duperey.
23.10 Série : Le Gladiateur.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et à 3.20).
Présenté par Laurent Boyer.
2.00 Rediffusions.
Les Enquêtes de Capital ; Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; L'Ouest américain ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Tant de choses et pourtant rien. 1. 19, rue des Basses-Varennes, de Geneviève Huttin.
21.30 Profils perdus. René Maheu, de l'individualisme à l'universalisme (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les pierres de rêve ou le voyage en secret.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Dominique Rolin (Train de vie, le Jardin d'agrément).
0.50 Musique : Coda.
Howard Johnson, tuba (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 mars en l'église Notre-Dame-du-Travail à Paris) : Ave Maria, Laude alla Vergine, de Verdi ; Motetti per la Passione, de Petrassi ; Messa di Requiem, de Pizzetti, par le Chœur de Radio-France, dir. Gustaf Sjoekvist.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour violon, violoncelle et piano en mi bémol majeur D 929, Wer sie sein Brot mit Tranen D 480, de Schubert.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Sonny Rollins, à Aix-en-Provence (1959).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Dialogue

La consigne fut générale et fiévreusement répercutée à tous les échelons : il faut dia-lo-guer. Et vite ! Le patron de l'ANPE est chargé d'une mission de dialogue. Michel Giraud écoute à tout va, surtout les jeunes. Edouard Balladur ne prend plus aucun rendez-vous, sauf si c'est un ado qui exige d'être entendu.

Alain Carignon communique plus que jamais, l'œil rivé sur les jeunes et les caméras. Le pays est sillonné de cortèges officiels transformés en caravanes de la compréhension. Le petit écran n'est qu'interactivité inter-générationnelle. Dans les facs, les amphis résonnent d'échanges, les doyens bienveillants proclament leur appui aux anxiétés juvéniles.

En jachère, les paysans ! Coulés, les marins ! Oubliés, les vieux ! Les jeunes sont le premier parti de France. Ils seraient bien avisés d'en profiter : le dialogue, ça n'a qu'un temps, comme la jeunesse.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Anniversaire : « Condorcet contre les charlatans », par Robert Badinter ; Emploi : « Jeunesse républicaine », par Jean-Michel Gaillard ; « Un devoir national de formation », par Guy Sorman *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Accord serbo-croate de cessez-le-feu en Krajina

L'accord serbo-croate de cessez-le-feu conclu sous l'égide russe et avec la participation des Etats-Unis devrait ouvrir la voie à des négociations sur le statut de la Krajina *(page 3)*.

Israël : les six militants palestiniens du Fatah auraient été « exécutés »

De violentes émeutes ont eu lieu mardi dans les territoires occupés, après la mort, la veille, de six militants du Fatah. Selon la principale organisation israélienne des droits de l'homme, ces six hommes ont été tués de sang-froid par des militaires israéliens *(page 3)*.

Mexique : un nouveau candidat à la présidence

L'économiste Ernesto Zedillo, âgé de quarante-deux ans, a été désigné mardi candidat à la présidence de la République du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir). Il remplace Luis Donaldo Colosio, assassiné le 23 mars. L'inculpation d'un deuxième homme dans cette affaire renforce la thèse d'un complot *(page 7)*.

POLITIQUE

La retraite de Maurice Faure

Maurice Faure, député du Lot de 1951 à 1978, maire de Cahors de 1965 à 1989, celui qu'on a affublé du titre d'« empereur du Lot » vient de quitter la dernière fonction qui lui restait : la présidence du conseil général, qu'il détenait depuis 1970 *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Les clairs-obscurs du « Jardin à Auvers »

Les accusations de l'ancien propriétaire de ce tableau de Van Gogh visant Jack Lang et François Léotard tournent à l'imbroglio politique *(page 12)*.

Michel Noir placé sous contrôle judiciaire

Michel Noir, maire de Lyon et député (non inscrit) du Rhône, a été placé sous contrôle judiciaire. Ce contrôle prévoit notamment le versement d'une caution de 2,5 millions de francs et l'obligation d'aviser le magistrat instructeur de tout déplacement hors de métropole *(page 13)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Les universités au régime

Les universités ne se sont pas laissé envahir par la fièvre contestataire à propos du CIP. Mais, sur fond de croissance des effectifs, les restrictions budgétaires et la diminution des créations de postes suscitent la grogne dans un certain nombre d'établissements *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Tempête à Wall Street

La réaction négative des Américains au plan d'ouverture du marché japonais présenté mardi par Tokyo a provoqué une nouvelle baisse du dollar, tandis que la Bourse de New-York terminait mardi soir à son niveau le plus bas depuis plus d'un an *(page 20)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à XII

Demain

Le Monde des livres

Balzac, *« une sublime folie en acte »*, selon Philippe Sollers qui a lu la biographie que Roger Pierrot consacre à l'écrivain. Pierre Lepape rend compte des deux derniers volumes de celle de Voltaire, dirigée par René Pomeau. *Le Dédale*, un essai de Georges Balandier pour comprendre le siècle qui vient.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 30 mars 1994 a été tiré à 466 879 exemplaires

Sanctionnant sa gestion du Crédit lyonnais de 1988 à 1993

Le conseil des ministres révoque Jean-Yves Haberer de la présidence du Crédit national

Le gouvernement a décidé de révoquer Jean-Yves Haberer de la présidence du Crédit national afin de sanctionner sa mauvaise gestion du Crédit lyonnais. Discutée entre MM. Mitterrand et Balladur, notamment le 28 mars, puis de nouveau mercredi, lors de leur entrevue hebdomadaire avant le conseil, cette décision a été prise par le conseil des ministres du mercredi 30 mars.

Présentée le mardi 29 mars, la proposition d'ouverture d'une mission d'enquête par Jean-Yves Haberer sur ses responsabilités dans la gestion du Crédit lyonnais apparaît aujourd'hui bien tardive. A moins d'un refus du président de la République, il était fort probable, mercredi matin, que le conseil des ministres adopte le décret *mettant fin à ses fonctions* d'administrateur du Crédit national et ouvrant donc la voie à la désignation d'un nouveau président. Depuis l'annonce, jeudi 24 mars, des pertes considérables du Crédit lyonnais – qui avoisinent les 7 milliards de francs –, les « coupables » ne cessent d'être recherchés. Et chacun tente de se dédouaner à sa manière.

Pour l'ancien président de la banque publique, *« des accusations sont formulées sans aucun égard pour le professionnalisme de ses équipes et de sa direction générale »*, mais surtout, poursuit M. Haberer, *« des dossiers risqués me sont reprochés alors qu'ils étaient engagés bien avant ma nomination le 15 septembre 1988 »*. On se souvient que, il y a encore quelques mois, M. Haberer refusait d'assumer la paternité de dossiers sensibles initiés par son prédécesseur, Jean-Maxime Lévêque, parmi lesquels on retrouvait La Cinq, Maxwell, l'immobilier Pelège, et le cinéma. Point de vue également partagé par son successeur, Jean Peyrelevade, qui rappelait, mardi 29 mars, que des erreurs de gestion avaient été commises sous plusieurs gouvernement de couleurs différentes.

En revanche, d'autres dossiers comme celui d'Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais depuis février 1990, peuvent être directement imputés à M. Haberer. Si cette filiale a été dans un premier temps largement bénéficiaire, grâce au rachat d'un portefeuille de *junk bonds* (obligations à hauts risques) aux Etats-Unis, elle a perdu, en 1993, 2,6 milliards de francs. L'ancien président se retranche également derrière les recommandations qu'il a reçues, jusqu'en mars 1993, de l'Etat pour soutenir les secteurs influents de l'économie. Le portefeuille industriel et commercial de la banque publique, estimé à quelques 10 milliards de francs lors de l'arrivée de Jean-Yves Haberer en 1988, avait plus que quadruplé en 1993 pour atteindre près de 50 milliards de francs.

Son arrivée à la présidence du Crédit national avait donné lieu à un jeu compliqué de chaises musicales. Les pouvoirs publics voulaient trouver un point de chute honorable pour M. Haberer, et surtout éviter que l'on puisse évoquer d'une façon ou d'une autre une quelconque *« chasse aux sorcières »*. M. Haberer n'avait guère de choix : soit il acceptait de succéder à Yves Lyon-Caen, nommé, en 1990, par Michel Rocard dont il avait été le directeur de cabinet, soit il se retrouverait sans rien à l'échéance de son mandat d'administrateur.

L'ampleur de l'ardoise

Au regard des comptes déficitaires de la banque publique, dont l'ampleur n'était pas connue mais bien soupçonnée, le ministère des finances de l'ancien gouvernement ayant dès le mois de septembre 1992 tiré la sonnette d'alarme, on peut s'étonner de sa nomination au Crédit national. Mais, dit-on aujourd'hui, on ne limoge pas hâtivement un grand commis de l'Etat qui a été le directeur de cabinet de Michel Debré lorsqu'il était ministre des affaires étrangères puis directeur du Trésor de 1978 à 1982.

Pour autant, la sanction est d'autant plus sévère qu'elle intervient quatre mois et demi après la nomination de M. Haberer. Et l'argument qui consiste à dire que l'on avait pas vu l'ampleur de cette « ardoise » pourrait laisser penser que la Commission bancaire et le Trésor aient manqué de vigilance. Dans un communiqué rendu public mardi 29 mars, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a rappelé qu'*« il est de tradition au sein du ministère de l'économie qu'aucune décision ne soit prise sans qu'il en soit référé au ministre et ce principe a été appliqué dans le cas du Crédit lyonnais au cours des années passées »*. Et, poursuit M. Alphandéry, *« l'administration n'a fait qu'obéir aux instructions de ses prédécesseurs »*. Le ministre s'étonne de ce que *« diverses informations parues dans la presse à l'occasion de l'arrêté des comptes 1993 du Crédit lyonnais paraissent mettre en cause la responsabilité de certains des services du ministère dans le traitement de ce dossier »*.

Mais si personne ne veut porter la responsabilité des pertes du Crédit lyonnais, cette sanction constitue une première dans l'histoire du Crédit national. Le nom du successeur de Jean-Yves Haberer à la tête de l'institution de la rue Saint-Dominique pourrait être connu dans moins d'une semaine. Dans l'immédiat, une seule chose est sûre : ce sera le troisième président en moins de six mois. Les noms de deux personnalités sont évoqués pour succéder à M. Haberer : Michel Prada, âgé de cinquante- quatre ans, président du directoire du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME), inspecteur général des finances, qui a été directeur du budget de 1986 à 1988 au ministère de l'économie ; Jean-René Bernard, âgé de soixante-deux ans, inspecteur général des finances, président du conseil d'administration du Crédit industriel et commercial de 1987 à 1989 et ambassadeur aux Pays-Bas de 1989 à 1993.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Le gouvernement accepte la création d'une commission d'enquête

Pour justifier la révocation de Jean-Yves Haberer de la présidence du Crédit national, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a expliqué, au terme du conseil des ministres, mercredi 30 mars, que seuls les comptes 1992 du Crédit lyonnais étaient arrêtés, quand le gouvernement est arrivé en mars 1993, et qu'ils montraient *« un déficit limité »*. Les résultats du premier semestre ayant fait apparaitre *« une situation très préoccupante »*, le gouvernement avait été conduit à changer le dirigeant de la banque. Des *« analyses approfondies »* ont alors été conduites.

M. Sarkozy a indiqué que, *« compte tenu de l'ampleur des pertes et des fautes de gestion commises, il était difficile que l'Etat n'en tire pas toutes les conséquences et laisse la responsabilité d'une entreprise publique »* à l'ancien président du Crédit lyonnais. Mais le porte-parole du gouvernement a précisé que celui-ci acceptait la création d'une commission d'enquête souhaitée par M. Haberer.

Interrogé sur la part de responsabilité de la direction du Trésor dans le contrôle de l'action de cette banque, M. Sarkozy a répliqué : *« Ce sont les hommes politiques qui sont responsables. Ce sont les dirigeants d'entreprises publiques qui sont responsables. Il ne faut pas faire des hauts fonctionnaires, qui n'ont fait qu'obéir aux ordres, des boucs émissaires »*. De même, interrogé sur le rôle de la commission d'enquête sur la gestion contestée du Crédit lyonnais, il a répondu : *« Y a-t-il d'autres responsabilités* [que celle de M. Haberer] *? Nous verrons dans le cadre d'une commission d'enquête »*.

Le conseil des ministres n'a pas nommé de nouveau président du Crédit national.

THIERRY BRÉHIER

Le contentieux entre Séoul et Pyongyang

Pékin apporte un soutien mesuré à la Corée du Nord

PÉKIN

de notre correspondant

Au cours de sa première visite officielle à Pékin, qu'il achevait mercredi 30 mars, le chef de l'Etat sud-coréen, Kim Young-sam, n'a pas obtenu de la Chine plus qu'un engagement de principe, plutôt vague, à *« coopérer étroitement »* avec Séoul pour tenter d'obtenir un assouplissement de l'attitude de la Corée du Nord dans la crise déclenchée par le refus de cette dernière de faire inspecter ses installations nucléaires.

Dressant le bilan de ses entretiens avec les dirigeants chinois, le président sud-coréen a estimé qu'il n'existait pas de divergences entre son pays et Pékin quant à l'attitude qui doit être adoptée face à Pyongyang, mais s'est abstenu de révéler la substance des discussions pouvant lui permettre de tirer pareille conclusion.

Les Chinois, pour leur part, ont publiquement réitéré leur opposition à des sanctions économiques et au déploiement par les Etats-Unis de missiles Patriot en Corée du Sud ; ils pressent *« toutes les parties concernées de reprendre un dialogue patient »*. *« Il faut du temps pour accomplir toute chose »*, a déclaré le premier ministre, Li Peng, à M. Kim. Devant son hôte, la Chine s'est sentie obligée d'apporter son soutien à ses alliés de Pyongyang en réclamant l'annulation des manœuvres américano-sud-coréennes « Team Spirit ». Mais Pékin s'efforce encore de s'avancer le moins possible sur le terrain de cette crise, cherchant avant tout à contraindre Washington à reconnaître Pyongyang. Elle voit donc avec déplaisir la Russie monter au créneau avec sa proposition de conférence internationale. Pékin n'a pas encore répliqué, mais devrait chercher à torpiller cette initiative, dans la crainte qu'elle n'aboutisse à la mise en jugement du régime de Kim Il-sung, pour la survie duquel près d'un million de Chinois sont morts voilà quarante ans.

Démobiliser l'attention internationale

Les déclarations de Moscou évoquant le soutien que la Russie serait amenée à apporter à Pyongyang en cas de conflit (en raison de l'accord de défense de 1961 entre la Corée du Nord et l'ex-Union soviétique) ne sont pas non plus faites pour plaire à Pékin, qui a soigneusement évité jusqu'à présent de mettre publiquement dans la balance ses propres liens militaires avec Kim Il-sung.

En public comme en privé, les Chinois insistent sur le peu d'influence dont ils disposeraient auprès de ce dernier depuis la normalisation des rapports Pékin-Séoul. Cependant, outre les fournitures militaires, réelles ou non, que la CIA soupçonne Pékin de livrer à Pyongyang, la Chine assure pour le moment la quasi-totalité de l'approvisionnement en combustibles nécessaire à l'industrie nord-coréenne. Ce qui pose la question de l'attitude qu'elle adopterait au cas où elle ne parviendrait plus, comme à l'heure actuelle, à empêcher le Conseil de sécurité d'adopter des sanctions à l'encontre de Pyongyang. Le calcul chinois sur le très court terme, semble être de chercher à convaincre Pyongyang de faire une nouvelle concession afin de démobiliser l'attention internationale.

A plus long terme, la Chine paraît vouloir affaiblir le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), auquel elle a souscrit et qu'elle jure de respecter, mais qu'elle n'est pas loin de considérer comme un pacte *« inégal »*, taillé sur mesure pour le monde industralisé. Son attitude lui permet de renforcer sa stature auprès de pays *« du Sud »*, comme le Pakistan, qui, pour des raisons propres à leur environnement, récusent le monopole nucléaire des grands.

Il entre, dans le pari de Pékin, un risque calculé sur la base de données que la Chine est seule à détenir : il semble probable que les militaires chinois possèdent des informations précises sur l'état d'avancement du programme nucléaire nord-coréen et la sérénité que la Chine arbore pourrait suggérer qu'elle considère les déclarations américaines à ce sujet comme passablement, voire volontairement, alarmistes.

C'est un peu la même attitude qu'elle a adoptée face à Washington et à Paris dans l'affaire du réacteur nucléaire *« de recherche médicale »* qu'elle a vendu à l'Algérie, voici quelques années, sans en informer l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne. Elle n'a d'ailleurs fourni aucune explication publique sur les raisons de ce secret après qu'il eut été éventé par les Américains.

Reste à savoir si la Chine a les moyens diplomatiques de jouer longtemps un jeu qui, loin d'être innocent, lui fait favoriser *de facto* le chantage nucléaire de Kim Il-sung. Ce rôle, poussé trop loin, pourrait se retourner contre la Chine et sa volonté de s'intégrer dans la communauté internationale, sur d'autres plans comme le commerce. Edouard Balladur serait bien placé pour aborder ce problème lors de ses prochains entretiens avec les dirigeants chinois sur la reprise d'un dialogue politique entre Paris et Pékin.

FRANCIS DERON

L'immunité parlementaire de M. Chammougon est levée

Le bureau de l'Assemblée nationale a décidé, mercredi 30 mars, de lever l'immunité parlementaire d'Edouard Chammougon, député (République et liberté) de Guadeloupe, mis en examen pour corruption passive, abus de biens sociaux et détournement de fonds publics. La justice souhaitait placer M. Chammougon sous mandat de dépôt afin de faciliter la poursuite de l'enquête (*le Monde* daté 27-28 mars). Le bureau de l'Assemblée nationale était saisi en application de l'article 26, alinéa 3 de la Constitution, qui indique qu'*« aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie »*.

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

La rocambolesque aventure du « trésor de Troie »

La Russie détient un fabuleux trésor de guerre culturel – livres, antiquités, objets d'art – récupéré en 1945, en Allemagne et ailleurs, et qui dort, dans le plus grand secret, à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Parmi ces trésors, celui de l'archéologue Heinrich Schliemann est l'un des plus précieux. Le plus magique aussi. Ces milliers de bijoux constituent le « trésor de Troie ». L'Allemagne souhaite le récupérer. Mais Moscou n'est pas pressé...

MOSCOU

Correspondance

QUI n'a pas fantasmé sur l' « or de Schliemann », découvert dans les années 1870 dans la colline de Hissarlik (Turquie), et que l'on connaît mieux sous les noms magiques de « trésor de Troie » ou « trésor de Priam » ? Ce fonds archéologique a connu, depuis sa découverte, une aventure rocambolesque et une existence illégale, voire semi-légale. Le fantasque archéologue allemand Heinrich Schliemann *(lire son portrait page II)* et son épouse l'ont secrètement transféré de la Turquie vers la Grèce, où il a passé un certain temps dans des entrepôts secrets à Athènes. En 1880, Schliemann en a fait don au Musée de Berlin. Entre-temps, la Turquie a contesté le droit de propriété de Schliemann sur ses découvertes, jetant ainsi un doute sur la légalité du don.

La collection est restée soixante-cinq ans en Allemagne, qui se considérait comme propriétaire. Et voilà qu'elle disparaît en mai 1945. Selon l'hypothèse la plus répandue, le trésor avait été évacué et caché par les Américains. Les Soviétiques ? Il restaient muets. Le mystère a été élucidé dans la revue *Art News*, en avril 1991, par les historiens d'arts indépendants Konstantin Akincha et Grigori Kozlov : le trésor serait bien à Moscou. Pourtant, la directrice du Musée Pouchkine, Irina Antonova, continua, même après cette révélation, à affirmer qu'aucun des fonds qui lui avaient été confiés ne recélait le « trésor de Troie ». Il fallut attendre la reconnaissance officielle par les autorités soviétiques, en 1993, pour que le monde entier le croie. Le trésor de Schliemann serait caché quelque part au Musée Pouchkine de Moscou.

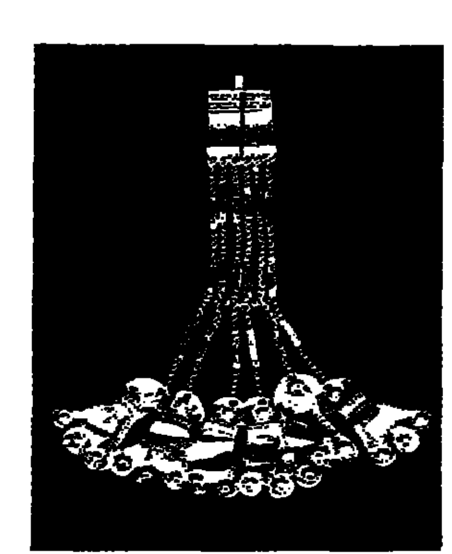
On en sait, en revanche, un peu plus sur les conditions du transfert Berlin-Moscou. Le trésor a été évacué, pendant l'été 1945, par avion, dans plusieurs caisses. Dans le même avion se trouvaient de nombreux tableaux, dissimulés par les Allemands dans la tour du Zénith du zoo de Berlin. Parmi eux, des toiles d'impressionnistes français, dont une *Place de la Concorde*, de Degas, *Femme dans l'escalier* et *Scène dans un jardin*, de Monet, une *Vue de la Sainte-Victoire*, de Cézanne, ainsi que *l'Endormie* de Courbet. Autant de tableaux dénichés par une cohorte de « chercheurs », formés sur ordre de Staline, après l'invasion de l'Allemagne par l'armée rouge.

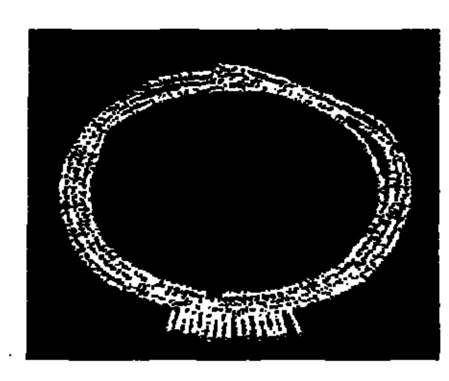
ARKADI VAKSBERG

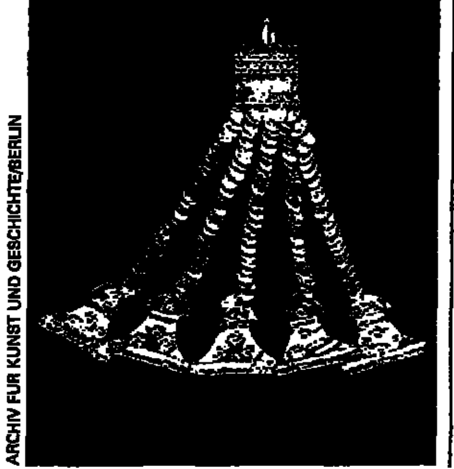
Lire la suite page II



ULLSTEIN







ARCHIV FUR KUNST UND GESCHICHTE/BERLIN

Parmi les milliers d'objets découverts sur le site de Troie (Turquie), Heinrich Schliemann a trouvé des bijoux, notamment des pendentifs en argent doré (en haut et en bas, copies), des colliers en or (au milieu) et un diadème qui, selon l'archéologue, aurait appartenu à Hélène de Troie. Il est ici porté par sa seconde femme, Sophia, une Athénienne qu'il a « sélectionnée » dans un album de photographies et dont il aura deux enfants : Andromaque et Agamemnon.

LEE MILLER, LA VIE CONTRE L'ŒUVRE

Le Paris cosmopolite des années 20-30 a donné naissance à nombre de femmes, françaises, anglaises ou américaines, qui ont fait de leur vie une œuvre d'art et qui sont plus reconnues pour leur personnalité d'amazone que pour leur travail. La trajectoire de la photographe Lee Miller est exemplaire : mannequin pour *Vogue* à vingt ans, élève et amante de Man Ray, artiste surréaliste, photographe de guerre sur le second conflit mondial, amie de Picasso et d'Eluard. Une exposition et un livre rendent hommage à cette femme qui a épousé son siècle, laissant, malgré elle, son œuvre au second plan.

Lire page V

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX

MUSIQUE

DISQUES

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINÉMA

Trois premiers films français

Intime conviction

« Intimité », de Dominik Moll, « Grande petite », de Sophie Fillières, et « la Folie douce », de Frédéric Jardin, sortent simultanément sur les écrans. Ensemble, et malgré leurs différences, ces trois premiers films constituent un échantillon significatif du jeune cinéma français.

SIX premiers films français seront sortis durant le mois de mars, dont trois le 30 mars. Voilà une vitalité du meilleur aloi même si cet afflux de débutants le même jour ne leur rend pas forcément service. Il y a donc toujours en France (c'est loin d'être le cas partout) pléthore de jeunes gens qui ont envie de faire du cinéma ; et des producteurs, des comédiens, des techniciens pour les accompagner dans l'aventure ; et même des possibilités de trouver de l'argent, puis des salles. Tant mieux.

Mais ces films révèlent, ou confirment, une certaine étroitesse d'inspiration. Bien que de tonalité et de qualité différentes, les réalisations de Dominik Moll, Sophie Fillières et Frédéric Jardin puisent dans le même registre intimiste, sinon nombriliste. Voilà quelque trente-cinq ans que la nouvelle vague démontrait l'importance de filmer ce qu'on connaît, ce dont on est proche, sans fabriquer ni romancer. Mais c'était en pariant qu'à travers cet enregistrement d'un quotidien limité le monde, la vie, la guerre le travail, le désir viendraient s'inscrire sur l'écran. Et gagnait son pari. On est loin du compte avec *la Folie douce* et *Grande petite*.

Les deux films sont si jumeaux et opposés qu'on rêverait presque d'une impossible fusion entre eux. Frédéric Jardin en sa *Folie douce* s'est voulu le chroniqueur d'un groupe de jeunes gens de son âge (vingt-cinq ans). Dans le tourbillon de leurs histoires de couples, de petites trahisons et de grands discours, le film débute à belle allure. Le réalisateur croque avec une aisance ironique son escouade de jeunes gens et affiche le projet, toujours sympathique, d'un récit à multiples personnages. Mais il apparaît vite que cette énergie, au lieu d'être le carburant de *la Folie douce*, en est la raison d'être, le seul enjeu.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page VII.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Le temps retrouvé

Andy Warhol : Boîte de soupe Campbell 1965.

© 1994 THE ANDY WARHOL FOUNDATION FOR THE VISUAL ARTS

A QUAND remonte le premier archéologue et qui l'a déterré ? Les Anciens faisaient des collections, sans doute, mais l'homme de Cro-Magnon ? Probablement. Il avait pourtant d'autres bisons à fouetter et peu de chances de découvrir une poterie grecque. Il y a deux conditions préalables au geste archéologique : il faut qu'il y ait eu des objets d'art produits et perdus ensuite, enfouis ; il faut que quelqu'un, tombant dessus par hasard, beaucoup plus tard, s'exclame : *« Ah ! comme c'est joli ! »* et se mette à fouiller pour en trouver d'autres. Dans un premier temps, le geste est simple et ressemble au récit de C. W. Ceram dans *Des dieux, des tombeaux, des savants*, où il met en scène Marie-Amélie de Saxe, épouse de Charles de Bourbon, roi des Deux-Siciles, en 1738 : « *La jeune reine avait la passion des arts. Furetant dans les palais et les jardins de Naples, elle découvrit des statues et des sculptures dont les unes avaient été trouvées par hasard avant la dernière éruption du Vésuve, d'autres mises au jour par un certain général d'Elbœuf. Ravie par la beauté de ces œuvres, elle supplia son royal époux de lui permettre d'en chercher de nouvelles.* » C'est ainsi qu'on allait découvrir Herculanum et Pompéi.

Ensuite, Winckelmann vint, premier archéologue hautement romanesque, assassiné par un certain Arcangeli (*« Nous ne pouvons que supposer que les goûts particuliers de Winckelmann l'incitèrent à rechercher la compagnie de cet ancien cuisinier et souteneur... »*) et, bien entendu, tout se compliqua. L'archéologie se constitua en science, élabora ses méthodes, entreprit de dater, classer, reconstituer les vestiges, et pas seulement les objets beaux ou précieux, mais les espaces, les ruines, étendit son autorité jusqu'au passé récent. Il existe même des archéologues du présent qui s'intéressent à l'étude des détritus dans les villes modernes et à leur interprétation. Andy Warhol n'est pas loin.

ON se souvient de ces images saisissantes du *Roma* de Fellini où des ouvriers manœuvrant une énorme foreuse pour creuser le tunnel du métro dans Rome débouchaient tout à coup dans une vaste villa antique, dont les figures peintes sur les murs s'effaçaient en quelques secondes, comme on oublie un rêve au réveil. Les travaux étaient aussitôt interrompus, sur demande des Beaux-Arts. Rome s'est construite en tant de couches successives, comme un mille-feuilles de religions, d'époques, de styles différents, qu'on peut creuser à peu près n'importe où avec toutes les chances de mettre au jour un objet ancien. Le métro y est court, contrarié et sans avenir. Du reste, la ville est tellement fouaillée, retournée, percée comme un gruyère, qu'on peut se poser une question de principe devant une telle fureur archéologique : jusqu'où doit-on sacrifier l'époque moderne au passé ? Si le temps confère une noblesse, si le plus vieux est le plus vénérable, ne convient-il pas de considérer aussi la beauté, l'intérêt de ce que l'on met au jour et conserve ? Mais la beauté est une notion subjective, sujette à des évolutions et des révolutions du goût au fil du temps. Si une villa du temps de César est repérée sous un palais du XVII[e] ou XVIII[e] siècle, doit-on détruire le palais ? Il y a beaucoup d'endroits dans Rome où l'on voit des ruines à l'air libre, plutôt moches, des bouts de murs rongés comme des morceaux de sucre dans le café, en train de se dégrader lentement, a côté de merveilleux édifices XVIII[e] qui ne bénéficient pas toujours du même respect.

C'est peut-être cette juxtaposition, à Rome, de la ruine antique et de la grâce « dix-huitième », qui a donné à tant d'architectes de ce siècle l'inspiration d'élever tant de fausses ruines un peu partout. Au château de Sans-Souci à Potsdam, par exemple, dans des centaines de châteaux en Europe, dans des jardins publics au XIX[e] siècle, comme la naumachie (bassin réservé aux représentations de batailles navales) du parc Monceau. La ruine romaine est devenue en soi un genre proprement increvable, on la retrouve au music-hall, au théâtre dans les décors de Peduzzi, dans les cimetières sous forme de colonnes tronquées, dans les décors fous des hôtels américains, encore que ces derniers, répugnant à toute ruine, aient tendance à reconstruire à la romaine, en polystyrène pur jus et en entier. Umberto Eco dans son inénarrable essai consacré, entre autres, aux musées californiens, *la Guerre du faux* (Grasset), nous montre ce que donne le culte de la *real thing* : la Vénus de Milo en rose chair avec ses bras.

DE tout temps, l'archéologie a été une infatigable pourvoyeuse de faux. Plusieurs usines en Egypte et en Europe fabriquent d'authentiques scarabées funéraires de toutes les dynasties souhaitées. On vend de la bandelette au mètre, et on ne sait quelle pudeur empêche encore l'industrie de confectionner des momies à la chaîne, lavables, gonflables, parfumées. Après tout, il n'y a pas si longtemps, on les mangeait sous forme de médicament. On ne compte plus les faux chevaux chinois, les fausses statues romaines ou grecques, dont certaines, achetées à prix d'or, constituent le joyau de maints musées. Deux bronzes antiques acquis récemment par l'un d'eux se révélèrent faux, alors qu'ils avaient subi avec succès tous les examens scientifiques de datation du métal. Les faussaires utilisaient d'authentiques pièces de monnaie anciennes dans leurs fonderies... Le plus souvent, la naïveté suffit : au XIX[e] siècle, on crut découvrir des pipes romaines en terre. Les spécialistes s'interrogèrent longtemps sur ce que pouvaient fumer les Romains, qui ne connaissaient pas le tabac. Des plantes médicinales ? Il est vrai qu'un peu plus tôt un archéologue, ramassant un encrier tombé dans un champ de fouilles, en avait conclu que les Romains n'écrivaient pas sur des rouleaux, mais sur des livres carrés. ■

ARCHÉOLOGIE

Heinrich Schliemann, archéologue

L'Allemand Heinrich Schliemann (1822-1890) s'est fabriqué un profil de grand archéologue, le découvreur du trésor de Priam, à Troie. Mais il était aussi mystificateur, mythomane, commerçant sans scrupules. Reste le parcours rocambolesque de cet autodidacte génial, qui parlait dix langues, a voyagé à travers le monde, a révélé la civilisation mycénienne et a laissé un trésor riche de plusieurs milliers d'objets antiques.

LA tâche du biographe d'Heinrich Schliemann (1822-1890) fut longtemps facile. Il se laissait guider par l'autobiographie du savant que son épouse Sophia avait pieusement révisée (1). Il puisait ses anecdotes dans les confidences émaillant les ouvrages de « l'inventeur » de Troie. Il évoquait le goût du fouilleur de Mycènes pour le vin *retsina*, sa religion des bains de mer et ses chemises envoyées d'Athènes à Londres pour y être blanchies et repassées. Sans oublier les jupes accueillantes de M[me] Schliemann (2), ni sa famille grecque. Quant aux accusations d'escroqueries, de manipulations ou de mythomanie imputées à cette figure controversée, elles émanaient d'esprits malveillants participant à l'éternel complot de *l'intelligentsia* contre les hommes d'affaires.

Un siècle s'est écoulé depuis la mort de ce marchand, fier de sa réussite d'autodidacte réalisant, malgré l'hostilité de la communauté scientifique, une vocation d'archéologue. La publication de sa correspondance et de ses carnets, leur confrontation avec le témoignage des contemporains soulignent la distance entre la vie de Schliemann et celle qu'il rêvait d'imposer à la postérité. Le compatriote de Schopenhauer voyait le moi et le monde comme volonté et représentation. Pour son portrait aussi brillant et impénétrable que les masques funéraires de Mycènes, le contemporain de Wagner s'attacha à *composer*, avec le génie du faussaire, une autre *Tétralogie*.

Prélude : une enfance peuplée par les légendes où l'inspiration du romantisme allemand côtoie celle de la mythologie gréco-romaine. Né le 6 janvier 1822 à Neu-Buckow, un petit village du Mecklembourg-Schwerin. Heinrich fera resurgir les trésors enfouis. A Ankershagen, où son père est pasteur, on raconte que, de l'étang, vers minuit, une jeune femme sort, une coupe d'argent à la main. Non loin, un chevalier-brigand aurait enterré son fils dans un berceau d'or ; sa fortune est à découvrir. Grâce aux récits paternels, le jeune Schliemann apprend le sort tragique d'Herculanum et de Pompéi et leur réapparition miraculeuse. De même, l'enfant connaît tout des exploits des guerriers d'Homère. Il rêve de butin sur une gravure du sac de Troie. A Minna, la fille d'un fermier, compagne de jeux, Heinrich jure de fouiller l'étang de la coupe d'argent, le repaire du chevalier et les ruines troyennes.

Il faudra à Schliemann trois fois vingt ans pour ranimer la Troie homérique et marcher sur les traces de ses héros. Premier de ces trois actes : les années 1830-1850. Dès quatorze ans, le jeune homme est commis dans une épicerie à Fürstenberg. Pendant cette période de formation, le seul grec qu'il entend est celui que déclame, lorsqu'il est ivre, un meunier naguère lycéen. De l'eau-de-vie contre des vers d'Homère ! Schliemann paye pour entendre *l'Iliade* et se réjouit de cette première bonne affaire.

Un accident le contraint à quitter les arrière-boutiques pour le grand large. Embarqué à Hambourg, il ne rejoint pas l'Amérique du Sud, mais fait naufrage sur les côtes hollandaises. Nouveau Candide, il manque de s'engager comme soldat à Amsterdam, puis devient garçon de bureau dans une maison de commerce. Il comprend vite que la circulation des signes gouverne le monde. Ce porteur de factures saura jongler avec les chiffres et les mots. Exerçant sa mémoire pendant ses courses et occupant ses loisirs à l'apprentissage des langues, il maîtrise en quelques mois l'anglais, le français, le portugais et l'italien. Il se met au russe en employant toujours la même méthode. Elle consiste à lire des textes originaux à haute voix, à les apprendre par cœur, à fuir les exercices de traduction et à écrire de petites compositions. Pour quatre francs par semaine, Schliemann loue les services d'un juif qui vient écouter chaque soir ses récits russes, sans les comprendre.

« Aller au fond, alors on trouve »

L'acte II – les années 1850-1870 – scelle la réussite matérielle du marchand. L'argent de la spéculation servira à gagner l'or de la science et de sa gloire, l'argent de Troie. Schliemann endosse les habits de l'aventurier pour évoluer dans un univers où l'imaginaire se confond avec le vécu. On songe à Cendrars, à *l'Or* et à *Moravagine*. En 1851, Schliemann quitte la Russie où il est l'agent commercial d'une firme d'Amsterdam. Il enquête en Californie sur la mort de l'un de ses frères. Echappant à l'incendie de San-Francisco, à la fièvre jaune, il amasse plus de 350 000 dollars. Notre chercheur d'or revient dès l'année suivante à Saint-Pétersbourg. Il y épouse une femme en vue, Ekaterina Petrovna Lyschin : un mariage malheureux et trois enfants. Trafiquant pour son compte, il fait fortune grâce à l'indigo et à la guerre de Crimée.

Riche, Schliemann se juge digne d'apprendre le grec moderne et ancien. *Iliade* et *Odyssée* seront en quelques semaines des lectures familières. Notre homme voyage aussi beaucoup, seul : en Europe et au Moyen-Orient, en 1858 et 1859 ; en Inde, en Chine, au Japon et en Amérique, de 1864 à 1866. On le retrouve ensuite à Paris, installé dans un hôtel particulier, au 6, de la place Saint-Michel. Il publie son premier livre *la Chine et le Japon au temps présent*. Il fréquente la Sorbonne et Renan. Tout en multipliant les opérations immobilières ! Ayant consolidé ses revenus en vue de sa retraite et effectué un nouveau séjour d'affaires en Amérique du Nord et à Cuba, il prépare ses premières recherches archéologiques. Dès 1868, elles le conduiront à Ithaque, dans le Péloponnèse et en Troade. Elles lui vaudront le titre de docteur de l'université de Rostock. Il avait, *pour le négociant*, valeur de reconnaissance intellectuelle.

Acte III et changement de décor. En 1870, Schliemann est établi à Athènes. Citoyen américain, il a divorcé, l'année précédente, à Indianapolis de son épouse russe. Il s'est marié, cinq mois plus tard, avec Sophia Kastromenos, une jeune fille de dix-sept ans, dont le père est marchand d'étoffes. Il a sélectionné cette Athénienne dans un album de photographies préparé par un ami, archevêque de Mantinée. Schliemann, tel Pygmalion, s'attache à former sa créature pour unir la science à la beauté. Guidé par l'amour de Sophia et soutenu par les relations de Frank Calvert, le vice-consul des Etats-Unis aux Dardanelles, il exhumera les ruines de Troie sur la colline d'Hissarlik (Turquie). Là, se dérouleront sept campagnes de fouilles, irrégulièrement conduites

(1) H. Schliemann, *Ma vie*, traduction française par Claude Pouzin, Corréa, Paris, 1956.

(2) La légende veut que Sophia Schliemann ait caché sous ses amples jupes le prétendu « trésor de Priam » pour le dissimuler aux contrôles de la douane turque.

La rocambolesque aventure du « trésor de Troie »

Suite de la page I

Les œuvres et livres accumulés étaient placés sous le contrôle du KGB et dépendaient de la police secrète soviétique. Les autorités culturelles n'avaient pas leur mot à dire et, dans la plupart des cas, les directeurs de musée n'avaient même pas à connaître « leurs fonds ». Seuls des « historiens d'art », triés sur le volet par le KGB, avaient accès aux œuvres. Personne ne sait aujourd'hui combien de pièces comporte le fameux trésor, aucune description n'ayant été faite. L'écrivain américain Irving Stone, biographe de Schliemann, parle de 12 000 pièces. Irina Antonova, de 8 750. Un inventaire précis serait établi en 1995. Mais le chiffre est fonction du dénombrement : *« Faut-il prendre en compte chaque détail*, se demande-t-elle, *ou considérer chaque objet dans son ensemble ? »*

Moscou, de toutes les manières, n'est pas pressé de restituer ce patrimoine. Un tel « trésor » s'apparente à un dépôt bancaire qui pourrait rapporter gros et dont la valeur ne cesse de croître. La « *fierté nationale* » interdit aussi de se séparer de « *ce qui appartient à la Russie* ». Nombre de pièces ont pourtant été volées par les nazis aux alliés de l'Union soviétique, comme les Pays-Bas ou la Pologne. Quant au statut juridique du « trésor de Schliemann », il est fort douteux. Selon le ministre russe de la culture, Evgueni Sidorov, « *l'or de Troie peut être revendiqué par la Turquie, la Grèce et l'Allemagne* ». Mais il prend soin d'ajouter : *« Pour ce qui est des héritiers de Schliemann, autant que je sache, ils considèrent que le trésor doit rester en Russie. Je les comprends. »*

D'autant qu'une nouvelle rumeur circule : la collection contiendrait non seulement les « trésors de Troie » mais serait le fruit d'autres fouilles de Schliemann à Mycène, Ithaque, en Crète et ailleurs. Dans ce cas, la Grèce peut revendiquer une bonne partie de la collection... Pour le ministère de la culture de Russie, il est hors de question de céder « l'or de Schliemann » à qui que ce soit. *« Cette collection unique doit reprendre sa place dans le patrimoine culturel de l'humanité »*, déclare Evgueni Sidorov.

En attendant, les Russes comptent bien contrôler les expositions à venir. La collection sera d'abord montrée aux spécialistes, à Moscou, en 1995, puis, au bout d'un an ou deux, sera accessible au grand public. « *D'abord en Russie, puis en Grèce, en Turquie et enfin dans d'autres pays* », explique Evgueni Sidorov. Ce dernier souhaite que les archéologues puissent accéder au plus vite à ces trésors. On peut également exiger bien plus d'argent des « spécialistes » que du grand public....

Le temps est aux restitutions

Pour l'instant, l'accès au trésor est si difficile que des spécialistes allemands se demandent s'il ne s'agit pas d'un coup de bluff : la collection Schliemann fait-elle vraiment partie des fonds russes ? Est-on bien en présence du « trésor de Priam » ? Et s'il s'agissait d'une autre collection, tout aussi précieuse ? *« La commission d'Etat chargée des restitutions veut déterminer la provenance réelle, voilà pourquoi nous en avons interdit l'accès »*, répond Evgueni Sidorov. Ce dernier cherche à faire taire les rumeurs : *« J'ai eu entre les mains ces plats aux pâles reflets d'or. Ils sont d'un aspect plutôt modeste, mais ils dégagent une chaleur et une énergie saisissantes, venues d'un autre millénaire. »*

Evgueni Sidorov parle de « *possesseurs réels* » et non des propriétaires. Ce n'est pas un hasard. Derrière la querelle sémantique, se profilent des querelles juridiques évidentes, qui laissent le champ libre à toutes les manœuvres. En l'absence d'accords internationaux précis, les Russes peuvent ainsi faire traîner les négociations pendant de longues années.

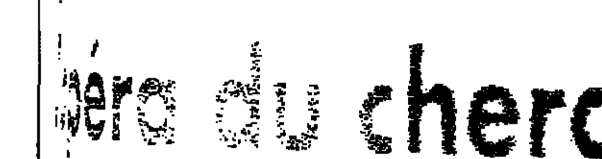
Evgueni Kouzmine est chef du département des bibliothèques et des musées au ministère de la culture. Il est le premier à avoir parlé dans la presse soviétique, en 1990, des œuvres d'art « secrètes ». Pour lui, si la Russie restitue les trésors, *« elle sera gagnante politiquement, moralement et financièrement »*. Il cite un exemple : rien qu'en promettant de rendre à l'Allemagne la bibliothèque de Gotha (ex-RDA), qui a longtemps végété sous un escalier du Musée Pouchkine, *« nous avons déjà reçu 7 millions de marks. Ce qui nous a permis d'acquérir des ouvrages récents, de former nos bibliothécaires à l'étranger, d'informatiser nos fonds. Un autre exemple : après avoir récupéré la moitié des fonds du Musée de Brême, les Allemands se sont déclarés prêts à restaurer nos églises délabrées de Pskov et de Novgorod »*.

Le temps est en effet aux restitutions : Moscou a commencé à rendre à Paris des archives du contre-espionnage français. Des négociations sont également en cours avec la Hongrie et les Pays-Bas pour restituer des collections de tableaux. Et « l'or de Schliemann » ? Apparemment, les négociations ont peu avancé. *« Schliemann n'était pas un professionnel*, a déclaré Evgueni Sidorov lors d'une conférence de presse. *Il faut donc d'abord acquérir la conviction qu'il s'agit bien des trésors de Troie, et que Schliemann n'a pas fait de confusion. »*

Les Russes lient le retour des œuvres d'art en Allemagne ou à ses anciens alliés à la restitution du patrimoine considérable pillé par les nazis dans les musées, galeries et bibliothèques soviétiques. Selon le ministre des affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel, on n'a, pour l'instant, rien découvert de tel sur le territoire allemand. En revanche, si cela devait se produire, les œuvres seraient automatiquement restituées. Quant à la question des compensations, elle fait aussi l'objet de négociations laborieuses.

Cet imbroglio juridique a peu de chances de connaître un dénouement dans les années qui viennent. L'instabilité politique joue aussi son rôle dans ce dossier : la raison, la justice et le bon sens cèdent souvent la place à la démagogie populiste de parlementaires incompétents, de ronds-de-cuir carriéristes, ou tout simplement d'éminences grises. Même les hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères et de la culture les plus ouverts manifestent une extrême prudence lorsqu'ils ont des décisions à prendre dans ce domaine, pour ne pas risquer d'être accusés par les « patriotes » de « piller » et de « brader » le patrimoine national. Quoi qu'il en soit, les *« trésors-prisonniers de guerre »*, comme les a qualifiés un chercheur russe, sont déjà sortis de leurs oubliettes.

ARCADY WAKSBERG
(journaliste, historien)



archéolog

et mystificateur

Heinrich Schliemann.

ULLSTEIN

pendant vingt ans, entre 1870 et 1890. Servi par la chance, aidé par sa fortune, Schliemann recueillit des milliers d'objets. Non sans manifester un intérêt véritablement scientifique – et original à l'époque – pour la stratigraphie et le matériel céramique.

Il fut le premier à établir qu'existaient sur le site d'Hissarlik les vestiges superposés de plusieurs établissements successifs. Il publia vite, et avec luxe, le fruit de ses travaux. Le magnifique atlas *Ilios, ville et pays des Troyens* en témoigne. En voulant démontrer que ces ruines du second millénaire avant J.-C. correspondaient à ce que dit *l'Iliade* de la guerre de Troie, Schliemann inaugurait enfin une archéologie interrogative, même si le problème posé est aujourd'hui dénué de sens. Homère ne fait pas œuvre d'historien, mais de poète. Recréant un passé exemplaire, ses épopées permettaient aux Grecs des IX[e] et VIII[e] siècles avant notre ère de conquérir leur identité à l'ombre des héros.

En 1873 surgira « le trésor de Priam ». Son transfert clandestin à Athènes fera scandale. Pour échapper à un procès, Schliemann transigera avec la justice et le gouvernement turcs. Aux 10 000 francs or réclamés en dédommagement, il en ajouta 40 000 qu'il offrit au Musée impérial de Constantinople. Il s'estima quitte et propriétaire des objets. En Angleterre, plusieurs associations savantes l'invitèrent. Il en fut flatté. Schliemann devint, avec sa femme, membre honoraire de la Société royale archéologique de Grande-Bretagne. Alors que sa femme Sophia allait mettre au monde Agamemnon, le frère d'Andromaque (née sept ans plus tôt), il exposa en décembre 1877 à Londres son trésor. La manifestation remporta un grand succès. Schliemann reconnut d'autant moins facilement qu'il s'était trompé sur la datation de ses trouvailles. Loin d'être contemporaines de la date présumée de la chute de la Troie homérique, vers 1 250 avant notre ère, elles étaient antérieures d'un bon millénaire. Pragmatique, Schliemann s'attacha les services de l'un de ses détracteurs, Wilhelm Dörpfeld. Il oublia ses propres critiques à l'encontre de celui qui avait exploré Olympie. N'avait-il pas écrit au sujet de la fouille du sanctuaire qu'*« enlever une couche après l'autre »*, c'était *« faire tout à l'envers »* ? Avant de préciser : Pour ne pas *« dépenser un temps et un argent infinis »*, *« on doit aller aussitôt au fond, alors on trouve »*.

Parallèlement à l'aventure troyenne, dès février 1874, Schliemann avait commencé, avec une *centaine d'ouvriers et le concours de* sa femme, ses recherches dans la citadelle de Mycènes. L'ambition était identique : ressusciter le monde d'Homère en faisant coïncider le texte des épopées, pris comme référence historique, et les vestiges archéologiques. Deux ans plus tard, quand du cercle funéraire sortiront les premiers masques d'or, Schliemann sera persuadé d'être face à celui d'Agamemnon. Il écrira à Georges I[er], roi de Grèce : *« Avec une extrême joie, j'annonce à votre Majesté que j'ai découvert les tombeaux que la tradition, dont Pausanias se fait l'écho, désignait comme les sépulcres d'Agamemnon, de Cassandra, d'Eurymédon et de leurs camarades, tous tués, pendant le repas, par Clytemnestre et son amant Egisthe... J'ai trouvé dans les sépulcres des trésors immenses, en fait d'objets archaïques en or pur. Ces trésors suffisent à eux seuls à remplir un grand musée, qui sera le plus merveilleux du monde »*. Bien que confondant les mythes et les réalités du terrain, Schliemann faisait mieux que de participer à la révélation de chefs-d'œuvre inédits. Il ouvrait un champ nouveau aux études grecques, celui de la civilisation mycénienne. Avant lui, l'histoire de la Grèce antique commençait, pour ainsi dire, avec la date des premiers jeux olympiques, en 776 avant notre ère. Elle prenait maintenant son origine au second millénaire.

En 1878, alors qu'il venait de publier un volume sur Mycènes et partait pour Ithaque, Schliemann confia à l'architecte Ernst Ziller le soin de réaliser à Athènes une demeure digne de son nom et de sa réussite. *L'Iliou Melathron*, la maison d'Ilion, aux mosaïques polychromes et aux murs décorés de fresques à la gloire des chantiers du maître, fut inaugurée deux ans plus tard par un grand bal. Quelques officiels furent choqués par la nudité des statues sur le toit de l'édifice. Moqueur, Schliemann se plut à les habiller de tenues aux couleurs vives. On le pressa de les dévêtir. Il *le fit lui-même* à la plus grande joie des Athéniens. Puis il repartit à Orchomène en Béotie où d'autres fouilles l'attendaient. Leurs résultats furent moins spectaculaires. Il s'attaqua sans succès aux Thermopyles en 1883, puis à Marathon en 1884. La même année, il commença des prospections à Tyrinthe, en se consolant mal de voir anéanti son projet d'exploration à Cnossos. L'or se dérobait. Schliemann voyagea en Amérique centrale et à Cuba. Il visita l'Egypte. Il y retourna en 1888. Un dernier rêve agitait Schliemann : retrouver à Alexandrie la tombe de son fondateur Alexandre le Grand.

Avide de reconnaissance sociale

L'intrigue ne s'arrête pas avec la mort solitaire du savant à Naples, le 26 décembre 1890, et la disparition de l'or de Troie, offert au Musée de Berlin, puis emporté dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale. Le trésor a refait surface, l'été dernier. Il brille dans les caves du Musée Pouchkine à Moscou *(lire l'enquête d'Arcady Wacsberg, page I)*. Ce retour à la réalité se produit quand aboutissent les enquêtes biographiques. Démasqué, le personnage de Schliemann sort de la fiction. La poursuite du rêve d'enfance de fouiller en Grèce est une invention d'adulte. Loin d'incarner un amour fou, celui du professeur et de son élève, Heinrich et Sophia ont médiocrement rejoué au quotidien *l'Ecole des femmes*. En affaires, Schliemann a trahi ses amis, ruiné ses associés. Pour s'approprier la métope du Soleil, il a trompé son fidèle soutien, Frank Calvert. S'il a rêvé sur l'incendie de Troie et dramatisé celui de sa maison de fouilles, il n'a jamais assisté, malgré ses affirmations, à celui de San-Francisco en 1851. A plusieurs dizaines de milles de là, il s'est fabriqué pour son journal intime un récit *de témoin oculaire à partir de coupures* de presse. Il n'était pas non plus à cette date, comme il l'a prétendu, citoyen américain. Il le fut par intérêt au moment de son divorce, pour lequel il n'hésita pas à produire faux témoignages et lettres truquées. Quant aux inscriptions trouvées dans le jardin de sa demeure athénienne, nombre d'entre elles furent achetées à des collectionneurs.

L'histoire même de la découverte du « trésor de Priam » à la fin mai ou mi-juin 1873 est une imposture. Schliemann a raconté qu'au péril de sa vie – le mur sous lequel il creusait *menaçant à tout moment de l'ensevelir* – il avait dégagé, à l'aide d'un couteau, objets précieux, or et bijoux. Il avait eu auparavant la prudence d'éloigner ses ouvriers en leur accordant un repos supplémentaire. Il avait profité de l'aide de sa chère épouse, toujours prête à envelopper dans son châle et ses jupes, le butin pour le mettre à l'abri. Tout cela est faux. La correspondance montre que Sophia fut beaucoup moins présente à Hissarlik que ne l'affirme son mari. Elle ne le fut jamais en 1871. En 1873, dès le 7 mai, elle était partie pour Athènes et y resta tout l'été. Cherchant à brouiller les pistes, Schliemann n'a pas manqué non plus de se contredire dans ses différents rapports. Le passage de son carnet relatif au trésor est daté du 17 juin, à Athènes. Schliemann le *falsifia, plus tard*, en remplaçant cette indication de lieu par celle de Troie. Divers indices montrent enfin que le « trésor de Priam » est un ensemble hétéroclite, composé de trouvailles faites en plusieurs points du site durant les mois de mars et avril 1873.

L'intérêt du cas Schliemann *n'avait pas échappé à Freud*. Il se servit de l'image de la superposition des niveaux dans la fouille pour penser la conservation de nos impressions psychiques. Le père de la psychanalyse ne connaissait pas les rêves étonnants que l'archéologue racontait à ses correspondants, ni le récit de ce prétendu voyage à La Mecque où Schliemann, après s'être fait circoncire, se serait fondu dans un groupe de pèlerins musulmans. Mais Freud avait senti que ce bourgeois archéologue, fasciné par l'or et avide de reconnaissance sociale, s'inventant un roman des origines et *en quête des origines* de la civilisation, cultivant les langues et se délivrant de ses fantasmes par les mots, était une figure emblématique de nos consciences.

HERVÉ DUCHÊNE
(Maître de conférences d'histoire grecque à l'université de Dijon)

H. Schliemann, Une vie d'archéologue, Les trésors de Mycènes et de Troie, textes présentés par Paul Faure, Jean-Cyrille Godefroy, Paris, 1992.
H. Schliemann, La fabuleuse découverte des ruines de Troie (1868-1873), édité par H. de Saint-Blanquat, Pygmalion, Gérard Watelet, Paris, 1992 (avec bibliographie récente).
Schliemann's Discovery of Priam's Treasure, de D. A. Trail, Journal of Hellenic Studies 1984, pages 96 à 115.
Schliemann et la cité perdue de J. Ladoix (pour les enfants). Cadet Biographie, Gallimard-Jeunesse, Paris 1985.
La revue *l'Histoire* consacre son dossier de février 1994 (numéro 174) à la guerre de Troie. On y lira une présentation de Paul Faure sur « Heinrich Schliemann, archéologue et aventurier ».

sque aventure
Troie »

Le compositeur Betsy Jolas s'empare du personnage et du mythe

L'opéra du chercheur d'or

Que d'investissement affectif, que de relais du côté du théâtre et de l'amitié, que d'obstination a-t-il fallu à Betsy Jolas pour transformer l'aventure d'Heinrich Schliemann en grand opéra ! Création la saison prochaine, à Lyon.

SI cette histoire-là ne s'organise pas, contrairement aux fouilles de Troie, en forme de couches, où figureraient symboliquement le ça, le moi et le surmoi, elle s'imbrique comme les maillons d'une chaîne où l'inconscient ainsi que l'amitié ont eu leur rôle à jouer. C'est l'histoire d'une œuvre qui va prendre corps à l'Opéra de Lyon la saison prochaine. C'est le récit d'une naissance, celle de *Schliemann*, dont Bruno Bayen avait écrit pour Chaillot les *Episodes ignorés* en 1982. Antoine Vitez en avait à l'époque accueilli la mise en scène. *Schliemann*, personnage et mythe, va réapparaître sur la scène de l'Opéra lyonnais. Il sera le héros d'une grande fresque chantée en trois actes. Exemple sans précédent d'une fiction lyrique bâtie sur le terrain de l'archéologie – *fût-elle* fantasmatique. Betsy Jolas signe, côté musique et, pour une bonne part, *côté* livret, le bilan des fouilles.

« Vous, les jeunes, qui ne savez pas ce qu'est un opéra mais qui voulez en composer, allez au théâtre ! » Professeur d'analyse et d'écriture au Conservatoire national supérieur de Paris, fille spirituelle d'Olivier Messiaen (qui ne lui a jamais ménagé ses encouragements), compagnon de route de Bernard Sobel pour un *Pavillon au bord de la rivière* (1975) qui voyagea pas mal et fit beaucoup pour leur notoriété, cette belle jeune femme aux cheveux blancs dit haut et franc ce qu'elle est, ce qu'elle vit, ce qu'elle sent.

Bien sûr que sa science de l'instrumentation et des formes pures aurait pu faire d'elle un compositeur en chambre. Mais voilà. *L'artiste était partagée*, culturellement, entre les Etats-Unis et la France. Elle avait passé les années 1940 à 1946 outre-Atlantique pour y parachever sa culture musicale, ses talents de pianiste, d'organiste et de choriste. Puis elle remporta une brassée de prix au Conservatoire de Paris dans les classes de Milhaud et de Messiaen. Rien encore de bien singulier là-dedans sinon l'amorce d'une carrière brillante.

Ceci, pourtant : Betsy Jolas allait conjuguer à sa manière – par son goût pour la vocalité, pour l'immense variété des couleurs de la voix – ce « don des langues » qui ressemble de très près à un atavisme familial. Cette curiosité des idiomes, linguistiques ou musicaux, c'était un peu ce que lui avait légué son père, Eugène Jolas, né dans une Alsace allemande, émigré aux Etats-Unis, polyglotte, poète, éditeur de revues littéraires. Et c'était aussi l'héritage de sa mère, traductrice de son état. C'est ici, curieusement, que l'on retrouve Schliemann et Troie.

« Schliemann parlait dix langues, dont le grec et le latin, dit-elle. *Mon père écrivait en allemand, sa seconde langue était l'anglais, la troisième le français, ce qui explique qu'il reste aujourd'hui un poète presque ignoré. Il avait fait, lui aussi, une année de séminaire et s'était initié aux langues anciennes. »* Sur la légende des fouilles troyennes, sur l'épopée sentimentale de l'archéologue apatride, sur l'histoire invérifiable de ses découvertes pseudo-homériques, sur le personnage à la fois légendaire et dérisoire du fouilleur de Mycènes, sur l'or, sur les trésors, sur l'aventure d'un *self-made-man* d'un autre siècle, sur l'épaisseur humaine de cette figure hors du commun, sur l'obstination qu'il mit à réaliser ses rêves d'enfant, sur ses bagarres et, peut-être, ses impostures – sait-on jamais ? – Betsy Jolas assoit sa fascination pour le « découvreur de Troie ». Entre la représentation à Chaillot des *Episodes ignorés* de Bruno Bayen (1982) et l'assurance donnée par Alain Françon d'assurer la mise en scène de l'opéra *Schliemann*, le 3 mai 1995 à Lyon sous la direction de Kent Nagano, combien de mois de galères pourtant, de négociations, d'espoirs déçus, d'événements déconcertants !

« Nous avons été rattrapés par l'histoire, raconte Betsy Jolas. *Quand, en 1989, l'Opéra-Bastille a ouvert avec* les Troyens *de Berlioz, Antoine Vitez est venu raconter* Schliemann, *mon projet d'opéra. C'était précisément l'époque où le mur de Berlin tombait. Vitez termina son exposé en racontant la fin du livret : le soi-disant trésor de Priam, après avoir été conservé à Berlin, avait disparu, le rêve de Schliemann s'était envolé. « Mais* peut-être le trésor va-t-il réapparaître demain », *lança-t-il alors à l'étonnement général... Une semaine plus tard, Vitez mourait. Et l'on sait maintenant que les objets du trésor dormaient dans les musées de Moscou. Je ne modifierai pas mon dénouement pour autant. C'est assez troublant, cette collision de l'actualité et de la fiction. »*

La pièce de Bayen, ils l'ont réécrite ensemble pour l'opéra *(« il m'a empêchée de faire des bêtises littéraires »)*. Il y a avait là curieusement, entre le rocambolesque mariage avec Sophia, la petite fiancée choisie sur catalogue, les *lycéennes athéniennes récitant l'Illiade* pour gagner la main du riche Américain, les lamentations de la jeune épouse en mal de Méditerranée, la mort tragique, en pleine rue, de l'aventurier, tous les ingrédients du genre « grand opéra ». L'artiste mit donc un malin plaisir à sacrifier aux traditions *(« l'opéra,* dit-elle, *c'est peut-être certaines situations symboliques qui reviennent »*). Elle y alla de sa scène du catalogue mozartien ; de ses leitmotive wagnériens, de ses lamentos monteverdiens, sans oublier le grand duo d'amour passionné ni bien sûr – c'est bien le moins sur un tel sujet – la « scène des bijoux » comme dans *Faust*. *« A ce moment-là,* s'amuse-t-elle, *les trilles de* l'Air de Marguerite *dans Gounod sont venus d'eux-mêmes sous ma plume. »*

A Avignon, dans le cadre des programmes de théâtre musical de Guy Erismann, Betsy Jolas s'était lancée, en 1986, dans un *Cyclope* destiné à des acteurs-chanteurs. Elle y aima le grain de toutes ces voix non disciplinées par le bel canto. Mais son apprentissage, elle l'avait fait bien avant, à Avignon déjà, pour le *Pavillon au bord de la rivière* avec Bernard Sobel. *« Je croyais,* raconte-t-elle, *que j'allais écrire une musique de scène. Vous connaissez Sobel. C'est le genre de type qui vous téléphone pour vous avertir qu'il va vous téléphoner. Alors, on s'appelait, on se parlait, toutes les semaines. Puis je lui ai chanté tous les rôles pendant que les instrumentistes déchiffraient. Il a eu l'air content. Ce n'est qu'à Avignon que le travail a vraiment commencé. On se mettait à répéter et il me disait :* « Pourquoi n'y a-t-il pas de musique là ? » *Je prenais du papier et je composais au bord du plateau. C'est Sobel qui m'a appris ce qu'est le théâtre, qui m'a fait mesurer le rôle du musicien dans le théâtre musical : c'est le compositeur qui met les choses dans les durées. Sobel m'a aussi appris à lire un texte de théâtre, à comprendre vraiment ce que les mots veulent dire, comment les acteurs devront les dire. D'une certaine façon, il m'a donc appris l'opéra. »*



WOLFGANG OSTERHELD

Betsy Jolas.

Ainsi, dans *Schliemann*, on chante comme dans Monteverdi, comme dans Debussy, et très probablement à l'intersection des deux. On chante en grec moderne, amplement modulé, en turc, bizarrement orthographié, et même en français. On chante aussi dans toutes les langues du chant, et particulièrement dans le registre ample et libre du récitatif accompagné. *« Je plante mes racines très loin,* conclut Betsy Jolas, *entre Perotin, Josquin et Lassus. Je crois pourtant que mon maître reste Debussy. Peut-être parce que j'ai mis un temps fou à comprendre comment une œuvre comme la* Sonate pour flûte, alto et harpe *pouvait bien s'organiser. Et que cela me fascinait. Je suis persuadée que la musique transmet un système très mystérieux d'associations d'idées, qu'elle propose de vraies significations. Mais j'aime que ces significations restent d'abord inaccessibles. L'art cache l'art. Le mystère doit subsister. »* Encore et toujours, l'histoire du trésor à déterrer...

ANNE REY

★ La partition et le livret de Schliemann *de Betsy Jolas sont édités par les Editions Salabert, 22, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : 48-24-55-60. Renseignements à l'Opéra de Lyon. Tél. : 16-72-00-45-31.*

★ Schliemann, épisodes ignorés, la pièce de théâtre dont a été tiré le livret, a été édité par Gallimard, collection « Le manteau d'Arlequin », 1982.

Rencontre avec Curtis Mayfield, père de la soul

Entre l'église et le ghetto

Mal connu en France, Curtis Mayfield est une des figures essentielles de la musique noire américaine, l'égal des Marvin Gaye, Stevie Wonder ou James Brown. En 1990, un accident sur scène le laisse tétraplégique. Il espère, grâce aux nouvelles technologies, pouvoir jouer à nouveau. Une compilation de ses titres, interprétés par Eric Clapton, Phil Collins ou Aretha Franklin, vient de sortir. Il nous a reçus chez lui, à Atlanta, entouré de quelques-uns de ses dix enfants.

ATLANTA (Géorgie)
De notre envoyé spécial



ALLAM TITMUSS

Curtis Mayfield.

« Comment êtes-vous passé du gospel à la soul ?

– Ça n'a pas été difficile. A sept-huit ans, je chantais dans l'église des Traveling Souls Spiritualist dont ma grand-mère était le pasteur. Mais j'étais très sensible aux sons des musiques de l'époque. J'aimais les groupes de gospel, mais aussi ceux de rhythm'n'blues, de doo-wop et les débuts du rock. Un peu plus tard, vers onze-treize ans, j'ai commencé à chanter avec des copains d'école dans un petit groupe baptisé les Alphatones. En 1957, nous avons formé les Impressions avec Jerry Butler, un trio venu du Tennessee, les Roosters qui étaient plus âgés que nous et qui essayaient de percer à Chicago, et Eddie Thomas. Notre répertoire était composé de gospel, de standards du rhythm'n'blues et, très tôt, de nos propres compositions. En 1958, nous avons finalement enregistré notre premier 45 tours, *For Your Precious Love*, un hit qui fut promu sous le nom de Jerry Butler and The Impressions. A cause de ce succès, Jerry entama sa carrière solo, laissant le groupe en sommeil. En 1960, alors que nous travaillions encore pour Jerry, les Impressions ont sorti *Gipsy Woman*, dont le succès a relancé le groupe. Ensuite, nous avons enchaîné les tubes : *It's All Right*, *I'm So Proud*...

– Passer du gospel à la musique pop, ce n'était pas une trahison ?

– Il y a toujours quelques vieilles dames qui viennent vous voir pour vous reprocher de chanter les chansons du diable. Nous connaissions notre Dieu, notre foi, notre code des valeurs. Nous voulions trouver notre voie dans la vie, je ne crois pas avoir trahi. Je me rappelle qu'à notre premier concert, ma grand-mère a prié pour nous, nous a aspergé d'huile sainte, a béni notre voiture et nous a donné à chacun une image de saint Christophe, patron des voyageurs. C'est peut-être pour cela que le groupe n'a jamais eu d'accident.

– Chicago était une des capitales du blues. Quelle a été son influence sur vous ?

– J'ai aussi grandi avec les musiques de Muddy Waters, Little Walter et Jimmy Reed. Je me rappelle même que vers sept-huit ans, avec un petit copain qui jouait très bien de l'harmonica et un autre gamin qui avait un tambour, nous nous amusions à jouer du blues. Je commençais tout juste la guitare. Nous nous mettions tous les trois dans la voiture de mon oncle pendant qu'il allait au bar du coin, et nos petits concerts amusaient beaucoup les clients qui nous jetaient des pièces.

– Qu'est-ce qui distinguait les Impressions des groupes de l'époque ?

– Nous chantions des harmonies assez hautes, très similaires à celles chantées à l'église. Les paroles bien sûr étaient différentes. Beaucoup de chansons de l'époque auraient pu être des airs de gospel, mais au lieu de louer Dieu elles louaient l'amour à la manière du blues et du rhythm'n'blues. Les premiers morceaux de Ray Charles, que nous adorions, étaient de purs gospels dont il changeait les paroles. *This Little Light of Mine* (cette petite lumière à moi) devenait *This Little Love of Mine* (ce petit amour à moi).

– En particulier à cause de vos voix, la musique des Impressions donnait le sentiment d'être plus spirituelle que physique.

– Oui, nous n'étions pas les meilleurs danseurs du monde. Nos chansons étaient aussi des témoignages sur les événements de l'époque, une source d'inspiration pour les autres. Pendant nos concerts, les gens restaient attentifs et plus calmes que d'habitude. Nous avions aussi beaucoup de chansons d'amour qui fonctionnaient bien.

– Comment s'établissait le lien entre la musique soul, et vos chansons en particulier, et le mouvement des droits civiques ?

– Des chansons comme *We're a Winner, If You Had a Choice of Colour, People Get Ready* étaient ma contribution à cette lutte pour l'égalité, à la fierté retrouvée des Noirs américains. Je mettais tout mon cœur dans ces chansons, mais je les écrivais d'abord pour moi. Elles me permettaient de comprendre ma propre adolescence autant que le monde qui m'entourait.

– Les années 60 restent-elles la période la plus excitante de votre carrière ?

– C'était formidable d'être jeune à ce moment-là. Chaque pas nous permettait d'avancer en direction de nos rêves. Nous sommes arrivés à une période charnière. Il y avait encore sur le circuit les personnalités de la vielle école, Fats Domino, Ruth Brown, Clyde McPhatter, les Coasters, les Drifters, et une jeune génération qui piaffait. Cette période était d'une richesse extraordinaire. Je suis fier d'avoir fait partie de ce mouvement avec Sam Cooke, Aretha Franklin, James Brown, Otis Redding et tous les autres, d'avoir participer au changement des mentalités, d'avoir engendré une musique au départ considérée comme du simple rhythm'n'blues, mais capable aussi de faire réfléchir les gens. Il n'était pas rare qu'une dizaine de ces artistes se retrouvent sur une même affiche.

– Comment considériez-vous le rock'n'roll à l'époque ?

– Il y avait de bons côtés. Le rock'n'roll, c'était la jeunesse américaine essayant de se trouver en apprenant entre autres à jouer de la musique. Techniquement, venant de l'église, nous étions avantagés au départ. J'aimais bien Little Richard, mais je préférais le son des quartets et des groupes vocaux comme les Flamingos, les Drifters ou les Inkspots.

– Vous avez aussi été un des premiers artistes noirs à créer sa propre entreprise et à gérer ses affaires.

– Ma grande ambition était de suivre les traces de Berry Gordy, la réussite de Motown était une grande source d'inspiration. A dix-sept ans j'ai créé Curtom, ma propre maison d'édition musicale, puis Curtom Records, mon propre label, a vingt et un ans.

– Ce capitalisme noir était-il pour vous un acte politique ?

– C'était surtout une question de bon sens. Je m'étais rendu compte que beaucoup d'artistes se retrouvaient à la rue parce qu'ils ne possédaient pas leurs propres chansons. Ce manque les mettait aussi en position de faiblesse dans la négociation de leur contrat. C'était particulièrement vrai pour les artistes noirs. Il m'a vite semblé que le seul vrai moyen d'être indépendant était d'être mon propre propriétaire. J'ai été mon meilleur investissement.

– Au début des années 70, qu'est-ce qui différenciait vos premiers disques en solo de ceux enregistrés avec les Impressions ?

– Avec le groupe, déjà, nos textes avaient un tranchant peu orthodoxe par rapport au reste des productions rhythm'n'blues ou rock'n'roll. Beaucoup de radios étaient d'ailleurs déconcertées et se demandaient si elles devaient programmer ces morceaux. En solo, j'ai encore poussé plus loin cette aspect des choses. Je pouvais exprimer plus explicitement mes pensées dans des chansons comme *We People Are Darker Than Blue* ou *(Don't Worry) If There's a Hell Below We're All Gonna Go.*

– Vous avez écrit de nombreuses bandes originales de films. De quelle façon l'écriture cinématographique vous inspirait-elle ?

– La lecture du scénario, mon interprétation de l'intrigue et de ses personnages me suggéraient des chansons qui, même en dehors du film, pouvaient avoir leur propre signification, leur propre histoire. C'est peut-être pourquoi le disque de *Superfly* est aujourd'hui mieux connu que le film.

– Comment avez-vous été associé à ce projet ?

– Phillip Fenty, le scénariste, était un jeune Noir fan de musique. Il a emmené Sig Shore, le producteur, me voir en concert au Lincoln Center à New-York. Après le spectacle, ils étaient tous les deux convaincus que je devais écrire la bande originale du film. Malgré la polémique qui entourait ce type de cinéma, commercialement conçu pour le public noir, c'était pour moi une chance formidable de relever ce défi. Le disque est sorti deux ou trois mois avant le film et a obtenu un énorme succès. *Superfly* était une série B au budget relativement faible, son héros était un dealer de cocaïne, les chansons lui ont donné un tour plus social qu'il n'avait pas au départ.

– Votre musique tranchait par son aspect novateur.

– Cela ne me paraissait pas complexe, j'avais ces musiques en tête, elles sortaient naturellement de ma guitare, qui aujourd'hui me manque tellement. Cela venait aussi des musiciens avec lesquels je jouais à l'époque. Ce que nous touchions devenait magique. On reconnaissait toujours la patte de Curtis Mayfield.

– A la fin des années 70, la vogue du disco a été pour vous une période difficile.

– Comme pour beaucoup de producteurs de l'époque. Cette mode nous offrait comme choix de nous y conformer ou d'attendre qu'elle passe. J'ai été de ceux qui ont attendu. J'ai vaguement essayé de m'y mettre, mais je ne me rappelle même plus le nom de l'album sorti à l'époque. On n'avait même pas mis ma photo sur la pochette *(rires)*. J'ai préféré prendre du recul, dresser un bilan personnel. Cela m'a permis de comprendre qu'il n'y a pas que la musique dans la vie. Je suis rentré chez moi, et j'ai fait beaucoup d'enfants *(rires)*.

– Ces dernières années, un nouveau public vous a découvert grâce aux échantillonnages de vos chansons par les rappeurs.

– Ces *samples* sont une belle forme de compliment. En plus, ces jeunes gens m'ont permis de bénéficier d'un revenu régulier à une période difficile de ma vie.

– Comment avez-vous appris le lancement du projet « All Men Are Brothers. A Tribute To Curtis Mayfield » ?

– Un de mes plus vieux amis, Ron Weisner, m'a appelé après mon accident pour me dire : *« Curtis, je veux appeler toutes les vedettes que je connais et leur demander de reprendre une de tes chansons. Donne-moi ton accord. »* J'ai pris ça un peu à la légère. Trois jours après, il me rappelait. *« Phil Collins, Aretha Franklin, Stevie Winwood sont d'accord. »* Une semaine après, c'était au tour de Whitney Houston, B.B. King, Bruce Springsteen... Cela m'a fait beaucoup de bien.

– La bonne surprise, c'est de vous entendre chanter à nouveau.

– Je ne pensais pas pouvoir le faire. Mais quand Gary Katz m'a envoyé la première version de *Let's Do It Again* par les Repercussions, il y manquait une partie de la chanson. En l'écoutant, je me la suis chantée à moi-même, et j'ai continué de le faire comme un exercice. Un peu plus tard, Gary m'a appelé pour me demander de participer à l'enregistrement. J'ai pris ça comme un défi. Mon diaphragme et mes poumons sont très faibles quand je suis assis, mais allongé je respire mieux. J'ai retrouvé les Repercussions dans mon studio d'Atlanta. Je me suis allongé pour avoir plus de force et je n'ai finalement mis que trois prises pour l'enregistrer.

– Aimeriez-vous enregistrer de nouvelles chansons à l'avenir ?

– Oui, peut-être. En étant conscient de mes limites. Nous réfléchissons avec mon fils à des solutions qui me permettraient de faire quelque chose de valable. Nous irons en studio. Si cela se passe comme je l'espère, je serai très heureux de retravailler. »

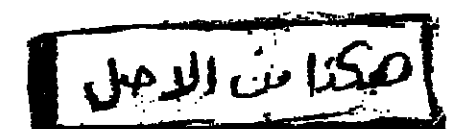
Propos recueillis par
STÉPHANE DAVET

Parcours et discographie

Biographie. Lorsqu'il forme les Impressions, en 1957, Curtis Mayfield a quinze ans. Il a grandi à Chicago, il a chanté dans des chorales gospel, joué du blues et du rhythm'n'blues. Avec Jerry Butler, il entreprend d'inventer la soul music, dans sa version de Chicago, alignant les hits : *Gispsy Woman, It's All Right*. Jusqu'en 1968, la pureté de leurs harmonies vocales et l'engagement inédit de leurs textes firent de la musique des Impressions une bande-son parfaitement en phase avec les aspirations du mouvement des droits civiques, avec des titres comme *People Get Ready, Amen*. C'est aussi cette formation qui servit de modèle à Bob Marley quand il fonda les Wailers. En 1968, Mayfield fonde son propre label discographique, Curtom. En 1970, il quitte les Impressions. Chanteur, guitariste, auteur, compositeur, arrangeur aussi bien que producteur d'un grand nombre d'autres artistes, il s'imposait comme l'une des voix majeures de la musique noire américaine, un inventeur au même titre que Stevie Wonder, un chroniqueur social à l'égal de Marvin Gaye. Comme beaucoup de ses contemporains, Curtis Mayfield a été durement affecté par l'appauvrissement de la musique noire qui correspondit à l'avènement du disco, et les années 80 furent pour lui une longue traversée du désert. Avec James Brown, il fut l'un des createurs les plus souvent échantillonnés par les rappeurs. Sans toujours le savoir, les jeunes générations apprenaient à connaître Curtis Mayfield et celui-ci en profitait pour préparer son retour. Au moment où il semblait prêt à renouer avec le succès, un accident de scène (la chute d'une rampe de projecteurs, décrochée par le vent) le laissait tétraplégique, en août 1990. L'an passé, le label Shanachie proposait un premier album en hommage à l'artiste *(People Get Ready)*. Aujourd'hui, c'est au tour de la major Warner de proposer *All Men Are Brothers*, collection inégale d'interprétations de titres signés Mayfield. Ce sera pour beaucoup l'occasion de découvrir un répertoire d'une infinie richesse, servi par de superbes interprètes (Glady Knight, Aretha Franklin) ou de grandes stars (Eric Clapton, Phil Collins).

Discographie. « All Men Are Brothers, A Tribute to Curtis Mayfield », hommage de Tevin Campbell, Eric Clapton, Phil Collins, Aretha Franklin, Whitney Houston, The Isley Brothers, Elton John and Sound of Blackness, B.B. King, Gladys Knight, Lenny Kravitz, Brandford Marsalis and the Impressions, Repercussions and Curtis Mayfield, Bruce Springsteen, Rod Stewart, Narada Michael Walden, Steve Winwood, Stevie Wonder. 1 CD Warner Brothers.
« Curtis Mayfield and the Impressions : His Early Years with The Impressions » (compilation). 2 CD Curtom Ichiban distribués par Media 7.
« Curtis Mayfield : A Man like Curtis – The Best of Curtis Mayfield » (compilation). 1 CD Curtom Ichiban distribué par Media 7.
Les albums fondamentaux : « Curtis » (1971) ; « Superfly » (1972) ; «There's no Place like America Today » (1975). Tous sortis sur Curtom Ichiban, distribués par Media 7.

S. D.



Une rétrospective et un livre autour de Lee Miller

La femme qui a touché son siècle

Il y a plusieurs vies en Lee Miller (1907-1977) : le mannequin a fait la couverture de « Vogue » à vingt ans ; l'artiste a épousé le surréalisme ; la photographe de mode tenait studio ; la photographe de guerre a « couvert » le second conflit mondial. A l'arrivée, un personnage qui a épousé son siècle, laissant, malgré elle, son œuvre au second plan.

ELLE était incroyablement belle, *menait* une vie libre, a baigné dans le mouvement surréaliste, était l'élève et la compagne de Man Ray, l'amie d'Eluard et de Picasso, a servi de *mannequin* pour les grands photographes de mode (Hoynignen Huene, Steichen, Horst), a joué une Vénus blonde dans *le Sang d'un poète* de Cocteau, a écumé les bals mondains des Années folles, a épousé un milliardaire égyptien, a beaucoup voyagé et écrit, a photographié la fin de la seconde guerre mondiale, a été l'épouse du poète et peintre surréaliste anglais Roland Penrose. Le tout, dans les années 30 à 50. Lee Miller est un personnage de roman. Elle est donc devenue un roman : *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (1).

Lee Miller était aussi photographe et c'est vrai qu'elle a suffisamment rempli sa vie pour qu'on ait tendance à l'oublier. Son existence entière a pourtant été marquée par la photographie : son père, Theodore, ingénieur passionné d'images et de technique, faisait poser nue la jeune Li-Li, dans un fauteuil ou la baignoire, dont il tirait des vues stéréoscopiques (pour donner l'illusion du relief). Elle-même prendra l'appareil dès l'âge de vingt ans. Pour ne plus le quitter.

Si l'on regarde l'œuvre – et rien que l'œuvre –, le constat est plus mitigé, loin des superlatifs qui magnifient celle qu'on a appelée *« l'égérie du surréalisme »*, ou *« une des grandes beautés de la scène artistique européenne et américaine des années 20 et 30 »*. Lee Miller ? Inconnue au bataillon des photographes. Elle aurait coïnventé la solarisation avec Man Ray mais, dans sa volumineuse *Histoire de la photographie*, Naomi Rosenblum ne lui consacre pas une ligne. D'autres historiens l'ignorent ou la mentionnent à peine. Elle est apparue essentiellement dans des expositions de groupe. Un signe : tous les livres qui lui sont consacrés publient en couverture son visage – sublime il est vrai – et pas une de ses photos. Est-ce l'aveu que l'image de cette femme du siècle, que Man Ray punaisait dans sa chambre, est plus passionnante que le travail ?

Une exposition rétrospective et un livre axé sur la période de guerre permettent de juger les deux périodes majeures : le surréalisme (1929-1934) et la correspondante de guerre (1944-1945). Mannequin à New-York au milieu des années 20, posant pour les couvertures de *Vogue* et de *Vanity Fair*, Lee Miller décide de venir en France, à vingt-deux ans, pour travailler avec Man Ray. Elle a raconté la première rencontre, au café Bateau ivre : *« Il ressemblait à un taureau avec un torse extraordinaire, les cheveux et le regard sombre. Je lui ai dit que j'étais sa nouvelle étudiante. Il m'a dit qu'il n'en prenait pas et que, de toute façon, il quittait Paris pour ses vacances. Je lui ai répondu : « Je sais, je pars avec vous. » Je l'ai fait. Nous avons habité ensemble pendant trois ans. »*

Man Ray mentait un peu, il a « usé » nombre d'assistants pour mener à bien ses alchimies de laboratoire, dans son petit studio de la rue Campagne-Première. *« Je ne peux rien vous apprendre. Regardez et aidez-moi »*, disait-il à ses élèves, dont certains furent prestigieux : Bill Brandt, Berenice Abbott, Jacques-André Boiffard. Et Lee Miller, la *« préférée »*. Pas uniquement pour sa maîtrise technique et son assiduité. *« Je l'aimais »*, confie-t-il dans son livre, *Autoportrait*. Amour limpide dans les portraits et nus retenus que l'artiste américain réalise (*Neck*, 1929 ; *Suicide*, 1930) de Lee, loin des photos plus directes de Kiki de Montparnasse, Nusch Eluard, Meret Oppenheim ou Juliet Browner, une danseuse américaine qu'il épousera en 1946. Lee Miller était l'assistante qui *« suivait le plus fidèlement mes indications »*, a dit Man Ray. Celle qui était le plus impliquée dans les expériences de l'artiste (2).

L'invention de la solarisation est exemplaire. Lee Miller la raconte ainsi : *« Je travaillais dans la chambre noire quand quelque chose me passa sur le pied, une souris peut-être. J'allumais la lumière et j'ai réalisé que le film était totalement exposé. Dans les bacs de développement, se trouvaient une douzaine de négatifs d'un nu sur fond noir. Man Ray les saisit, et les regarda : les parties non exposées du négatif, le fond noir, avaient subi l'effet de la lumière tranchante qui dessinait ainsi le contour du corps nu et blanc. C'était une découverte accidentelle mais ensuite Man Ray essaya de contrôler l'opération pour obtenir le même résultat à chaque fois. »*



Lee Miller, autoportrait, 1932.

En toute logique, l'histoire a fait de Man Ray l'inventeur de la solarisation. Mais cet épisode pose un problème vieux comme la photographie. Quelle est la part de Lee Miller dans nombre d'images que Man Ray concoctait en laboratoire ? *«Beaucoup de photos sont attribuées à Man, dans lesquelles j'ai aidé, y compris le superbe nu* Primat de la matière sur la pensée. *Je ne sais pas si c'est moi qui l'ai fait... Mais cela n'a aucune importance : je ne peux pas revendiquer quoi que ce soit : nous étions presque la même personne qui travaillait »*, a confié Lee Miller à son mari, Roland Penrose (2).

On peut inverser la question : quelle est la part de Man Ray dans les images signées Lee Miller ? En 1929, l'artiste américain a déjà réalisé nombre de pièces maîtresses, des autoportraits, son fameux *Violon d'Ingres* (1924), la série *Noire et Blanche* (1926) et *Elevage de poussière* (1921) ; il est en voie de devenir un des grands artistes du siècle, un expérimentateur de génie à qui l'on doit les premiers rayographes et des photocollages.

L'œuvre de Lee Miller est donc prise dans le tourbillon du maître. C'est dans ce sens que la plupart de sa production surréaliste a été montrée à la galerie de Julien Levy, à New-York en 1932. Lee prend Man Ray en train de se raser, s'exerce à la solarisation (elle était férue de technique), fait des nus, prend des vues incongrues ou absurdes de souris, chevaux de bois. La production est honnête, *sans plus, portée* par l'époque. Lee Miller n'est pas Dora Maar, autre égérie du surréalisme, autre modèle-photographe dont l'œuvre, dans la ligne de Man Ray, *est bien plus riche*.

Il serait également absurde de coller la seule étiquette surréaliste à Lee Miller. Elle a été influencée par la mode, son monde premier, posant allégrement comme mannequin et elle-même réalisant des clichés pour Schiaparelli, Chanel, Patou... Absurde de voir du surréalisme dans ses reportages de guerre. Absurde de voir une référence surréaliste dans cette cascade de pierres blanches dégurgitées par une église en ruine pendant le *Blitz* de Londres.

Les reportages de Lee Miller sont du reportage, voilà tout. C'est *bien un des mystères de la photographie* de pouvoir passer des Années folles aux années noires. Avec tout de même un « pont » : Lee Miller a publié ses reportages de guerre dans *Vogue*, le grand magazine de la femme et de l'élégance. Peu importe, l'ancien mannequin a porté le calot et l'uniforme américain, frappé du fameux sigle *US War Correspondent*, parce qu'elle était éprise de liberté, d'indépendance et de curiosité. Elle voulait simplement être de son temps. En accompagnant Man Ray dans son aventure moderniste ; ensuite en collant aux traces des *« libérateurs »*.

La guerre donc. Une fois encore, Lee Miller est rattrapée par son personnage, affublé d'un label louangeur mais qui brouille l'œuvre : *« La seule femme photographe de guerre à suivre l'avancée des Alliés en Europe de l'Ouest. »* Depuis un hôpital de terrain en Normandie (1944) jusqu'à l'incendie du Nid d'aigle d'Adolph Hitler en Bavière (1945). Seule femme à monter au front, la seule à avoir pris un bain dans la baignoire de Hitler, à Munich, en 1945. Seule femme donc, ce qui coupe tout débat sur la qualité du travail. Les *photos sont inégales*, desservies par la sélection et la mise en page du livre qui vient d'être publié sur cette période.

Lee Miller est beaucoup moins *« dans »* l'action, à la différence de Robert Capa ; elle n'est pas « virtuose » comme Cartier-Bresson ; elle se place souvent en retrait, reste résolument « documentaire », *sans effet aucun, cadrant serré et* « journalistique ». L'impression est renforcée par les textes formidables que Lee Miller envoyait à *Vogue*, justement publiés dans le livre, dont certains truffés de clins d'œil à son passé : *« Les soldats surgissaient avec des grenades pendant à leur revers comme des clips de chez Cartier. »* Une fois, Lee Miller a fait face, saisie d'horreur, pétrifiée par son sujet : la découverte des camps de concentration à Buchenwald et à Dachau.

Et comme si elle avait compris que les photos ne prouvent rien, ne peuvent pas dire ce qu'elle a photographié, malgré l'amoncellement de corps, d'os réduits en poussière dans les fours crématoires, elle cable à Audrey Withers, de *Vogue* : *« A Dachau, il y avait tout ce que tu entendras ou refuseras d'entendre sur les camps de concentration. »*

Il y aura alors une brisure dans la vie de Lee Miller, jusqu'à sa mort en 1977. Son compagnon de guerre, le photographe David Scherman, résumera bien le parcours : *« Elle a incarné au plus près la nouvelle femme du milieu du XXe siècle. »*

MICHEL GUERRIN

(1) Flammarion, 1993, prix Femina.

(2) Lire le catalogue *Atelier Man Ray, 1920-1935*, (Centre Pompidou, Philippe Sers) à l'occasion de l'exposition au Centre Pompidou, en 1982.

★ *Lee Miller, photographies 1929-1964*, Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande galerie, 75001, Paris. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 1er mai.

★ *Lee Miller, photographe et correspondante de guerre*, Éd. Du May, 208 pages, 245 francs.

Les amazones de la « génération perdue »

LEE MILLER n'échappe pas à la légende des femmes artistes qui ont fait de leur vie une œuvre d'art et qui sont plus souvent reconnues pour leur personnalité d'amazone que pour leur travail. Le Paris cosmopolite des années 20-30, *« où le jour les femmes ont l'air de garçons, et la nuit de travestis »* (1), sert de décor à ces Orlando (personnage et titre du roman-culte de Virginia Woolf, 1928) des temps modernes, le plus souvent Anglaises ou Américaines fuyant tabous et prohibition (2). Héroïnes de leur propre histoire, elles traversent l'époque, libérées des conve*nances de la bourgeoisie*, selon des choix politiques, esthétiques, sexuels, qui fascinent les hommes, du moins dans leurs œuvres. *« J'ai pris, du premier au dernier jour Nadja pour un esprit libre, quelque chose comme un de ces esprits de l'air que certaines pratiques de magie permettent momentanément de s'attacher, mais qu'il ne saurait être question de soumettre »*, écrit André Breton.

Androgynes ou toutes en courbes, il y a les très belles, déployant sous l'extrême féminité de leur allure un tempérament d'homme. C'est le cas de *Lee Miller mais aussi de Djuna* Barnes, lèvres rouge sombre et ongles laqués. De la féline Nancy Cunard, qui a peut-être collectionné autant d'amants que de bracelets africains. Et puis il y a les autres. Portant culotte et cheveux ras, comme Gertrude Stein, surnommée « Madame Bouddha », cette riche Américaine, soutenant Matisse et Picasso, amie de Fitzgerald et d'Hemingway, – qui lui accorde une large place dans *Paris est une fête* (« Folio », Gallimard) –, aux côtés de Sylvia Beach, fondatrice de la librairie Shakespeare and Company, la première à éditer *Ulysse*, de Joyce.

Toutes vont largement contribuer à l'essor de l'activité littéraire et artistique de la rive gauche, au cœur de la bohème de Montparnasse, dans le tumulte du surréalisme et du jazz. Les dancings se sont multipliés : le Parnasse, le Collège In, la Boule blanche. Le fox-trot, le one step détrônent le charleston. Tandis que Breton officie au Cyrano, place Blanche, Robert Desnos découvre le Bal Nègre. La Coupole a ouvert ses portes en 1927 : les habitués s'appellent Foujita, KiKi, Man Ray, Desnos, *Kisling, Brancusi*. Vlaminck reconnaît dans ces *« étrangères insatisfaites, exotiques désaxées, nuques aux cheveux coupés, jambes gainées de frêles bas ou vaguement dorées et nues... »* les portraits de Van Dongen. En 1929, Dali et Gala s'installent à Paris. Le monde semble aimanté par cette ville, *ainsi que le ressent Lee Miller*.

De leur vivant, certaines de *ces affranchies sont déjà hissées* au rang de personnages. C'est le cas de l'Anglaise Nancy Cunard, la muse d'avant Elsa, à laquelle Louis Aragon dédiera quelques pages dans *la Défense de l'infini* : *« Dans une chambre, elle court comme sur une plage. La mer, la mer. Toute la mer est à ses pieds. »* Maîtresse de l'écrivain, Nancy Cunard était une *« grande fille du temps » « aux bras ornés de pacotille »* qui incarnait par sa présence les rêves d'une génération perdue. Poète, éditeur (à la tête d'Hours Press, elle publie *Whoroscope*, le premier poème de Samuel Beckett), correspondante du *Manchester Guardian* pendant la guerre d'Espagne, championne de la cause noire (cent cinquante auteurs ont collaboré à sa *Negro Anthology)*, Nancy Cunard est morte à demi-folle de misère et d'alcool dans une salle commune, en 1965. Ceux qui ont entendu parler d'elle la *connaissent d'abord* par la photo qu'elle inspire à Man Ray en 1923, lors de son arrivée à Paris. Aimant le vin, le jazz, les hommes, cette aristocrate *excentrique demeure d'abord « cette fascinante dame aux cent bracelets »* (André Thirion), de même qu'avant elle, les « pionnières », comme Renée Vivien, *auteur de vingt-cinq ouvrages*, morte à trente-deux ans d'anorexie, reste d'abord « la muse aux violettes ». Son amante Natalie Barney, est plus volontiers connue pour ses partis pris saphiques que pour son œuvre littéraire. Elle a d'ailleurs été surnommée « Au bonheur des dames ».

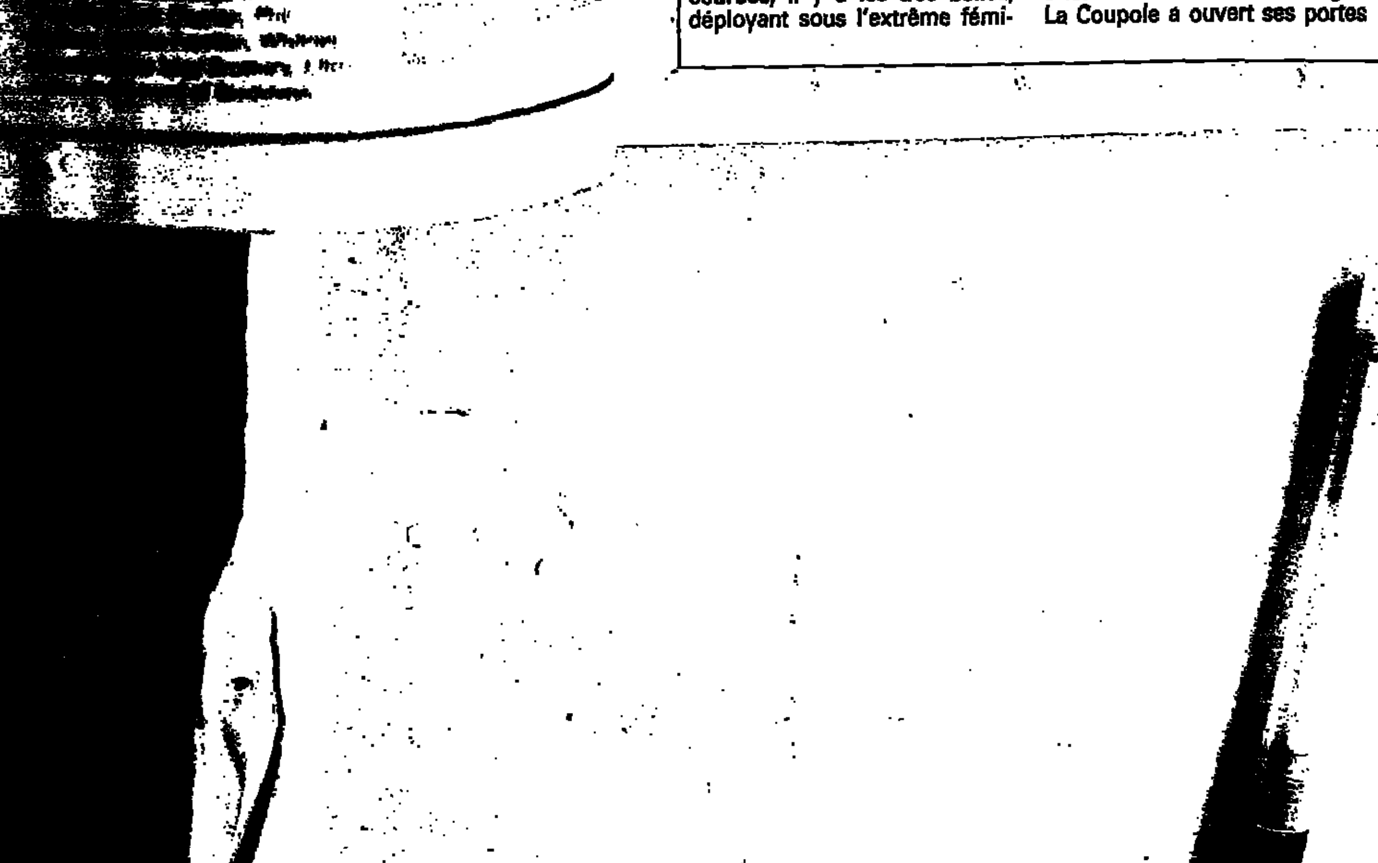
Le paradoxe est là. Dora Maar est bien plus connue comme *compagne et modèle de Picasso* que comme (bonne) photographe surréaliste. Les bons écrivains comme Djuna Barnes ou Jean Rhys figurent surtout dans *les livres consacrés au* deuxième sexe et non au panthéon de la littérature. Pour *exemple, la remarquable* « bible » de Florence Montreynaud, *le XXe Siècle des femmes* (Nathan, 1989). Ou encore *Femmes de la rive gauche*, de Shari Benstock (Editions des femmes, 1987), qui lève le voile sur ces dames *« traitées pour des marginales du modernisme, cantonnées pour la plupart dans les notes de bas de page des biographies de James Joyce, T.S. Eliot, et Ezra Pound, où apparues de manière anecdotique dans les mémoires et les études littéraires du Paris de l'entre-deux-guerres »*.

L'internationale lesbienne féministe a bien sûr rattrapé le temps perdu, l'idéologie servant aujourd'hui de faire-valoir à des œuvres d'une qualité parfois *plus documentaire que littéraire*. Or nul ne semble pouvoir s'approprier d'une mémoire, à l'exception des artistes qui rendent à ces vies irréelles leur magie. *Voilà pourquoi ces amazones* continuent de fasciner bien des contemporains, romanciers ou cinéastes, photographes ou couturiers, qui retrouvent, à travers elles, une part d'ombre et de mystère. Ces égéries aux mille facettes sont loin de la *femme obligatoire, lisse, beige* ou transparente. Aventurières sans radeau, errantes du cœur au talent révélé par leurs rencontres, leurs passions, elles se *sont engagées dans la vie*, comme dans une cause, d'une manière totale, avec l'énergie des condamnés. Là où, à la même époque, d'autres luttent *collectivement en faveur du syn*dicalisme, du pacifisme, du féminisme, ces amoureuses de l'amour sont un parti à elles toutes seules : celui des inclassables.

LAURENCE BENAÏM

(1) Jannet Flanner, dans *les Lettres de Paris*, chroniques dans la revue *The New Yorker*, 1925-1939.

(2) Le personnage d'Orlando est inspiré *de Vita Sackville West, une* riche excentrique anglaise, plus célèbre pour ses amours saphiques et *son sublime jardin de Sissinghurst que* pour ses écrits médiocres. Victoria Glendinning lui a consacré une excel*lente biographie* (Albin Michel, 1987). Sur cette période on peut lire : la correspondance entre Vita Sackville West et Virginia Woolf (Stock, 1985), *Portrait d'un mariage*, de Nigel Nicolson (Stock, 1992) et *Lettres à Vita*, de Violet Trefusis (Stock, 1991).



DISQUES

CLASSIQUE

Beethoven

Sonates pour piano et violon nos 4, 6 et 7
Pierre Barbizet (piano), Christian Ferras (violon).

Enregistrées sous la direction artistique du pianiste Dorel Handmann vers 1970 pour la Guilde internationale du disque, ces interprétations font regretter que Ferras et Barbizet n'aient pas enregistré les dix sonates de Beethoven, car la discographie de ces œuvres est pauvre (Haskil-Grumiaux et Francescatti-Casadesus dominent de très loin Perlman-Ashkenazy, Oïstrakh-Oborine, Gulli-Cavallo qui ne sont pas passionnants). Rarement pianiste et violoniste se seront mieux entendus. Le jeu de Christian Ferras est élégant, vivant, d'une force intérieure qui ne conduit jamais le violoniste à forcer le son ou à recourir à des effets dramatiques trop efficaces pour être honnêtes. Pierre Barbizet le soutient grâce à un jeu cursif, dont la solidité et la netteté permettent au violoniste de chanter sans entraves. Ce disque n'est pas un enregistrement sur le vif, mais tout porte à croire que ces sonates ont été captées dans la continuité. – A. Lo.

1 CD FNAC-Via Classique 642327. Distribué par Wotre Music.

Bach

Passion selon saint Jean
Barbara Schlick (soprano), Kai Wessel (alto), Guy de Mey (Evangéliste), Gerd Turck (ténor), Peter Kooy (Jésus), Klaus Mertens (Pilate et Pierre), Chœur de la Société Bach des Pays-Bas, Orchestre baroque d'Amsterdam, Ton Koopman (direction).

Publiée l'an dernier, la *Saint Matthieu* de Koopman avait étonné, interprétation aux tempos vifs, si peu compassée, à la pâte sonore si allégée. Ce n'était pas tant dû aux effectifs relativement réduits choisis par le chef qu'à sa direction déliée, à sa façon d'articuler les masses, à les déployer dans l'espace. Avec cette interprétation de la *Passion selon saint Jean*, Koopman retrouve la même veine antidogmatique. Sa lecture est aussi éloignée que possible des élans boys-scouts de Corboz (servi, par ailleurs, par des solistes vocaux magnifiques) que des maniérismes de Gardiner et de la somptuosité glacée de Richter. Il y a chez Koopman, comme chez Herreweghe, un naturel de l'expression, une fusion du mot et de la musique qui font oublier toutes les querelles esthétiques entre anciens et modernes. Preuve que l'art du chef d'orchestre néerlandais atteint actuellement sa maturité. Ses solistes sont admirables. Ils ne s'en tiennent pas à des numéros de beau chant, mais traduisent le drame d'une passion plus humaine et moins intimidante que la *Saint Matthieu*. Les petits problèmes vocaux de Barbara Schlick n'en sont que plus émouvants. – A. Lo.

2 CD Erato 4509-91721-2.

Shura Cherkassky

Le Dernier des grands pianistes romantiques. Œuvres de Johann Strauss, Mana-Zucca, Debussy, Schumann, Daquin, Balakirev, Saint-Saëns, Rachmaninov, Falla, Okumura, Ravel et Morton Gould.

Longtemps ignoré par les maisons de disques, Cherkassky a aujourd'hui l'honneur de trois séries qui lui sont consacrées par trois éditeurs. Nimbus a publié un coffret d'enregistrements de studio. Decca en est au troisième volume d'une série de *live*. Et voici qu'ASV publie le *Volume One* de la sienne. Avare de renseignements, la pochette reste muette sur les dates et les lieux d'enregistrement de cette compilation au minutage généreux (67 secondes) et à la qualité sonore exemplaire – enregistrements analogiques. Peu importent les problèmes liés à ces publications désordonnées (d'après son distributeur français, Nimbus a intenté une action en justice contre Decca), car ces statues devaient être élevées au phénomène Cherkassky. Voilà un pianiste dont le répertoire s'étend des clavecinistes à Boulez, qui joue avec une sonorité miroitante, un charme fou, mais aussi avec une justesse stylistique que l'on ne reconnait généralement qu'aux mozartiens, aux beethovéniens ou aux schubertiens patentés. Or se lancer avec le chic et le style requis dans une pièce comme *Arabesques sur le Beau Danube bleu* de Strauss composées par Schulz-Evler est incomparablement plus difficile que réussir une sonate de Schubert. Cherkassky sait aussi faire cela, comme il sait swinguer comme pas un dans la *Boogie-Woogie Etude* de Morton Gould.

Cette grande heure de musique et de piano devrait être mise sous globe à côté du mètre étalon au pavillon de Baltard du Musée de Breteuil. L'écoute de la transcription du *Cygne* de Saint-Saëns par Godowsky et des *Arabesques sur le Beau Danube bleu* devraient même faire partie intégrante de l'enseignement dans les conservatoires. – A. Lo.

1 CD ASV CD QS 6096.

Nusrat Fateh Ali Khan, Ali Farka Touré et Ry Cooder

La liberté des tons

De Faisalabad à Tombouctou, les musiques circulent. En suivant souvent le cours des migrations humaines. Le blues réunit l'Afrique (Ali Farka Touré) et l'Amérique (Ry Cooder). Les soufis du Pakistan (Fateh Ali Khan et sa Qawwali Party) enregistrent à Londres.



SUSAN TITELMAN

Ali Farka Touré et Ry Cooder.

CRAINDRAIT-ON la colonisation des musiques mondiales par l'industrie anglo-saxonne que deux disques, publiés ce mois-ci en Grande-Bretagne, suffiraient à nous libérer de la menace. Le chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan, tout soufi qu'il est, sait cultiver le charme, et pourquoi pas rester exotique (les voisins éloignés, les oncles d'Amérique et les gens du Sud ne le sont-ils pas d'emblée à nos oreilles ?). Le grand chanteur de *qawwali*, la musique islamique et mystique du nord du sous-continent indien, née de la rencontre de la Perse, des Moghols et de l'Inde bouddhiste, manie d'ailleurs avec une dextérité certaine les formes les plus savantes d'un genre millénaire, en même temps qu'il affine son image de marque auprès des amateurs de chanson du Penjab et de la communauté anglo-pakistanaise. Ce souci a scellé des noces fidèles entre l'orthodoxie acoustique et dévotionnelle – voix, harmoniums, claquements de mains, tablas – et les outrances des re-mix, façon *dance*, deux styles pratiqués ensemble ou séparément.

The Last Prophet (en référence au prophète Mahomet) est le sixième album enregistré par Nusrat Fateh Ali Khan pour le compte de RealWorld, le label de la star du rock Peter Gabriel. Autant les deux précédents, *Devotional Songs* et *Love Songs*, parus simultanément en 1993, ne parvenaient guère à donner la dimension de ce chanteur à la voix aérienne, autant *The Last Prophet* laisse éclater cette musique de transe, fortement rythmée, évolutive et poignante. Avec les neuf chanteurs-choristes de son Qawwali Party (dont son jeune neveu qui chante en répons), Nusrat Fateh Ali Khan brode les louanges des saints soufis, s'adresse à Dieu comme à sa bien-aimée, dans le respect total de la tradition musicale.

Aujourd'hui, le musulman Fateh Ali Khan sillonne le monde, semant rythmes et phrasés orientaux dans le jardin des musiques occidentales. Ali Farka Touré est malien, originaire des environs de Tombouctou. Il est agriculteur, et l'administration française lui fait régulièrement des ennuis pour lui délivrer ses visas: De sa guitare électrique, il sort des sons que l'on croirait normalement dévolus au blues américain. Jusqu'à lui valoir l'appellation de « John Lee Hooker de l'Afrique ». Une image exotique, encore une fois, car le bluesman américain n'a pas davantage quadrillé l'Ouest du continent noir en compagnie du grand historien africain (aujourd'hui disparu), Amadou Ampaté Bâ, pour y recueillir contes et légendes, que le chanteur malien, a composé *Goin' Down Highway 51*. Mais il faut bien resituer les gens, quand les genres nous échappent et que les héritiers du nom d'Ali, le quatrième calife, habitent des continents différents.

De sa voix délicate, haute et travaillée, Ali Farka Touré, qui avait déjà donné deux disques de toute beauté au label anglais World Circuit – *The River* en 1990 et *The Source* en 1992 – traverse les légendes des Peuls, des Bambaras, des Tamashecks et des Shongaïs. Mais par un juste retour de l'histoire, le blues des Etats-Unis a reconquis, par le disque et la radio, sa terre d'origine : Ali Farka Touré a fait bon usage de cette libre circulation. A l'occasion de sorties européennes, et avant de retourner auprès de ses vaches sur les bords du Niger, il a croisé le vieux Lee Hooker à Paris. Il a joué à Londres avec le fin et délié guitariste Ry Cooder (qu'on se souvienne de la musique de *Paris Texas*, de Wim Wenders), alors en tournée avec Little Village.

Cooder, qui vit à Santa-Monica en Californie, eut l'idée d'y inviter Farka Touré, pour échanger quelques accords et impressions, de guitare à *slide guitar*. Et le plaisir commun devint album commun. A charge pour Ry Cooder de marier le feeling américain et la magie africaine. Ali Farka Touré et ses deux comparses (Hamma Sankaré et Oumar Touré) savent à merveille mélanger la guitare électrique, les calebasses, le *njarka* (le violon traditionnel), les bongos et les congas. Ry Cooder (qui a d'ailleurs fait une incartade moins évidente avec la musique *qawwali* le temps d'un album avec l'Indien V.M. Blatt en 1992) s'est adjoint les services du contrebassiste John Patitucci, du batteur Jim Keltner, et du guitariste Clarence « Gatemouth » Brown.

Talking Timbuktu commence, sobrement, comme un album d'Ali Farka Touré, c'est peut-être dommage, quoique superbe. Ry Cooder a voulu s'effacer devant un musicien qu'il considère comme un grand de la musique mondiale. Il faut donc attendre la deuxième moitié du disque pour se laisser happer par ce blues d'une nouvelle race, surprenant, d'une finesse inaccoutumée, puissamment rythmique, et parfumé de mille senteurs.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

***The Last Prophet*, de Nusrat Fateh Ali Khan : 1 CD Realworld CDRW 44. Distribué par Virgin. *Talking Timbuktu* d'Ali Farka Touré, avec Ry Cooder : 1 CD World Circuit WCD 040. Distribué par Night & Day.**

Gluck

Orphée et Eurydice
Ewa Podles (Orpheus), Raphaëlle Farman (Eurydice), Mane-Noëlle de Callatay (Cupidon), Cappela Brugensis, Collegium musicale brugense, Patrick Peire (direction).

La partition utilisée pour cet enregistrement s'appuie sur la réduction chant/piano réalisée par Berlioz en 1859, sur l'orchestration de Gluck (version française pour ténor) et sur celle de Saint-Saëns et de Pauline Viardot, à qui Berlioz avait laissé le soin d'instrumenter sa propre version de l'ouvrage. Voilà qui ne va pas simplifier l'imbroglio des différentes versions de l'opéra le plus célèbre de Gluck. Car en plus des différences de textes, les chefs distribuent le rôle-titre tantôt à un contre-ténor, tantôt à une mezzo, tantôt à un contralto, tantôt à un ténor, sans toujours tenir compte de la voix requise par telle ou telle version. N'oublions pas non plus les langues utilisées : italien, français, allemand et russe ! Cette interprétation, dernière en date, utilise un contralto, mais est à comparer à l'enregistrement de John Eliot Gardiner (version Berlioz-Saint-Saëns-Viardot) avec la mezzo Anne Sophie von Otter et les sopranos Barbara Hendricks et Brigitte Fournier (EMI), et à celui de Rosbaud avec le ténor Leopold Simoneau et la soprano Pierrette Alarie (version Paris de 1774). Difficile de choisir. La nouvelle version sur instruments anciens est plus émouvante, grâce à l'incarnation exceptionnelle d'Ewa Podles, dont le timbre de vrai contralto n'est pas sans rappeler celui de Kathleen Ferrier ; grâce à la direction contrastée mais toujours élégante de Patrick Peire dont l'ensemble belge est d'une beauté de timbres et d'une virtuosité plus évocatrices que l'excellent Orchestre de l'Opéra de Lyon : grâce à Raphaëlle Farman dont l'Eurydice a plus de consistance que celle de Barbara Hendricks dont le style détonne dans la version Gardiner. Grâce enfin à la prise de son parfaite de Jean-Marc Laisne. Rarement *Orphée et Eurydice* aura sonné avec un tel naturel, sans être aggrandi aux dimensions d'un drame wagnérien. Mais, évidemment, la version de Rosbaud (Philips) n'est pas moins belle. C'est même peut-être la plus belle de toutes, grâce à la noblesse insurpassée et à la diction parfaite de Simoneau. Le problème serait que pour de nombreux mélomanes le rôle-titre de cet opéra doit être chanté par une femme. – A. Lo.

Un coffret de 2 CD Forlane UCD 720/21.

JAZZ

Gérard Badini

Swinging' Marilyn

Quatre thèmes viennent de films (*Bus Stop*, *le Millionnaire*, *Certains l'aiment chaud*), deux autres sont empruntés à des séances (*A Fine Romance* de Jerome Kern et *She Acts Like a Woman Should*), on reconnait encore quelques chansons sorties d'ici ou là (le délicat *The One I Love* de Jones et Kahn) et Stan Laferière chante avec goût le seul air que Marilyn n'ait pas interprété, mais qui porte son nom. Au ténor et à la clarinette, Gérard Badini s'exprime avec résolution, force et sentiment. Le quartet de sa Swing Machine est impeccable : Laférière (piano), Christophe Le Van (contrebasse), Michel Denis (batterie).

Gérard Badini est un des meilleurs musiciens que l'on connaisse. Jazz, tendance jazz. Paul Gonsalves, pas moins, le tenait pour son jumeau. La maladie l'empêcha de remplacer Eddie « Lockjaw » Davis, pas moins, chez Count, pas moins, Basie. Il a joué avec le Gotha de la musique classique, Duke Ellington, Roy Eldridge, Lionel Hampton, Sidney Bechet...

Badini est un des meilleurs musiciens que l'on connaisse parce que sa personnalité est une des plus belles. Un soir qu'il accompagnait Montand, Badini rencontra Marilyn. Elle aimait les saxophonistes ténors. Et chanta pour lui *The One I Love*. Ce disque est la trace de cette rencontre. C'est un disque superbe. – F. M.

1 CD Nocturne NTCD 311. Distribué par Media 7.

ROCK

Primal Scream

Give out but Don't Give up

Voilà un disque facile à détester, qu'on n'aura pas besoin d'écouter plus d'une fois pour l'entourer de toute la condescendance qu'il mérite. Il y a trois ans, ce groupe de Glasgow décrochait le titre – remis chaque semaine en jeu par la presse hebdomadaire britannique – de futur du rock'n'roll, grâce à *Screamadelica*, album inégal qui juxtaposait (à ne pas confondre avec mélanger) le rock poisseux du début des années 70 et la *dance music* du début des années 90.

Aujourd'hui, armé d'une foi inébranlable dans un principe simple (c'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes) Primal Scream revient avec un album qui – à deux titres près – aurait pu être enregistré il y a vingt ans. Au générique, on retrouve Jim Dickinson (pianiste des studios de Muscle Shoals, Tennessee, qui participa aux sessions du *Sticky Fingers* des Stones), les Memphis Horns (cuivres fameux), Kenny Jones (qui fut le batteur des Faces avant de devenir celui des Who, à la mort de Keith Moon) et – sur un titre – George Clinton.

Pour nourrir tout ce beau monde, Primal Scream a... écrit est un bien grand mot, disons : bricolé, de petits pastiches des grandes chansons de *Sticky Fingers* et *Exile on Main Street*. En chemin, le petits jeunes gens qui voulaient imiter les Stones finissent par sonner comme les Faces, un accident malheureux mais pas inédit. Les textes sont si indigents, exaspérants, la voix de Bobby Gillespie si plaintive, les formats musicaux si conservateurs (mis à part une longue jam funky intitulée *Funk Strut* dans un effort suprême) que tout le monde se trouve indisposé : les vieux auditeurs parce qu'ils savent bien que ce rock-là méritait plus d'égard, d'intelligence et de sentiments ; les jeunes auditeurs parce qu'ils voient bien qu'il ne sert à rien d'abandonner les aventures d'aujourd'hui pour s'abandonner à cette caricature du passé. – T. S.

1 CD Creation 395662. Distribué par Virgin.

Morrissey

Vauxhall and I

Depuis la séparation des Smiths, Morrissey a juste réussi à préserver ses acquis. La succession de ses trois premiers albums solos montrait un chanteur orphelin de son univers musical. Au sein du quatuor de Manchester, Morrissey avait trouvé en Johnny Marr – avec ses guitares, ses mélodies ondoyantes – mieux qu'un véhicule, une traduction, pour ses incertitudes, ses douleurs et ses désirs sans objets. Retourné à la solitude qui semble être sa condition naturelle (si l'on en croit ses textes), Morissey a erré de bizarreries musicales (un flirt avec le rockabilly, à la manière d'un gringalet prenant un abonnement au gymnase) en grossièretés vaguement racistes (le texte de *Bengali in Platform*).

Vauxhall and I devrait remettre Morrissey à sa place. En onze chansons, le chanteur et auteur (ici secondé par les compositeurs Boz Boorer et Alain Whyte) montre que le dégoût de soi, les complexes de persécution, l'angoisse des lendemains peuvent survivre à l'adolescence et nourrir des textes adultes, d'une infinie habileté. Comme d'habitude, Morrissey joue sur la présence, affirmée mais pas définie, d'une dose d'humour dans chacune de ses chansons. Il faut faire la part du second degré, écouter chaque complainte en redoutant un peu que la triste créature qui vous tient la jambe avec ses malheurs ne finisse par vous éclater de rire au nez. Pourtant – et c'est ce qui fait de Morrissey un grand artiste – la force des sentiments, la douleur de la voix et des mots gardent le dernier mot. Plus que les compositeurs, qui ont écrit comme il est convenu d'écrire pour Morrissey, c'est sans doute au producteur Steve Lilywhite que *Vauxhall and I* doit sa réussite musicale. Lilywhite a donné au disque une coloration ambiguë faite d'échos lointains, de bruits parasites discrets et obsédants qui encadrent magnifiquement les ruminations déchirantes de Morrissey. – T. S.

1 CD Parlophone/EMI 8 27797 2.

CHANSON

Malcolm McLaren

Paris

Qu'est-ce que la France, qu'est-ce que Paris aujourd'hui ? Il ne fallait pas s'attendre à une réponse claire de la part de Malcolm McLaren, anglais, dont l'histoire musicale a été forgée à l'école du mouvement punk, qu'il a contribué à construire aux côtés des Sex Pistols. Mais la question est posée, et nous devrions l'entendre. McLaren prend Paris par les racines, celles du rock s'entend : le noir de Gréco, les coiffures en boule du Saint-Germain-des-Près de l'après-guerre, le havre pacifique offert aux écrivains américains et aux jazzmen noirs, à la poésie transnationale. Tous ces ingrédients qui permirent d'édifier les bases de la contre-culture à venir, de Miles Davis au Velvet Underground, de Verlaine à Serge Gainsbourg.

Les mythes ont la vie tenace, et il est bon de les laisser vivre, se réveiller, s'épanouir : dans ces pérégrinations musicales d'allure nocturne, où passent ombres, fantômes (mai 68), atmosphères, sexes et morts possibles (le Père-Lachaise), chantées ou dites d'une voix de basson, McLaren embarque Catherine Deneuve (*Paris Paris*, récitante), Françoise Hardy (*Revenge of Flowers*, auteur toujours inspiré et interprète pourvue d'un succulent accent français lorsqu'elle chante en anglais), Amina (*la Main parisienne*, précédé d'un extraordinaire exercice de musique *house* orientalo-anglaise, *rave party* francophile), ou encore le Sénégalais Wasis Diop (*Anthem*). Car Paris selon MacLaren, c'est aussi cela aujourd'hui : une immense ville africaine, une métropole arabe. Entouré d'une batterie de synthétiseurs bien affinés, de Lee Gorman, Didier Makaga et Robin Millar, l'ancien manager des Sex Pistols, signe ici son quatrième album, en se promenant entre le Sénégal et Satie, le jazz New-Orleans et la chanson française. Si l'on ajoute à cela un parti pris de rupture et d'élongation dans la construction musicale, et même en retranchant quelques excercices de dandysme primaire (le ton et les mots), ce portrait de Paris est exact, beau, triste, envoûtant. – V. Mo.

1 CD Vogue 74321191392.

Julien Clerc

Olympia Intégral 94

Avant d'être intégral, cet Olympia fut complet, bourré à craquer des semaines durant. Julien Clerc est une vraie vedette populaire, mais il est souvent assis entre deux images : le chanteur de variétés, le fin compositeur, l'interprète de commerce, l'artiste intelligent. Qu'on lui pardonne *la Fille aux bas nylon*. Qu'on lui reconnaisse *Ce n'est rien*, *Amazone à la vie*, *Blanc* et autres *Patineur*, et tout cet univers de mélodie où les mots de Roda-Gil construisent de drôles de scénarios, intemporels et immédiats. A l'Olympia, une salle à sa vraie dimension – charme, hauteur, délicatesse et force – Julien Clerc avait invité un orchestre symphonique afin de chanter à pleins poumons. Il avait lu un extrait de *l'Art de chanter une chanson*, d'Yvette Guilbert. Le public avait repris *Mélissa* et Julien Clerc avait navigué du tape-à-l'œil au classicisme (*l'Hymne à l'amour* au piano). Sur la pochette du disque, enregistré sans bavure ni froideur, Julien Clerc remercie Mme Charlot, qui lui a fait travailler le chant. Les dons précoces de son élève, confirmés par les titres inédits, dépouillés et sans artifices, parus avec le coffret de fin d'année (16 CD chez Virgin, coûteux et pas forcément utile), ont dû aider la vieille dame à donner des ailes à Julien Clerc. – V. Mo.

Un coffret de 2 CD Sidonie & Crécelle 7243839551. Distribué par Virgin.

MUSIQUES DU MONDE

Bratsch

Correspondances

« Correspondance : invitation au voyage », la définition est donnée par les cinq musiciens à l'esprit nomade qui forment Bratsch, un groupe dont le cheminement parti de l'Europe centrale, s'est souvent attardé dans la patrie du bouzouki, la Grèce, a flâné en Italie, traversé l'époque du jazz-swing, avant de s'habiller de chanson française. Les Bratsch sont d'excellents instrumentistes, et en matière de divertissement, ils connaissent leur affaire. Et quand François Castellio entonne *Fratelli* d'une voix rocailleuse soutenue par un accordéon dépouillé, c'est toute l'Italie révolutionnaire et paysanne qui nous revient à la mémoire. Quand Nano Peylet est à la clarinette, Bruno Girard au violon, Juifs et Tsiganes se réconcilient dans un même mouvement de sentiments brassés. Bratsch est un groupe qui a longtemps cultivé la sympathie, la chaleur, façon manouche. *Correspondances* est un album plus apprêté que les précédents, et qui met l'auditeur à distance en compliquant le propos. Il est vrai que la recherche et l'évolution sont nécessaires à la survie d'un groupe. Mais Django et la tradition de l'Est sont passés à une moulinette par trop conceptuelle. – V. Mo.

1 CD NIG888002. Distribué par Socadisc.





Trois premiers films français

Intime conviction

Suite de la page I

D'appartements cossus en métiers chics (dans la bande à FM, à la mode, à la pub, à la scène rock), il s'agit de suivre la séparation de Géraldine Pailhas et de Sava Lolov, d'Edouard Baer et d'Emmanuelle Lepoutre ; de suivre l'attirance des uns pour Christina Cascardo, d'une autre pour Benjamin Kraatz, les dragues et les drames, les conseils et les conciliabules, puis l'idylle en impasse entre M[lle] Pailhas et l'écrivain vieillissant campé avec une autorité certaine par Bernard Verley, tandis qu'Isabelle Nanty trompe Joseph Maleba dans la cave du bistrot branché de Franck Bussi... Cela fait un marabout de ficelle psycho-sentimental, dont l'intérêt ne tient qu'à la vitesse acquise.

Malgré le démarrage tonique, à force de circuler en roue libre dans des jolies saynettes pleines de jolis jeunes gens, l'élan s'épuise, et la construction s'effondre. Ne reste que la vacuité des situations, et l'artifice peu convaincant qui les réunissait. C'est le principe même du cinéma : dès que la pellicule ralentit, on voit l'illusion d'optique et le spectacle s'arrête. Mais il y a bien peu de cinéma, et d'ailleurs bien peu de folie, dans cette *Folie douce*, pas assez attentive aux gens, aux choses et au temps, trop contente d'elle-même pour leur laisser le droit d'exister.

Grande petite, c'est un peu pareil, et complètement le contraire. Pareil, l'histoire centrée sur les jeunes gens, avec à nouveau un compagnon plus âgé mais inopérant (Hugues Quester) pour la jeune fille promue au rôle principal, Judith Godrèche. Pareil, le sentiment d'abstraction, d'éloignement du monde qui résulte de ce trafic de désirs ravalés composant un récit sans issue. Et, à nouveau, un début réussi et appétissant : par hasard, en essayant d'échapper à un soupirant pot-de-colle, Bénédicte découvre, derrière une poubelle, un trésor, un vrai trésor, comme dans les contes : un (très) gros paquet de billets à l'effigie de Pascal, et un revolver.


D.R.
« Intimité », de Dominik Moll.

C'est aussi le contraire. Les élans – du cœur, du corps ou de l'esprit –, les mouvements de caméra et la dynamique du montage ne tournent plus à vide. Ils sont entravés, empêchés. Film sur la frustration et l'incapacité de vivre, *Grande petite* se croit obligé d'être un film frustrant et paralysé. C'est, surtout, un film agaçant. Parce qu'on y détecte rapidement que Sophie Fillières est une cinéaste « de race » : sûreté du cadre, finesse du montage, capacité à capter les instants et les durées, les regards et les mouvements.

Quelle mouche théoricienne l'a piquée de vouloir à ce point rendre son film identique à son héroïne, bloquée, déprimée, capable seulement de se mutiler avec le revolver, de se faire mal en donnant l'argent à celui qu'elle aime encore et qui ne l'aime plus, puis de se faire souffrir encore en le lui réclamant ? Rarement tous les éléments d'un film auront été choisis et mis en place avec une telle cohérence, pour ce portrait d'une jeune fille plombée comme l'est l'image uniformément bleutée.

Chargée de donner corps à ce pensum, Judith Godrèche surenchérit dans la lourdeur figée, ne rendant service ni au film ni à elle-même. Trois autres jeunes acteurs tirent leur épingle de ce jeu glacé. Emmanuel Salinger, dont on connaît la justesse complexe et sans apprêt depuis *la Sentinelle*, déploie, en amoureux transi et loufoque, de méritoires efforts pour affoler la machine. Son « double » paisible, Philippe Demarle, remarquable de présence quoiqu'il n'ait pas grand-chose à faire, apporte cette profondeur et ce doute qu'on cherche en vain dans le reste du film. Et, entre les séquences-blocs, Hélène Fillières, en copine fidèle mais pas dupe, glisse comme elle peut un peu de souffle vivant.

Au bout de ce repliement sans fin, Bénédicte refilera le trésor à une passante, comme un mistigri maléfique. On doute que cela arrange sa situation ; on souhaite en revanche que la réalisatrice, capable d'une si forte mise en scène et de si beaux moments en compagnie de certains de ses interprètes, ait avec ce film jeté sa gangue de mal-vivre démonstratif.

Résister au scénario

Le titre d'*Intimité* n'annonce guère plus d'ampleur au propos. Qu'il soit adapté d'une nouvelle homonyme de Sartre (dans le recueil *le Mur*) laisse, de surcroît, redouter les contraintes de la transposition littéraire. Et puis ce film-là ne démarre pas, lui, sur les chapeaux de roue : une jeune femme blonde, Lucie, fait des courses avec sa copine Françoise, puis retrouve son mari Henri dans leur appartement banal... Et c'est tant mieux ! Les départs en flèche de *la Folie douce* et *Grande petite* manifestaient que leurs auteurs avaient, d'emblée, une idée du film qu'ils allaient tourner, idée qu'il s'agirait ensuite d'exécuter. Dominik Moll ne manque pas d'idées, mais il préfère les laisser advenir, à leur rythme, sur son écran.

Ainsi, la plus banale des histoires, celle d'une femme lassée de son couple, poussée par son amie à transformer une liaison en grand amour de roman-photo, et qui hésite entre ses habitudes et une aventure, peut se tranformer en matière cinématographique. Les chemins de cette réussite sont toujours les mêmes : des corps incarnés, et une juste distance.

Les corps sont ceux de quatre comédiens étonnants. D'abord la présence solaire de Christine Brücher (Lucie), d'une beauté ambiguë, jamais acquise ni gravée dans le celluloïd, toujours prête à basculer dans l'affadissement du renoncement quotidien ou dans une joliesse de midinette. Filmée avec une tendresse sans mièvrerie, elle impose plan après plan son existence et sa singularité. En contrepoint mineur, la brune Nathalie Krebs (Françoise), entre pauvre machiavélisme et générosité, fabrique une romance par copine interposée. Son jeu en tension insuffle une inquiétude dans les liens du couple officiel qu'elle cherche à casser, du couple officieux qu'elle tente de créer. Avec beaucoup de finesse, Nathalie Krebs transforme le rouage dramatique qu'aurait pu être Françoise en être de chair et de solitude.

François Chattot, massif et rougeaud, est un mari qui semble d'abord une caricature d'enfer conjugal. Scène à scène, malgré ses commentaires odieux et ses puérilités, il va donner corps à une fragilité, une détresse maladroite, impuissante, attachante – de façon exemplaire, l'acteur et le réalisateur rendent ainsi sa dignité au personnage, que tout promettait au ridicule. Christine Brücher, Nathalie Krebs et François Chattot viennent du théâtre. Christian Izard, qui joue l'amant, n'est pas un professionnel. Il incarne d'autant mieux un cliché de séducteur, doté de tous les accessoires (voiture de sport décapotable, appartement design avec lumière et musiques appropriées, promesse de vie aisée sur la Côte d'Azur...). Comme avec ses autres interprètes, Dominik Moll prouve qu'il peut à la fois laisser transparaître ses défauts, son indolence, *sans le mépriser ni le figer.*

Et, filmant, lui, des gens plus âgés, le metteur en scène construit un écart entre son récit et sa caméra. Cette distance permet d'inverser les signes de situations trop conventionnelles, elle engendre une douceur inattendue dans les scènes de conflit, un humour sec et vengeur dans les situations de déprime – ainsi la torture par Trivial Poursuit, durant une après-midi dominicale dans la belle-famille. Et encore un trouble subtil, dans les relations entre Lucie et son petit frère, ou lorsque la caméra s'attarde sur Françoise, abandonnée au bord de la route par Lucie et son joli cœur partis s'ébattre dans un fourré.

Sans effet ni artifice, le cinéaste entrebâille ainsi des abîmes de désir, de frustration ou de conformisme, donnant sa profondeur à une situation qui semblait ne laisser le choix qu'entre la chronique grise et la charge outrée. *Intimité*, comme tous les bons films, trouve naturellement le moment où son récit se confond avec la manière dont il est raconté : Dominik Moll et son héroïne font au fond la même chose, ils refusent les scénarios imposés.

Lucie s'échappe du script familial tristement prévisible écrit par son mari, puis de celui décidé pour elle par son amie. Le cinéaste, en faisant l'économie de tout discours psychologique ou sociologique, s'évade des poncifs et des ornières de ce non-genre qu'on nomme « comédie dramatique » . Il atteint ainsi au meilleur de cette « petite forme » où le jeune cinéma français fait son nid.

JEAN-MICHEL FRODON

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE

de Nacer Khemir

SOUS le regard d'un garçon perché dans un colombier, des jeunes filles poussent une balançoire dans un patio éclaboussé de lumière. Un gamin court comme un fou dans les ruelles du souk, porteur de messages d'amour ; un maître calligraphe consacre vingt années de sa vie à percer le mystère d'une lettre de l'alphabet arabe, tandis que le garçon du colombier rêve de connaître enfin cet amour dont parlent les livres.

Le film de Nacer Khemir est gorgé de soleil, empli d'une poésie délicate et fleurie, dont il épouse les contours sinueux, quitte à se perdre parfois au flanc des coteaux ou au fond des impasses d'une vieille ville andalouse. On peut se prendre à son charme, s'enivrer de ses parfums, se laisser porter par le rythme étrange qui tente de pallier le manque de vigueur de la ligne dramatique. En amoureux des mots et des livres, Nacer Khemir installe le spectateur au cœur d'un récit digne des *Mille et Une Nuits*, où vérités et mensonges s'assemblent, où la vie semble par instants suspendue au mystère d'un manuscrit perdu ou au sourire à peine entrevu d'une belle inconnue. C'est parfois émouvant, toujours beau. Dommage que le réalisateur, qui a su pourtant éviter l'exotisme, succombe lui aussi à la séduction du climat et sacrifie à la « belle image » statique, nappée d'une musique envahissante et peu appropriée. – PASCAL MÉRIGEAU

GERONIMO

de Walter Hill

LES Indiens sont de retour. Jadis très méchants, naguère très gentils, ils sont aujourd'hui présentés sous un jour plus contrasté : relancé par le succès du film de Clint Eastwood, *Impitoyable*, et celui de *Danse avec les loups*, le western se veut désormais réaliste. Costumes et accessoires, langages et comportements sont définis après des recherches scrupuleuses, tandis que le scénario s'applique à restituer fidèlement la vérité historique. Le film de Walter Hill, évocation des derniers mois du combat mené par le chef des Apaches Chiricahuas, témoigne du méritoire souci qu'ont désormais les Américains de reconsidérer ces pages de leur histoire.

Dans cette approche décapée, la nostalgie a toujours sa place, exprimée à grand renfort de lumières filtrées, de tonalités tantôt claquantes, comme aux premiers temps du Technicolor, tantôt passées, à la manière des photographies de la fin du siècle dernier. Nostalgie encore, lorsque le film explore les paysages de l'Utah tels que la caméra de John Ford en fixa à jamais les images. Disposé avec soin dans son écrin de légende, *Geronimo* peine pourtant à trouver le ton juste.

Il épouse d'abord les contours du récit en flash-back, avec voix off assurée par un jeune sous-officier censé découvrir l'Ouest, le vrai, en même temps que le spectateur. Mais il abandonne vite cette fausse piste pour vagabonder au gré des interventions de ces personnages que sont le général Crook, dur mais noble et sincère, surnommé « Chef Loup–Gris » par les Apaches, et le vieux garde-frontière revenu de tout, notamment des dix-sept blessures que lui infligèrent les Indiens. Gene Hackman prête au premier son autorité fatiguée, et Robert Duvall exprime parfaitement la dimension tragique du second. Quant à Geronimo lui-même, il a les nobles traits de Wes Studi, acteur cherokee auquel Hollywood a déjà confié des rôles de Mohican (*le Dernier des Mohicans*) et de Pawnee (*Danse avec les loups*).

Le film l'affirme à plusieurs reprises : le chef apache était un homme avant d'être un Indien. Il stigmatise aussi la folie des citoyens de Tombstone, que seule la cavalerie empêcha d'exterminer les Apaches, puis la duplicité des autorités, qui ne tinrent pas les promesses faites aux Indiens. Le jeune sous-officier du début réapparaît pour quitter l'armée, écœuré de voir ses supérieurs bafouer ses idéaux. Sa naïveté est touchante. Comme celle du film, qui montre que tout ce qui arriva aux Indiens était infiniment triste, mais que personne, ou peu s'en faut, n'en était responsable : les Indiens avaient simplement fait leur temps. Comme le western, quand il est, comme ici, empêtré dans les oripeaux du passé et les illusions du faux modernisme. – P. M.

BLINKY BILL, LE KOALA MALICIEUX

de Yoram Gross

CE dessin animé conte les tribulations de deux petits koalas dans une forêt en proie à la hache malintentionnée de bûcherons exerçant inconsidérément leur infâme profession. *Les nounours aux oreilles rondes sont les mêmes qui occupent* une demi-heure de l'écran de France 3; les mercredis matin, sous le nom de *Koalous*. Mais, à la différence de la série, le film provient du pays d'origine de Blinky Bill, l'Australie. Signe particulier : les personnages évoluent dans des décors réels. –

LE JOURNAL DE LADY M.

d'Alain Tanner

PLUS qu'un film d'Alain Tanner, c'est un film de Myriam Mézières. Egalement scénariste et dialoguiste, l'actrice incarne un personnage de danseuse et chanteuse de night-club. Le film retrace l'histoire de sa passion amoureuse pour un peintre, puis pour la compagne de celui-ci. Très tôt, Lady M. admet que, avant cette rencontre qui bouleversa sa vie, elle vivait « *dans un monde de clichés* ». La suite n'indique pas que sa vision ait beaucoup changé. La voix off regorge en effet d'expressions imagées, censées décrire notamment l'état amoureux : « *Je me sentais comme la plaine d'amandiers en fleurs sur laquelle Van Gogh avait fait claquer ses volets* », confesse l'amante conquise, au lendemain d'une étreinte complaisamment détaillée.

Il entre dans la démarche de Myriam Mézières une part de candeur provocante mâtinée d'une bonne dose d'exhibitionnisme. La manière qu'elle a de se livrer corps et âme au cinéma, sans aucune retenue, témoigne d'une sincérité que l'on respecte, à défaut d'en distinguer l'intérêt. – P. M.



Cinéma

Petit bonheur

Dans la neuvième livraison de *Trafic*, revue en tous points recommandable, on trouve le « journal de montage » d'un jeune cinéaste, Hervé Le Roux. Sans pose d'« artiste », il raconte avec un humour léger et grave le slalom entre diplomatie et parti pris esthétique, entre amitié et gros sous, entre débrouille et embrouille, pour que son *Grand Bonheur* atteigne... un unique écran parisien, le 24 novembre dernier. Il n'y restera qu'une seule semaine. Le Roux raconte aussi, et c'est le plus important, comment il a accompagné son film dans les projections à Cannes ou aux avant-premières, et perçu les réactions du public. Ainsi, loin des comptables, *Grand Bonheur* aura tout de même vécu *« sa vie de film »*, et son réalisateur sa vie de cinéaste. Dans cette forme d'échange que propose encore le cinéma, et lui seul.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page VII. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

BLINKY BILL, LE KOALA MALICIEUX. Film australien d'Yoram Gross, VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE. *Film franco-italien-tunisien* de Nacer Khémir, VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA FOLIE DOUCE. Film français de Frédéric Jardin, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
GERONIMO. Film américain de Walter Hill, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14) ; *Paramount* Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
GRANDE PETITE. Film français de Sophie Fillières, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
INTIMITÉ. Film français de Dominik Moll, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
LE JOURNAL DE LADY M. Film suisse d'*Alain Tanner, Saint-André-des-Arts I*, 6e (43-26-48-18).

SELECTION

Le Cerf-volant bleu

de Tian Zhuangzhuang,
avec Lu Liping, Yi Tian, Zhang Wenyao, Chen Xiaoman, Pu Quanxin, Li Xuejian.
Chinois (2 h 18).

De la fin des Cent Fleurs à la révolution culturelle, les années sombres de l'histoire chinoise moderne vues au ras de la vie qui va par un gamin aux yeux bien ouverts. La preuve : il est devenu ensuite un très bon cinéaste.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

En compagnie d'Antonin Artaud

de Gérard Mordillat,
avec Sami Frey, Marc Barbé, Julie Jézéquel, Valérie Jeannet, Clotilde de Bayser, Charlotte Valandrey.
Français, noir et blanc (1 h 30).

La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo

de Gérard Mordillat,
Jérôme Prieur,
Français (2 h 50).

« Et le triomphe de tout cela est dans la sorte d'exaltation à la fois visuelle et sonore que tous ces événements prennent dans les ténèbres, dans le degré de vibration auquel ils atteignent, et dans la sorte d'inquiétude puissante que leur rassemblement finit par projeter dans l'esprit. » Artaud écrivit ce texte à propos d'un film des Marx Brothers ; il dit bien l'effet produit par les deux films (à voir dans l'ordre, *Antonin* puis *le Mômo*) des Mordillat-Prieur Brothers.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).



COLL. CAT/KIPA

La Strada

Le film de Federico Fellini retrace l'odyssée tragique du Grand Zampano (Anthony Quinn), athlète de foire incapable de maîtriser sa force, et de Gelsomina, jeune paysanne devenue clown chaplinesque. Ce succès mondial révéla au grand public la personnalité unique de Giulietta Masina, qui vient de mourir. Zampano et Gelsomina sont éternels.
Avec Giulietta Masina, Anthony Quinn, Richard Basehart.
Italien, 1954, noir et blanc (1 h 40). VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'Impasse

de Brian De Palma,
avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller, Luiz Guzman, James Rebhorn, Viggo Mortensen.
Américain (2 h 23).
Interdit -12 ans.

Un thriller post-classique où De Palma, loin de ses coquetteries de styliste cinéphile, compose un chant funèbre et violent aux années 70.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, dolby, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Jeanne la Pucelle, les batailles

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire, Baptiste Roussillon, Olivier Cruveiller, André Marcon, Martine Pascal, Patrick Le Mauff.
Français (2 h 40).

Première partie d'un film unique, porté tout entier par l'urgence d'une heroïne à la fois exceptionnelle et proche, une actrice exceptionnelle et multiple, ici sur la trajectoire ascendante qui la mène de Vaucouleurs à Orléans.
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Jeanne la Pucelle, les prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire, André Marcon, Patrick Le Mauff, Jean-Pierre Lorit, Florence Darel, Nathalie Richard.
Français (2 h 56).

D'Orléans à Reims, puis de Reims à Rouen, Rivette accompagne Jeanne pas à pas. C'est l'histoire que tout le monde connaît, c'est une formidable et nouvelle histoire.
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Lettre pour L...

de Romain Goupil,
avec Franssou Prenant, Romain Goupil, Régine Provvedi, Anita Mancic, Alenka Mandic.
Français (1 h 40).

Mi-sérieux, mi-rigolard, Goupil récapitule son passé de cinéaste et de militant pour partir là où, aujourd'hui, l'Europe saigne et tend son miroir macabre.
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Images d'ailleurs, 5e (45-37-12-65).

Le Parfum d'Yvonne

de Patrice Leconte,
avec Jean-Pierre Marielle, Hippolyte Girardot, Sandra Majani, Richard Bohringer, Paul Guers, Corinne Marchand.
Français (1 h 29).

Admirablement servie par un Marielle habitant de l'étrange, une fable ironique et ludique où perce un rictus macabre.
Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Point de départ

de Robert Kramer,
Américain (1 h 30).

En observant sans *a priori* ce qu'est devenu le Vietnam et comment ses habitants se débrouillent avec leur passé et leur avenir, Kramer interroge aussi sa propre place *dans le monde, et la nôtre.*
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Smoking et No Smoking

d'Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20 et 2 h 25).

Sur le motif des infinies bifurcations du *récit, Resnais brode un jeu inquiet et sou*riant, qui interroge la vérité des images et les arcanes de la mise en scène.
Epee de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Trois couleurs-Blanc

de Krzysztof Kieslowski,
avec Zbigniew Zamachowski, Julie Delpy, Janusz Gajos, Jerzy Stuhr, Grzegorz Warchol, Jerzy Nowak.
Franco-polonais (1 h 31).

Pour le deuxième volet de sa trilogie tricolore, Kieslowski retourne en Pologne trousser avec allegresse et noirceur cette *fable du temps présent.*
VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

Trois films d'Arturo Ripstein : Ce lieu sans limites (1)

avec Roberto Cobo, Lucha Villa, Ana Martin, Gonzalo Vega, Julian Pastor, Fernando Soler.
Mexicain (1 h 50).

Le Château de la pureté (2)

avec Claudio Brook, Rita Macedo, Arturo Beristain, Diana Bracho, Gladys Bermejo, David Silva.
Mexicain (1 h 50).

L'Empire de la fortune (3)

avec Ernesto Gomez Cruz, Blanca Guerra, Alejandro Parodi, Zaide Silvia Gutierrez, Margarita Sanz, Ernesto Yanez.
Mexicain (2 h 15).

Trois films pour découvrir l'univers fantasmagorique, ironique et cruel d'un digne héritier de Bunuel.
(1) VO : Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34). (2) VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62). (3) VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Zhao Le, jouer pour le plaisir

de Ning Ying,
avec Huang Zongluo, Huang Wenjie, Han Shanxu, He Ming, Feng Shihua, Wang Shuyang.
Chinois (1 h 37).

Joyeuse, vivante et dure, l'histoire des vieux chanteurs dans le jardin public de Pékin murmure sa fable rebelle sans rien perdre des vérités du quotidien.
VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

REPRISE

Les Aristochats

de Wolfgang Reitherman,
avec Phil Harris, Eva Gabor pour la V.O. Claude Bertrand, Michèle Andrée pour la V.F.
Américain, 1970 (1 h 20).

Quand un ignoble valet de chambre enlève les gentils minets de Mme de Bonnefamille, on frémit sur son fauteuil. Mais les espiègleries des matous font bien vite revenir la bonne humeur.
VF : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FESTIVALS

Cape et épée à Valenciennes

Après la projection, en avant-première mondiale, de la copie restaurée des *Trois mousquetaires* de Henri Diamant-Berger (1932), avec Blanche Montel (qui sera présente) et Harry Baur, on ferraillera et chevauchera sur les écrans valenciennois. Rétrospective du film de cape et d'épée et panorama du film de sabre sont en effet proposés, ainsi que deux hommages, l'un au cinéaste Richard Lester, qui présidera également le jury chargé de distinguer les films de la compétition officielle, l'autre au producteur Marin Karmitz.
Cinquième Festival du film d'action et d'aventures, du 5 au 10 avril, aux cinémas les Arcades, rue de la Vieille-Poissonnerie, à Valenciennes (59). Tél. : 27-29-55-40.

Lumière pour les « Cahiers »

Après avoir, en 1992, rendu hommage à la revue *Positif*, l'Institut Lumière de Lyon accueille les *Cahiers du cinéma.* Rencontres avec ceux qui font les *Cahiers* aujourd'hui, réflexion sur le rôle de la critique et carte blanche sont au programme, ainsi que la projection, en avant-première, du film de Tonie Marshall *Pas très catholique*, le 31 mars.
Du 31 mars au 15 avril, à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, à Lyon (69). Tél. : 78-78-18-95.

Cinéma français à Chaumont

Les 13es Rendez-Vous du cinéma français présentent un vaste panorama de la production française récente, où l'on remarque les noms d'Alain Resnais (*Smoking, No Smoking*) et Jacques Rivette (*Jeanne la Pucelle*), mais aussi ceux de nombreux nouveaux cinéastes, comme Marion Vernoux (*Personne ne m'aime*), Guy Jacques (*Je m'appelle Victor*) et Yolande Zauberman (*Moi Ivan, toi Abraham*).
Du 30 mars au 12 avril, au Cinéma Vox, à Chaumont (52). Tél. : 25-30-39-90.

SÉANCES SPÉCIALES

Chomsky

A l'issue de la projection du film de Mark Achbar et Peter Wintonick *Chomsky, les médias et les illusions nécessaires* au Café des images, une rencontre-débat est organisée avec notre collaborateur Denis Slakta.
Le 30 mars à 18 h 30 (projection), au Café des images, 4, square du Théâtre, à Hérouville-Saint-Clair (14). Tél. : 31-95-41-47.

Films brefs

« Courts circuits » organise son rendez-vous mensuel du court métrage le 5 avril, avec au programme des films de Gabriel Mamruth, Laurent Achard, Antoine Ranson et Mohamed Ulad-Mohand. Ces « petits nouveaux » verront leurs travaux confrontés au « grand ancien » Jacques Rivette, dont le premier court métrage, *le Coup du berger*, sera également projeté.
Le 5 avril à 20 h, au Reflet-Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple à Paris (11e). Tél. : 48-05-51-33.

LES ENTRÉES A PARIS

A nouveau une bonne semaine : avec 657 000 entrées à Paris et en banlieue, non seulement le déficit sur l'an dernier est effacé, mais le premier *trimestre de 1994 s'achève avec un bonus de 150 000* entrées sur celui de 1993.

Un large éventail de films bénéficie de surcroît de cette amélioration. Aucun « méga succès » ne truste les entrées, mais six titres ont attiré cette semaine entre 40 000 et 80 000 spectateurs. Bémol habituel : cinq d'entre eux sont américains.

Parmi les sorties, *Sister Act 2* domine aisément avec 72 000 convertis dans ses 40 salles. Les 45 000 de *l'Impasse* constituent un résultat honorable devant seulement 26 écrans, alors que les 40 000 de *la Maison aux esprits* dans 30 salles sont une contre-performance.

Les nouveautés françaises sont largement dominées, même si 23 000 amateurs se laissent enivrer par *le Parfum d'Yvonne*, dans seulement douze salles. Mais *Délit mineur* risque d'être jugé par défaut, et *le Garçon qui voulait qu'on l'embrasse* ne trouve guère de partenaires.

Solides au poste, les grosses machines hollywoodiennes continuent de *faire du chiffre : 77 000 pour l'Affaire Pelican, qui enregistre pourtant une* chute sévère de près de 50 % sur sa semaine de sortie ; 69 000 pour *la Liste de Schindler* qui grâce à l'« effet oscar » dépasse les 330 000 en quatre semaines ; 83 000 pour *Philadelphia*, soit un total de 294 000 en trois semaines ; et encore 27 000 pour *les Vestiges du jour* qui approche des 300 000 en cinquième semaine. Seul film français à disposer d'une large combinaison de salles, *la Cité de la peur* compte 51 000 nouveaux citoyens, soit 292 000 en trois semaines.

J.-M. F.

★ *Chiffres : Le Film français.*



DE LA SEMAINE

Théâtre

Au revoir Lev Dodine

On l'avait aperçu à Paris, déjà, brièvement, à Bobigny aussi. Il est revenu, cette fois pour trois mois, et il est devenu la coqueluche de la Saison russe, chef d'une troupe, celle de son Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg, dont la cohésion et l'engagement ont ébloui les *publics de Bobigny et* de l'Odéon et celui de plusieurs théâtres en région. Lev Dodine dirige depuis dix ans le « petit théâtre de drame » sur les rives de la Neva. Là, il a constitué une troupe, une école, un style. « Gaudeamus », « Claustrophobia », « Frères et sœurs », « les Etoiles dans le ciel matinal » et cette semaine «la Cerisaie », donnée *en guise d'au revoir* à l'Odéon, sont cinq jalons dans le parcours sans faute d'une troupe et de son chef, de ces enchanteurs du théâtre européen, de ces femmes et de ces hommes – ils sont plus de soixante-dix – pour qui le théâtre se confond avec la vie, l'art avec le cœur. – O. S.

NOUVEAUTÉS

Acteurs, je vous hais !

de Jacqueline Lichenstein, mise en scène d'André Wilms, avec Jean Dautremay, Simona Maïcanescu, Laurent Manzoni, Jean-François Peyret et André Wilms.

Nouvel épisode du « théâtre-feuilleton » concocté par le philosophe et metteur en scène Jean-François Peyret qui a investi le Petit-Odéon pour présenter en petit comité de nombreuses œuvres contemporaines en compagnie d'artistes de qualité. Cette semaine, André Wilms se jette à l'eau. La promesse d'une heure d'humour et d'acidité.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 1er avril. Les lundi, vendredi, samedi et dimanche à 18 h 30, le lundi à 20 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 heure. De 50 F à 70 F.

La Cerisaie

(en russe stf)

de Tchekhov, mise en scène de Lev Dodine, avec les acteurs de la troupe du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.

C'est avec cette nouvelle création que le Théâtre Maly salue une dernière fois le public parisien qui lui fait la fête depuis le mois de janvier. Pivot de la « saison russe », la troupe a répété la grande œuvre de Tchekhov dans les forêts de Russie puis à l'Odéon.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du 5 avril au 9 avril à 20 h 30, dernière le 10 à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 30. De 50 F à 165 F.

Les Diablogues

de Roland Dubillard, mise en scène de Catherine Marnas, avec Marc Betton et Philippe Morier-Genoud.

Deux fantaisistes de premier ordre, piliers de la « troupe » de Georges Lavaudant, ont pris des chemins de traverse pour leur plaisir et le nôtre et incarnent avec bonheur les célèbres diablogues de Dubillard.

Théâtre Jean-Vilar, cité Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le 5 avril, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. Durée : 1 h 25. 100 F et 120 F.

Le Grand Théâtre du monde

de Calderon, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Eric Bergeonneau, Loïc Brabant, Arnaud Décarsin, Cécile Pillet, Laurent Poitreneaux, Gisèle Torterolo et Chloé Réjon.

Un autosacramental écrit il y a presque quatre siècles et dont les enjeux, le dialogue de l'enfance et de la sagesse, de la beauté et de la richesse, de la loi et de la grâce a paru au directeur de la Comédie de Reims, Christian Schiaretti, d'une actualité intacte.

Les Gémeaux, 49, av. Clemenceau, 92 Sceaux. Les 1er et 2 avril, 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 1 h 15. De 50 F à 135 F.

PARIS

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Anita Picchiarini, avec Marc Berman, Michelle Brûlé, Christine Joly, Baptiste Roussillon et Bénédicte Wenders.

Celle qui avait réussi un superbe *Karamazov* nous revient en pleine forme avec cette pièce du jeune Brecht. Elle a une nouvelle fois conçu un espace « forain » pour cette représentation, et décidé d'installer les spectateurs à l'« intérieur » de ce dispositif. Ils découvrent donc un espace clôturé par du bois ou des canisses et une multitude de chaises sur le pourtour d'un grand rectangle nu. Là se déchaîneront bientôt les passions d'un homme, laid et poète, alcoolo et tueur, ce Baal qui est le lointain frère aîné d'un Zucco.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvres, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F.

Les Caprices de Marianne

d'Alfred de Musset, mise en scène de Lambert Wilson, avec Laure Marsac, Anouk Ferjac, Pierre Vial et Lambert Wilson.

Lambert Wilson a choisi Musset pour signer sa première mise en scène de théâtre. Il s'est entouré d'une jolie troupe qui devrait donner tout le charme, sinon la violence, de cette œuvre familière.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 40 F à 120 F.

Cousinons la cousine

d'Edith Scob et Martine Viard, avec Edith Scob et Martine Viard.

Georges Aperghis a mis en musique des poèmes du XVIe siècle choisis par l'actrice Edith Scob et la chanteuse Martine Viard pour ce court et réjouissant divertissement.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au vendredi à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 heure. 70 F et 100 F.

La Dernière Bande

de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow.

L'acteur David Warrilow ne joue pas Beckett, il le connaissait trop, dédicataire de plusieurs de ses textes. Il en est plutôt une incarnation, humour, méchanceté, souffrance, humanité aussi.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le mardi à 18 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 0 h 40. De 65 F à 140 F.

Expédition Rabelais

d'Eugène Durif, d'après Rabelais, mise en scène d'Anne Torrès, avec Miloud Khetib, Daniel Koenigsberg et Claire Lasne.

Rabelais, toujours jeune, fête ses cinq cents ans cette année (« le Monde des livres » du 25 mars). Le Lyonnais Eugène Durif s'en est souvenu le premier et nous propose ce voyage en littérature et en théâtre à la poursuite de l'ivresse.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Le 30 mars et les 1er, 2 et 5 avril, 20 h 30 ; le 31 mars, 19 h 30 (et les 6, 7 et 8). Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 40. 85 F et 110 F.

Les Géants de la montagne

de Luigi Pirandello, mise en scène de Bernard Sobel, avec Maria Casarès, Philippe Clévenot, Claude Duparfait, Gérard Watkins, Alain McMoy et Laurence Mayor.

Retour en scène de Philippe Clévenot, et quel retour ! Dégaine à la Gainsbourg, sourire en bandoulière, acidité aussi, il nous donne ce texte inachevé, le dernier de Pirandello, avec toute la folie, l'humour, l'humeur dont il est capable. Au côté de ce maître d'un jeu de pure poésie, Maria Casarès campe avec beaucoup de force une femme, une actrice, au bout du chemin, au pied d'une montagne où d'inquiétants géants fourbissent on ne sait trop quelle arme... La mise en scène de Bernard Sobel et la troupe qu'il a réunie servent avec beaucoup de conviction ce drame mêlé de magie.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 30. 110 F et 130 F.

Hamlet

de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Redjep Mitrovitsa, Andrzej Seweryn, François Chaumette, Christine Fersen, Nicolas Silberg et Jacques Sereys.

Un spectacle au long cours, avec ses moments de haute intensité et quelques autres moins engagés. Mais la traduction d'Yves Bonnefoy, la performance de plusieurs des acteurs du Français et les éclats subtils de la mise en scène en font l'un des grands rendez-vous de la saison.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Le 30 mars et le 4 avril, 14 heures ; le 3 avril, 20 heures (et les 6, 7, 10 et 11). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 h 15. De 45 F à 165 F.

Les Libertins

de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Maïa Simon, Isabelle Renauld, Roger Planchon, Yveline Hamon, Paolo Graziosi, Cécile Paoli et Annie Mercier.

Isabelle Gélinas forme avec Stéphane Freiss le couple le plus jeune et le plus insolent que l'on ait vu de longue date. Ils sont les héros des *Libertins*, texte enjoué et drôle, didactique et vert de Roger Planchon, qui campe, lui, un évêque homosexuel impayable. La Révolution française vue par une famille d'aristocrates du Grenoblois et une troupe d'acteurs de Dijon. Un des spectacles les plus légers et les plus enlevés du directeur du TNP.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 h 15. De 80 F à 150 F.

La Mémoire de Job

d'Elias Khoury, mise en scène de Roger Assaf, avec Julia Kassar, Hanane Hajj Ali, Lina Saneh, Betty Taoutel, Roger Assaf, Rabih Mroué, Fadi Abi Samra et Paul Mattar.

En 1943, le Liban, protectorat français, devenait indépendant. Un demi-siècle plus tard, dans Beyrouth défigurée par dix-sept ans de guerre, jalonnée de barrages militaires syriens et libanais, Elias Khoury donnait à des comédiens francophones cette épopée des espoirs, des désillusions, des pleurs et de la colère.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au vendredi à 19 heures. Tél. : 44-95-98-00. Durée : 1 h 20. De 60 F à 150 F.

Oleanna

de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou.

En cette période d'agitation de la jeunesse, on découvrira avec intérêt cette adaptation française d'une pièce de l'Américain Mamet qui met aux prises une jeune étudiante (début sur les planches de Mlle Gainsbourg) et son professeur vieillissant. Ils s'affrontent sur le thème éternel aîné-cadet, sur celui de la transmission du savoir aussi...

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Les 1er, 2 et 5 avril, 20 h 45 ; le 3 avril, 15 heures (et les 6, 7, 8, 9, 10 et 12). Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 25. De 110 F à 200 F.

Les Originaux

de Voltaire, mise en scène de Denis Podalydès et Christian Rist, avec Simon Bakhouche, Cécile Brune, Patricia Dinev, Denis Podalydès, Andréa Retz-Rouyet et Christian Rist.

Un affreux marin un peu flibustier, car né sous le signe des Poissons, va épouser une innocente, en terrorisant ses parents : la mère est un faux médecin, le père un faux astronome. Une farce irrésistible, totalement inconnue parce qu'elle est de Voltaire.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 35. De 80 F à 150 F.

Le Retour

de Harold Pinter, mise en scène de Bernard Murat, avec Patrick Chesnais, Jean-Pierre Marielle, Roger Dumas, Marie Trintignant, François Berléand et Guillaume Depardieu.

Une pièce ancienne de Pinter (créée à Londres en 1965) qui dit, avec une violence terrible – qui fit scandale –, la destruction de la cellule familiale et la disparition du sentiment amoureux. Dans le rôle du patriarche, Jean-Pierre Marielle réussit une performance de grande classe.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 50 F à 270 F

La Vie criminelle de Richard III

de Gabor Rassov, d'après William Shakespeare, mise en scène de Pierre Pradinas, avec Denis Lavant, Gabor Rassov, Brigitte Catillon et Marianne Groves.

La résistible ascension d'un roi bossu, criminel, cynique, capable de séduire en quelques répliques la reine dont il vient de tuer l'époux. Denis Lavant, comédien insolite, est Richard III, imprévisible, pervers et fascinant.

Théâtre La Piscine, 254, av. de la Division-Leclerc, 92 Châtenay-Malabry. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-83-45-36. Durée : 3 heures. 70 F et 100 F.

Dernière représentation le 3 avril.

La Ville dont le prince est un enfant

d'Henry de Montherlant, mise en scène de Pierre Boutron, avec Christophe Malavoy, Claude Giraud et Guillaume Canet.

Dans un collège catholique de l'entre-deux-guerres, un élève de philo de seize ans s'éprend d'un élève de troisième qui a quatorze ans. Ils seront séparés par l'abbé de Pradts – lui a trente-cinq ans –, qui aime et protège le plus jeune. Une œuvre sombre splendidement interprétée par Christophe Malavoy.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F.

RÉGIONS

Rennes

Dialogue dans le noir

d'Andreas Heinecke.

C'est une expérience incroyable que le Grand Huit propose aujourd'hui aux Rennais : parcourir, sous la conduite d'un aveugle, un trajet dans l'obscurité totale, d'une illusion de jardin public à celle d'un bar où un vrai serveur vous propose de vraies boissons, toujours dans le noir. Dans ces conditions, un dialogue s'installe entre les voyants et leurs guides qui modifie pour longtemps la perception de ce handicap et le rapport entre ceux qui voient et ceux qui ne voient pas.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35000 Rennes. Les mardi et samedi à 12 heures et 21 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 0 h 45. 80 F et 100 F.

Poitiers

Roméo et Juliette

(en anglais)

d'après William Shakespeare, par le Footsbarn Travelling Theatre.

Le spectacle simple, comme à l'habitude, coloré, comme toujours, tendre et fantastique, comme souvent, de la plus française des compagnies britanniques, la plus marginale aussi, au sens où elle reste fermement arrimée à son principe constitutif dans les années 70, la communauté, de vie comme de travail. Un « art pauvre » au service de l'auteur de chevet du Footsbarn, Shakespeare.

Centre Beaulieu, 10, bd Savari, 86 Poitiers. Le 29 mars, 19 h 30 ; le 31 mars et les 1er et 5 avril, 20 h 30. Tél. : 49-61-44-50. Durée : 1 h 45. De 30 F à 110 F.

Amiens

Les Trois Sœurs

de Tchekhov, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Christiane Cohendy, Evelyne Didi, Agnès Dewitte, Laurence Calame, Pascal Bongard, Charlie Nelson, Yann Collette et Jean-Marc Stehlé.

Le spectacle choc de Matthias Langhoff, son superbe décor vert eau, ses costumes indescriptibles, son énergie presque démente, violente, à dire la désespérance d'êtres reclus dans l'ennui d'une ville de garnison en Russie pendant la période de stagnation. Les trois sœurs sont interprétées par trois actrices complémentaires et irréprochables.

Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. Le 5 avril, 20 h 30 (et les 6 et 7). Tél. : 22-97-79-77. Durée : 3 heures. 120 F.

Théâtre et Danse
Olivier Schmitt

Danse

Paris

Francesca Lattuada

Les dieux sont fâchés

Voici à la Bastille la création la plus récente de la chorégraphe italienne, qui a beaucoup appris de quelques maîtres importants comme Luca Ronconi, Kantor et Grotowski. Une œuvre inspirée d'Italo Calvino qui veut mêler la réflexion philosophique, donc, à une forme proche de l'opéra.

Théâtre de la Bastille, 21 heures, le 5 avril. Tel. : 43-57-42-14. 100 F.

Ballet de Francfort William Forsythe

Herman Schmerman, Enemy in the Figure, Quintett.

Le maître à danser de l'Europe chorégraphique s'installe de nouveau au Châtelet, sa deuxième maison, avec un programme en trois ballets, toujours et encore revisités, servis par une compagnie aux talents si exorbitants que le monde entier s'en est déjà enthousiasmé. Petit précis de décomposition des codes de la danse classique par un artiste perméable à son environnement, noirceur, violences, solitudes d'une époque impitoyable.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

Junior Ballet du Conservatoire de Paris

Programme éclectique pour les futurs étoiles des ballets : *Continuo*, d'Antony Tudor ; *Tam-Tam*, de Félix Blaska ; *Idéal*, de Peter Van Dyck ; et *Ni centre, ni périphérie*, de Donald Byrd. Avis aux amateurs, cette porte ouverte sur l'avenir est libre de droit d'entrée.

Conservatoire national supérieur de musique, 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 40-40-46-33. Entrée libre.

Créteil

Bill T. Jones/Arnie Zane Dance Company

Red Room, The Gift, No God Logic, Just You, Another History of Collage, D Man in The Waters

Après son passage remarqué au dernier Festival d'automne, Bill T. Jones s'installe pour deux soirs à Créteil pour un avant-goût d'un « Festival *américain de la nouvelle danse* » qui aura lieu au même endroit du 2 au 17 mai prochain. C'est l'occasion de retrouver le meilleur chorégraphe américain de la nouvelle génération et sa compagnie, à l'engagement et à la créativité incroyables. Trois pièces de 1987, dont le splendide solo *Red Room* interprété par le maître lui-même, une de 1989, une 1992 et une de l'an passé, dessinent, par le mouvement, un portrait des Etats-Unis constamment fascinant. Minorités, ghettos, marginaux ont trouvé là des témoins, des porte-parole à la voix juste et forte. *The Gift* et *No God Logic* sont des chorégraphies du danseur Arnie Zane, mort du sida.

Maison des arts, 94 Créteil. A 20 h 30, les 5 et 6 avril. Tél. : 45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

Lyon

Lyon Opéra Ballet

An American Evening

I Want to Cross Over, de Bill T. Jones, *Central Figure*, de Susan Marshall. *Extra Veinous*, de Stephen Petronio, composent le programme de cette soirée américaine. Trois créations pour l'un de nos meilleurs ballets, mené brillamment par Yorkos Loukos.

Opera de Lyon. Le 7 avril à 19 h 30, le 8 à 20 h 30, le 9 à 21 heures et le 10 (dernière) à 17 heures. Tél. : 72-00-45-45. De 70 F à 140 F.

Mulhouse

Georges Appaix

Gauche-droite

Pourquoi *Gauche-droite* ? « *Parce que G suit F. Parce que l'alternance. Parce que la boxe. Parce que la dualité, l'opposition, la complexité, la diversité. Voir Michel Serres :* le Tiers instruit. *Parce que ça sonne...* » *Dixit* Georges Appaix (qui fête dix ans de chorégraphies pour son compte, après avoir compagnonné avec Odile Duboc, Stéphanie Aubin et Daniel Larrieu.)

La Filature, 68 Mulhouse. A 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 89-36-28-28. De 50 F à 100 F.



Musique

Messes

C'est reparti pour les festivals. Les festivals chics, s'entend, ceux qui profitent du week-end pascal pour déclencher une avalanche de motets, de messes et de lamentations. Des manifestations de musique contemporaine aussi, qui refleurissent en ce début de printemps, sans trop s'inquiéter des disponibilités réelles d'un auditoire plutôt recruté dans les tranches adultes que chez les étudiants et chez les lycéens. A ceux-ci s'adressera plus tard, à partir du 21 mai seulement, le Printemps de Bourges. Il aura fallu attendre les « vraies » vacances, celles où lycées et facs ferment leurs portes. Que la folie festivalière n'ait plus de bornes du côté des musiques « savantes » est un constat de plus en plus patent. Que cette folie s'adresse à un auditoire bourgeois est une évidence que l'on vérifie chaque fois non sans regret. – A. Ry.

ÉVÉNEMENTS

Nouvelles d'un Est disparu

« *Le premier mouvement est réussi pour l'essentiel. Le deuxième et le troisième presque complètement. Le quatrième, il faut le croire, sera raté. J'ai beaucoup de mal à l'écrire. Voici toutes mes nouvelles.* » Et voilà ce qu'écrivait Chostakovitch, deux mois avant la création simultanée, en octobre 1961, à Leningrad et à Kouybichev, de sa *Douzième Symphonie*, dédiée à Lénine. Le compositeur avait d'abord pensé à une grande fresque avec récitant, déclamant notamment des poèmes de Maïakovski. L'(auto) censure aidant, le message resterait du domaine strictement musical. A Günther Herbig, « *chef d'Allemagne de l'Est* », comme on disait autrefois, de faire résonner ces sens cachés. Les contacts de cet élève d'Abendroth avec notre formation parisienne ont toujours été galvanisants. Et puis il y aura Lupu, dans le *La mineur* de Schumann. Soit une immense personnalité dans une œuvre rabâchée. Avec, selon l'humeur du pianiste roumain, surprises à la clé ou rien.

Grieg : Peer Gynt, suite nº 1. *Schumann :* Concerto pour piano et orchestre. *Chostakovitch :* Symphonie nº 12 « 1917, à la mémoire de Lénine ». *Radu Lupu (piano), Orchestre de Paris, Günther Herbig (direction). Salle Pleyel. 20 h 30, les 30 et 31. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.*

Rien à dire

Sur le niveau musical des intervenants (Jan Garbarek, ténor et soprano ; Miroslav Vitous, basse, et Airto Moreira, percussions), rien à dire. Sur leur degré d'aisance dans l'improvisation, pas davantage. Et sur leur projet, encore moins.

New Morning, 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.

Une certaine idée...

L'ambassadeur cubain du piano moderne aux accents caraïbes (Rubalcaba), plus le bassiste transhistorique du jazz moderne qui a contribué à le faire connaître, Charlie Haden, avec en prime une certaine idée de la musique et de la société, c'est le grand moment de la semaine.

Colombes. Salle des fêtes et des spectacles, 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 47-81-69-02. 130 F.

Dans les bras de Morphine

Ce trio de Boston a adopté une configuration rare dans le rock : batterie, basse électrique (à deux cordes) et saxophone baryton. Ce qui donne, on peut l'imaginer, des sonorités graves, assourdies, qui servent bien la voix et les chansons de Mark Sandman, des moments troubles et pourtant impressionnants au point de laisser une marque indélébile.

Elysee-Montmartre, 19 h 30, le 2 avril. Tél. : 42-52-25-15. Arapaho, 20 heures, le 3 avril. Tél. : 43-48-24-84.

Bana, le fado des îles

Bana fut, à Lisbonne où il tenait un magasin de disques, la cheville ouvrière de la musique cap-verdienne. On lui doit, il y a longtemps déjà, la première venue en Europe de Cesaria Evora. Avec des dizaines de cassettes et disques à son actif, il est aujourd'hui reparti au Cap-Vert pour cause de retraite. Bana est une des très grandes figures de la musique afro-lusithanienne, et ses *mornas* sont, comme celles de Cesaria, à fendre l'âme.

Trianon, 20 h 30, le 31 mars et les 1er et 2 avril. Tel. : 46-06-62-66.

CLASSIQUE

Orchestre national d'Ile-de-France. Compositeur allemand, Argentin d'origine, Mauricio Kagel découvrit en 1979 Jérusalem et le mur des Lamentations. De ce « *choc culturel* » (c'est l'artiste qui parle) sont nées les *Liturgies*. Soit la question de fond posée par un musicien longtemps confiné dans l'ironie et ici mis face à ses responsabilités : comment écrire, de nos jours, une œuvre qui parle de religion, de religiosité ? Pour cette création parisienne, Kagel dirige l'orchestre francilien, comme pour la création française des *Etudes nº 1* pour orchestre et celle de l'*Opus 1991*, dont le titre même invite à la méfiance. La nouvelle gravité du grand provocateur mérite qu'on s'y arrête. Alain Surrans lui consacre une conférence, en prélude au concert, à 18 h 30. Kagel fut et reste l'hôte de marque de l'Orchestre de Jacques Mercier cette année. Dernier rendez-vous de la saison : le 6 juillet, pour une *Passion selon saint Bach*, dans le cadre du Festival de Saint-Denis.
Kagel : Etudes nº 1, Opus 1991 *pour orchestre, Liturgies. Nigel Robson (ténor), Romain Bischoff (baryton), Nicholas Isherwood (basse), Chœur du Brabant, Chœur Nouvelle Musique, Orchestre national d'Ile-de-France, Mauricio Kagel (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 31. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.*

Solistes de Montpellier-Moscou. Des solistes comme s'il en pleuvait : la virtuosité ailée des cordes moscovites ; un détour par l'univers personnel de René Kœring, patron de la musique symphonique dans l'Hérault, et compositeur, s'il vous plaît... un parfum d'été, un écho parisien du Festival de Montpellier. *Mozart :* Sérenade KV 525 « Eine Kleine Nachtmusik », Concerto pour violon et orchestre KV 216. *Kœring : Fragments de songe. Chopin : Concerto pour piano et orchestre op. 21. Augustin Dumay (violon), Maria Joao Pires (piano), solistes de Montpellier-Moscou. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F a 350 F.*

Werther. Ténor espagnol à la longévité éblouissante, à la technique sans faille, réincarnation des grandes voix légères et colorées du passé, Alfredo Kraus, qu'on se le dise, ne chante le rôle de Werther que les 5, 9, 12 et 17 avril. Mais les lyricomanes, que cette production arrête, s'en sont forcément déjà aperçus. *Massenet :* Werther. Alfredo Kraus (Werther), Martine Dupuy (Charlotte), Catherine Dubosc (Sophie), Didier Henry (Albert), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Orchestre symphonique français, Laurent Petitgirard (direction), Gilbert Blin (mise en scène). *Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30, le 5 avril.* Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 490 F.

Il Seminario musicale. Virtuosité vocale, intériorité du ton général, ces *Leçons*, qui furent interprétées pour la première fois le mercredi précédant les Pâques de l'an 1680, à l'Abbaye-aux-Bois, sont l'exercice de style idéal pour qui s'intéresse au baroque français. Rien que la distribution des tessitures vocales invite à discuter, à se passionner. *Charpentier :* Leçons de ténèbres du Mercredi Saint. *Catherine Greuillet, Caroline Pelon (sopranos). Gérard Lesne (haute-contre), Christopher Purves (basse), Il Seminario musicale. A Fontevraud, abbaye royale, 21 heures, le 30. Tél. : 41-51-73-52. 100 F. A Versailles, chapelle royale du château, 17 h 30, le 2 avril. Tél. : 39-02-30-00. De 70 F à 130 F.*



MARIE-NOELLE ROBERT/CHATELET

« Pelléas », redécouverte

Encore deux représentations pour juger si la production de l'Opéra écossais et si la mise en scène de Peter Stein, malgré l'extrême complexité de ses décors, répond bien à toutes les questions posées par le chef-d'œuvre lyrique de Debussy. Sachant que, dans la fosse, pour cette reprise, David Robertson remplace Pierre Boulez.
Debussy : Pelléas et Mélisande. Neill Archer (Pelléas), Alison Hagley (Mélisande), Donald Maxwell (Golaud), Kenneth Cox (Arkel), Penelope Walker (Geneviève), Ryan Roberts (Yniold), Chœur et Orchestre du Welsh National Opera, David Robertson (direction), Peter Stein (mise en scène). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30, le 31 mars et le 2 avril. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 495 F.

JAZZ

MKB, Jac Berrocal. Jac Berrocal, trompettiste et vocaliste mythique, avec un groupe de rock qui ne l'est pas moins, MKB, dans une salle taillée sur mesure pour les mythes. *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 1er avril. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.*

Roy Hargrove Quintet. Trompettiste de la dernière pluie qui joue au jazz autant qu'il le joue et qu'il en joue (toutes sortes d'effets cinématographiques sur le genre), Roy Hargrove plaît aux foules et le Hot Brass s'impose comme le point de rendez-vous dans le vent de La Villette. *Hot Brass, 21 heures, les 1er et 2 avril. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.*

Tom Harrell Quartet. Puisque son *dernier disque (le Monde* du 24 *mars)* est à ce point abouti et que le personnage (trompette et bugle, comparer utilement avec Roy Hargrove) est à ce point mystérieux, la visite de Tom Harrell est une nouvelle importante. *Chessy. Manhattan Jazz Club, 21 heures, les 1er et 2 avril. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

ROCK

Marva Wright. L'ancienne employée des écoles publiques de La Nouvelle-Orléans est devenue une chanteuse de blues à part entière. Avec une conviction empreinte de ferveur gospel, Marva Wright remet à l'honneur la grande tradition des mères du blues, qui sont à la musique afro-américaine ce que les mères lyonnaises sont à la gastronomie française. *La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 30. Tél. : 42-23-15-15. 135 F.*

Therapy ? Ce trio irlandais fait profession de mal de vivre. Et c'est un peu dommage car leur amour exclusif du noir cache un peu leurs qualités réelles d'instrumentistes et d'auteurs. *Bataclan, 20 heures, le 30. Tél. : 47-00-55-22. De 105 F à 120 F.*

Sinclair. Avec quelques copains, Sinclair a entrepris de créer en français une *musique pour danser, pour faire la fête*. Inspiré par les Américains joyeux (Clinton, Prince, James Brown), Sinclair donne d'ores et déjà beaucoup à danser et à transpirer. *Bataclan, 20 heures, le 31. Tél. : 47-00-55-22. 90 F.*

Tonton David. Ecrivain public habile, Tonton David a décidé de devenir un musicien à part entière. Le voici donc avec plein de musiciens et les nouvelles *chansons de son album (plutôt réussi) Allez leur dire. La Cigale-Kanterbräu, 20 h 15, le 1er avril. Tél. : 42-23-15-15. 100 F.*

Tori Amos. Sur scène, Tori Amos est capable de la plus grande audace, de la plus totale liberté. Même si l'on n'est pas toujours convaincu par ses chansons un peu trop chantournées, il faut la voir en vrai, parce qu'elle est très vraie. *La Cigale-Kanterbräu, 19 h 30, le 5 avril. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.*

Sue Foley. Représentante sympathique du blues féminin texan (voir Lou Ann Barton) Sue Foley est une bonne guitariste, quelqu'un qui fait une musique aussi prévisible que réconfortante. *New Morning, 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

CHANSON

Julien Clerc. Alors que paraît l'album de ses concerts de l'hiver à l'Olympia *(voir en page disques)*, Julien Clerc vient donner satisfaction à ses très nombreux fans frustrés de n'avoir pu applaudir Juju revenu, et c'est un bien, une salle à la dimension chaleureuse. *Olympia, 20 h 30, jusqu'au 17 avril. Tél. : 47-42-25-49. De 172 F à 262 F.*

Nino Ferrer. Rocker, crooner, bluesman, folkeux, humoriste, chroniqueur acerbe des temps présents, homme de gags, paysan, beau mec, chanteur éraillé ? C'est tout Nino qui nous revient. Après une aussi longue absence... *Gennevilliers. Salle des fêtes, 20 h 30, le 30. Tél. : 40-85-64-55.*

A Gethsemani. Des Rémois passés au moule de la new wave, et revenus à de plus proches préoccupations : la chanson française, la poésie (Apollinaire), les collages hâtifs et les mélanges transfrontaliers avec emprunts au secteur « ethnique » des musiques du monde. Chansons courtes, parfois énervantes, souvent piégeantes, qui dégagent un parfum d'inconnu. Album : *Pieter Both*, Gakmad/Media 7 (28 titres, mais brefs). *Passage du Nord Ouest, le 31 à 22 heures. Tél. : 47-70-81-47. Théâtre de la Mainate, les 7,8,9 avril à 19 heures, le 10 avril à 15 heures. Tél. : 42-08-83-33.*

Chantons-là, à Montpellier. Troisième édition d'un festival multi-forme qui explore salles et cabarets de la ville, de Mimi la Sardine à l'Antirouille en passant par le Corum et la Maison des syndicats. Le programme navigue intelligemment entre Gréco, IAM et Malka Family. Le 31 mars, Kent et Eric Lareine ; le 1er avril, Mano Solo, une des jeunes découvertes de la chanson française de cette année ; le 2, Elisabeth Caumont et Sinclair. *Jusqu'au 2 avril. Tél. : 67-79-05-85.*

MUSIQUES DU MONDE

Elena Ledda. Elena Ledda est sarde. Elle possède une voix claire et onctueuse qui lui permet d'être à l'avant-garde de la musique traditionnelle du Bassin méditerranéen. Depuis des débuts précoces de folkeuse (en 1968, elle avait neuf ans), Elena Ledda a chanté avec des musiciens de jazz comme Enrico Rava, Don Cherry, Nana Vasconcelos ou Lester Bowie. Adepte *du collectage, elle porte un regard* lucide, intelligent, jamais en retrait par rapport aux tendances actuelles de la musique, sur le patrimoine sarde. (Album *Incanti*, 1 CD Silex Y225029 distribué par Auvidis.) Elle clôture les Nuits Silex offertes par le label Silex à ses artistes. *Dunois, 20 h 30, les 1er et 2 avril. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.*

Takfarinas. Chanteur algérien électrique et à audience jeune (après un tube en 1986, *Arrach*, « les jeunes »). Takfarinas a agrémenté les mélodies kabyles de guitares, de mandole et de bombarde, d'arrangement à haute énergie. Le mélange s'appelle *yal music*, « *âme originelle, esprit universel* ». Un album bien produit vient de sortir en France, *Romane*, 1 CD Sonodisc 12704. *Bataclan, 17 heures, les 3 et 4 avril ; 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 48-08-21-11. 120 F.*

Classique : Anne Rey
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne

Les lieux de Pâques

Semaine sainte en Arles. Pouvoirs régionaux et mécènes ont uni leurs efforts pour qu'aient lieu trois concerts, les plus divers que l'on puisse imaginer, sur le thème du sacré, dans l'abbaye Saint-Martin du Méjan. Œuvres de Schütz, Monteverdi, Buxtehude, Du Mont, François Couperin, par René Jacobs (haute-contre), Bernard Foccroule (orgue), Philippe Pierlot (viole de gambe) le vendredi 1er avril. Doublet stupéfiant du *Miroir de Jésus* d'André Caplet et du quatuor à cordes *Oracion del torero* de Turina par l'Ensemble EMC2 dirigé par Jacques Prat, la soprano Isabel Seccoja, l'Atelier Opéra Junior de Vladimir Kojoukharov, le 2. *Saetas*, soit un choix de chants de la Semaine sainte andalouse le 3. Rés. : Librairie Actes Sud, Le Méjan, 13200 Arles, tél. : 90-96-30-35.

Lombard retrouve Sarlat. Vivaldi va susciter un regain d'intérêt avec la publication de la biographie du compositeur italien Robbins Landon chez Lattès. Alain Lombard et les solistes de son orchestre bordelais offrent donc opportunément, au soir du Vendredi saint, une petite fête vivaldienne (trois concertos et *les Quatre saisons*). Pour poursuivre, impavides, avec les quatre symphonies de Brahms, réparties à égalité sur deux soirées (les 2 et 3 avril, 21 heures). Pâques musicales de Sarlat, Centre culturel et des congres, salle Paul-Eluard, tél. : 53-31-09-49.

Cocteau meurt à Fresnes. En 1962, l'année de sa mort, Jean Cocteau réunit en un recueil intitulé *Requiem* ses visions singulières de la mort. Sur une adaptation de Marc Delaruelle, Antoine Duhamel a composé à partir de ces textes un oratorio-opéra que créent, le 31 mars à 20 h 45, les 21es Semaines de musique de Fresnes, avec François Le Roux dans le rôle du poète. La première partie de la soirée est consacrée à la chaconne du premier acte de *Penthée* de Philippe d'Orléans, autre style, autre époque, autre *singularité. Mardi 5 avril : nocturne schubertien*, avec notamment *le Pâtre sur le rocher*. Jeudi 7 avril : *Messe du couronnement*, de Mozart. La direction artistique, la direction musicale sont assurees par Jean-Jacques Werner. Service culturel municipal, hôtel de ville, place Pierre-Curie, 94260 Fresnes, tél. : 49-84-55-91.

Printemps à Lucerne. L'Academy of Saint-Martin of the Fields dans les *Lamentations* de Haydn et le *Stabat Mater* de Rossini (1er avril), les mêmes avec le violoniste Thomas Zeitmair dans un programme Mendelssohn (le 2), et deux concerts de l'Orchestra symphonique de Montréal, direction Charles Dutoit (les 3 et 4, à 20 h 30) encadrant un *Concerto pour piano* de Gershwin par Gerard Oppitz et la symphonie *Nouveau monde* de Dvorak, par le Radio-symphonique de Stuttgart sous la baguette d'Emmanuel Krivine (le 4, 11 heures). Festival de Pâques de Lucerne, concerts au Kunsthaus et à la Jesuitenkirche, Postfach, CH-6002 Luzern, Suisse, Tél. : 19-41-23-30-80.

Les vingt ans de Poitiers. Pour fêter son vingtième anniversaire, le Printemps musical de Poitiers réinvite quelques-uns des interpretes qui ont marqué son histoire. Par exemple, le Deller Consort (le 5), le guitariste Narciso Yepes (le 6), le Seminario musicale de Gérard Lesne (le 10), l'English Chamber Orchestra (le 11), *le pianiste Bruno-Leonardo* Gelber dans un récital Liszt (le 13). Soit, au total, onze concerts dans différentes chapelles ou collèges, du 4 au 17 avril. Rens. : au secrétariat du festival, hall de l'hôtel de ville, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, du lundi au samedi, tél. : 49-41-68-30.

Festivités monégasques. Le Printemps des arts de Monte-Carlo fait, comme à l'accoutumée, les choses en grand. Pour la période qui concerne les alentours du week-end de Pâques, citons en vrac l'Orchestre de la Scala de Milan, direction Muti (le 7), la création mondiale du second *Requiem* de Biber sous la direction de Gustav Leonhardt (le 8) et un Festival du film musical qui débute le 2 avril avec la projection du documentaire de Tony Palmer sur Maria Callas. Grands concerts à la Salle Garnier ou au Palais des congrès, trois projections sur grand écran quotidiennes dans la Salle des Variétés. Printemps des arts, du 2 avril au 8 mai, renseignements au 8, rue Louis-Notari, MC 98000 Monaco, tél. : 19-33-93-15-83-03.

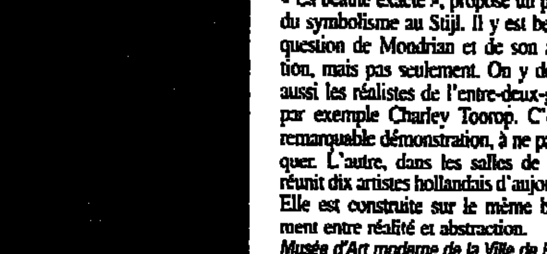
Jeunes gloires à Arcachon. Le Festival de musique de chambre accueille, pour la seconde année consécutive, du 3 au 23 avril, une brassée de jeunes solistes : les pianistes Frank Braley, Jean-Efflam Bavouzet, Ricardo Castro, Marie-Josèphe Jude en récital ; et, en formation de musique de *chambre, les violonistes Marie* Scheublé, Laurent Korcia, *le* violoncelliste Marc Coppey, le clarinettiste Paul Meyer et beaucoup d'autres qui nous excuseront de ne pas les nommer. Les concerts ont lieu à 20 h 45, au Palais des congrès, rens. : à l'hôtel de ville, Vie associative, 33120 Arcachon, tél. : 56-83-17-20.

Voix du siècle à Evreux. Le Festival de musique contemporaine d'Evreux s'ouvre le 5 avril avec la reprise du *Von Heute auf Morgen* de Schoenberg, *production* formidable de la Péniche-opéra qui aura fait le plein lors de sa longue station à Paris. Spectacle lyrique de chambre, précédé, à 19 heures, en guise de cérémonie d'inauguration, par la création mondiale de *Zyia* de Xenakis pour soprano, flûte, piano et chœur d'homme. Suivront une dégelée de créations par le Quatuor Rosamonde (le 6), une carte blanche à Jacques Feuille (le 7), Pascal Dusapin par l'ensemble Accroche-Note (le 8), un hommage à Erich Itor Kahn, « *compositeur à découvrir* », dit le programme (le 10), la joyeuse équipe de Puce Muse (le 11), le *Miserere* et le *Requiem* de Jacques Rebotier (le 12). Festival Musicavoix, renseignements au Cadran, boulevard de Normandie, 27000 Evreux, tél. : 32-29-63-00.

L'Italie d'aujourd'hui à Paris. Une poignée d'interprètes triés sur le volet s'installent à l'Institut culturel du faubourg Saint-Germain pour trois journées de musique contemporaine italienne. Œuvres pour instruments solistes de Clementi, Francesconi, Garuti, Nono, d'Angliolini et Scelsi le 5 avril. Soirée Salvatore Sciarrino, précédée d'une rencontre avec le compositeur et complétée par une exposition de croquis de partitions le 6. Quelques créations (de Gervasoni, Clementi, d'Angliolini) avec du Maderna, du Berio et du Scelsi le 8. Les concerts sont entrée libre (21 heures), l'exposition Sciarrino est ouverte jusqu'au 27 avril, à l'Instituto Italiano di Cultura, 50, rue de Varenne, 75007 Paris, renseignements de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, tél. : 44-39-49-39.

A. Ry.

DE LA SEMAINE



Arts

Tracer la nature

A la fin des années 60, des artistes ont quitté les espaces convenus, ateliers, galeries, musées, pour de plus grands espaces, ceux de la nature sauvage, déserte... pour se confronter avec elle, s'y perdre, la signer. Ils ont marché dans la rocaille, le sable ou la neige, y ont laissé des traces parfois vite recouvertes. En ont ramené des photographies témoins. Deux livres traitent très sérieusement de ce mouvement, où l'art n'est plus chose à voir, mais façon de voir. *Land art*, par Gilles A. Tiberghien, aux éditions Carré, approche de près les œuvres des Américains, de Robert Smithson à Christo, en passant par Michael Heizer et Walter de Maria, en Arizona ou dans le Nevada. *L'Idée de nature dans l'art contemporain*, par Colette Garraud, chez Flammarion, prend Beuys, Finlay, Fulton, Penone ou De Maria comme exemples, pour spécifier cette relation plus ou moins cultivée de l'artiste à la nature, qui n'est pas très différente parfois de celle des Romantiques.
– G. B.

VERNISSAGES

Pier Paolo Calzolari

Ce n'est pas le plus connu, en France tout au moins, des artistes liés de près à l'avant-garde italienne connue sous l'étiquette d'arte povera. S'il emploie, comme ses amis, des matériaux hétérogènes, et utilise par exemple le néon et le plomb, il se dégage peut-être plus que d'autres des contingences matérielles, pour opérer dans les hautes sphères, et nous livrer sa cosmogonie.
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 31 mars au 29 mai. 35 F.

PARIS

L'Art des sculpteurs taïnos

Les Indiens Taïnos peuplaient les grandes Antilles : Cuba, Saint-Domingue, la Jamaïque, où ils furent exterminés en un temps record par les Européens. Cent pièces présentées par Jacques Kerchache font découvrir leur art jusque-là inconnu en France.
Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.

Art/Pays-Bays/XXe siècle

En deux expositions : la première, intitulée « La beauté exacte », propose un parcours du symbolisme au Stijl. Il y est beaucoup question de Mondrian et de son abstraction, mais pas seulement. On y découvre aussi les réalistes de l'entre-deux-guerres, par exemple Charley Toorop. C'est une remarquable démonstration, à ne pas manquer. L'autre, dans les salles de l'ARC, réunit dix artistes hollandais d'aujourd'hui. Elle est construite sur le même balancement entre réalité et abstraction.
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New York, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 45 F.

L'Autoportrait ou le miroir éclaté

Il arrive que les artistes d'aujourd'hui se peignent, ce qui ne veut pas dire qu'ils se représentent. Comment se voient-ils ? Réponses variées, sereines, dramatiques, ironiques, iconiques, iconoclastes, de vingt-neuf d'entre eux, de Baselitz, Basquiat ou Combas à Weston, en passant par Rainer et Soulié.
Fondation Coprim pour l'art contemporain, 11, avenue Kléber, 75016. Tél. : 47-55-61-64. Jusqu'au 10 juin.

Les Ballets suédois à Paris

Venant pour la plupart du Musée de la danse à Stockholm, une bonne centaine de dessins de décors et de costumes, dix maquettes, des programmes, des photos, des affiches... Et des signatures, par exemple celles de Bonnard, Jean Hugo, Chirico, Léger ou Picabia, auxquels Rolf de Maré et Jean Borlin ont fait appel pour les quelque 24 chorégraphies qu'ils ont créées au Théâtre des Champs-Elysées entre 1920 et 1924.
Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra, Paris 9e. Tél. : 47-42-07-02. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 juin. 30 F (comprenant la visite du théâtre)

Lyonel Feininger

Si Feininger est né et mort à New-York, il a passé un demi-siècle en Europe, plus particulièrement en Allemagne, où il exposa avec les peintres de l'avant-garde munichoise, fit partie de l'équipe enseignante au Bauhaus de Weimar, devint un ami proche de Kandinsky, de Klee et de Jawlensky, et fut étiqueté « peintre dégénéré » par les nazis avant de rentrer au pays. L'exposition réunit un choix d'œuvres sur papier provenant de collections américaines.
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 mai.

Anna et Eugène Boch

Ils étaient frère et sœur, belges, peintres, trempaient dans les milieux d'avant-garde post-impressionnistes, collectionnaient. A leurs œuvres réunies au musée de Pontoise sont associées celles de leurs amis : les portraits d'Eugène par Van Gogh et Emile Bernard, ceux d'Anna par Rysselberghe et Verheyden, des Signac, Ensor, Moret, Marquet....
Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95000. Tél. : 30-38-02-40. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Photographier l'architecture

Depuis la Mission héliographique de 1851 jusqu'à vieux Paris d'Atget, le Musée des monuments français possède une collection photographique de haute tenue : Baldus, Le Secq, Le Gray, des inédits de Marville et l'album de Delessert sur la Sardaigne. Cent quatre-vingts photos d'architecture, toutes restaurées, sont pour la première fois présentées au public.
Musée des Monuments Français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 juin.



D.R.

Puvis de Chavannes à Amsterdam

On a bien tort de ne penser à l'art de ce digne Français qu'à travers les fresques de la Sorbonne. Ne fut-il pas une source d'inspiration pour les modernes, une mine pour Picasso, par exemple ? *Ci-dessus : Autoportrait caricatural* (vers 1857).
Rétrospective Pierre Puvis de Chavannes, Van Gogh Museum, Amsterdam. Jusqu'au 29 mai.

« Quelque chose de très mystérieux »

Un hommage à l'auteur d'« un art autre » (1952), le critique d'art Michel Tapié. Avec des œuvres de Fautrier, Dubuffet, Michaux, Mathieu, Tobey, Pollock, Ossorio et d'autres, qui ont contribué à la « signifiance de l'informel » ; avec Etienne Martin, « un de ces rares isolés ayant le sens privilégié des formes porteuses de mystères ».
Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008. Tél. : 42-99-16-16. Jusqu'au 12 mai.

Le Soleil et l'Etoile du Nord

Pendant un siècle, de l'incendie du vieux château royal de Stockholm, en 1697, à l'assassinat de Gustave III en 1792, la Suède et la France ont entretenu des relations privilégiées, dans tous les domaines : politique, économique, culturel, scientifique. C'est ce moment qu'éclaire l'exposition du Grand Palais. De nombreuses manifestations l'accompagnent, à Paris, en province, jusqu'à la fin du printemps, pour une découverte de la scène culturelle suédoise d'hier et d'aujourd'hui.
Galeries Nationales du Grand Palais. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 13 juin. 45 F.

Et aussi

Cité-jardins, 1920-1940. *Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Sauf lundi et jours fériés, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mai.*

Demarco. *Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Jusqu'au 15 avril.*

Hommage à Michel Seuphor. *La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-85-85. Jusqu'au 30 avril.*

Rolf Iseli. *Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase, Paris 3e. Tél. : 48-04-58-22. Jusqu'au 30 avril.*

Antoni Tapies. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 30 avril.*

Richard Tuttle. *Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 30 avril.*

RÉGIONS

Calais

Peter Downsbrough

Architecte de formation, ce New-Yorkais qui vit en partie à Bruxelles, aime tirer des lignes, faire des plans, des maquettes, multiplier les points de vue. La galerie de l'Ancienne-Poste présente quelques-unes de ces constructions réelles et fictives.
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62103. Tél. : 21-36-67-14. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai.

Colmar

Martin Schongauer

Depuis l'exposition « Le Beau Martin » qui présentait remarquablement l'œuvre de Schongauer (1450-1491), le musée d'Unterlinden s'est enrichi de treize gravures du maître. Les voici exposées avec les cinquante et une autres qui étaient déjà dans ses collections.
Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Sauf mardi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, à partir du 1er avril tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai. 28 F.

Douchy-les-Mines.

Le Romantisme

Les romantiques dans les collections du Musée des beaux-arts de Lyon : Delacroix (*La Femme au perroquet*), Géricault (*La Folle*), Charlet, Isabey, Chasseriau, Janmot... Des tableaux n'étaient pas sortis des réserves depuis longtemps, certains ont été restaurés : le musée lyonnais prépare l'ouverture de ses salles consacrées à la première moitié du dix-neuvième siècle.
Musée des beaux-arts, Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 juin.

Marseille

Art des Cyclades

Les idoles en forme de violon produites il y a cinq mille ans et plus dans les Cyclades sont mondialement connues, celles, plus réalistes avec bras croisés sur l'estomac, un peu moins. Il y a aussi celles d'Anatolie... Toutes sont fascinantes. En voici 65 puisées dans la mine Barbier-Mueller, qui se promènent. D'abord à Lugano, et maintenant à Marseille. Après elles rentreront à Genève, puis repartiront pour Saint-Etienne.
Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu au 12 juin.

Montbéliard

Le Cabinet anatomique par Daniel Spoerri

« L'anatomie comme un des Beaux-Arts » est le thème de cette exposition, où l'assemblagiste Daniel Spoerri s'est penché sur un stock de vieilles gravures médicales, avec compassion, respect, humour. Pour en faire un extravagant cabinet de curiosités.
Centre d'art et de plaisanterie, Hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25204. Tél. : 81-91-37-11. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30, dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures, lundi de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 28 avril.

Les Sables-d'Olonne

Max Beckmann

Des deux seuls tableaux de l'artiste allemand conservés dans les collections françaises, l'un est au Musée national d'art moderne, et l'autre, qui en vient, est en dépôt aux Sables-d'Olonne, dont le musée a bien raison de proposer une rétrospective de l'œuvre gravé. Celle-ci réunit quelque deux cents œuvres de 1911 à 1946, prêtées par les musées de Hanovre et de Berlin.
Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.

Et aussi

L'Art en Hollande à la fin du Moyen Age à Dijon. *Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Sauf mardi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures, à partir du 1er avril de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril. 12 F.*

Philippe Favier à Annecy. *Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 mai.*

François Bouillon au Mans. *Ecole régionale des Beaux-Arts, 28, avenue Rostov-sur-le-Don, 72000. Tél. : 43-47-38-53. Sauf dimanche, de 13 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 avril. Entrée libre.*

La Collection italienne du musée du XIIIe au XVIIIe siècle à Nantes. *Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 mai. 20 F.*

Baroque napolitain : la peinture à Naples au XVIIe siècle à Strasbourg. *Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures a 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 mai.*

Les Dubuffet de Jean Dubuffet à Toulouse. *Musée d'Art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31000. Tél. : 61-59-99-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.*

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

GALERIES

BRUNO ROUSSELOT

Galerie Zürcher

A Brooklyn, Bruno Rousselot, peintre français, trente-sept ans, s'est attaqué à une entreprise considérable, renouveler l'abstraction construite et démontrer que tout n'a pas encore été trouvé en la matière. Il courait le risque de la répétition et de la monotonie, auxquelles tant d'autres ont succombé. Il pouvait devenir l'homme d'une formule, sinon d'une manie. Dangers évités : à la géométrie, Rousselot donne de la densité et de la chair ; à la frontalité, une troublante profondeur. La couleur joue avec la monochromie, s'en approche de tout près, l'esquive, restaure la notion de valeur et fait naître un effet étrange de clarté de tons sombres et nocturnes. Dans un format carré, il développe en labyrinthe une ligne brisée, irrégulièrement anguleuse, irrégulièrement épaisse. Des mots inattendus viennent bientôt à l'esprit en présence de ces toiles faussement simples, de grands mots tels que sensualité, volupté et liberté. Rousselot a vu et compris Newman et Reinhardt. Il est de leur famille et il n'est pas loin, dans les plus accomplis de ses tableaux, d'être de leur rang. – PH. D.

Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris – IIIe. Tél. : 42-72-58-07. Jusqu'au 30 avril.

HENRI LARRIÈRE

Galerie Claude Samuel

Comment représenter le vent en sculpture, sans se soumettre à la tentation de l'éolienne ? Les fers soudés d'Henri Larrière – qui n'est plus un débutant –, respectent la stabilité classique de la statuaire, mais, grâce à des horizons marqués, des obliques filantes glissant sur des plans plus massifs, ils réussissent le pari du Breton. A examiner les quinze sculptures et les grands papiers réunis dans la galerie, on se surprend à reconstituer cette « géographie des vents » observée par l'artiste depuis son atelier de Kermanac'h, à suivre avec lui les ondulations de l'herbe des talus, les sillons plus stables des champs avec, au loin, l'alternance du soleil et des nuages sur la mer. La comparaison avec les dessins montre à quel point la sculpture aujourd'hui est devenue un instrument souple. Capable comme un carnet de croquis, d'enregistrer la moindre notation, de fixer le plus petit souvenir en une synthèse d'impressions, elle restitue toute la richesse des sentiments éprouvés devant un paysage. – Ha. B.

Galerie Claude Samuel. 18 place des Vosges. Paris-4e. Tél. : 42-77-16-77. Jusqu'au 30 avril.

MEYER VAISMAN

Galerie Daniel Templon

DANIEL Templon expose six dodus dindons, empaillés par la dernière découverte de Leo Castelli. Meyer Vaisman, trente-trois ans, natif de Caracas, taille à ces grosses bestioles des costumes sur mesure : on trouve le dindon néo-baba, le dindon latino abrité sous sa mantille, la dinde mondaine tous bijoux dehors, ou l'animal plus inquiétant, à la sauce Mississippi encagoulé façon Ku-Klux-Klan. L'utilisation d'animaux réels en art n'est pas une nouveauté, depuis certains assemblages de Robert Rauschenberg, mais Vaisman accorde un tel soin à la parure de ses volatiles qu'on est tout *d'abord séduit par la somptuosité de l'objet, à peine déparé* par un cou décharné, une peau granuleuse et violacée, ou le regard torve d'un idiot en pavane. Ces bestiaux renvoient une image terrible et efficace d'une certaine Amérique dont, bien plus que l'aigle, ils deviennent parfois le symbole. – Ha. B.

Galerie Daniel Templon. 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 42-72-14-10. Jusqu'au 20 avril.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

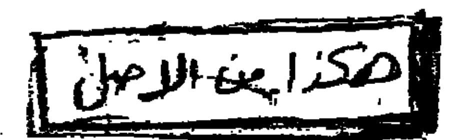
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE




Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

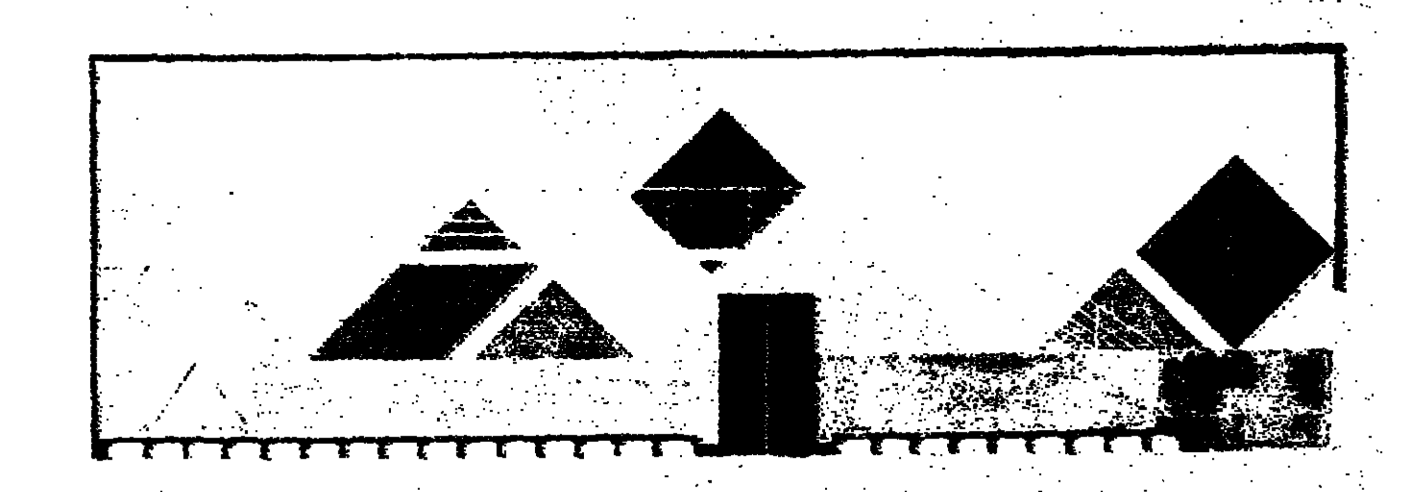


ARTS

La reconstitution de l'Aubette à Strasbourg

Le ciné-dancing de l'homme moderne

Œuvre majeure du modernisme des années 20, le décor de l'Aubette, à Strasbourg, était dû à la collaboration de Theo Van Doesburg, Jean Arp et Sophie Taeuber. On l'a cru définitivement perdu. Mais la reconstitution du ciné-dancing sera inaugurée le 13 avril, en présence du ministre de la culture des Pays-Bas.



Deux compositions colorées de Theo Van Doesburg pour le ciné-dancing (1927). En haut : grand mur face à la place Kléber. En bas : *grand mur côté* place Kléber avec indications *des fenêtres en noir.* (Archives Van Doesburg, RBK, La Haye).

LE 17 février 1928 était inauguré place Kléber, au cœur de Strasbourg, un complexe de restauration et de loisirs dont toutes les vocations s'alignaient en lettres lumineuses sur la façade d'un bâtiment ancien connu sous le nom d'Aubette : AUBETTE BAR – SALON DE THÉ – CONFISERIE PATISSERIE – CAFÉ GLACIER – CINÉ BAL – CAVEAU CABARET – SOUPERS DANSANTS – SALLE DE FÊTES – CAFÉ BRASSERIE – RESTAURANT – BILLARDS.

Les promoteurs de ce programme de réjouissances étaient les frères Horn (Paul, architecte, et André, pharmacien et homme d'affaires), et un restaurateur, Ernest Heitz. Ils avaient obtenu de la ville, en 1921, la concession, pour quatre-vingt-dix ans, de l'aile droite de l'Aubette, à condition de ne pas en chambouler les façades du XVIIIᵉ siècle, dues à l'architecte parisien Blondel. Au-dedans, ils pouvaient donner libre cours à leur imagination. La vocation du bâtiment était changeante : militaire à l'origine, il avait déjà abrité, au milieu du XIXᵉ siècle, un café très *fashionable* et une salle de concerts, avant de devenir propriété de la ville en 1869, d'être en partie occupé par l'école municipale de musique et le musée. En 1870, il avait sérieusement été endommagé par un incendie. La ville, dont les projets de rénovation au début des années 10 n'avaient pas abouti, ne devait, finalement, pas être fâchée du projet des Horn, susceptible de faire revivre le quartier.

Après quatre ans de travaux de consolidation du gros œuvre et de recherches pour la décoration intérieure – du style Empire au Biedermeyer –, les Horn, convertis à l'art moderne, font appel à Jean Arp, natif de Strasbourg, et à Sophie Taeuber, sa femme. Ces derniers alertent Theo Van Doesburg, un ami peintre-architecte de l'avant-garde hollandaise, avec qui Arp a fait des tournées dadaïstes.

Né à Utrecht en 1883, Van Doesburg aime la pratique du théâtre, de la poésie, de la peinture, du dessin et de la théorie. Il aime changer de nom, aussi. Autodidacte par principe, agitateur de fait, il fonde sa propre revue en 1917, *De Stijl*, qui réunit des peintres – dont Mondrian – et des architectes. Depuis 1916, il conçoit des vitraux qui sont des emboîtements orthogonaux de plans rectangulaires, étudie des colorations de murs, dessine des carrelages pour les maisons de Wils, Oud, ou Van Eesteren. Et il écrit des manifestes, par exemple pour une construction collective (publié à Paris, en 1923, à l'occasion d'une exposition à la galerie de l'Effort moderne). Van Doesburg a donc pas mal réfléchi à l'architecture, avant d'être appelé à Strasbourg. Il ne manquera pas l'occasion, car si ses projets se bousculent, ses réalisations sont plus rares. Peintre, il cherche un espace-temps, une dynamique nouvelle, et fait basculer carrés et rectancles à 45°. Il se brouille avec Mondrian pour une question d'oblique. Architecte, il veut l'être, par la couleur.

Son credo tient en quelques lignes : *« Fondamentalement l'espace architectural ne doit rien représenter d'autre que le vide inexpressif et inarticulé, cela tant que la couleur ne l'a pas transformé en l'expression vraie de l'espace plastique. L'expression plastique de la peinture spatio-temporelle au XXᵉ siècle permet à l'artiste de réaliser son grand projet visionnaire de placer l'homme dans la peinture plutôt que devant elle. »* Ce projet visionnaire, l'Aubette lui fournit l'occasion inespérée de le réaliser.

Arrivé à Strasbourg en septembre 1926, Van Doesburg a un bureau place Kléber, et travaille d'arrache-pied à la transformation complète des salles de l'Aubette sans changer grand-chose aux plans fournis par les Horn. Par contre, les compositions colorées d'ensemble et de détails, provisoires ou définitives, pour les sols, les murs, les plafonds, abondent : plus de cent cinquante sont répertoriés, à La Haye (archives Van Doesburg), à Paris (MNAM), ou à New-York (MOMA), montrant un Van Doesburg réglant tout, de l'emplacement du mobilier fixe, banquettes et boxes, jusqu'aux compteurs, en passant par les chaises (il aurait souhaité celles de Thonet) et, bien sûr, l'éclairage. Il va même jusqu'à penser une signalétique et dessiner des cendriers. Van Doesburg, qui n'est sans doute pas un saint, s'attribue les meilleurs espaces, en tout cas les plus publics : au rez-de-chaussée, le café-restaurant donnant sur la place Kléber, et le café-brasserie donnant sur la rue des Grandes-Arcades ; à l'étage, le ciné-dancing et la grande salle des fêtes.

A Sophie Taeuber revient la décoration du salon de thé et de la pâtisserie (un lieu pour dames !) au rez-de-chaussée, où elle fait alterner les grands plans de couleurs et les compositions de damiers aléatoires ; la salle de billard en mezzanine, et le foyer-bar entre le ciné-dancing et la grande salle des fêtes. Très architecte, elle ne pense pas forcément l'espace comme Van Doesburg. Aussi doit-il y avoir assez de divergence entre eux pour que Arp joue les médiateurs en prenant en main le foyer-bar. Celui-ci réalise aussi des lieux de passage, notamment le décor de l'escalier monumental, sous la haute surveillance de Van Doesburg, qui accorde une importance toute particulière à la circulation entre les espaces. En toute logique, les passages sont à l'architecture ce que l'oblique est à la peinture, la nouvelle dimension, l'espace-temps. Mais Arp peut s'en donner à cœur joie au sous-sol, dans le bar américain et le caveau-dancing où, sur un mur de 15 mètres de long, il lâche des grandes formes, libres de toute géométrie, qui tiennent à la fois du nuage, du champignon et du nombril.

Une architecture de la couleur

Van Doesburg, pour sa part, fait alterner deux types de composition : au rez-de-chaussée, dans les restaurants, aux banquettes garnies de cuir rouge, noir, gris, et dans la grande salle des fêtes, il utilise des plans rectilignes. Et l'oblique dans le ciné-dancing, où il peaufine les idées sur *« l'architecture élémentaire »* qu'il a en tête depuis un couple d'années. En créant un environnement où l'homme devrait être transporté sur le plan spirituel, détaché de la réalité matérielle. Où la couleur, et non le mur, est le vecteur de cette transformation. La lumière bien étudiée peut y contribuer. Quant aux contraintes (*portes, fenêtres, etc.*), il faut les fondre dans la couleur, ou en jouer pour son équilibre. Bref, les intégrer. Ces contraintes ne manquant pas dans le ciné-dancing (fenêtres, portes, écran de cinéma), Van Doesburg devra s'y reprendre à plusieurs reprises pour concevoir son grand œuvre, et le parachever en corrigeant les nuances des plans de couleur mis en balance entre eux : ils sont disposés en V pour contrebalancer les propositions orthogonales de l'architecture de base.

L'Aubette de Theo Van Doesburg, Arp et Sophie Taeuber n'a pas fait long feu. Tout le monde n'était sûrement pas d'accord avec l'article publié dans *les Dernières nouvelles*, qui en fait l'éloge et lui trouve le « ton du génie ». Très vite dénaturé, le décor était largement camouflé en 1938, quand, pour son dixième aniversaire, l'établissement fut totalement transformé. Les ultimes vestiges disparaissaient complètement dans les années suivantes. On a longtemps cru à la perte définitive du plus formidable exemple d'une grande décoration avant-gardiste mariant architecture et peinture pour le bien de tous. Une belle utopie, en somme.

GENEVIÈVE BREERETTE

Renaissance du décor

EH bien oui, l'Aubette de Van Doesburg était toujours là, *en partie tout au moins.* Sous l'habillage à l'ancienne. On s'en aperçut lors de sondages effectués entre 1977 et 1983, à l'étage, longtemps occupé par Ricard, qui y tenait salon. A peu près dans le même temps, au rez-de-chaussée aujourd'hui concédé à une chaîne de restauration rapide, l'architecture intérieure était refaite et les murs déplacés, ne laissant plus aucun espoir de retrouver quoi que ce soit, sauf dans les murs du pourtour, qui n'ont encore jamais été sondés. L'entresol, où était la salle de billard de Sophie Taeuber, disparaissait du même coup. Ayant jusque-là fait chou blanc dans les sous-sols d'Arp (mais a-t-on vraiment bien cherché ?), il ne restait que ce premier étage et son accès. Repris par la ville, enfin consciente, semble-t-il, de l'importance de ce nouveau patrimoine quasi archéologique, les restes encore bien beaux de l'Aubette de Van Doesburg seraient classés, restaurés. A commencer par le ciné-dancing.

Restaurés ou reconstitués ? C'est la première question que s'est posée le groupe d'experts nommés pour veiller au grain (trois Français : Serge Lemoine, Jean-Louis Faure, conservateur des musées de Strasbourg, *Françoise Ducros ; et trois Hollandais* : Carel Blotkamp, Jan Leering, Evert Van Straaten). Restaurer, étant donné l'état des peintures, cela faisait quantité de lacunes à traiter ne correspondant pas à l'esprit du *Stijl*, ni à la netteté de ses plans de couleur en aplats. On opta pour la reconstitution, en posant un film sur le décor d'origine et ses compositions colorées en relief.

Deuxième question : sur quelles bases chromatiques fallait-il travailler ? On disposait de nombreux projets dits définitifs, qu'on écarta d'emblée, pour s'appuyer sur les couleurs retrouvées sur les murs. Pas facile car, en auscultant les murs, on s'aperçut que les couleurs avaient été reprises, sans savoir si elles l'avaient été à l'initiative de Van Doesburg. De plus, les teintes retrouvées sur les murs avaient vieilli. Finalement, la reconstitution de l'Aubette posait les mêmes problèmes de fond que toute restauration de grande décoration ancienne, à cette différence près qu'on avait *affaire à des couleurs au Ripolin*. Comme il avait été décidé, avec les Monuments historiques, de bien faire les choses, les laboratoires des usines Sikkens, fabricant de couleurs hollandais, ont été mobilisés. Pour l'Aubette, ils ont fabriqué du Ripolin comme dans les années 20.

Commencée en 1990, terminée aujourd'hui, la reconstitution du ciné-dancing est évidemment une première. Et l'on peut s'interroger ferme sur le décor qui sera officiellement livré au public le 13 avril, comme après tout on peut s'interroger sur la nouvelle Sixtine ! Les couleurs y ont des douceurs auxquelles les projets de Van Doesburg ne nous ont pas habitués. Et les contrastes entre les plans et les *bandes en relief censées les* séparer sont par endroits très peu accentués. L'effet a-t-il été voulu par Van Doesburg ? Jean-Louis Faure, un des experts, n'a pas de réponse. La réalisation peut être conforme à l'évolution du goût de Van Doesburg, ou au vieillissement des couleurs sur *lesquelles on s'est appuyé.*

Quoi qu'il en soit, on ne peut que saluer l'initiative de cette reconstitution du ciné-dancing, *qui se veut fidèle.* Et espérer pour bientôt celles de la grande salle des fêtes (1), du foyer-bar et de l'escalier. A la mairie de Strasbourg, on les promet.

G. B.

(1) Les travaux dans la grande salle *des fêtes de l'Aubette devraient* commencer l'année prochaine. Resterait à effectuer, dans la mesure du possible, la restauration de l'escalier décoré par Arp, et celle du foyer-bar. *Coût estimé de l'ensemble* : 5 MF. Ventilation : Etat 40 %, conseil général 25 %, ville 35 %. La restauration du ciné-dancing a coûté 3,4 MF (moitié Etat, moitié ville).